

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-1-01 : CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA COHÉSION SOCIALE DE LAURICISQUE**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Améliorer le cadre de vie des habitants dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

VILLE DE POINTE-A-PITRE

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

CAP EXCELLENCE - ANRU - EUROPE

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La Guadeloupe a connu ces dernières décennies, une mutation profonde d'une société rurale vers une société urbaine. Territoires peu préparés à supporter une dynamique d'une pareille ampleur, les agglomérations connaissent aujourd'hui des difficultés de fonctionnement : des pans entiers de ville sont aujourd'hui enclavés et leurs habitants voient leurs conditions de vie fortement dégradées.

Les villes de Pointe à Pitre et des Abymes comptabilisent à elles seules 60 % de la population et 45 % de l'ensemble du parc social aidé du département. Les taux de chômage sur les quartiers en rénovation urbaine avoisinent les 60 %.

Depuis 2006, la Ville de Pointe-à-Pitre met en oeuvre un projet de rénovation urbaine d'environ 500 M€, soutenu financièrement par l'ANRU (98 M€), qui a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants en intervenant tant sur le logement que sur l'espace public ou les équipements sociaux, culturels ou sportif des quartiers. Ce projet de rénovation urbaine refonde en profondeur les quartiers de Bergevin, Chan-

*Contrats de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

zy et Henri IV. Il remodèle le quartier de Lauricisque et requalifie le centre ancien par la construction de logements dans des dents creuses, à destination des habitants des bâtiments démolis.  
Les dernières opérations de ce projet d'envergure devraient être terminées en décembre 2020.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

A l'occasion du dernier avenant à la convention de rénovation urbaine, signé en 2016, le projet de maison de la cohésion sociale de Lauricisque a été conforté. Il sera positionné sur la place H. BANGOU et accueillera également une bibliothèque/cyberbase, des locaux associatifs et une maison des associations. Cet équipement est un élément clé de cohésion dans la vie du quartier Lauricisque, situé en quartier prioritaire de la ville.

C'est une des dernières opérations du projet. Un financement dans le cadre du CPER a été prévu en 2018 afin de permettre à la Ville de finaliser ce projet structurant, d'ores et déjà subventionné par l'ANRU. Le bâtiment de logement qui va l'accueillir en son rez-de-chaussée est en cours de construction. Le projet d'aménagement intérieur devrait être imaginé dans les prochains mois et permettra une mise en œuvre dès 2019.

Indicateur (réalisation) : Nombre d'associations hébergées dans la maison de la cohésion sociale et y développant des activités

**COÛT DU PROJET - 3 347 k€ HT**

			2019	2020	2021	...	Coût total
<b>Coût total</b>	Etat contractualisé	Investissement : BOP 123	514 k€				514K€
		Fonctionnement :					
	ANRU valorisé	Investissement :	1 674 k€				1674K€
		Fonctionnement :					
	Europe (FEDER) Valorisé	Investissement :	880 k€				880 K€
		Fonctionnement :					
	Région Contractualisé	Investissement :	245 k€				245K€
Fonctionnement :							
CDC Valorisé	Investissement :	34 k€				34K€	
	Fonctionnement :						
<b>Coût total</b>	Investissement :	3 347 k€				3 347K€	
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGÉTAIRE POUR L'ÉTAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

**Durée totale de l'action :** 2019 - 2020

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-1-02 : Fond de revitalisation des centres bourgs**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- ✳️ **Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation**
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

État (SGAR)

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Région, EPCI

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

L'évolution combinée de l'occupation de l'espace et du contexte économique a généré une perte de dynamisme des bourgs guadeloupéens, en perte d'attractivité et en recherche d'une nouvelle identité. Le reconquête de nombreux espaces bâtis délaissés et la nécessité de lutter contre l'étalement urbain et le mitage implique des politiques volontaristes de redynamisation des centres-bourgs afin de les rendre plus attractifs, que ce soit en réhabilitant du bâti qui contribue à l'identité des communes ou en organisant l'espace en vue de l'accueil d'activités économiques (tourisme, commerce de proximité etc...)

**DESRIPTIF DU PROJET**

Le projet reprend une des actions du CPER, destinée, en cohérence avec le SAR, à soutenir les projets des collectivités qui visent à réaliser des équipements collectifs dans les bourgs afin de renforcer leur attractivité en travaillant sur des projets globaux, souvent pluriannuels de revitalisation et de reconquête de leur attractivité. Plusieurs leviers sont susceptibles d'être mobilisés.

- Identification des disponibilités foncières en centre bourg afin d'accueillir des équipements publics (dont

requalification des friches urbaines)  
 - Accompagnement de la rénovation patrimoniale du bâti des centre-bourgs  
 - Concevoir et réaliser des projets d'aménagement pour la valorisation et l'attractivité des espaces publics des bourgs  
 - Mise en valeurs de ressources patrimoniales et paysagères

Par un appel à projets annuel les communes et les EPCI seront invitées à proposer des projets conformes à ces orientations. Des outils seront mis à leur disposition pour les accompagner dans leurs projets de territoire. Dans un souci de rééquilibrage territorial, une attention particulière sera accordée aux projets des îles du sud entrant dans les thématiques de l'appel à projets.

Côté État, les fonds contractualisés seront mobilisés via le FNADT.

**Indicateurs :**

Taux d'artificialisation des sols

Nombre d'ha de friches urbaines requalifiés

**COÛT DU PROJET 3 680 100€**

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			Coût État BOP 112 FNADT - Contractualisé	Investissement :		461,025K€	461,025K€
Fonctionnement :							
Coût partenaires région Contractualisé	Investissement :		459K€	459K€	459K€	459K€	1,836 M€
	Fonctionnement :						
Ville							
Coût total	Investissement :		920,025K€	920,025K€	920,025K€	920,025K€	3,6801 M€
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-1-03 : Revitalisation du centre de Grand Bourg de Marie-Galante**

*Renforcer l'attractivité de Marie-Galante par la revitalisation du centre-bourg de Grand-Bourg : porte d'entrée et tête de réseau dans un fonctionnement économique mutualisé de l'île, le centre-bourg de Grand-Bourg, à l'économie aujourd'hui fragilisée et à l'habitat dégradé, doit faire l'objet d'interventions pour favoriser un développement économique et social équilibré, développer une offre attractive de l'habitat, améliorer l'accessibilité, mettre en valeur ses formes urbaines, fournir l'accès aux équipements et services publics. Les travaux prévus, inscrits dans la démarche écoquartier, répondent à ces enjeux, permettant d'améliorer l'appréhension globale de vitalité et d'attractivité, au bénéfice de l'image perçue et de la sensation d'être instinctivement accueilli, aussi bien pour les habitants du bourg que pour les consommateurs de l'ensemble de l'île et les touristes extérieurs. Ils visent en outre à attirer et dynamiser les investissements privés.*

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Communauté de communes de Marie-Galante/Commune de Grand-Bourg

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Etat / Région/ Département/Commune de Grand-Bourg/ Caisse des Dépôts et Consignations

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

En 2014, Grand-Bourg a été lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du Programme national expérimental en faveur de la revitalisation des centres-bourgs : commune de 5 179 habitants (2015), soit plus de la moitié de Marie-Galante, elle est marquée par une diminution globale de sa population, un niveau moyen des salaires faible, un taux important de non-diplômés (47,2 %), un niveau de prix renchéri par la double insularité et des ménages parmi ceux disposant le moins de ressources de toute la Guadeloupe. La Commune de Grand-Bourg concentre l'activité économique de l'île, avec 56,9 % des entreprises et une offre de services et de commerces la plus diversifiée de l'île, mais fragilisée.

Les enjeux de la revitalisation sont donc :

- Pour les Marie-Galantais, besoin de conforter et structurer un cadre de vie grand-bourgeois au cœur des activités quotidiennes (achats, services), en favorisant un développement économique et commercial équilibré et en fournissant l'accès aux équipements et services publics
- Pour les Grands-Bourgeois, besoin de préserver leur identité patrimoniale tout en améliorant le cadre de vie (mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine) et certains logements n'offrant pas la qualité attendue, voire indignes
- Porte d'entrée de Marie-Galante, Grand-Bourg est la première image perçue par les touristes : une augmentation de la qualité perçue du bâti et une restructuration de l'urbanité, dans le respect de l'identité patrimoniale marie-galantaise, doit permettre de soutenir le développement touristique de l'île. Il s'agit aussi de développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions.
- Exposée à tous les risques, la commune de Grand-Bourg est également partiellement frappée par des risques de submersion marine sur sa frange littorale : la revitalisation doit prendre en compte et améliorer la résilience du territoire et du bâti

La revitalisation a ainsi pour objectif de :

- Conforter et densifier l'activité économique : centre-bourg perçue comme porte d'entrée de Marie-Galante et tête de réseau dans un fonctionnement économique mutualisé de l'île
- Conforter et densifier la population résidente avec un cadre de vie requalifié, un patrimoine historique réhabilité, des logements revalorisés et une nouvelle offre adaptée sur les dents creuses, des commodités et services en rapport avec les besoins de la population, un nouvel essor économique favorisant le maintien des jeunes ménages
- Circonscrire strictement l'action publique sur un secteur prioritaire, le triangle dont les sommets sont le port, la mairie et l'église, particulièrement favorable à l'effet levier pour mobiliser l'investissement privé

## **DESCRIPTIF DU PROJET**

A la suite d'une procédure de dialogue compétitif, la Commune de Grand-Bourg est en train de négocier un accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, comportant 11 lots de travaux répartis sur six ans (infrastructures et bâtiments). Intégrant le contexte et les objectifs précédemment décrits, ces 11 lots comportent les éléments essentiels suivants :

- Valoriser la richesse du paysage : « Ville botanique ombragée »
- Valoriser le patrimoine : « Patrimoine vivant », prendre conscience qu'habiter Grand-Bourg, c'est habiter son patrimoine, l'inscrire dans la modernité actuelle (« Case House » pour le tourisme, « Cases.com » pour les entrepreneurs, « Cases Mer » promenade de la Caraïbe)
- Dynamiser le tissu économique : « Appréhension globale de vitalité et d'attractivité », interaction de tous les projets urbains. Le sport, la culture, le patrimoine, la nature, les thés pays sont autant de supports économiques et complémentaires au tourisme, au commerce, à la pêche et à l'agriculture.
- La relation à la mer : renouveau des « Modes de vie du bord de mer »
- Les mobilités d'aujourd'hui et de demain : « Urbanité douce », inscription dans le mouvement de transition écologique des territoires, valorisation des déplacements doux, dans un schéma de circulation moins invasif mais efficace
- Habiter l'espace de la ville : « Sensation d'être instinctivement accueilli », pour les habitants et les visiteurs, se sentir bien dans une ville où se trouve ce qui fait, anime et enrichit le quotidien, démarche d'un projet citoyen autour d'une concertation large

Lot 1 : Rénovation de la place de l'Église, requalification de la rue Furcie Tirolien, création d'un bâtiment « culture tourisme »

Lot 2 : Requalification de la gare maritime en halle publique, construction de nouveaux locaux « compagnies et douanes », création de la balade du littoral de part et d'autre de la halle

Lot 3 : Aménagement de la nouvelle zone « Agoulous / bokits », aménagement du Square du débarcadère, plantations et espaces verts

Lot 4 : Requalification du boulevard de la Caraïbe, nouveau parvis et pistes cyclables

Lot 5 : Requalification de la rue Beaurenon, création d'une placette d'entrée de rue

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Lot 6 : Transformation du centre Bishop, requalification des rues secondaires  
 Lot 7 : Requalification de la rue Mortenol, de la rue Pasteur et des abords de l'église, aménagement de la ravine Bambara  
 Lot 8 : Réalisation de nouvelles zones de parking en retrait du littoral, construction de nouveaux guichets pour les loueurs, aménagement et appropriation des cœurs d'îlot  
 Lot 9 : Suppression de certains parkings en bord de mer, réaménagement du parking municipal, réaménagement du port de pêche, construction du village des pêcheurs  
 Lot 10 : Réalisation des espaces de sport du bord de mer, place du Fortin, aménagements paysagers  
 Lot 11 : Réalisation des équipements supplémentaires, aménagement des digues et de la plage des pêcheurs, réalisation du deck de l'embouchure de la ravine Bambara  
 Cette première phase de travaux ne concerne **que les lots 1 et 2.**

**Indicateur :**  
 Taux d'artificialisation des sols

**COÛT DU PROJET phase 1 1,885 M€**

Coût total (€)			2019	2020	2021	2022	Coût total
			Coût Etat BOP 123 contractualisé	Investissement : BOP 123	500K€	500K€	
		Fonctionnement :					
Coût Région contractualisé	Investissement :	220K€	225K€			445 000 €	
	Fonctionnement :						
EPCI contractualisé		220€	220K€			440 000€	
<b>Coût total</b>	Investissement :	940K€	945K€			<b>1885000</b>	
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui

**Durée totale de l'action :** 2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Lot 1																
Lot 2																

NB : Le financement de la phase 2 du projet pourra être intégré au contrat lors de la révision de celui-ci à mi-parcours si les travaux de la phase 1 sont en voie d'achèvement. La phase deux fait donc partie des projets à conventionner dans une seconde phase

NB : Le financement sur le BOP 123 ne comprend pas de LBU, le projet ne présentant pas d'action éligible à ce dispositif

**GUADELOUPE**

**IDENTIFICATION**

**FICHE 1-1-04 : AMÉNAGEMENT DE GRAND-BAIE phase 1**

**x Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation**

**Thème**

**x Développement économique/emploi/formation**

- Eau/assainissement/déchets
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Transports/infrastructures
- Tourisme

Priorité pour le territoire :

- Résorber l’habitat insalubre et améliorer le cadre de vie des habitants en requalifiant l’entrée de ville et d’agglomération de la Riviera du Levant en y créant une zone d’attractivité

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

**Gouvernance administrative et politique : Riviera/commune du Gosier**

Les élus référents sont :

- M. Jean-Pierre, Maire du Gosier et son 1er adjoint M. José SEVERIEN
- M. Jean-Claude CHRISTOPHE, adjoint au Maire délégué à l’urbanisme

**Une équipe projet dédiée accompagnée d’experts** avec les services municipaux

Composée de techniciens ressources pour une gestion et une animation optimisées du projet :

- Un **chef de projet**, le responsable de l’Aménagement du territoire, urbaniste qualifié OQPC référent technique pilote administratif coordonnateur, chargé de suivre l’ensemble des actions visant à l’élaboration du projet, un référent information et communication, la directrice de la communication et des partenariats, chargés du suivi des actions d’information et de communication autour du projet.
- Un **assistant à maîtrise d’ouvrage** GREEN AFFAIR, un **cabinet juridique spécialisé** LANDOT et associés au barreau de Paris pour la sécurisation juridique des procédures et un accompagnement futur de la **Caisse de dépôts et de consignation** dans sa **mission d’ingénierie et de conseil aux collectivités**

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

**Les membres du COPIL :**

- des représentants de la société civile et des associations du quartier ,
- des institutions partenaires de la démarche d’urbanisme durable ( CAUE et ADEME), des services municipaux de la Ville (Direction générale des services, Direction de l’aménagement et de l’urbanisme, Direction des services techniques, Direction des affaires juridiques)
- ETAT : DEAL, DAC, Conservatoire du littoral, Agence des 50 pas géométriques,
- Communauté d’agglomération Riviera du Levant, Région Guadeloupe et Département

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

**Contexte physique**

Bordé par la Route nationale 4, le quartier de Grand-Baie couvre un ensemble de 11 hectares, dont 4 hectares,

appartenant anciennement aux 50 pas géométriques. Abritait près de 450 constructions, il se trouve à l'exutoire du bassin versant de Belle-Plaine recevant les eaux des Grands-Fonds du Gosier et en bordure littorale au pied du Fort Fleur d'Épée. Le secteur de Grand-Baie bénéficie d'un potentiel de valorisation majeur de par son ouverture sur le littoral, la qualité de ses milieux naturels et de ses paysages, et sa position en entrée de ville du Gosier, entre l'agglomération pointoise et celle de la Riviera.

### **Objectifs du projet**

L'objectif du réaménagement de Grand-Baie est d'assainir le quartier et d'en résorber l'insalubrité cela devant améliorer le cadre de vie des habitants en menant un diagnostic exhaustif permettant le maintien in situ de certaines constructions existantes. La qualité, le degré d'insalubrité et la solidité de ces bâtis vont conditionner la possibilité d'une régularisation foncière de ces dernières.

### **Enjeux du projet en fonction des 7 thématiques de la démarche AUD**

- **EAU** : Rendre fonctionnel les réseaux et dispositifs d'assainissement sur l'ensemble du quartier et adapter l'aménagement du quartier en fonction des contraintes géomorphologique du site
- **BIODIVERSITÉ** : Protéger et réhabiliter la mangrove et favoriser la mise en place d'actions de valorisation des espaces naturels au sein du quartier par la population
- **DÉPLACEMENTS** : Favoriser, sécuriser et améliorer l'accès au site par des circulations douces et optimiser le stationnement sur site et l'adapter aux besoins
- **CLIMAT ET CHOIX ÉNERGÉTIQUES** : Anticiper l'impact du changement climatique dans le cadre du projet.
- **SITES POLLUÉS ET FRICHES URBAINES** : Améliorer la gestion des eaux à l'échelle du quartier de manière à limiter les risques de pollution et lutter contre les déchets abandonnés sur le quartier
- **BRUIT ET ENVIRONNEMENT SONORE** : Conserver la qualité acoustique actuelle au cœur du quartier et proposer des dispositifs adaptés visant à limiter les nuisances pour les projets nouveaux.
- **DÉCHETS** : Offrir aux usagers des moyens adéquats pour la collecte des déchets (BAV suffisamment dimensionnées, poubelles adaptées aux activités, etc.) et supprimer les dépôts sauvages

Le projet de Grand-Baie a fait l'objet de plusieurs scénarii d'aménagement entre 2012 et 2015 sur la base des études de sol et des données financières du coût global de l'opération. Mais, il n'a pas été défini avec les habitants qui ont bloqué l'opération d'où une relance globale du projet. Une évaluation financière des postes de dépenses avait été effectuée en vue de réaliser le projet sur site. Le nouveau projet devrait être évalué avec ce profil.

### **DESCRIPTIF - ACTION DU PROJET**

Les actions d'aménagement sont les suivantes :

- 52 logements neufs, dont 32 LLS et 20 LES
- 5 lots nus pour habitat individuel et 109 lots en régularisation foncière
- 11 locaux d'activités (commerces/services), 4 équipements / services (2 locaux de restauration, une base nautique)
- 10 lots de jardins créoles et 4 à 5 lots pour une activité de pépinière de gazon

Ainsi, vous trouverez ci-après une photographie financière du bilan prévisionnel de cette opération qui n'a pas été retenue en CTD. L'estimation précise le sera en fin de mission de maîtrise d'œuvre urbaine prévue d'être initiée au cours du 1er trimestre 2019.

<b>COÛT DU PROJET</b>	
<b>Nature des dépenses</b>	<b>Estimation financière TTC</b>
Etudes complémentaires (enquête sociale des occupants)	55 000 €
Appropriation des sols	1 050 000 €
Libération des sols (dont démolition des cases insalubres)	450 000 €
Plan de relogement de tous occupants ( accompagnement social,...)	750 000 €
Travaux sur emprises foncières (remise en état du sol, VRD, ...)	8 900 000 €
Surcoût fondations spéciales des immeubles	1 300 000 €
Frais du maître d'ouvrage (MOE, géomètres, étude de sol, ...) 13 % des coûts de travaux	1 200 000 €
<b>Nature des recettes</b>	<b>Estimation financière</b>
Cession de terrains aux opérateurs et / ou organismes bailleurs sociaux,	1 403 000 €
<b><u>Déficit prévisionnel de l'opération</u></b>	<b>12 302 000 €</b>

**Indicateurs :**

Nombre de logements insalubres traités au stade étude

Coût total phase 1 : 1M€

			Année 1	Année 2	Année 3	...	<b>Coût total</b>
			<b>Etat</b>	Investissement : BOP123 contractualisé			
AFB valorisé							300K€
<b>Coût partenaires</b>	Investissement :						
	Fonctionnement :						
<b>Ville Contractualisé</b>							500K€
<b>Coût total</b>	Investissement :						
	Fonctionnement :						<b>1M€</b>

**PROJECTION BUDGÉTAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :			<b>2019 - 2022</b>	
Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc									

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-1-05 : Sécurité routière : grande cause guadeloupéenne 2020**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Très forte**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Etat

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Conseil départemental, EPCI, partenaires associatifs, auto-écoles

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Sur ces cinq dernières années, la mortalité sur les routes de Guadeloupe (40 à 60 morts par an pour 400.000 habitants) est entre deux et trois fois plus élevées qu'au niveau national. Ramené au nombre d'habitants, la Guadeloupe et le département le plus meurtrier de France. C'est la première cause de mortalité chez les jeunes. L'accidentologie y présente une caractéristique particulière : environ deux tiers des personnes tuées sont des usagers vulnérables : piétons ou deux roues. Les causes principales de ces accidents sont la vitesse, l'alcoolémie et le non-port des équipements de sécurité (casque pour les deux roues et ceinture de sécurité).

Malgré le nombre d'actions de prévention et de contrôles réalisés respectivement par la DEAL et les forces de l'ordre, le nombre de morts sur les routes ne décroît que lentement. Il est effectivement très long et difficile de faire évoluer les comportements routiers. C'est pourquoi, en 2019, la sécurité routière sera déclarée grande cause régionale.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Dans le cadre de la signature du document général d'orientation de la sécurité routière 2018-2023, la sécurité routière sera proclamée grande cause en 2020 par tous les signataires du document (Préfet, , Président du conseil départemental, collectivités, etc.) Cette action a pour objectif de faire prendre conscience de la situation et modifier

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

les comportements sur les routes en :

- organisant des manifestations intenses de sensibilisation sur la sécurité routière,
- responsabilisant tous les partenaires institutionnels par l'engagement dans le dispositif,
- lançant un concours de projets avec des jeunes lycéens dont les meilleures initiatives pourraient être récompensées par le financement du permis ou d'équipements de sécurité,
- réalisant des actions de communication dans les médias, notamment en langue créole, etc.

**Indicateur (réalisation) :**

Augmentation du nombre d'opération de sensibilisation sur la sécurité routière en Guadeloupe (par rapport à la moyenne constatée les 5 dernières années)

**COUT DU PROJET 187 500 €**

			2019	Année 2	Année 3	...	Coût total
			<b>Coût Etat (BOP 207 valorisé)</b>	Investissement :			125 k€
Fonctionnement :							
<b>Coût total</b>	Département contractualisé	Département		62,5 k€			62,5K€
		Région					
<b>Coût total</b>	Investissement :			187,5K€			187,5 k€
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....     Non

Durée totale de l'action :		2019															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	30	35	30	30												

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-1-06 : Union des Associations de Consommateurs Agréées de ZOBAN**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme
- Lutte contre la vie chère

**Priorité pour le territoire :**

Dans un contexte où les prix des produits du quotidien qui sont supérieurs en Guadeloupe à ceux de l'Hexagone (de 20 à 50% en moyenne), la lutte contre la vie chère est une priorité d'action forte. Il est donc important de mettre en place des dispositifs innovants qui contribuent à faire baisser les prix et/ou à améliorer le pouvoir d'achat des Guadeloupéens.

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Conseil régional Conseil Départemental – - Etat

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

- L'«Union des Associations de Consommateurs Agréées de ZOBAN » qui regroupe toutes les associations de consommateurs du territoire;
- Autres collectivités intéressées
- Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus (OPMR)
- Etat

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

De l'avis même de l'Autorité de la Concurrence et de nombreux rapports gouvernementaux, le coût de la vie en outre-mer est sensiblement plus élevé que celui que supportent les citoyens qui résident en France hexagonale. Cette question est d'autant plus prégnante qu'elle revient régulièrement au cœur des revendications des citoyens ultramarins, en particulier depuis le déclenchement de la crise de 2008-2009 qui a bloqué les économies

guadeloupéennes et martiniquaises pendant un mois et demi. Dans ce contexte, il est important de conduire des actions volontaristes pour réduire ces écarts de prix et ainsi accélérer la convergence, car ils ont des répercussions importantes dans tous les domaines, dont le développement économique, la santé, le bien-être, et la cohésion sociale.

**Après l'adoption de la loi de régulation économique en 2012, et conformément aux préconisations de la Loi sur l'égalité réelle de 2017, trois axes prioritaires font consensus et ont été identifiés pour lutter contre la vie chère:**

**AXE 1-renforcer les actions en faveur du pouvoir d'achat des ménages dans le cadre du bouclier qualité prix ;**

**AXE 2 - renforcer l'information des consommateurs**

**AXE 3- approfondir les conditions d'exercice de la concurrence outre-mer.**

**Le projet de renforcement de l'«Union des Associations de Consommateurs Agréées de ZOBAN » vise à déployer des actions s'inscrivant dans l'AXE 2.**

En effet, les associations de défense des consommateurs constituent un contre-pouvoir de la société civile décisif pour :

- contribuer à lutter contre les dysfonctionnements propres au territoire guadeloupéen en matière de prix, défendre les intérêts des consommateurs,
- participer à la transparence des prix pour favoriser les conditions de la concurrence et mieux informer les citoyens et,
- contribuer à faire, à terme, baisser les prix.

## **DESCRIPTIF DU PROJET**

**L'OBJECTIF DE CE PROJET est de redynamiser l'«Union des Associations de Consommateurs Agréées de ZOBAN », qui vise à :**

- Informer les consommateurs sur leurs droits consommateurs;
- Orienter les consommateurs vers l'association de consommateurs, la plus à même de défendre leurs intérêts;
- Veiller à l'application du droit des consommateurs par les commerçants sur le territoire de la Guadeloupe;
- Proposer une réglementation économique adaptée aux enjeux du territoire et dans l'intérêt des consommateurs guadeloupéens;
- Relever les prix pratiqués dans les commerces et les mettre à la disposition des guadeloupéens avec des comparateurs de prix;
- Editer toutes publications nécessaires à l'information des consommateurs, à la diffusion des buts poursuivis ;

**LES ACTIONS SPÉCIFIQUES incluent, sans s'y limiter, l'accompagnement en ingénierie des initiatives de ZOBAN, en particulier:**

- Création et mise à disposition d'une plateforme web (www.zoban.gp) aux associations de consommateurs afin de sensibiliser la population sur la vie chère
- Animation hebdomadaire de l'association ZOBAN : formation des membres à l'écriture web, relevés de prix sur tout le territoire, campagnes de médiatisation de l'outil ZOBAN, création d'une infolettre hebdomadaire et/ou d'un bulletin d'information mensuel, actions coup de poing comme des bourses au livre,-constatation de la bonne information du consommateur sur les prix et

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

observation de la mise en œuvre du BQP

- Organisation de forums et colloques ou toute autre manifestation dans le cadre de l'information du consommateur guadeloupéen (dont la Journée internationale des droits du consommateur le 15 mars)
- Mise en place d'un comparateur de prix multisectoriel, notamment sur les postes de dépenses incompressibles (produits du BQP, tarifs bancaires, tarifs des assurances, rentrée des classes, etc.)
- Campagnes d'information sur les droits des consommateurs
- Campagnes d'information sur les outils juridiques pour lutter contre la vie chère
- Séminaires de sensibilisation sur le surendettement
- Collaboration avec l'OPMR de Guadeloupe

**Indicateur :**

Ecart de prix avec ceux pratiqués dans les autres territoires ultramarins

Ecart de prix avec l'hexagone

**COÛT DU PROJET 200 K€**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
	Coût État BOP 123 contractualisé	Investissement :		25 000			
Fonctionnement :			25 000	25 000	25 000		75 000
Coût partenaires contractualisé	Région		50000	50000			100 000
	département						
...							
<b>Coût total</b>	Investissement :						200000
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....     Non

**Durée totale de l'action :**

2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	X			X				X							

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-2-01 : Structuration d'une agence guadeloupéenne d'ingénierie territoriale assortie d'un incubateur de projet**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire.

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire : Essentiel au déploiement des projets locaux y compris ceux présentés dans le livre bleu**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Préfecture de Guadeloupe

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

- Opérateurs AFD BPI et CDC
- Conseil régional (abondera avec son propre dispositif)
- Conseil départemental
- CNFPT
- Future Agence nationale de la cohésion des territoires
- Cabinets privés

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Défaut d'ingénierie sur le territoire – défaut de concertation entre financeurs et bénéficiaires – état préoccupant des finances locales des collectivités, notamment des EPCI : ces constats ont été largement partagés lors de l'atelier Ingénierie territoriale des Assises des Outre-Mer. Si dans la quasi-totalité des départements métropolitains et dans d'autres territoires ultra marins des structures mutualisées dédiées à l'ingénierie territoriale existent, force est de constater qu'elles sont réduites en Guadeloupe. Pourtant le manque d'ingénierie territoriale est un frein majeur en matière de structuration des dynamiques territoriales qu'il s'agira de combler en mettant en place des outils pour mutualiser et dynamiser les initiatives, pour le moment éparses sur le territoire.

La structuration d'une agence guadeloupéenne d'ingénierie territoriale, au sein de laquelle seraient mutualisées un ensemble de compétences pour faciliter le montage, le portage et le suivi des projets structurants portés par les collectivités (communes et intercommunalités notamment) est une réponse aux enjeux du territoire.

Le besoin de sortir des statuts spécifiques à chaque niveau territorial a également été exprimé lors des assises avec la nécessité de trouver dans un premier temps une forme souple via la mise à disposition de compétences en associant et en mettant en réseau toutes les ressources utiles et disponibles. La création d'une agence technique est proposée et l'association des opérateurs et des acteurs privés à cette structure (Bureaux d'études, associations par exemple) est envisagée.

## DESCRIPTIF DU PROJET

### Objectif 1 : Dimensionner le projet au regard des besoins

Le besoin est connu ; il est même assez bien documenté de même que les ressources en ingénierie que le territoire peut comporter, le premier stade du projet consistera en une étude pour le dimensionner au regard des besoins et de réfléchir à la forme que pourrait prendre cette structuration. Un accompagnement du type de ceux proposés par la 27ème région est envisagé pour aborder ces questions selon les méthodes propres au design de politiques publiques.

### Objectif 2 : Donner de la cohérence et gagner en efficacité des politiques publiques

**Mise en place de commission d'accélération des politiques publiques.** Quand un grand projet ou un projet complexe le justifient. Cette instance permet d'assurer une cohérence dans les démarches à effectuer et d'épauler le porteur de projet. Elle permet aussi d'impulser une démarche transversale. Association des autres co-financeurs possible. Mieux utiliser les réseaux professionnels pour avancer en mode projet et montée en compétence des cadres : penser à développer les réseaux d'échanges entre pairs. Accent mis sur les réseaux d'acheteurs publics. Besoin également au niveau des directeurs financiers. **Mise en place d'ateliers partenariaux d'aide à la constitution des projets :** Fonctionnement en mode projet, transversal et partenarial. Appui au porteur de projet et accompagnement serré qui constituerait une sorte de formation-action pour le montage du projet et son suivi. Idée que ce soit une formation partenariale de type « guichet unique » qui se déplace sur le territoire du porteur de projet. Ce principe est expérimenté actuellement pour les rénovations parasismiques d'école (SGAR/DEAL/Région/Rectorat). A la suite de cet accompagnement « serré » à toutes les phases du dossier jusqu'à l'achèvement des travaux et le solde des conventions, le porteur de projet aura acquis un savoir faire qu'il pourra transférer sur d'autres actions

### Objectif 3 : Mutualiser l'ingénierie territoriale en Guadeloupe

Tout converge sur ce point, la **nécessaire mutualisation de l'IT**. Le besoin de sortir des statuts spécifiques à chaque niveau territorial est également exprimé avec la nécessité de trouver dans un premier temps une forme souple via la mise à disposition de compétences par l'association de toutes les ressources au sein d'une forme qu'il restera à préciser. Le modèle de **l'Agence technique Départementale a été évoqué** mais sans le rattachement à une collectivité. La nécessité d'associer les acteurs privés à cette structure (Bureaux d'études, associations par exemple). La réflexion menée sur cette mutualisation lors de l'atelier demande à être approfondie, si les différents acteurs présents s'accordent sur son contenu, la forme reste à réfléchir, notamment dans le cadre du déploiement de l'Agence nationale de Cohésion des Territoires. Une structure souple avec un « open space opérationnel de préfiguration des projets » qui permettra d'assurer une cohérence des projets et d'en prévoir très en amont le suivi a été évoquée. Y adjoindre un « incubateur de projets » qui fasse appel aux méthodes innovantes de design des politiques publiques et à la participation des usages serait utile.

Une structure comprenant un « open-space opérationnel de préfiguration des projets » qui permettra d'assurer une cohérence des projets et d'en prévoir très en amont le suivi a été évoquée. Y adjoindre un « incubateur de projets » qui fasse appel aux méthodes innovantes de design des politiques publiques et à la participation des usages serait utile (Laboratoire CNFPT).

Calendrier de réalisation :

2019 : Étude de dimensionnement de l'agence au regard des besoins du territoire (accompagnement type 27ème région).

2020 : Premières mutualisations et mise en place du réseau (expérimentations)

2021 et 2022 : Évaluation, réajustement et formalisation de l'agence guadeloupéenne d'ingénierie territoriale

### **Indicateur:**

nombre d'expérimentations réalisées avec le soutien du réseau d'appui

Étude de préfiguration d'une agence d'ingénierie territoriale

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

**COÛT DU PROJET (330K€)**

Coût total	Coût Etat BOP 123 contractualisé	Investissement :	Année 1	Année 2	Année 3		Coût total
			120K€ (études)	50K€	120K€		
	Fonctionnement :	10K€	10K€	10K€	10K€	40K€	
		Contribution via dispositif existant					
Coût total	Coût partenaires région	Investissement :					
		Fonctionnement :	Contribution via dispositif existant				
Coût total	Coût total	Investissement :	120K€	50K€	120K€		290K€
		Fonctionnement :	10K€	10K€	10K€	10K€	40K€

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de ... x Non

**Durée totale de l'action : Montée en charge sur 3 ans puis pérenne** 2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet AE			X	X					X							

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-2-03 : Accompagnement pour optimiser le CTT**

**IDENTIFICATION : Développement de Tiers-lieux**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Portage État avec ses partenaires

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Acteurs concernés tels que l'ADEME, la BPI, le port, etc.

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La stratégie de convergence nécessite une optimisation en continu de celle-ci compte tenu d'une économie sans cesse en mouvance. Les partenaires ont exprimé, par ailleurs, un besoin de mieux appréhender la trajectoire à suivre pour tendre vers une convergence maîtrisée ( en termes d'indicateurs, d'actions, d'objectifs temporels à définir, d'évaluation).

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Les partenaires du plan s'attacheront les services d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) sur une durée de deux ans (2019 à 2020). La mission de l'AMO visera à expertiser le plan et contrat en cours, à optimiser la stratégie de convergence, et pourra présenter des actions type de convergence au COTECH.



## GUADELOUPE

### FICHE 1-3-01 : DIAGNOSTIC DE L'ADRESSAGE

#### IDENTIFICATION

##### Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

##### Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Innovation
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
  - Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : anticipation et accompagnement des mutations économiques et sociales**

#### DÉTAIL DU PROJET

##### RESPONSABLE DU PROJET

Etat/Conseil régional/Conseil Départemental/EPCI/Communes

##### AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Entreprises-filière numérique- direction de la poste

#### DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La compétence relative à l'adressage relève des communes. Ces bases sont essentielles en matière de sécurité pour l'intervention des secours tels que le SAMU, les Pompiers, la Gendarmerie. Ces bases sont **nécessaires** pour l'adressage postal et fiscal et pour le déploiement du THD et celui des infrastructures liée au transport de l'eau potable, notamment pour associer un client et une adresse et normaliser le taux d'utilisateurs payant leurs factures d'eau (ce projet constitue l'indispensable volet adresses du plan eau DOM). Il est à distinguer, ici, trois aspects : la fiabilisation des bases de données adresses, le fait de géolocaliser les adresses, et l'installation de la signalétique (panneaux directionnels).

##### Contexte national :

En avril 2015, la première Base Adresse Nationale collaborative française a été mise en ligne. La création de cette base résulte d'un modèle de collaboration entre pouvoirs publics, acteurs publics et société civile. Etalab du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), l'Institut national de l'information

géographique et forestière (IGN), le Groupe La Poste et l'association OpenStreetMap France en sont les quatre fondateurs.

Construite à partir des fichiers d'adresses de La Poste, de l'IGN et de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Base Adresse Nationale (BAN) consiste à associer aux 25 millions d'adresses recensées sur le territoire français des coordonnées géographiques. Elle ne contient aucune donnée nominative.

### **Contexte régional**

Comme indicateur représentatif, nous avons, en grande estimation et à titre d'exemple, sur la Guadeloupe, plus de 60% des points d'adresse non numérotés avec des écarts significatifs entre les communes (ce qui peut laisser supposer une absence de dénominations des rues). Sur la plupart des communes, il y a un nombre élevé de voies décrites sous le nom de Résidence, Lotissement, Lieu-dit, terrain... (incorrect par rapport à la norme de l'Adresse) d'où l'enjeu d'avoir des noms de rues et une numérotation normés sur le territoire.

La stratégie pour améliorer les bases de données adresse ne pourra s'opérer qu'à travers l'élaboration d'un plan *ad hoc*, fédérant les acteurs, et d'un lissage temporel des coûts.

Les principes issus du plan viseront à parfaire les bases adresses communales et les normer, les fiabiliser, les numériser, y intégrant la géolocalisation des adresses. Le projet de la CARL sera intégré comme élément des problématiques de terrain liés à l'adressage, et ainsi établir un plan d'action adapté aux caractéristiques du territoire.

Le projet visera entre autres à :

- établir des partenariats avec les acteurs privés,
- associer la filière numérique dans une approche recherchée d'une signalétique « low cost »,
- quantifier le retour sur investissement.

Le plan de financement est défini selon le scénario qui vise à fiabiliser les bases adresses de 8 communes/an et intègre aussi la mise en place de la signalétique pour ces 8 communes. Une autre option viserait à fiabiliser les bases adresses des 32 communes que compte la région sur une période de 2 à 3 ans. La mise en œuvre de la signalétique interviendrait dès réalisation de cette première tranche.

**Indicateur** : Taux de fiabilité de la base de données adresse

### **Organisation et partenariats**

- Comité de l'adressage, préfecture
- Groupe de travail composé : Karugéo (Etat, conseil régional, conseil Départemental), EPCI la riviera, la DRFIP, La direction de la poste, opérateurs télécoms. L'INSEE et l'IGN seront associés dans un second temps comme le SDIS, EDF, ERDF.

**Diagnostic, faisabilité : Coût total 105 000 €**

			2019	2020	2021	2022	Coût total
Plan de financement	<b>État BOP 123 Contractualisé</b>	Investissement :	25 000€				35 000 €
		Fonctionnement					
	<b>Conseil Régional Contractualisé</b>	Investissement :	25 000 €				35 000 €
		Fonctionnement					
	<b>Conseil Départemental Contractualisé</b>	investissemen	25 000€				35 000 €
		Fonctionnement					
	<b>Coût par EPCI</b>	Investissement					
		Fonctionnement					
	<b>Commune ( pour 8 communes)</b>	Investissement					
		Fonctionnement					
	<b>Autres partenaires publics (désignez le partenaire)</b>	Investissement					
		Fonctionnement					
<b>Partenaires privés (désignez le partenaire)</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Europe (FEDER)</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Coût total</b>	Investissement :	105 000 €				105 000 €	
	Fonctionnement :						

### COÛT DU PROJET

#### Tranche complémentaire

			2019	2020	2021	2022	Coût total
Plan de financement	<b>État</b>	Investissement :	-	933333,34	933333,34	933333,32	2800000
		Fonctionnement					
	<b>Conseil Régional</b>	Investissement :		350000	350000	350 000 €	1050000
		Fonctionnement					
	<b>Conseil Départemental</b>	investissemen		350000	350 000 €	350 000 €	1050000
		Fonctionnement					
	<b>Coût par EPCI</b>	Investissement					
		Fonctionnement					



**GUADELOUPE**

**FICHE 1-3-02 : MÉDIATION NUMÉRIQUE ET MASP**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Riviera/Commune de Ste Anne

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Filière numérique  
L'Etat , L'ARS, Le Conseil Régional, La Riviera du Levant, Le Conseil Départemental, La Caisse Générale de Sécurité Sociale, La Caisse D'Allocations Familiales, Le Pôle Emploi, La Mission Locale

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

**DESRIPTIF DU PROJET**

Le projet de création d'un Pôle Multi-Accueil Social vise à améliorer l'accès aux droits et aux services en fédérant les acteurs du territoire.

Dans une période marquée par l'évolution et les mutations territoriales, nous ressentons le besoin de prendre le temps

de la réflexion sur le rôle et la place du CCAS dans l'environnement partenarial.

C'est dans l'esprit de la loi 2002-02 qui place l'usager au cœur des dispositifs que ce projet social du CCAS a été élaboré.

En réponse à notre diagnostic, il nous faut organiser la réponse à l'usager en fonction de ses besoins et ses pratiques, ce faisant, nos interventions doivent lui permettre d'être acteur de son parcours.

Depuis tantôt, le CCAS développe les accueils sociaux de proximité, à l'exemple du service de proximité qui propose par un accueil social direct, une écoute active, de conseils, des orientations et un accompagnement des personnes retraitées sur les problématiques des aînés. Cette volonté d'améliorer la vie quotidienne des saintannais est au cœur de la réflexion engagée depuis plus d'un an avec les élus et le Conseil d'Administration du CCAS.

Aller plus loin, le projet social, 2018–2022 s'est donné pour ambition de relever un défi : favoriser le faire ensemble, et le vivre ensemble. Dans cette perspective notre objectif est d'impliquer le plus grand nombre d'acteurs autour de cette démarche : élus et service de la ville, administrateurs et professionnels du CCAS, partenaires des associations et institutions.

Loin d'être une juxtaposition d'acteurs et de compétences, le pôle nécessitera l'articulation et la mise en cohérence de certaines procédures.

Ce Pôle abritera : -Des structures : le CCAS (centre communal d'action sociale) Maison de services au public, Point d'accès numérique, le PAD (point d'accès au droit), un PAS (point d'accès à la santé) le CLIC, (Centre local d'information et de coordination) Le 3SJ (Service de Soutien Social Aux Jeunes) une Plateforme Multi-partenariale et Pluridisciplinaire, les Bureaux d'Accueil des Partenaires institutionnels et Privés ; -Une cellule Prospective : Chargée des études et projets (convention MONALISA), une Epicerie Sociale Solidaire, et une MARPA (Maison Accueil Rurale pour Personnes Agées)

Objectifs généraux

Les sept grands enjeux de la politique municipale de solidarité :

- \*Garantir un accueil de proximité
- \*Aller vers les saintannais les plus fragiles
- \*Favoriser le bien vieillir à domicile
- \*Construire avec les personnes des parcours de vie dans une dynamique personnelle
- \*Faciliter l'accès aux droits aux soins
- \*Favoriser la participation citoyenne
- \*Impulser et tendre vers une cohérence de l'action sociale sur le territoire de la CARL

De ces enjeux vont naître trois orientations politiques fortes :

Orientations Politiques

- 1) DOTER LA VILLE D'UN VRAI OUTIL DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
- 2) PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTEE AUX PROBLEMATIQUES SAINTANNAISES
- 3) ENGAGER LE CCAS DANS UNE DEMARCHE DE PROSPECTIVE, DE MANAGEMENT PAR PROJET

Date, lieu : 1er SEMESTRE 2019, CENTRE ADMINISTRATIF DE VALETTE SAINTE-ANNE

Public visé :

Personnes rencontrant en général des difficultés sociales et éloignées de l'emploi, Personnes âgées, les jeunes, bénéficiaires de minima sociaux, Personne en situation d'handicap, les Sans Domicile Stable, personnes sujettes aux addictions.

Plus particulièrement :

- les personnes âgées ayant des difficultés financières, logement, isolées et/ou désorientées ;
- le public des jeunes sans emploi et sans ressource, non bénéficiaires de formation ;
- les personnes ayant des troubles psychiques ;
- les personnes en très grande précarité (venant des îles voisines, SDF...) ;
- les jeunes en grande errance (18-25 ans dans la rue...).

**Indicateur :**

Nombre de MSAP réalisées

**COÛT DU PROJET 140 K€**

Plan de finan ceme nt			2019	2020	2021	2022	Coût total	
	<b>État (DSIL) Valorisé BOP 119</b>	Investissement :	40 000					40 000
		Fonctionnement						
	<b>Conseil Régional</b>	Investissement :						
		Fonctionnement						
	<b>Conseil Départemental Contractualisé</b>	investissemen		40 000				40 000
		Fonctionnement						
	<b>Coût EPCI Contractualisé</b>	Investissement nt		40 000				40 000
		Fonctionnemen						
	<b>Commune Valorisé</b>	Investissement		20 000				20 000
<b>Autres partenaires publics (désignez le partenaire)</b>	Investissement							
	Fonctionnement							
<b>Partenaires privés (désignez le partenaire)</b>	Investissement							
	Fonctionnement							
<b>Europe (désignez le fonds)</b>	Investissement							
	Fonctionnement							
<b>Coût total</b>	Investissement :	<b>40 000</b>	<b>100 000</b>				<b>140 000</b>	
	Fonctionnement :							

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de  Non

Durée totale de l'action : expérimentation sur 1 puis en fonction du résultat, 2 ans pour consolidation 2019 - 2022

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

40 keuros Espace médiation Filière numérique MSAP

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-3-03 :BASE DE DONNÉES ADRESSES**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Innovation
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : anticipation et accompagnement des mutations économiques et sociales**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Etat/Conseil régional/Conseil Départemental/EPCI/Communes

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Entreprises-filière numérique- direction de la poste

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La compétence relative à l'adressage relève des communes. Ces bases sont essentielles en matière de sécurité pour l'intervention des secours tels que le SAMU, les Pompiers, la Gendarmerie. Ces bases sont **nécessaires** pour l'adressage postal et fiscal et pour le déploiement du THD et celui des infrastructures liée au transport de l'eau potable, notamment pour associer un client et une adresse et normaliser le taux d'usagers payant leurs factures d'eau (ce projet constitue l'indispensable volet adresses du plan eau DOM). Il est à distinguer, ici, trois aspects : la fiabilisation des bases de données adresses, le fait de géolocaliser les adresses, et l'installation de la signalétique (panneaux directionnels).

**Contexte national :**

En avril 2015, la première Base Adresse Nationale collaborative française a été mise en ligne. La création de cette base résulte d'un modèle de collaboration entre pouvoirs publics, acteurs publics et société civile. Etalab du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), le Groupe La Poste et l'association OpenStreetMap France en sont les quatre fondateurs.

Construite à partir des fichiers d'adresses de La Poste, de l'IGN et de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Base Adresse Nationale (BAN) consiste à associer aux 25 millions d'adresses recensées sur le territoire français des coordonnées géographiques. Elle ne contient aucune donnée nominative.

### **Contexte régional**

Comme indicateur représentatif, nous avons, en grande estimation et à titre d'exemple, sur la Guadeloupe, plus de 60% des points d'adresse non numérotés avec des écarts significatifs entre les communes (ce qui peut laisser supposer une absence de dénominations des rues). Sur la plupart des communes, il y a un nombre élevé de voies décrites sous le nom de Résidence, Lotissement, Lieu-dit, terrain... (incorrect par rapport à la norme de l'Adresse) d'où l'enjeu d'avoir des noms de rues et une numérotation normés sur le territoire.

La stratégie pour améliorer les bases de données adresse ne pourra s'opérer qu'à travers l'élaboration d'un plan *ad hoc*, fédérant les acteurs, et d'un lissage temporel des coûts.

Les principes issus du plan viseront à parfaire les bases adresses communales et les normer, les fiabiliser, les numériser, y intégrant la géolocalisation des adresses. Un test pourra être fait avec un EPCI ou une commune.

Le projet visera entre autres à :

- établir des partenariats avec les acteurs privés,
- associer la filière numérique dans une approche recherchée d'une signalétique « low cost »,
- quantifier le retour sur investissement.

Le plan de financement est défini selon le scénario qui vise à fiabiliser les bases adresses du territoire hors signalétique.

**Indicateur** : Taux de fiabilité de la base de données adresse

### **Organisation et partenariats**

- Comité de l'adressage.
- Groupe de travail composé : Karugéo (Etat, conseil régional, conseil Départemental), EPCI/commune volontaire, la DRFIP, La direction de la poste, opérateurs télécoms. L'INSEE et l'IGN seront associés dans un second temps comme le SDIS, EDF..

**Diagnostic, faisabilité, cf fiche 1.3.01**

**COÛT DU PROJET 1,8M€**

**Tranche complémentaire le calendrier pourra être modifié selon les scénarios du projet**

Plan de financement			2019	2020	2021	2022	Coût total
			<b>État BOP 123 Contractualisé</b>	Investissement :	-	600 000	
	Fonctionnement						
<b>Conseil Régional Contractualisé</b>	Investissement :		300 000			300 000	
	Fonctionnement						
<b>Conseil Départemental Contractualisé</b>	investissem		300 000			300 000	
	Fonctionnement						
<b>Coût par EPCI</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Commune ( pour 32 communes) Valorisé</b>	Investissement		300 000			300 000	
<b>Autres partenaires publics (désignez le partenaire)</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Partenaires privés</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Europe (FEDER) Valorisé</b>	Investissement		300000			300 000	
	Fonctionnement						
<b>Coût total</b>	Investissement :					1,8 M€	
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur x Non

**Durée totale de l'action :** 2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

<b>GUADELOUPE</b>
<b>Fiche 1-3-04 : Accessibilité au service public</b>
<b>IDENTIFICATION</b>
<b>Type de projet</b>
<input type="checkbox"/> Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation <input type="checkbox"/> Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation » <input type="checkbox"/> Proposition de modification législative ou réglementaire
<b>Thème</b>
<input type="checkbox"/> Agriculture/pêche <input checked="" type="checkbox"/> Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles) <input type="checkbox"/> Culture <input type="checkbox"/> Développement économique/emploi/formation <input type="checkbox"/> Eau/assainissement/déchets <input type="checkbox"/> Education/enseignement supérieur/recherche <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Environnement/biodiversité <input type="checkbox"/> Jeunesse/sports/vie associative <input type="checkbox"/> Logement/foncier <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Santé/protection sociale <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Transports/infrastructures <input type="checkbox"/> Tourisme
<b>Priorité pour le territoire :</b>
<b>DÉTAIL DU PROJET</b>
<b>RESPONSABLE DU PROJET</b>
Préfecture/conseil départemental
<b>AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES</b>
EPCI, conseil régional, acteurs privés, CDC.
<b>DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX</b>
<p>Le principe d'amélioration de l'accessibilité des services au public est inscrit dans la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe).</p> <p>L'amélioration de l'accessibilité concerne, à la fois, l'optimisation, la coordination et la mutualisation de l'offre existante, ainsi que les complémentarités nécessaires à proposer, en particulier dans les zones déficitaires.</p> <p>La stratégie départementale d'offres de services au public est portée par le schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Les questions relatives aux services publics, aux soins médicaux et à la prévention, à l'internet et à l'appropriation des usages du numérique, à la mobilité/transport constituent les orientations principales de convergence à atteindre à terme.</p> <p>Celles-ci viseront, en premier lieu, à tendre vers une mutualisation des offres de services publiques ou privées entre État, conseil régional, conseil départemental, EPCI, agences publiques et acteurs privés. Le schéma intégrera cette vision de résorption des écarts entre Guadeloupe/métropole et pourra rechercher un niveau supérieur d'offres de services et d'innovations compte tenu des caractéristiques de la région.</p>

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

L'accessibilité des personnes en situation de handicap passe par la prise en compte de toute la chaîne du déplacement. L'évaluation de l'accessibilité sur le territoire, le rappel des obligations légales en la matière et de leur application, représenteront une première action conjointe à réaliser entre partenaires du plan. Cette démarche pourra être renforcée par l'apport des associations œuvrant pour les personnes handicapées.

**Descriptif du projet**

Le projet vise à réaliser un schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public. La politique de l'accessibilité des services au public (SDAASP) sera élaborée par la préfecture et le conseil départemental de la Guadeloupe en lien avec les partenaires. La politique s'inscrit sur une période de six ans en privilégiant la déclinaison d'un plan d'actions de deux fois trois ans. L'élaboration du SDAASP prendra en compte également le principe de convergence. Les opérations valorisées du contrat pourront porter sur la densification du nombre de maisons de services au public en un maillage cohérent à obtenir, en lien avec les acteurs du secteur concerné.

**Indicateur** : réalisation du SDAASP de Guadeloupe

Coût total du projet : 99 113€

Plan de financement			2019	2020	2021	2022	Coût total	
	<b>État BOP 123 Contractualisé</b>	Investissement :	69113					69113
		Fonctionnement						
	<b>Conseil Régional</b>	Investissement :						
		Fonctionnement						
	<b>Conseil Départemental Contractualisé</b>	investissement	30000					
		Fonctionnement						30 000
	<b>Coût EPCI</b>	Investissement nt						
		Fonctionnement						
	<b>Commune</b>	Investissement						
<b>Autres partenaires publics (désignez le partenaire)</b>	Investissement							
	Fonctionnement							
<b>Partenaires privés (désignez le partenaire)</b>	Investissement							
	Fonctionnement							
<b>Europe (DETR)</b>	Investissement							
	Fonctionnement							
<b>Coût total</b>	Investissement :	99113					99113	
	Fonctionnement :							

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de  Non

Durée totale de l'action : expérimentation sur 1 puis en fonction du résultat, 2 ans pour consolidation 2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-3-05 : DÉPLOIEMENT THD - RIP 2018 – Conseil régional**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

Priorité pour le territoire : Déploiement du très haut débit

-----Historique

- Le cout total prévisionnel en 2014 du projet était de 81,5 M€. Soit quelques 71,5 M€ ( et non 80 comme indiqué dans la fiche) pour le RIP, et 10 M€ pour le câble sous marins. Le financement de l'État s'élevait à quelques 19 M€ pour le RIP et pour le câble . Le RIP THD et les câbles sous-marin représentaient un seul et même projet.  
 -Le conseil régional, en 2017/2018, a souhaité démarrer l'opération des câbles sous-marin sans attendre la finalisation du projet RIP THD. Pour cette raison, Il a été convenu entre l'agence numérique et le conseil régional de scinder le dossier en deux. Pour autant c'est bien le dossier global ( rip et cables) qui sera financé au titre du FSN.

-----Financement État

Le dossier global de subvention est à présenter selon les échéances indiquées dans le courrier du Ministre.  
 -Les opérateurs co-finance les RIP THD . Plus ou moins 80 % du CT. Les négociations entre opérateurs et conseil régional de Guadeloupe sont en cours et devraient aboutir à co-financement privé de cet ordre ( entre 80 à 90 %)  
 -Compte tenu de ces éléments, le sur-financement de l'État ne sera pas possible et sera ajusté en conséquence.

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Conseil régional de la Guadeloupe

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Le FEDER  
 L'Etat (Agence du numérique, Préfecture)  
 Le département de la Guadeloupe

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Les besoins en très haut débit, fixe et mobile, sont présents sur l'ensemble du territoire de la Guadeloupe. Il est en particulier estimé qu'à horizon de la fin de la décennie, les besoins des foyers et de la majorité des entreprises nécessiteront un débit de l'ordre d'une quarantaine de Mbit/s pour bénéficier d'un accès confortable aux technologies numériques.

À ce stade, seul 37 % des lignes de la région sont éligibles à ce niveau de service sur les technologies fixes, et 23 % du territoire n'est couvert par aucun opérateur mobile en 4G, ce qui fait de la Guadeloupe un territoire à plusieurs vitesses.

Par conséquent, l'action de la Région doit **prévenir le développement d'une nouvelle fracture numérique en permettant à l'ensemble des particuliers, administrations et entreprises de disposer d'un débit suffisant** pour répondre à leurs besoins actuels et prospectifs.

**La région Guadeloupe s'est résolument engagée dans la transformation numérique de son territoire en adoptant son schéma directeur de l'aménagement numérique (SDTAN) dont l'ambition est que tous les logements et entreprises Guadeloupéens soient éligibles au très haut débit à horizon 2022**, par la combinaison des investissements privés et publics

**L'intervention de la Région Guadeloupe, exposée dans le SDTAN, repose sur deux axes complémentaires qui devront être menés en parallèle :**

- Axe 1 – Assurer l'interconnexion des îles du sud par des câbles sous-marins en fibre optique de manière à pérenniser des liaisons qui, à 2017, ne sont assurées qu'au moyen de faisceaux hertziens.
- Axe 2 – Piloter, planifier et coordonner le déploiement des infrastructures fixes numériques de manière à rendre éligible, à horizon 2022, l'ensemble des foyers et entreprises de Guadeloupe au très haut débit, pour l'essentiel au moyen des technologies FttH.

La mise en œuvre du SDTAN constitue un enjeu économique et social, facteur de croissance, d'attractivité et de développement durable de la Guadeloupe

## DESCRIPTIF DU PROJET

Dans le cadre de l'aménagement numérique de son territoire, la région Guadeloupe intervient au titre de la compétence L1425-1 du Code général des Collectivités Territoriales. Celui-ci autorise la région à intervenir en tant qu'« opérateur d'opérateurs », puisque ce dernier stipule que : « les collectivités peuvent [...] établir et exploiter sur leur territoire des infrastructures et des réseaux de communications électroniques » et « mettre de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants ».

Conformément aux dispositions de l'article L. 1425-1 du CGCT, la région souhaite confier à une entreprise ou un groupement d'entreprises, dans le cadre d'une délégation de service public, la conception, construction d'un réseau de communications électroniques à très haut débit en fibre optique, ainsi que l'exploitation technique et commerciale, tant des éléments du réseau dont il a assuré la maîtrise d'ouvrage, que des éléments établis par la région (Montée en débit)

Le futur délégataire aura donc en charge les missions suivantes :

### ❖ **Mission 1 : financer, concevoir, construire et exploiter le réseau régional de communications électroniques à très haut débit**

- Conception-construction de la Phase 1 du Réseau de desserte FttH sous maîtrise d'ouvrage du Délégataire (volet concessif), ce volet concerne environ 42 000 prises sur 15 communes:  
*Anse-Bertrand, Baillif, Bouillante, Capesterre-de-Marie-Galante, La Désirade, Deshaies, Grand-Bourg, Petit-Canal, Pointe-Noire, Port-Louis, Saint-François, Saint-Louis, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut, Vieux-Habitants*

### ❖ **Missions 2 : En cas de défaillance de l'initiative privée, établir un réseau FttH sur les zones de défaillance**

- La Mission 2, réalisée en mode concessif, concerne environ 45 000 prises sur les 13 communes suivantes :  
*Les Abymes, Baie-Mahault, Capesterre-Belle-Eau, Gourbeyre, Le Gosier, Goyave, Lamentin, Morne-*

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

à l'Eau, Le Moule, Saint-Claude, Sainte-Rose, Trois-Rivières, Vieux-Fort

❖ **Mission n° 3 : Reprendre en affermage, au plus tard à l'échéance du contrat de DSP, les ouvrages établis dans le cadre du réseau d'initiative publique de Sainte-Anne**

La délégation de service public est composée d'une tranche ferme, comprenant la mission n°1, et de deux tranches optionnelles, respectivement composées des missions n°2 et 3.

Les clients finaux (particuliers, petites, moyennes ou grandes entreprises, administrations publiques) ne constitueront pas en tant que tels des usagers du service public local. Néanmoins, ils seront les bénéficiaires indirects de ce réseau qui leur assurera l'accès à des offres de services à très haut débit à la fois concurrentielles et innovantes

**Indicateurs :**

Part des locaux éligibles toutes technologies à un débit supérieur à 3Mb/s et inférieur à 30 Mb/s

Part des locaux éligibles toutes technologies à un débit supérieur ou égal à 30 Mb/s

**COÛT DU PROJET 80M€**

\*\*La part de l'État pourra varier. Le coût total prévisionnel du RIP est de **71,5 M€**. Le co-financement minorera le cout et le co-financement du conseil régional.

Plan de financement			2019	2020	2021	2022	Coût total
			<b>État</b> FSN valorisé	Investissement :	4,8 M€	4,8 M€	4,8 M€
		Fonctionnement					
	<b>Conseil Régional</b> valorisé	Investissement :	8,5 M€	8,5 M€	8,5 M€	8,8 M€	34,3 M€
		Fonctionnement					
	<b>Conseil Départemental</b>	investissement					
		Fonctionnement					
	<b>Coût EPCI</b>	Investissement					
		Fonctionnement					
	<b>Commune</b>	Investissement					
	<b>FEDER valorisé</b>	Investissement	6,5 M€	6,5 M€	6,5 M€	6,7 M€	26,2 M€
		Fonctionnement					
	<b>Coût total</b>	Investissement :					
		Fonctionnement :	<b>19,8 M€</b>	<b>19,8 M€</b>	<b>19,8 M€</b>	<b>20,6 M€</b>	<b>80 M€</b>

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-3-06 : CÂBLE SOUS-MARIN – Conseil régional**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Désenclavement et interconnexion numérique des îles de Guadeloupe**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Le conseil régional de Guadeloupe

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Le FEDER

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La Région Guadeloupe a établi en octobre 2013, en liaison avec la Préfecture de Région et les communes de Guadeloupe, un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN). L'objectif du SDTAN est de rendre éligible, à l'horizon 2022, 100% des foyers et entreprises de Guadeloupe au très haut débit 100Mbit/s et de garantir une couverture complète du territoire par une combinaison de technologies.

Ce schéma directeur a intégré le raccordement des îles du sud par des câbles optiques sous-marins comme l'un des axes forts de l'aménagement numérique de l'archipel.

Ce raccordement optique va permettre d'appuyer tous les déploiements ultérieurs de technologies à très haut débit sur lesdites îles (ADSL, 4G et FttH) en collectant avec des très hauts débits (plusieurs dizaines voire plusieurs centaines de Gbit/s) le trafic de tous les utilisateurs sur ces îles.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Le projet consiste à la mise en œuvre d'un système de transmission sous-marin passif, raccordant les îles des Saintes, de Marie Galante et de La Désirade à Basse-Terre/Grande Terre.

La mise en place de ce projet de câbles permettra d'atteindre les deux objectifs suivants :

- Etablir une desserte sécurisée des îles du sud par la présence de deux atterrements (Trois-Rivières et Saint-François),
- Constituer un circuit de collecte optique alternatif à la collecte optique terrestre existante en Guadeloupe, et pourrait donc à ce titre susciter l'appétence des opérateurs pour sécuriser leur trafic sur l'ensemble de l'archipel guadeloupéen,

**Indicateur :**

km de câbles sous marins fibre optique posés

**COÛT DU PROJET 10M€ (+0,3 de fonctionnement)**

			2019	2020	2021	2022	Coût total
			<b>État</b>	Investissement :			
	Fonctionnement						
<b>Plan Régional valorisé</b>	Investissement :	3,2 M€					3,2 M€
	Fonctionnement		0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€		0,3 M€
<b>Plan Départemental</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Coût EPCI</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Commune</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>FEDER Valorisé</b>	Investissement	6,8 M€					6,8 M€
	Fonctionnement						
<b>TOTAL</b>	Investissement						<b>10,3M€</b>
	Fonctionnement						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action : 2019 - 2020

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-3-15**

**CAMPUS UNIVERSITAIRE DE SANTÉ – Conseil régional**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire :**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Conseil régional

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Université, Etat, Europe

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

L'UFR de Médecine accueille, sur le campus de Fouillole du Pôle Guadeloupe de l'Université des Antilles, les trois premières années du cursus de Médecine et l'internat au CHU. Les écoles paramédicales [infirmier(e), infirmier(e) anesthésiste, aide-soignant(e), puériculture] sont quant à elles implantées au sein des CHU de Pointe à Pitre et au Centre Hospitalier de Basse-Terre. Une évolution est en cours vers une faculté de plein exercice et des ouvertures de formations paramédicales complémentaires ont été souhaitées [ergothérapie (3ans), manipulateur radio (3ans), orthophonie (5ans), pédicure podologue (3ans), psychomotricion (3ans) et ostéopathie (5ans)]. Ces cursus complémentaires vont conduire à une augmentation importante du nombre d'étudiants nécessitant la construction d'un « Campus Santé » regroupant le campus universitaire médecine et ses infrastructures de recherche ainsi que l'ensemble des formations paramédicales.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Le projet consiste donc en la construction d'un Campus Santé regroupant en un même lieu l'ensemble du cursus de Médecine (6 années plus l'internat), les laboratoires de recherche, les écoles paramédicales.

**Lieu d'implantation :**

Le nouveau CHU, en cours de construction proche de la zone d'activité de Dothémare aux Abymes, est en

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

limite d'un terrain à bâtir, propriété de la ville des Abymes, dont la superficie (9 ha) est largement suffisante pour accueillir le campus Universitaire médecine, les infrastructures de recherche associées, les écoles paramédicales et les infrastructures d'accueil des étudiants incluant la bibliothèque Universitaire santé, le restaurant Universitaire et les résidences étudiants.

L'adossement du Campus Santé au nouveau CHU et la proximité immédiate du nouveau centre d'imagerie médicale et de son cyclotron, CYMGUA, et du centre gérontologique, sont des conditions propices au développement et à l'optimisation d'enseignements théoriques et appliqués d'excellence tant au niveau du cursus de médecine que des cursus des écoles paramédicales. Ce complexe hospitalo-universitaire constituera aussi une référence au sein du bassin Caraïbe-Amérique Latine.

La durée prévisionnelle de réalisation du projet complet est de 8 ans (2019-2026) son coût est estimé aujourd'hui à 51 millions d'euros pour lequel la Région et l'Europe contribueront à hauteur de 18 millions d'euros (10 millions pour l'UFR Médecine et 8 millions pour les écoles paramédicales) les compléments étant apportés par l'Etat.

Compte tenu de la durée du projet, qui s'étend sur deux contrats (2019-2022 et 2023-2026), le phasage des opérations conduit sur la période 2019-2022 à réaliser l'acquisition du foncier, les études et concours d'architecture, les travaux de construction auront lieu sur la période 2023-2026.

**indicateurs :**

- Densité de médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants
- Densité de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants
- Densité d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants

**COÛT DU PROJET Phase 1 : 1M€ (hors acquisition du foncier)**

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			Coût Etat BOP 150 Contractualisé	Investissement :			70 000
Fonctionnement :							
Coût Région Contractualisé	Investissement :			70 000	130 000	130 000	670 000
	Fonctionnement :						
Coût Europe (FEDER)	Investissement :						
	Fonctionnement :						
<b>Coût total</b>	Investissement :			<b>210000</b>	<b>390 000</b>	<b>400 000</b>	<b>1 000 000</b>
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....  
 Non

**Durée totale de l'action :** 2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Projet	AE		70000	130000	130000
--------	----	--	-------	--------	--------

**GUADELOUPE**

**Fiche 1-3-16 : Installation de maison de santé pluridisciplinaires et ESP**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Innovation
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
  - Numérique
- X Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : anticipation et accompagnement des mutations économiques et sociales**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

ARS

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Préfecture, CONSEIL REGIONAL, Conseil départemental, EPCI, Communes

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le département de la Guadeloupe est confronté à une démographie médicale en berne, inférieure de 30% à la métropole. Le développement des maisons de santé pluri-professionnelles s'inscrit dans la stratégie régionale de santé définie par l'ARS, notamment dans le PRS2. L'objectif est de favoriser l'installation des médecins dans ces structures d'exercice regroupé afin de favoriser des prises en charges pluridisciplinaires et le développement de projets innovants de soins et de prévention. En effet, les jeunes médecins appellent de leurs vœux ce type d'exercice. Un effort particulier sera fait dans les zones sous-denses afin de diminuer les inégalités d'accès aux soins. D'autres dispositifs d'exercice regroupés viendront compléter le dispositif tel que les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) qui pourront inclure des MSP et favoriser ainsi le maillage entre elles et/ou leur connexion avec les autres professionnels libéraux d'autres spécialités que la médecine générale.

L'objectif est d'installer au moins une MSP dans chacune des zones reconnues comme fragiles. Pour cela l'ARS consacrera des crédits issus du fond d'intervention régional (FIR) en lien avec les crédits prévus directement par l'assurance maladie (ACI). Il s'agit d'appuyer les professionnels de santé dans l'élaboration de leurs projets de MSP, de les soutenir dans leurs besoins pour la mise en place de ces structures et dans leurs besoins en fonctionnement. Le budget ne peut être valorisé étant donné l'évaluation des besoins financiers à chaque cas en fonction des projets et des besoins exprimés, ainsi que ceux de la population du bassin d'installation. Il peut cependant être garanti qu'au

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

moins 10 MSP seront accompagnés d'ici 2023 conformément au PRS. Un apport financier complémentaire, notamment pour le besoin en investissements structurels (travaux d'aménagement des sites, parkings, numérisation, etc) sont nécessaires pour mener à bien ces projets.

**Indicateurs :**

Nombre de maisons et d'établissements de santé pluridisciplinaires créés

**COÛT DU PROJET 3,2M€**

			2019	2020	2021	2022	Coût total
Plan de finan ceme nt	<b>État BOP 123 Contractualisé</b>	Investissement :	125000	125 000	125000	125000	500 000
		Fonctionnement					
	<b>Conseil Régional Contractualisé</b>	Investissement :	62500	62500	62500	62500	250000
		Fonctionnement					
	<b>Conseil Départemental</b>	investissemen					
		Fonctionnement					
	<b>Coût par EPCI</b>	Investissement nt					
		Fonctionnemen					
	<b>Commune ( pour 8 communes)</b>	Investissement					
	<b>Autres partenaires publics (ARS) Valorisé</b>	Investissement					
		Fonctionnement	*	*	*	*	*
	<b>Partenaires privés (désignez le partenaire)</b>	Investissement					
		Fonctionnement					
	<b>Europe (FEDER)</b>	Investissement					
		Fonctionnement					
<b>Coût total</b>	Investissement :	800000	800000	800000	800000	3200000	
	Fonctionnement :						

\* Le programme régional de santé de l'ARS, outil de convergence, a été arrêté le 5 juillet 2018. Celui-ci prévoit notamment la mise en place des 10 maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) dont 5 ont déjà été créées avant la signature du présent contrat. Les 5 autres restant à créer (dont 3 sont en préparation) bénéficieront de crédits de l'ARS qui seront valorisés dans le cadre du contrat de convergence. Il est complexe d'évaluer les crédits qui leur seront consacrés car l'expérience montre que les besoins sont très variables en fonction des projets.

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur 500 000 euros  Non

<b>Durée totale de l'action :</b>		2019 - 2022																
<b>Déclinaison du projet</b>		2019				2020				2021				2022				
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16	
Projet	AE																	

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-3-17 : RÉNOVATION MUSÉE EDGAR CLERC - Conseil départemental**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Rénovation du musée Edgar Clerc, musée départemental d'archéologie amérindienne de la Guadeloupe**

L'ambition de la collectivité est de faire du musée départemental Edgar Clerc une référence caribéenne et un pôle d'attractivité du territoire guadeloupéen, ainsi qu'un musée ancré dans la société guadeloupéenne. Il doit également être tête de pont pour découvrir les îles de l'archipel à travers leurs sites précolombiens et leurs sites d'art rupestre exceptionnels, faisant rayonner le patrimoine archéologique de la Guadeloupe à l'intérieur et au-delà de ses frontières.

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE** : Musée départemental Edgar Clerc

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Etat – Ministère de la Culture – DAC Guadeloupe  
 Rectorat de la Guadeloupe  
 ONF – Conservatoire botanique  
 Institut national de recherches en archéologie préventive – CNRS - MNHN  
 Mémorial Act

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le musée départemental Edgar Clerc bénéficie de l'appellation "Musées de France", conformément aux articles L. 441 et L. 442 du Code du Patrimoine.  
 A ce titre, le projet scientifique et culturel du musée a été validé par le ministère de la Culture en 2012. La DAC Guadeloupe et le service des musées de France sont intégrés à la fois dans le comité de pilotage et le comité scientifique du projet et ont validé les différentes étapes de l'étude de programmation en cours d'achèvement.  
 Par ailleurs, conformément au Code du patrimoine sur les obligations des musées de France (art. L. 442), il a mis en place un service des publics et un service éducatif en partenariat avec le Rectorat. Il possède

aussi du personnel scientifique qualifié au service des publics et au service des collections, en plus du conservateur chef d'établissement.

Le projet de rénovation ambitionne de faire du musée un véritable outil historique, éducatif et touristique, au service du développement économique de l'ensemble du territoire guadeloupéen, intégrant les problématiques de développement durable et de biodiversité dans son aménagement.

Il sera ainsi :

- un « **équipement vitrine** » pour le territoire guadeloupéen ;
- un **outil éducatif** au service de la découverte de la culture et l'histoire de la Guadeloupe, en partenariat avec le Rectorat, et au service des familles ;
- un **équipement accessible pour tous types de public, avec les familles comme cœur de cible** ;
- un **édifice s'intégrant aisément au paysage** et un **projet promouvant la biodiversité** dans le parc ;
- un bâtiment principal offrant **une vue architecturale avec une identité visuelle forte** depuis la mer et le boulevard maritime du Moule, en lien avec des formes traditionnelles de la culture amérindienne, et intégrant les problématiques de développement durable dans sa construction et son futur fonctionnement.

## DESCRIPTIF DU PROJET

La découverte et l'appropriation de l'extraordinaire richesse des cultures amérindiennes de la Guadeloupe et son apport à l'histoire de l'archipel se trouvent au centre du projet de rénovation du musée Edgar Clerc, appelé à devenir un musée de référence des civilisations amérindiennes dans la Caraïbe.

Le projet de rénovation du musée Edgar Clerc se veut un projet innovant, tourné vers un public familial, mais qui n'oublie pas les passionnés avertis, grâce à une muséographie active et participative, en interaction avec le visiteur. La future exposition permanente se décline ainsi avec deux points forts :

- *L'histoire amérindienne : un voyage dans le temps et dans la Caraïbe*, avec pour fil conducteur la mer, élément central des civilisations précolombiennes des Antilles.
- *Comprendre l'histoire amérindienne de la Guadeloupe : entre science et ludique*, par des dispositifs de connaissance ludiques, tournés vers un public jeune et familial. Ces dispositifs parsèmeront les différents espaces muséographiques et seront particulièrement développés dans l'espace réservé aux enfants.

Le futur musée départemental Edgar Clerc se composera de deux pôles principaux (pôle exposition/médiation et pôle de conservation) et deux pôles « d'appui logistique » (pôle administratif et pôle technique). De nombreuses fonctionnalités seront créées, avec un fort enjeu de préservation paysagère du site dans leur déploiement. Le parc boisé et donnant sur la mer qui entoure le musée va ainsi devenir un véritable outil pédagogique du musée, permettant de comprendre certaines thématiques des cultures amérindiennes tout en promouvant la biodiversité originale de la Guadeloupe.

Le coût des travaux, incluant de nouveaux espaces muséographiques, de nouveaux espaces pédagogiques, un centre de conservation et de recherche des collections, et un important aménagement paysager jusqu'à la mer, est estimé à 14 230 000 euros.

### La programmation de l'opération est la suivante :

<b>2019</b>	Validation des études de programmation. Achat terrain Concours d'architecture et scénographie
<b>2020</b>	Permis de construire Marchés Travaux bâtiments et scénographie Démarrage des travaux
<b>2021</b>	Fin des travaux bâtiments, scénographie, paysager Réception des travaux
<b>2022</b>	Intégration des œuvres Aménagements extérieurs

Indicateur :

Nombre d'équipements culturels

**COÛT DU PROJET 14,22M€**

Coût total			Année 1 2019	Année 2 2020	Année 3 2021	Année 4 2022	Coût total
	Coût État BOP 175- (400K€) et 123 - Contractualisé	Investissement :	BOP 123 900K€	BOP 123 900K€	BOP 123 900K€	BOP 123 900K€	<b>3,6M€ 400 K€</b>
		Fonctionnement :	BOP 175 100K	BOP 175 100K	BOP 175 100K	BOP 175 100K	
			€	€	€	€	<b>10,22M€</b>
...							
<b>Coût total</b>	Investissement :	1 140 931 €	5 576 210 €	4 908 002 €	2 604 207 €	<b>14 ,22M€</b>	
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....     Non

**Durée totale de l'action : 6 ans**

2019 - 2022

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE			X	X			X	X	X	X			X			

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-3-18 : MACTE – Conseil régional**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

EPCC Mémorial ACTe

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Conseil régional de Guadeloupe

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Participer à la construction d'une mémoire collective et sociale par la diffusion de messages clairs basés sur les faits historiques, fruits d'une approche pluridisciplinaire apte à témoigner des multiples formes d'expressions et de la complexité du phénomène, tel est l'objectif que s'est fixé pour mission l'exposition permanente du Mémorial ACTe. Le dispositif scénographique est contemporain et à la pointe des technologies utilisées aujourd'hui avec une diversité des supports de médiation auprès du public : projections audiovisuelles, espaces et ambiances sonores, audio-guides, bornes multimédia, synchronisations, ... et avec, dans tous les cas, une attention particulière portée à un multilinguisme intégré (créole, anglais, espagnol, français, italien, allemand et bientôt le portugais).

Si l'exposition permanente permet au public de découvrir l'histoire de l'esclavage et de la Guadeloupe à travers une scénographie innovante, ses missions de fidélisation du public du Mémorial ACTe, de sa formation et de son éducation sont prolongées et assurées dans le temps par les expositions temporaires. Celles-ci sont un des outils majeurs de la politique d'éducation artistique et culturelle du Mémorial ACTe. Forte de cette dynamique et répondant aux différents thèmes développés par les expositions permanentes et temporaires, la programmation de la Salle des congrès et des arts vivants est l'endroit d'une impulsion nouvelle qui encourage la pensée, le partage, la diffusion et la promotion des créations pluridisciplinaires. Ces spectacles vivants, échanges, résidences, ateliers à destination de tous les publics.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Le projet vise à déployer des actions sur le MACTE, conformément à son nouveau statut d'EPCC, afin de renforcer son attractivité.

Ces actions pourraient concerner l'acquisition de matériel multi média, l'acquisition d'œuvres d'art, de serveurs nécessaires à la mise en place et au développement de sa médiathèque et de son programme de recueil et de conservation de la mémoire vive.

Indicateur :

Nombre d'équipements culturels

**COÛT DU PROJET 800K€**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
	Coût État BOP 175-224- 131 Contractualisé	Investissement :					
Fonctionnement :							
Coût Conseil régional Contractualisé	Investissement :						399 000
	Fonctionnement :						
...							
Coût total	Investissement :						800 000
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**Fiche 1-3-19 : Équipements sportifs**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Conseil régional, EPCI/Communesl

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Etat-Europe-CDC-Conseil régional-conseil départemental

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

L'outre-mer, en général, et la Guadeloupe, en particulier, souffre d'un sous-équipement d'installations sportives, pris en compte par la mise en place d'un plan de rattrapage des équipements sportifs en 2017 qu'il convient de poursuivre. Si le sport représente la fierté et la capacité à l'excellence guadeloupéenne, le taux de licenciés sportifs reste, comme dans tout l'outre-mer, très inférieur à la moyenne nationale (-30%). En termes d'équipements, la Guadeloupe dispose de 121 équipements sportifs de la gamme de proximité pour 100 000 habitants, pour une moyenne nationale de 160.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

**Les projets susceptibles d'être financés sont les suivants :**

Porteur du projet	Intitulé du projet
Capex/Commune des Abymes	Equipements SPORT Abymes
CAPEX	Ecole de voile (Bas-du-fort ou Lauricisque)

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

CR	Réalisation d'une plaine de sport à SAINT CLAUDE
Riviera/Commune de Sainte Anne	modernisation des infrastructures sportives de la commune de Ste Anne
CANBT/Commune de Pointe-Noire	Rénovation du Gymnase de Pointe-Noire
Riviera/Commune du Gosier	Réhabilitation des terrains de basket de la plaine du GOSIER
Casbt/Commune de Capesterre-Belle-Eau	modernisation des infrastructures sportives de la commune de Capesterre Belle Eau
CANBT/Commune de Petit-Bourg	Création d'un golf d'initiation de la commune de Petit-Bourg
CANGT/Commune de MORNE A L'EAU	Construction d'une base nautique municipale MORNE A L'EAU
CASGC	Equipements sportifs à Rivières des pères
CASBT/Commune de Bouillante	Réhabilitation des terrains de sport de BOUILLANTE
Riviera/Commune du Gosier	Restructuration du complexe de Tennis « Lambert Lamby » du Gosier
CCMG	Favoriser la pratique du sport et diversifier l'offre sur le territoire. CCMG

**Indicateur :**

Nombre d'équipements sportifs de la gamme de proximité pour 1000 habitants

Taux de licenciés

**Coût du projet : 330 15 568 euros**

Plan de financement	Coût total	
	<b>État BOP 123-FEI/agence du sport(dont 4,5M€ financés par l'agence nationale du sport) Contractualisé</b>	Investissement :
<b>Conseil Régional Contractualisé</b>	Investissement :	7 228 118
	Fonctionnement	
<b>Conseil Départemental Contractualisé</b>	investissement	1 000 000
	Fonctionnement	
<b>Coût EPCI Contractualisé</b>	Investissement nt	5 337 921
	Fonctionnement	
<b>Etat DETR valorisé</b>	Investissement	300000
	Fonctionnement	
<b>Autres partenaires publics (désignez le partenaire) valorisé</b>	Investissement	72 529
	Fonctionnement	
<b>Partenaires privés (désignez le partenaire) valorisé</b>	Investissement	1 500 000
	Fonctionnement	

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

	<b>Commune valorisé</b>		6062500
	<b>Europe (FEDER) valorisé</b>	Investissement	2 514 500
		Fonctionnement	
	<b>Coût total</b>	Investissement : Fonctionnement :	

**PROJECTION BUDGÉTAIRE POUR L'ÉTAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de  Non

Durée totale de l'action : expérimentation sur 1 puis en fonction du résultat, 2 ans pour consolidation 4 ans

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-3-20 - Centre d'art contemporain – Conseil régional**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- x Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

REGION GUADELOUPE

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

VILLE DE POINTE-A-PITRE - CAP EXCELLENCE - CONSEIL DÉPARTEMENTAL – DAC - MACTE

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le constat d'après le 1<sup>er</sup> rapport en date de décembre 2014, est celui du « manque d'une structure professionnelle pour l'art contemporain, d'un lieu adapté, où l'on puisse voir en permanence des œuvres d'art notamment pour les jeunes et les écoles, pour se forger un regard, et revaloriser l'œuvre et le travail de l'artiste. »

Cependant il convient au stade de nos travaux en 2018 de réaffirmer **les enjeux politiques** pour l'exécutif régional de manière globale sur l'art contemporain et ce sur l'ensemble du territoire et non seulement sur sa déclinaison Centre d'art contemporain ou FRAC:

- Susciter le goût de l'art contemporain (démocratisation et médiation)
- Constituer une collection mémoire de la créativité guadeloupéenne
- Développer la notoriété de l'art guadeloupéen, contribuer au rayonnement de l'archipel et stimuler l'économie par le développement du tourisme culturel
- Créer un pôle d'expertise référent sur l'art contemporain capable d'accompagner les communes, les associations, les artistes...
- Professionnaliser les artistes

**Éléments de diagnostic :**

- Les artistes cumulent les rôles, doivent mener de front plusieurs identités (artistes, marchands, communicant, critiques d'art, médiateurs...)

- Les espaces pour accueillir l'art contemporain sont nombreux mais non adaptés aux expositions d'art, à la fois sur le plan technique, de la médiation et des compétences.

**Chiffres clés :**

- Collection régionale : 95 tableaux recensés pour un montant de 98 381,50 €
- Collection départementale : 150 (approximation) à l'espace de Beausoleil. 1 agent d'accueil. Une convention avec Art Public mais qui n'est pas mise en œuvre.
- Fréquentation (chiffres de 2015) moyenne nationale d'un FRAC ramenée à une population de 400 000 habitants : 11600
- Moyenne de fréquentation des 3 principaux musées de Guadeloupe : 5850
- Moyenne potentielle de la fréquentation du futur centre d'art contemporain de Guadeloupe : 8725
- Évaluation du prix du m<sup>2</sup> pour la nouvelle construction : 2000 euros

**Préconisations :**

- Réaliser une cartographie des actions menées depuis 3 ans en direction des artistes, des lieux et des publics de l'art en Guadeloupe
- Spécifier les stratégies de mutualisation des moyens et travailler à la lisibilité des actions menées en direction des artistes, des lieux et des publics de l'art.
- Identifier les objectifs, les stratégies opérationnelles, les indicateurs de réussite
- Faire du Centre d'art contemporain le cœur de la politique de l'art en Région pour les artistes, les publics et les lieux maillant tout le territoire.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Le centre d'art contemporain est un espace présentant la diversité de l'offre culturelle régionale et ce afin de promouvoir les artistes guadeloupéens auprès des clientèles touristiques et locales.

A la fois lieu de production, d'expérimentation et d'exploitation, il accompagne les artistes contemporains locaux dans la diversité de leurs pratiques.

Il sera construit en lieu et place des anciens locaux administratifs de l'usine de Darboussier, juste à côté du MACTe. Ce bâtiment historique, classé sera réhabilité pour donner naissance à ce formidable lieu de culture qui devrait se positionner comme la tête du réseau de la culture de l'archipel guadeloupéen.

Il est prévu de s'étendre sur une surface de plus de 1200 m<sup>2</sup> et aura une conception architecturale à la fois contemporaine mais inscrite dans la tradition antillaise. Elle devra refléter l'idée du réseau et de maillage de la Guadeloupe, de la Caraïbe et des Etats Unis.

Ce bâtiment sera composé d'une salle d'exposition, d'ateliers, une salle de réunion et une réserve pour les œuvres. Les travaux débuteront deuxième semestre 2019 pour durer 14 mois pour un montant d'investissement total de 6 M€.

**Missions :**

- Accompagner, promouvoir et diffuser la création artistique guadeloupéenne
- Exposition des œuvres dans un cadre professionnel et stimulant
- Développement d'un réseau de partenaires à l'international
- Protection et valorisation des œuvres d'art
- Développement de la critique d'art contemporain professionnelle
- Formation et professionnalisation des acteurs
- Sensibilisation et médiation auprès du grand public
- Formation des publics de demain
- Développer et accompagner une expertise artistique autour des créateurs

**Organigramme :**

1 directeur artistique général

1 secrétaire général qui remplit les fonctions de coordination et de responsable administratif, financier, et juridique et prend en charge la communication

1 directeur technique qui coordonne et s'assure de la mise en œuvre de l'ensemble des productions et activités du centre d'art d'un point de vue de faisabilité technique

1 chargé de médiation qui propose et met en place les actions de médiation d'éducation artistique et le

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

développement du centre ressources  
1 chargé d'accueil qui accueille les publics

**Gouvernance et statut juridique**

L'association Platform en la personne de Julie Binet sa secrétaire générale recommande le statut de l'association plus souple que celui de l'EPCC.

**Indicateur :**

Nombre d'équipements culturels

**COÛT DU PROJET 6M€**

			Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
			Coût Région Contractualisé	Investissement :			
Fonctionnement :							
Coût Etat valorisé P175	Valorisé MH						À évaluer dépend du montant des travaux éligibles
...							
Coût total	Investissement :		<b>1 000 000</b>	<b>2500 000</b>	<b>2500 000</b>		<b>6 000 000</b>
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action : 2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

NB Le ministère de la Culture (P175) pourra intervenir sur les parties protégées du bâtiment, pour le clos et couvert. Le montant d'intervention dépendra des travaux éligibles, ainsi que du type de protection (MH classé ou inscrit). La DAC devra être étroitement associée à la définition du projet de travaux et du budget nécessaire.

Définir les crédits FEDER

**GUADELOUPE**

**FICHE 1-3-21: - TRAVAUX DE REHABILITATION DU PARC PAYSAGER DE PETIT-CANAL DANS LE CADRE D'UN PROJET D'INSERTION - CANGT**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

**Priorité pour le territoire :**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

**Mme Nadia DAVILLE**  
Direction Emploi et Cohésion Sociale (DECS)  
Pôle Développement et Solidarités  
Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Ville de PETIT-CANAL

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le parc paysager, situé dans le centre-ville de Petit-Canal, occupe une surface d'environ 5 hectares. Ce parc a abrité, il y a quelques années plus de 300 espèces du patrimoine floristique de la Guadeloupe. Il s'agit du seul parc paysager de ce territoire concentrant, dans un même lieu, une telle diversité de plantes. Son jardin médicinal, sa case, son jardin créole, ainsi que sa pépinière de plantes ornementales étaient de véritables pôles d'attraction. Sa situation géographique le place dans le parcours de la Boucle du Nord Grande Terre, projet porté par la CANGT.

Le parc est aujourd'hui fermé et laissé en friche depuis plusieurs années. On constate de nombreux vols (Plantes, équipements sanitaires, clôture...) et du vandalisme. La municipalité de Petit-Canal a décidé de procéder à une remise en état de ce site afin d'envisager dans de bonnes conditions, un projet de (ré)exploitation.

Proposer ces travaux dans le cadre d'un projet d'insertion est le choix qui a été fait par les élus. Les opportunités qu'offre le Nord Grande-Terre, ses perspectives de développement, les projets structurants portés par l'EPCI lui-même et par les communes membres représentent, en effet, une des clés d'entrée de la démarche d'insertion. Ce support offre la possibilité à un certain nombre de participants du dispositif Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) notamment ceux de la ville, de s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle, de découvrir les métiers du paysage et du BTP.

Le projet de réhabilitation du parc paysager de Petit-Canal répond à un double enjeu. Il se révèle comme étant un véritable support d'apprentissage et d'accompagnement sur le marché du travail, des personnes qui en sont éloignées et surtout (à court, moyen et long terme) comme étant une activité qui participe au développement économique, touristique et plus singulièrement au développement de l'écotourisme.

**Indicateurs :**

Taux de chômage des jeunes

Taux de décrochage des jeunes

Nombre de personnes insérées grâce à l'IAE

---

## DESCRIPTIF DU PROJET

### Objectifs généraux :

- Réaliser dans les règles de l'art, les travaux de restauration et de réhabilitation du parc,
- Créer les conditions d'apprentissage permettant l'acquisition de compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) dans le cadre d'une démarche active de retour à l'emploi,
- Rechercher l'adhésion des participants et faire de ceux-ci des citoyens acteurs. Ce préalable est une des garanties de la réussite du projet à moyen et long terme,
- Utiliser le projet insertion comme une étape intermédiaire, progressive vers l'emploi en milieu ordinaire,
- Créer les conditions pour mettre en œuvre un projet d'exploitation du site qui soit attractif, réaliste, économiquement viable.

### - Travaux de restauration et de réhabilitation des espaces-verts

Une attention particulière sera apportée à la protection de l'environnement et du cadre de vie aux actions proposant la meilleure réponse environnementale et qui visent à améliorer le recyclage et le traitement des déchets.

La restauration du parc paysager, l'organisation du travail, le matériel utilisé devront créer le moins de nuisances possibles tant aux habitants de la ville qu'aux usagers des espaces publics ou assimilés de circulation (piétons, deux-roues, automobiles, transports en commun).

Les matériels, produits et techniques employés devront être adaptés et s'inscrire dans une politique de développement durable. En outre, ils devront être conformes aux normes en vigueur.

La préservation de la ressource humaine étant une autre action du développement durable, une attention toute particulière du candidat sera accordée à/au :

- La sécurité des usagers, des espaces publics ou assimilés pendant l'exécution des travaux. Les agents de l'entreprise doivent être formés sur ce point particulier
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité du travail pour le personnel.

Les interventions menées devront exclure tous rejets de débris (papiers, feuilles, souillures) dans les ouvrages d'assainissement (avaloirs, bouches d'égout, caniveaux à grille...). Le personnel à pieds devra réaliser le tri sélectif des déchets ramassés lors de ses interventions.

### - Paysage et écologie

La dimension écologique est pleinement intégrée à la démarche. Le projet devra retenir les sept grands domaines d'enjeux suivants :

- |   |         |                             |
|---|---------|-----------------------------|
| 1. Planification et intégration du site     | 4. Sols | 6. Faune/Flore              |
| 2. Moyens humains / financiers / techniques | 5. Eau  | 7. Fournitures et mobiliers |
| 3. Publics                                  |         |                             |

Ils font écho aux domaines de gestion présents dans le « *Référentiel de gestion écologique des espaces verts* ».

### - Inventaire

La reconnaissance des espèces remarquables, leur inventaire et leur marquage devront être réalisés. Les collections végétales présentes sur le site devront être valorisées (protocoles environnementaux appliqués pour garantir la durabilité des collections).

### - Taille des végétaux

La taille des arbustes et des haies sera réalisée en respectant les anciennes méthodes de coupes de façon à conserver aux végétaux leur équilibre et harmonie tout en respectant les modèles de croissance.

La taille des arbustes à fleurs sera adaptée aux différentes espèces et réalisée au sécateur à main, étant entendu que cette taille doit tenir compte des périodes d'induction de chaque espèce.

Les produits de la taille seront évacués et recyclés par l'entreprise immédiatement après chaque intervention.

Des interventions complémentaires pourront être effectuées sur demande dans un délai minimum pour la taille des branches pouvant gêner la circulation des véhicules et des piétons (ex : allées, voies), et pour la taille devenue nécessaire en raison de la proximité de bâtiments ou des clôtures.

La taille des arbres et/ou leur élagage devra, de la même façon, respecter en tous points le modèle de croissance propre à chaque espèce.

### - Débroussaillage, élagage, abattage

Il consiste à effectuer des travaux non réalisables à la tondeuse - coupe de ligneux jusqu'à 0,10 m de diamètre compris - à réaliser manuellement ou à la débroussailleuse à dos, à l'épareuse ou au gyrobroyeur.

Les produits de débroussaillage seront laissés sur place pour le compostage.

### - Tonte

La tonte sera réalisée aussi souvent que nécessaire en fonction de la végétation et des conditions climatiques afin

**COUT DU PROJET (1 579 675 €)**

			Année 1	Année 2	...	Coût total
<b>Coût total</b>	Etat BOP 123 Contractualisé	<b>Investissement</b>	300 000€			300 000€
	Aide aux postes Dieccte (Valorisé)	<b>Fonctionnement</b>	247 680€			247 680€
	Ville de Petit-Canal Valorisé		436 088€			436 088€
	CANGT Contractualisé	<b>Fonctionnement</b>	210 671€			210 671€
	PLIE/FSE Valorisé		229 000€			229 000€
	C. Départemental (RSA) Valorisé		12 436€			12 436€
	OPCA Valorisé		118 800€			118 800€
	CTG Valorisé		25 000€			25 000€
	<b>Coût total</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>636 088€</b>			<b>636 088€</b>
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>943 587€</b>			<b>943 587€</b>	

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....     Non

Durée totale de l'action : 12 mois (soit ...heures)

<b>GUADELOUPE - CANBT</b>
<b>FICHE 2-1-01 : ACCUEIL MULTIMODAL DE LA CROISIÈRE ET TRAVAUX DE L'ESPACE PORTUAIRE - DESHAIES – HORS HALLE AUX POISSONS</b>
<b>IDENTIFICATION</b>
<b>Type de projet</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation <input type="checkbox"/> Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation » <input type="checkbox"/> Proposition de modification législative ou réglementaire
<b>Thème</b>
<input type="checkbox"/> Agriculture/pêche <input type="checkbox"/> Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles) <input type="checkbox"/> Culture <input type="checkbox"/> Développement économique/emploi/formation <input type="checkbox"/> Eau/assainissement/déchets <input type="checkbox"/> Education/enseignement supérieur/recherche <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Environnement/biodiversité <input type="checkbox"/> Jeunesse/sports/vie associative <input type="checkbox"/> Logement/foncier <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Santé/protection sociale <input type="checkbox"/> Sécurité <input checked="" type="checkbox"/> Transports/infrastructures <input checked="" type="checkbox"/> Tourisme
<b>Priorité pour le territoire : Haute</b>
<b>DÉTAIL DU PROJET</b>
<b>RESPONSABLE DU PROJET</b>
<b>CANBT M. Sony DENON, Directeur de l'aménagement du territoire et de l'adressage</b>
<b>AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES</b>
Conseil régional, Etat
<b>DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX</b>
<p>La communauté d'agglomération du Nord Basse terre, qui possède une véritable culture de l'accueil touristique sur les six communes qui la compose ; Deshaies, commune d'accueil du projet, a une vocation touristique indiscutable, cependant, les infrastructures et les superstructures susceptibles d'offrir à la population et aux touristes un service à la hauteur des ambitions du territoire sont largement insuffisantes, en particulier sur l'espace portuaire.</p> <p>Une véritable culture de la mise en réseau existe à Deshaies, les acteurs privés et publics ont l'habitude « du faire ensemble » qui constitue le terreau, le socle du projet d'accueil multimodal de la croisière. Par ailleurs, au-delà des limites communales, cette opération s'inscrit dans une double dynamique territoriale :</p>

- au sein de la cote sous le vent ;
- au sein de la communauté d'agglomération du nord basse terre ;

Cette double imbrication, permet d'assurer la viabilité économique et sociale de l'opération, car la masse critique des acteurs et des activités est suffisante.

### DESCRIPTIF DU PROJET

La volonté de la CANBT est d'effectuer les travaux suivants sur l'espace portuaire de Deshaies, afin d'améliorer l'accueil des croisiéristes, des passagers et des plaisanciers, mais aussi d'améliorer les conditions de travail des pêcheurs :

#### 1. AMENAGEMENTS DURABLES DE LA ZONE TECHNIQUE, REPARATIONS DU BASSIN DE MOUILLAGE, et MISE EN PLACE DE PONTONS SEMI FLOTTANTS

- travaux de dragage et reprise du bord à quai du port permettant l'accueil des croisiéristes et des passagers du port (intégrant une mise aux normes, l'accessibilité, le balisage, la protection des personnes) ; le montage du dossier loi sur l'eau.
- VRD de la nouvelle zone technique 600 m2 (éclairage peu énergivore, dalle imperméable, séparateur d'hydrocarbures, AEP, EU, aménagement paysager...)
- remplacement des bornes électriques et des bornes à eau, remplacement des mouillages défectueux, pose des extincteurs ;
- déplacement des postes de carburant et rajouts de deux postes supplémentaires ;

#### 2. TRAVAUX DE SUPERSTRUCTURES

- Cabanons d'accueil des croisiéristes au sein de l'espace portuaire, intégrant des surfaces commerciales destinées aux acteurs locaux ;
- Halle aux poissons ; (accompagnement Etat FNADT)
- Box des pêcheurs ;

Cette opération s'effectue en corrélation avec la halte légère de plaisance (HLP) située au sein de la baie de Deshaies.

La réalisation du mouillage (HLP) est effective et ne figure pas dans le descriptif ci-dessus. L'Etat nous accompagne sur la Halle aux poissons via le FNADT. Le plan de financement inclus donc la partie restante.

Le plan de financement ci-après exclut la Halle aux poissons.

Indicateur :

Nombre de passagers de croisière transportés par an

### COÛT DU PROJET (1 759 498 €)

Coût total 1 759 498€	Coût État BOP 123 Contractualisé	Investissement :	Année 1	Année 2	Coût total
			439 874,36	439 874,36	1M€
	Coût conseil régional Contractualisé	Investissement :			379749€
	Cout CANBT Contractualisé	Investissement :	175 949,75	175 949,75	379749€
	Coût total	Investissement :			1 759 498,00 €
		Fonctionnement			



**GUADELOUPE**

**Fiche 2-1-02 : Création d'un port à sec et d'une zone technique sur le site de la marina de rivière sens, Gourbeyre - CAGSC**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

CAGSC

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Depuis sa création, la marina de rivière sens contribue fortement au développement du nautisme dans la région du sud Basse-Terre. Elle est redevenue un lieu d'attraction et de vie incontournable du bassin de vie.

Aujourd'hui les constats sont les suivants :

- un taux de remplissage du bassin équivalent à 100% des places disponibles,

Et

- une forte demande de places formulée pour des bateaux mesurant moins de 8 mètres.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Ainsi, il est nécessaire d'augmenter la capacité d'accueil de la marina d'environ 40 postes supplémentaires. Cette solution prendrait forme par la création d'un port à sec.

Toutefois, la mise en œuvre de ce nouvel outil entrainera de fait l'accroissement du nombre de bateaux en escale.

Aussi, la position géographique de la marina de rivière sens et les difficultés de levages existant au niveau du pont de l'alliance, confortent la nécessité de création d'une zone technique qui permettrait de capter une grande partie des navires faisant route vers les îles du sud pour régler leurs problèmes techniques.

En termes d'emplacement, le positionnement idéal est celui de l'actuel plateau technique du fait sa protection vis-à-vis de la houle. Ainsi, dans le cadre de ce projet, il s'agirait de transformer ce plateau en véritable zone technique.

Concernant le port à sec, la solution retenue est celle consistant à implanter des racks en acier au sein d'un bâtiment sécurisé vis-à-vis des événements climatiques. Les bateaux seront mis en eau à la demande du propriétaire qui devra intervenir dans un délai minimum d'une heure avant la sortie. Le dispositif ainsi envisagé est similaire à celui développé dans le réseau France Port à Sec.

Le calendrier prévisionnel d'exécution est le suivant :

- avril 2019 : lancement des consultations
- juin 2019 : démarrage des travaux
- avril 2021 : achèvement des travaux et livraison des équipements.

Ce projet s'inscrit dans le droit fil des orientations retenues dans le cadre de l'obtention du label ODYSSEA et est source de développement économique (tourisme, loisir,...) et de création d'emploi sur le secteur du sud Basse-Terre impacté en outre par un fort taux de chômage des jeunes.

**Indicateur :**

Nombre de passagers de croisière transportés par an

**COÛT DU PROJET 926 K€**

			Année 1	Année 2	Coût total HT
<b>Coût</b>	Coût État BOP 123 Contractualisé	Investissement :	277800	277800	555 600
	Cout EPCI Contractualisé	Investissement :			185 200
	coût privé Valorisé	Investissement :	74 080,00 €	111 120,00 €	185 200
	<b>Coût total</b>		<b>370 400,00 €</b>	<b>555 600,00 €</b>	<b>926 000</b>
		Investissement :			
		Fonctionnement :			

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

**Durée totale de l'action :**

2019 - 2022

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre

Département

FICHE 2-1-03 : PORT DE PÊCHE ET DE PLAISANCE DE PORT-LOUIS : Redéfinition des activités et développement d'un pôle de maintenance technique

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire :

Ouverture vers l'extérieur (Nord de la Caraïbes) et renforcement du potentiel économique maritime local

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NORD DIRECTION EN CHARGE DU PILOTAGE  
GRANDE-TERRE

Mme La Présidente de la CANGT  
Pôle administratif de Roujol  
2 Lotissement Vallée de Roujol  
97131 PETIT-CANAL

DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
Madame CYPRIEN-VOUSEMER Lisa  
Directrice de l'Aménagement du Territoire  
Courriel : lisa.cyprien-vousemer@cangt-guadeloupe.fr  
☎ : 0590 48 77 91 📠 : 0690 65 14 58

## **AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

- Conseil départemental (*actuel propriétaire du port de pêche et transfert de propriété en cours au profit de la CANGT*),
- Commune de Port-Louis,
- Guadeloupe Port Caraïbes
- Conseil régional
- Etat
- Usagers du port (pêcheurs, plaisanciers, ...)

## **DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Bénéficiant d'un positionnement maritime privilégié au nord de la Guadeloupe, le port de l'Anse Guérite offre une opportunité de développement du territoire NGT et en particulier de la commune de Port-Louis.

Les activités de pêche et de plaisance nécessitent une redéfinition afin de réorganiser l'offre et un accompagnement de l'évolution du marché avec un double objectif :

- Assurer aux pêcheurs d'exercer leurs activités à terre dans de bonnes conditions
- Améliorer l'offre en direction de la plaisance (diversification des activités telles que la maintenance portuaire et les activités de services périphériques)

L'enjeu pour ce projet est de capter le flux nord de la Caraïbes en matière de trafic maritime de plaisance pour renforcer l'offre locale et contribuer à la dynamisation du nord de l'agglomération

## **DESCRIPTIF DU PROJET**

## *Contrats de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

La Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre exerce la compétence en matière de création, aménagement, entretien, gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, **portuaires** ou aéroportuaires.

Sur cette base, un partenariat entre la CANGT, les usagers (pêcheurs et plaisanciers), le Conseil départemental (propriétaire du port avec lequel une démarche de transfert de propriété est en cours), la commune de Port-Louis, Guadeloupe Port Caraïbes et le Conseil régional permettrait de développer le potentiel économique et de renforcer l'attractivité du port de pêche et de plaisance de l'Anse Guérite.

Outre, ces objectifs partagés, le projet d'aménagement et de développement voulu par la CANGT s'inscrit dans la dynamique des orientations retenues par :

- L'Etat pour le développement des infrastructures portuaires (diversifier et optimiser le potentiel maritime en augmentant les capacités d'accueil pour la plaisance et en organisant les activités nautiques) ;
- Le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) où le port de l'Anse Guérite à Port-Louis est défini comme devant accueillir une zone de carénage pour la pêche mais aussi une zone technique portuaire pour la plaisance

### **OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION**

#### Objectifs

#### Ce projet se décline en 3 phases :

- 1°) Mise en œuvre de travaux primaires : Déroctage, dragage du chenal et du bassin, aménagement et optimisation du port à flot pour différenciation des espaces de pêche et de plaisance.
- 2°) Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'aménagement et l'exploitation du pôle nautique de Port-Louis en vue de préconisations en matière d'activités et de définition des spécificités des zones d'extension potentielle
- 3°) Mise en œuvre des travaux issus de l'AMI.

#### Indicateurs d'évaluation :

<b>Travaux et/ou étude</b>	<b>Sous-projets/déclinaisons</b>
<i>a) Déroctage/dragage</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Augmentation du nombre d'anneaux occupés</li><li>▪ Augmentation du tirant d'eau des bateaux</li><li>▪ Diversification des activités du port hors pêche et plaisance</li></ul>
<i>b) AMI</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre de réponses</li></ul>
<i>c) Travaux</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Diversité des activités proposées hors pêche et plaisance</li></ul>

#### **Indicateur :**

Nombre de passagers de croisière transportés par an

**COÛT DU PROJET (3,25M€ )**

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 Mise en œuvre de travaux primaires : 3 M€
- Phase 2 Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'aménagement et l'exploitation du pôle nautique de Port-Louis : 250 K€
- Phase 3 : Mise en œuvre des préconisations et Travaux issus de l'AMI lancé en 2019

		Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total	
	Coût Etat	1300000				1 300 000 €	
	Valorisé	Investissement FEI valorisé					
		Fonctionnement					
<b>Coût total</b>		1 200 000	100 000			1 300 000 €	
<b>Phase 1 +</b>	Coût	Investissement					
<b>Phase 2 AMI</b>	Département	Contractualisé					
<b>3 250 000 €</b>		Fonctionnement					
<i>PM : Phase 3</i>		600 000	50 000			650 000	
<i>en 2020</i>	Coût	Investissement					
<i>&lt;5,5M€</i>	CANGT	Contractualisé					
		Fonctionnement					
	Coût total						3,25M€

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

**Durée totale de l'action : 2019 à 2022**

Déclinaison du projet	2019	2020	2021	2022						
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10
Projet	<b>Phase 1 :</b> Déroctage et dragage des bassins  <b>Phase 2 :</b> Lancement AMI	<b>Phase 3</b> Tranche 1 : Travaux issus de l'AMI	<b>Phase 3</b> Tranche 2 : Travaux issus de l'AMI	<b>Phase 3</b> Tranche 3 : Travaux issus de l'AMI						

**GUADELOUPE**

**FICHE 2-1-04 : Karukera Bay**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : très forte et à court terme pour le développement économique et le tourisme**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Grand port maritime de Guadeloupe

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Etat, conseil régional, conseil départemental, Communauté d'agglomération CAP Excellence, ville de Pointe à Pitre, CCI des îles de Guadeloupe

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Les derniers événements climatiques en Guadeloupe ainsi que l'objectif de la Région de recevoir à l'horizon 2020 1 million de touristes (400 000 croisiéristes et 600 000 touristes résidents) et d'atteindre 1 milliard de chiffre d'affaires ont renforcé la conscience de l'enjeu crucial que représentent pour le territoire les qualités des infrastructures, la capacité d'accueil, l'accessibilité grâce aux modes de transports et la diversification des produits touristiques.

Dans ce contexte, les principaux enjeux de développement économique du projet sont les suivants :

- améliorer la compétitivité de l'outil portuaire et ainsi consolider la filière portuaire en Guadeloupe,
- renforcer l'offre touristique et notamment encourager l'attractivité du territoire en tant qu'escale, compte tenu de la concurrence avec les autres îles de la caraïbe dont certaines disposent d'infrastructures très performantes,
- diversifier et optimiser le potentiel maritime en augmentant les capacités d'accueil pour la plaisance et en organisant les activités nautiques,
- saisir l'opportunité du réaménagement du front de mer pour redynamiser l'offre commerciale, culturelle et récréative de la ville de Pointe à Pitre, en opérant une rénovation urbaine du front de mer,
- consolider les positions des compagnies de croisières européenne, notamment en termes de capacités d'accueil et de traitement,
- veiller à ce que le front de mer demeure un centre d'activité économique au bénéfice de la population

guadeloupéenne,

- accroître les retombées de l'économie bleue

Ce projet comporte également des enjeux d'interface agglomération-port, l'objectif étant d'aménager le front de mer en cohérence avec les objectifs d'insertion urbaine de Pointe à Pitre et ceux de développement économique du port pour les parties limitrophes, tout en garantissant l'intégration territoriale de l'activité portuaire.

Le 6 avril 2018, un protocole de préfiguration du développement économique du front de mer Karukera Bay a été signé entre l'État, le conseil régional, le conseil départemental, l'agglomération Cap Excellence, la ville de Pointe à Pitre, la CCI et le grand port maritime, afin de définir précisément l'ambition et le contenu du projet, d'arrêter les grandes orientations avec les parties prenantes, d'en esquisser les modalités de gouvernance et de pilotage et les principaux modes de réalisation.

### **DESCRIPTIF DU PROJET**

L'accueil de bateaux de croisières a une importance stratégique pour le développement du tourisme en Guadeloupe et la mise à niveau des infrastructures de Pointe à Pitre autour de cette activité est indispensable pour le maintien des escales.

Ce grand projet d'aménagement de Pointe à Pitre et de son port porte sur 8 projets structurants, un budget de 360 M€ et une réalisation étalée sur 20 ans :

- l'extension du quai 12 pour porte-conteneurs de 4.500 EVP ;
- la construction d'un pier pour les paquebots de 350 m pour adapter et moderniser les infrastructures et superstructures portuaires qui arrivent à saturation compte tenu de l'essor continu du trafic croisière dans la Caraïbe et l'augmentation de la taille des paquebots.
- la construction du nouveau terminal croisière ;
- la reconstruction du siège du grand port maritime de Guadeloupe (GPMG) ;
- l'aménagement d'une zone de réparation navale.

Sur le contrat de convergence, pour la période 2019-2022, le projet pourrait inclure :

- l'extension du quai 12 pour porte-conteneurs de 4.500 EVP estimé à 30 M€,
- le pôle de réparation navale, cheminement piétons et quais Est de la darse pour un coût de 15 M€

#### **Point fait avec le GPMG sur les opérations du CPER :**

Sont inscrits au CPER 2015-2020 9M€ du BOP 203 pour l'opération intitulée « Grand projet de port », soit la construction des digues du polder de Jarry (en cours d'achèvement en 2019) et l'aménagement d'un nouveau terminal avec un quai de 350 mètres.

Sur ces 9 M€, 8,5 M€ ont été engagés au 31.12.2018.

Le GPM ne sollicitera pas de nouveau versement concernant cette opération.

Le nouveau terminal avec le quai de 350 mètres ne sera pas construit dans le cadre du projet stratégique 2019-2023. Le GPM demande d'affecter les AE restants sur une autre opération « Allongement du quai 12 » d'un coût de 30M€.

Enfin, le GPM sollicite un abondement du contrat de convergence par une dotation supplémentaire du BOP 203 de 1,5M€ pour l'opération « Karukera bay » pour accélérer sa réalisation (pour l'instant prévue dans le scénario cible du projet stratégique du port mais pas dans son scénario socle) et augmenter l'effet de levier sur la participation de la Région et du Feder.

Aux termes du contrat de convergence, le volet portuaire disposera d'une enveloppe de 6,86 M€ (part Etat) qui pourront être déployés, à titre indicatif, de la manière suivante :

4,6M€ pour l'allongement du quai 12

2,26M€ pour le pôle de réparation navale, nécessaire à la libération des emprises pour Karukera bay (transfert de la zone de réparation navale de Pointe à Pitre vers Jarry)

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Compte tenu de ces éléments, il est proposé de financer les opérations du GPM à hauteur de 6,86 M€ sur le BOP 203 pour

- l'extension du quai 12 pour porte-conteneurs de 4.500 EVP estimé à 30 M€,
- le pôle de réparation navale, cheminement piétons et quais Est de la darse pour un coût de 15 M€

**Indicateur :**

Nombre de passagers de croisière transportés par an

**COÛT DU PROJET (45 M€)**

Coût total			2019	2020	2021	2022	Coût total
			Coût Etat BOP 203 (DGITM) Contractualisé	Investissement :			
		Fonctionnement :					
Coût partenaires		Investissement :					
		Fonctionnement :					
Fonds Propres Valorisé		Investissement :					38,14M€
Coût total		Investissement :					45 M€
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action : 20 ans 2019 - 2037

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE		0,91				3,2				5,1				6,05		

**GUADELOUPE**

**FICHE 2-5-01 : TRANSPORT - ENQUÊTE MÉNAGE DÉPLACEMENT (EMD)**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : absolument nécessaire**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Conseil régional Guadeloupe - Direction du transport

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

DEAL  
ADEME  
ORT (Observatoire Régional des Transports)  
Collectivités organisatrices des transports

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La réorganisation des transports publics, le développement de l'intermodalité au sein de l'archipel constituent des priorités pour le développement du territoire. La région a entrepris ce travail en concertation avec ses partenaires. Elle demande parallèlement l'habilitation pour devenir autorité organisatrice unique des transports. Hors les données en matière de besoins de transports des ménages guadeloupéens sont très parcellaires et peu fiables

**DESRIPTIF DU PROJET**

Il est proposé de réaliser une Enquête Ménages Déplacements (EMD) à l'échelle de la Guadeloupe afin de connaître de manière relativement précise les déplacements actuels et envisagés de la population. Elle est prévue en concertation avec l'ORT et avec l'assistance du

*Contrats de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

CEREMA qui supervise l'établissement du cahier des charges et assistera la région dans le suivi de l'étude.

Elle permettra de disposer de données quantitatives et qualitatives sur les habitudes et les besoins de transport des ménages et ainsi de pouvoir mieux définir les orientations stratégiques et la programmation des investissements.

Outre le transport, l'EMD fournit des données importantes pour d'autres thématiques des politiques publiques.

Indicateur de convergence

Part des actifs occupés faisant le déplacement domicile-travail en transport en commun

COÛT DU PROJET 800K€								
Plan de finance ment			2019	2020	2021	2022	Coût total	
	<b>État ADEME BOP 203</b>	ADEME 203 Contractualisé			250K€			250K€
		203 et CEREMA Valorisé				360K€		360K€
	<b>Conseil Régional Contractualisé</b>	Investissement :	190K€					190 K€
		Fonctionnement						
	<b>Conseil Départemental</b>	Investissement						
		Fonctionnement						
	<b>Coût EPCI</b>	Investissement						
		Fonctionnement						
	<b>Commune</b>	Investissement						
<b>Autres partenaires publics (désignez le partenaire)</b>	Investissement							
	Fonctionnement							
<b>Partenaires privés (désignez le partenaire)</b>	Investissement							
	Fonctionnement							
<b>Europe (désignez le fonds)</b>	Investissement							
	Fonctionnement							
<b>Coût total</b>	Investissement :		190 000	250 000	360 000		800 000	
	Fonctionnement :							

**GUADELOUPE**

**FICHE 2-5-02: Etudes pour le TCSP**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : 1**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

ETAT – pilote (Préfet) /secrétaire (DEAL) d'un comité des parties prenantes

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

SMT – CAPEX – CARL – Conseil Régional – Communes de PAP, les ABYMES, BAIE MAHAULT et GOSIER

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

LE SMT et la CAPEX ont porté les études d'un projet de tramway depuis 2008 aboutissant à une demande de financement auprès de l'État au titre de l'Appel à Projets TCSP 2013 (3ième appel).

A ce titre le projet a été retenu pour une subvention de 28,16 M€. Toutefois, dans les cinq ans requis, aucun travaux n'a débuté. Depuis la fin de l'année 2017, le projet a été abandonné au profit d'un BHNS en raison de la raréfaction des ressources financières. L'intérêt pour ce projet se dément pas avec un phasage en trois parties d'une part pour desservir les quartiers prioritaires de PAP et des ABYMES (NPNRU et QPV ainsi que ACV), d'autre part la zone commerciale et industrielle de Jarry sur la commune de BAIE MAHAULT mais également un troisième tronçon souhaité par le conseil régional pour prolonger à l'ouest le tracé du TCSP initial. D'autre part la commune GOSIER désormais intégré au SMT en tant que membre de la CARL porte également un intérêt par ce projet alternative à la voiture individuelle sur la RN4 pour desservir les zones touristiques de son territoire communal.

Le conseil régional s'apprête à lancer une DSP pour les lignes inter urbaines. Le SMT a structuré son réseau KARULis par une DSP il y a deux ans. Par ailleurs, le SMT révisé actuellement son PDU véritable

levier pour le report modal, pour lequel le projet de TCSP est structurant. Enfin, le livre bleu des Outre Mer a fixé dans l'objectif n°23 une volonté d'intégrer et de rattraper les niveaux métropolitains en matière de transports collectifs et d'intermodalité. Ce projet de TCSP sera un pivot de l'action en faveur des TC pour permettre aux lignes urbaines de KaruLis et inter urbaines de franchir la congestion en approche de la conurbation de POINTE A PITRE et de proposer une vitesse commerciale concurrentielle vis à vis de la voiture individuelle. Cet objectif partagé dans le futur PDU devra faire partie intégrante du SAR et de son volet infrastructures transports (ex SRIT) mais aussi du SCOT de CAPEX, des PLU et PLH des communes concernées, des PCAET et de la PPE.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

La première étape consiste à consolider les études déjà conduites depuis 2008 en mode tramway afin de définir la possibilité de passage en mode BHNS afin de conforter le tracé actuel, les coûts estimés du projet, la faisabilité technique et environnementale.

Parallèlement, une étude devra être conduite pour définir la maîtrise d'ouvrage de ce projet. Celle ci revient naturellement au SMT du fait de ses compétences mais le contexte local et l'intérêt porté par les collectivités locales requiert une analyse pour définir la meilleure solution en maîtrise d'ouvrage (directe ou déléguée, par le SMT ou par la création d'une structure parapublique dédiée, l'intérêt de participation du privé – PPP ?). Une fois la maîtrise d'ouvrage définie, les études d'insertion, socio économiques, de plan de financement seront conduites par une AMO. Ces études permettront de répondre au futur appel à projet TCSP prévue dans la future loi d'orientation des mobilités. Enfin, la désignation d'un maître d'œuvre pour conduire les études d'un niveau suffisant pour obtenir une DUP d'ici 2021 afin de préparer les premiers travaux dès 2022. Dans le contexte de la TEPCV et de sa déclinaison PPE sur le territoire, une étude des matériels roulants décarbonés sera conduite dans le cadre des études BHNS initiales. Enfin l'enquête ménage déplacements pilotée le conseil régional en 2019/2020 permettra de mettre à jour les études de trafic et les études socio économiques.

**Indicateur de convergence**

Part des actifs occupés faisant le déplacement domicile-travail en transport en commun

**COUT DU PROJET 450K€**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
			Coût État valorisé	Investissement :			
Fonctionnement :							
Coût partenaires EPCI Contractualisé	Investissement :						250K€
	Fonctionnement :						
Coût total	Investissement :						450K€
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022														
Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Projet	AE		50			75					75					
--------	----	--	----	--	--	----	--	--	--	--	----	--	--	--	--	--

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-1-01 : RECONSTRUCTION PARASISMIQUE DU LYCÉE GERTY  
ARCHIMÈDE – Conseil Régional**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Forte car nécessité de remise aux normes**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Conseil régional de la Guadeloupe

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Rectorat de la Guadeloupe

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le lycée Gerty Archimède est un lycée professionnel datant des années 70, situé à Richeval sur le territoire de la commune de Morne-à-l'Eau, qui accueille environ 400 élèves du CAP au BTS. Aujourd'hui, cet établissement montre des signes de vétusté et ne répond plus aux normes et aux besoins actuels.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

La collectivité régionale a donc souhaité procéder à la reconstruction de cet établissement sur un terrain sis à Blanchet Morne à l'Eau non loin de l'emplacement du lycée Actuel. La reconstruction du lycée Gerty Archimède prendra en compte l'évolution de l'offre de formation dans le nord Grande Terre.

Le coût global prévisionnel est de 20 M€. Ce coût sera affiné lors de l'élaboration du programme fonctionnel et technique de l'opération.

*Contrats de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Indicateur de convergence :

Pourcentage de la population scolaire mise en sécurité (priorité 1 et 2) face au risque sismique

**COÛT DU PROJET 20M€**

			Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
<b>Coût total</b>	Coût État FPRNM Contractualisé	Investissement :	1,5M€	4M€	1,5 M€		7M€
		Fonctionnement :					
	Coût partenaires	Investissement : région Contractualisé	1M€	1,5M€	1,5M€		4M€
		FEDER Valorisé	1,5M€	4,5M€	2M€	1M€	9M€
		Fonctionnement :					
...							
<b>Coût total</b>		Investissement :	4 M€	10 M€	5 M€	1 M€	20 M€
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**    Oui, en totalité    Oui, à hauteur de .....     Non

**Durée totale de l'action :**

2019 - 2022

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**État/ Région/ FEDER**

**Fiche 3-1-02: Reconstruction et confortement parasismique des établissements scolaires des communes**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Risques
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

État et conseil régional

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Communes et FEDER

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Les bâtiments scolaires des communes de Guadeloupe présentent des risques avérés en cas de séisme. Un diagnostic réalisé en 2009 par l'association des maires de la Guadeloupe a permis de déterminer les écoles qu'il est urgent de reconstruire ou de conforter. A ce jour seuls 22 % des enfants scolarisés dans des écoles présentant des risques inacceptables ont été mis en sécurité suite à des travaux de confortement ou de reconstruction.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Afin d'accélérer le rythme de mise en conformité des établissements scolaires et compte tenu des faibles moyens financiers des communes, l'État (via le FPRNM essentiellement mais aussi FEI et BOP 123 PSA), la région et le FEDER s'associeront pour financer un minimum de 4 écoles par an. Un appel à projet commun sera réitéré chaque année à compter de 2019. Une aide au montage des projets sera également proposée par une cellule partenariale dédiée.

**Indicateur de convergence :**

Pourcentage de la population scolaire mise en sécurité (priorité 1 et 2) face au risque sismique

**COÛT DU PROJET 32 583 732€**

Coût total	Coût État	Investissement : FPRNM Contractualisé  FEI valorisé  Fonctionnement :	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			4,82M€	4,82M€	4,82M€	4,82M€	20,283 732
			1,5M€	1,5M€	1,5M€	1,5M€	6 M€
	Coût région Contractualisé	Investissement :	500K€	500K€	500K€	500K€	2M€
		Fonctionnement :					
	ville						
	FEDER Valorisé		850K€	850K€	850K€	850K€	4,3M€
	Coût total	Investissement :	7,67M€	7,67M€	7,67M€	7,67M€	32 583 732€
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité     Oui, à hauteur de ...  
FPRNM...     Non

Durée totale de l'action :

2019 - 2022

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

NB : Concernant la participation des villes, elle n'est pas connue à ce stade mais reste très marginale selon l'expérience antérieure.

PLAN SÉISME ANTILLES / ÉCOLES / AU 10 avril 2019			
Commune	École reconstruite ou renforcée	Au moins un bâtiment en priorité d'intervention très haute	Au moins un bâtiment en priorité d'intervention haute
ANSE-BERTRAND	Macaille-Adela Deschamps (renommée J. Moustache)		Guery, Massieux (Jules Plaisance)
BAIE-MAHAULT	Convenance élémentaire et maternelle <i>Groupe scolaire Calvaire (en cours)</i>	Louis Andréa 1 et 2	Bourg 2, Bragelogne, Félix Edinval, Mérosier Narbal, Rosita Kammer
BAILLIF			élémentaire du Bourg
BASSE-TERRE	Circonvallation, Gaston Michineau <i>Laure Abel (en cours)</i>		Chevalier de Saint-Georges, Mélanie Milly, Rivière des pères, Régina Richard
BOUILLANTE	Malendure <i>Pigeon (démarrage prochainement)</i>	Village	Thomas, écoles élémentaire et maternelle du Bourg
CAPESTERRE BELLE-EAU	Anatole Beuve, Moulin à Eau (renommée Alexis Delacroix)	Amédée Fengarol, Joliot Curie, Sarlassonne	Bananier, Belair, Fonds Cacao, Cambrefort, Cayenne, l'Habitué, Léonce Minatchy, Routhiers, Saint-Sauveur, Sainte-Marie maternelle et élémentaire
CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE	<i>Coccinelles (prévue - MO région)</i>		
DESHAIES	Ernestine Charles (Ferry)		<b>Beaujour Agenor, Riflet</b>
GOSIER	Eugène Alexis	Saturnin Jasor, Germaine Lantin et Maryse Pierre Justin Borel	Augustin Gillot, Armand Lazard, Grand Bois, Georges Marcel, Hildebert Pater, Moinet Klebert, Turrenne Thénard
GOURBEYRE	Lucie Joseph (Bourg) <i>Raymonde Augustin (en cours)</i>		Euloge Noglotte
GOYAVE			Bourg maternelle, Christophe, François Auguste
GRAND-BOURG	Bourg (Marie-Antoinette Cellon)		Les Foufous, Vanniers, Maxime Dongal
LA DÉSIRADE	<i>Beauséjour-Thionville (prévue - MO région)</i>		
LE LAMENTIN		Castel	Bourg 1 et 2, Pierre Blanche, Julien Chabin, Pierrette, Verger de Castel, Vincent
LE MOULE	Jean Galleron, Amédée Adélaïde, Aristide Girard		Boisvin, Château Gaillard, Cocoyer, Grands Fonds, Laure Laurent Soliveau
LES ABYMES	Carénage élémentaire et maternelle, Grand Camp Parc élémentaire et maternelle <i>Raizet 3 (en cours)</i>	Boisripeaux, Chazeau Doubs, Dothémare 2, Grand Camp 2, Guy Cornély 1 et 2, Jean Zébus, Louis Delgrés, et Joseph Théodore Faustin 1 et 2	Maryse Onesippe, Sylvette Dacourt, Campbell Christy, Chazeau Doubs maternelle, Dothémare 1, Dothémare, Grand Camp 2 maternelle, Hilarion Léogane, Joseph Ignace Anquetil 1, Jean-Noel Olimé, Jean Zébus maternelle, Mularesse Solitude, Petit-Pérou, O. Stanislas-Raizet 1, Raizet 2

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

<b>MORNE-A-L'EAU</b>		Pointe à Retz, Ernest Pallas et élémentaire du Bourg	Achille Labuthie, Bertaud Bazile, maternelle du Bourg, Edouard Nelson, Félix Duport, Hyppolite Cocles, Ludger Marie
<b>PETIT-BOURG</b>	Montebello	Fribert Fessin, <b>la Lézarde</b>	Albertine Mignard, Marie Billioti de gage, Maurice Chovino, Mayéco Massina, Robert Freti
<b>PETIT-CANAL</b>	Félicité Coliné		Alice Delacroix, Amédée Fengarol, Bazin
<b>POINTE-NOIRE</b>	Les Plaines (Faustin Bar-dochan) <i>Baillargent (démarrage prochainement - MO région)</i>		Timoléon Berbain, Maurice Anne-rose, Guyonneau
<b>POINTE-A-PITRE</b>	Raphaël Jolivière élémen-taire et maternelle <i>Félix Edinval (démarrage prochainement)</i>	Amédée Fengarol, Bébian, Dubouchage, Fernande Bonchamps, Lauriscisque et Léon Feix	Raymond Bambuck, Raphaël Cipo-lin
<b>PORT-LOUIS</b>			Beauplan Pelletan, Virginie Nau-dillon, Maternelle II, Robert Na-ryanann
<b>SAINTE-ANNE</b>	Georges Troupé Ffrench	Albert Lazare, Lucie Calen-drier Bicep, Urbino Cam-prasse, Ginette Maragnès	Bel étang, Deshauteurs, Grands Fonds, Marcelle Borifax, Chateau-brun, Richeplaine, Saint-Protais
<b>SAINT-CLAUDE</b>	Félix Laban élémentaire et maternelle <i>Rose Nelson (démarrage prochainement)</i>		Louis Chalcol, Sylviane Blancard Jovien
<b>SAINT-FRANCOIS</b>		Bourg 1, Bourg, Christophe Proto	Bois de Vipart, Bragelogne (élé-mentaire et maternelle), Kawann, Pombiray (élémentaire et mater-nelle)
<b>SAINT-LOUIS</b>			Grelin, Bourg 2, Guy Dramort
<b>SAINTE-ROSE</b>			Archelon, Bis Cadet, Bourg 1, 2, Duzer, La Boucan, Morne Rouge, Morne Zizi, Reimonenq Joseph, Viard
<b>TERRE-DE-BAS</b>			
<b>TERRE-DE-HAUT</b>			Bourg
<b>TROIS-RIVIERES</b>	Bourg <i>Gérard Lauriette (prévue - MO région)</i>		Grand'Anse, La Plaine, Schoelcher
<b>VIEUX-FORT</b>	<i>Auguste Feler (prévue - MO région)</i>		
<b>VIEUX-HABITANTS</b>	Marigot (partiel), Bourg élémentaire et maternelle		Géry, Cousinière, Marigot (partiel)

Les communes surlignées en rose sont celles qui seront traitées en priorité et pour lesquelles des échanges sont déjà en cours sur les projets de reconstruction ou de confortement. Pour certaines des diagnostics complémentaires sont en cours et permettront de déterminer les priorités.

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-1-03: Système d'alerte et panneaux pour répondre au risque tsunami**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire : Très urgent**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Etat

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Région, FEDER, Communes, université de Montpellier (laboratoire GRED), routes de guadeloupe (pose des panneaux)

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Les communes de Guadeloupe ne sont pas ou plus équipées (à l'exception de La Désirade) de systèmes d'alerte en état de fonctionner. Ces systèmes sont fondamentaux afin de répondre aux risques, compte tenu que le territoire de Guadeloupe est exposé à 6 risques naturels : sismique, volcanique, tsunami, mouvement de terrain, inondation et cyclonique.

Cette action pourrait s'inscrire dans le prolongement du projet EXPLOIT (université de Montpellier) qui a identifié pour les Antilles françaises, les zones à risque tsunami et des sites refuges à rejoindre en cas de tsunami. Action en conformité avec l'axe 3 du document d'orientation «Plan Séisme Antilles Horizon 2020» dont l'objectif est la pose d'une signalétique relative au risque tsunami : panneaux «zone à évacuer» sur les bords de mer, fléchage d'itinéraires d'évacuation et panneaux « sites refuges » et visuel des panneaux fourni par le projet EXPLOIT.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Le projet prévoit de faire un état des lieux des sirènes existantes dans les communes de Guadeloupe, et de leur état de fonctionnement, garantir dans toutes les communes de Guadeloupe des sirènes d'alerte des populations en état de marche (via la réparation des sirènes existantes non fonctionnelles et/ou l'achat de nouvelles sirènes), désigner pour chaque commune un responsable de l'alerte en cas d'événement naturel dangereux (type tsunami) et prévoir l'entretien du dispositif et la tenue d'exercices d'évacuation.

Le projet consiste également en l'implantation de panneaux matérialisant les zones de risque et les itinéraires vers les sites refuges.

Les montants financés par les communes ne sont pas connus, il s'agit dans la fiche du montant affecté à l'appel à projets par les partenaires.

**Indicateur**

– Taux d'équipement des communes en moyens d'alerte des populations

**COUT DU PROJET (1,524M€)**

1524 K€ (Sirènes : 600 000€ panneaux zones à risque et sites refuge : 924 000€)

			Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
<b>Coût total</b>	<b>Coût État FPRNM Contractualisé</b>	Investissement :	262K€	107,6			369,6K€
		Fonctionnement :					
	<b>Coût partenaires</b>	Investissement : <b>Région Contractualisé</b>	262K€	107,6	500K€		369,6K€
		Investissement <b>FEDER Valorisé</b>		284,8			784,8 K€
	...						
<b>Coût total</b>	Investissement :	524K€	500K€	500K€		1,524M€	
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

**Durée totale de l'action : 2018**

2019 - 2022

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

NB : Les crédits du FPRNM ne pourront être mobilisés que sur le lot des panneaux de signalétique signalant les zones de risque et les sites refuges, avec les conditions habituelles de mobilisation du FPRNM. Les crédits FPRNM ne pourront financer les systèmes d'alerte.

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-1-04**

**Mise en place d'un réseau de suivi multi-paramètres pour la surveillance de l'activité volcanique de La Soufrière de Guadeloupe et de l'instabilité des flancs sud-sud ouest**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »

Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire :**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

OVSG/IPGP

Roberto MORETTI directeur de l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de Guadeloupe, Institut de Physique du Globe de Paris (OVSG-IPGP)

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

BRGM

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

L'activité de la Soufrière est en lente augmentation depuis plusieurs années. Cette réactivation montre un changement de régime marqué depuis début 2018 et a atteint le 27 avril 2018 son plus haut niveau depuis 42 ans et la fin de l'éruption de 1976-1977, notamment en termes d'énergie sismique libérée. Bien que les connaissances acquises depuis 1976 sur le fonctionnement de la Soufrière de Guadeloupe il convient, compte tenu de la recrudescence de son d'activité, de pouvoir enregistrer et interpréter des signaux ténus en continu et en temps-réel qui reflètent des modifications soudaines, rapides, de processus pouvant aboutir soit à la pressurisation rapide du système (activité explosive) d'origine non-magmatique hydrothermale ou magmatique profonde, à la remontée rapide de poches de magma de faible volume, voire à une augmentation de l'instabilité mécanique des flancs de l'édifice (pressurisation magmatique ou hydrothermale, instabilité gravitaire, forçages hydrologiques et sismologiques). Dans ce contexte de réactivation de la Soufrière de Guadeloupe et d'activité (actuelle et historique) intense du système hydrothermal, l'impact de grands glissements de terrain à l'aplomb de ce même système hydrothermal en surpression pourrait être très important sur le comportement de la Soufrière de Guadeloupe

**Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe**

et sur les populations vivant à proximité, sur les flancs sud – sud-ouest de la Soufrière.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

L'objectif du projet vise à compléter le réseau de capteurs déjà mis en place pour la surveillance de la Soufrière de Guadeloupe et de l'instabilité de ses flancs sud – sud-ouest en vue d'accroître les capacités de prévision d'une éruption et de ses conséquences.

Le projet consiste donc :

- En l'acquisition d'un premier **dilatomètre Sacks-Evertson**, pour l'enregistrement en continu des modifications de contraintes dans l'édifice volcanique, qui sera réalisé, à la demande, au Geophysical Laboratory de Carnegie Science (USA), et qui sera installé, **couplé à un sismomètre large bande**, dans un forage profond d'environ 120 m et obligatoirement sous l'aquifère profond, dans un rayon de 5-10 km de La Soufrière de Guadeloupe, ainsi que l'instrumentation multiparamètres (sismomètre, inclinomètre, fibre optique, piézomètres) de deux forages moins profonds (50 m) sur d'autres sites pour compléter ce réseau du futur.
- En la mise en place un réseau de surveillance pluri-paramètres d'un glissement lent / étalement gravitaire du flanc sud - sud-ouest de La Soufrière.

Ce second point implique la réalisation de deux à trois forages carottés d'environ 80m de profondeur et leur équipement (piézomètre, extensomètre, inclinomètre, ...) afin de permettre :

- Une caractérisation géologique et géotechnique (propriétés mécaniques) des roches constituant ce flanc sud - sud-ouest de la soufrière dans l'optique de définir des seuils de stabilité de ce flanc volcanique
- Une caractérisation physico-chimique du ou des aquifère(s) traversé(s)
- Une caractérisation de la profondeur de la surface de glissement supposée ainsi qu'un suivi instrumental de sa dynamique par inclinométrie et extensométrie ponctuellement au niveau des forages et par un levé LIDAR haute résolution au niveau de l'ensemble du flanc sud de La Soufrière (en comparaison avec un ancien levé LITTO3D de 2013)
- Un suivi instrumental (station piézométrique) de la dynamique du toit de la nappe phréatique- Le suivi débit métrique automatisé des principales sources localisées à la base du dôme afin d'affiner le modèle conceptuel du fonctionnement hydrogéologique de la Soufrière de Guadeloupe. Ces données apporteront des connaissances essentielles dans la caractérisation de certains forçages volcaniques, sismiques et/ou hydrologiques, mécanismes déclencheurs des grands glissements de terrain.

**COÛT DU PROJET (600 k€)**

Coût total	Coût Etat FPRNM Contractualisé	Investissement :	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			50 000	50 000			100 000
		Fonctionnement :					0
	Coût Région Contractualisé		50 000	50 000			100 000
	Coût FEDER Valorisé		141 000	175 000	72 000	12 000	400 000
	<b>Coût total</b>		<b>241 000</b>	<b>275 000</b>	<b>72 000</b>	<b>12 000</b>	<b>600 000</b>

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....

XNon

**Durée totale de l'action :**

2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Projet	AE	50000	50000		
--------	----	-------	-------	--	--

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-1-05**

**Lutte contre les algues sargasses**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

ADEME/CR

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Acteurs de la santé publique, de la protection des populations, de l'économie, de l'environnement, de la mer et des déchets (Préfecture, Région Guadeloupe, Département de la Guadeloupe, DEAL, DM, ARS, DIECCTE, ADEME, communes et intercommunalités).

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Les côtes des Antilles, notamment la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, subissent des échouages de sargasses (macro-algues brunes) de manière irrégulière depuis 2011. En 2014-2015 et en 2018, le phénomène ne s'est quasiment pas interrompu. En 2018, plus de 100 000 m<sup>3</sup> ont été collectés en Guadeloupe.

L'origine du développement massif de ces algues est en cours d'étude. Elle est probablement liée aux changements globaux (température des océans, évolution des courants, charge en

nutriments des grands fleuves équatoriaux...). Ce phénomène, prenant naissance dans la zone de recirculation nord équatoriale de la région des Caraïbes, affecte également de nombreux pays de la Caraïbe, insulaire ou non. Les sargasses suivent une boucle de circulation Atlantique, entre une zone d'accumulation au large du Brésil (zone de rétroflexion du courant Nord Brésilien) et le Golfe de Guinée en Afrique où des échouages sont aussi constatés et touche.

Les impacts liés à l'échouage de ces algues sont d'ordre sanitaire, économique et environnementaux. Les bancs de Sargasse en mer ont néanmoins un rôle écologique très important. Ils servent de nurserie pour de nombreuses espèces ainsi que de dispositif de concentration de poisson. Cela exclut leur ramassage au large et contraint à un ramassage sur les plages ou en proche côtier une fois seulement l'échouage inévitable.

L'Etat et des collectivités territoriales se sont mobilisés sur ce sujet, avec le déploiement de moyens pour le ramassage des algues.

Depuis la crise 2018, les services et opérateurs de l'Etat concernés (Préfecture, DEAL, DM, ARS, ADEME...), les collectivités (Région, Département, EPCI, communes) et autres acteurs (Gwad'Air, SIPS...) sont mobilisés au sein de la Mission sargasses réunie autour du Sous-préfet de Pointe-à-Pitre. L'Etat contribue aussi au ramassage des algues en subventionnant du matériel pour les communes et communautés d'agglomérations et en prenant en charge les dépenses. L'ADEME apporte son soutien à des tests et études de collecte performante et de valorisation, et évalue l'ensemble des techniques de collecte grâce à une prestation du bureau d'études SAFEGE.

Un appel à projets de recherche, développement et innovation a été lancé par la Région Guadeloupe, en lien avec l'ANR, et en partenariat avec l'ADEME, les Collectivités territoriales de Guyane et de Martinique, et les agences de recherches de l'Etat de Sao Paulo et des USA. Les quatre axes de l'AAP sont : 1. Caractérisation de l'algue ; 2. Prévision des échouages ; 3. Collecte et valorisation ; 4. Impacts des échouages.

Par ailleurs, une conférence internationale sur le sujet aura lieu en Guadeloupe en octobre 2019.

## **DESCRIPTIF DU PROJET**

### **A - Compréhension et prévision du phénomène**

Objectif : Engager un ou plusieurs programmes de recherche multidisciplinaires de portée internationale

Malgré les réflexions entamées, les études locales antérieures et les échantillonnages réalisés lors de campagnes océanographiques, il apparaît indispensable d'améliorer sensiblement la compréhension de l'origine et de la dynamique à long terme d'un phénomène dont les conséquences affectent aujourd'hui plusieurs états caribéens, mais dont les causes, potentiellement liés à des dérèglements globaux, revêtent une dimension mondiale. Plusieurs enjeux scientifiques sont à investiguer, entre autres: la biologie, l'écotoxicité de l'algue, la biogéographie des sargasses et des espèces associées, la dynamique spatiale et temporelle des radeaux à partir des données satellites, l'estimation de leur trajectoire à l'aide de modèles de circulation océanique, déterminer le rôle des apports fluviaux de l'Amazonie et de l'Orénoque. Les projets retenus dans le cadre de l'AAP permettront de progresser dans la connaissance.

Objectif : Améliorer le dispositif de prévision et d'alerte des échouages

Dans une logique d'anticipation, la DEAL propose des éléments cartographiques croisant différentes données, dont l'observation satellitaire. La consolidation de ces éléments permettrait de prioriser les interventions lorsque le risque survient, notamment dans l'utilisation la plus pertinente des moyens humains et matériels à disposition. Le dispositif doit pouvoir fournir des services quotidiens (en temps de crise) pour le suivi des radeaux de sargasses via des niveaux de services renforcés, s'appuyant sur le traitement de données satellites.

Un volet Recherche et Développement (sur les courants, sur le traitement des images satellites, la mobilisation de nouvelles sources de données) permettra une amélioration des prévisions et l'évaluation régulière des produits fournis.

Il conviendra également de maintenir le réseau expérimental de surveillance du littoral par caméras mis en place par le BRGM, sous financement initial de l'ADEME et la DEAL, fournissant des informations en temps réel sur les échouages. Il permet également de confirmer et d'améliorer les prévisions émises.

### **B – Mise en œuvre de techniques de collectes adaptées aux littoraux antillais**

Objectif : Collecter avant que les algues ne se décomposent, au plus tard 48 heures après leur échouage, en mobilisant les techniques les plus efficaces en termes de coûts, impacts environnementaux, délai de réactivité, pour chaque configuration d'échouage.

La Région Guadeloupe a pris l'initiative de lancer une consultation visant à sélectionner trois solutions de pompage de grande capacité, nécessaires pour intervenir sur les sites plus impactés, et lorsque les dispositifs communaux ne peuvent suffire.

Des solutions de barrages déviant installés en proche côtier, couplées à des dispositifs de collecte à terre devraient également être testées.

De manière générale, le développement et l'évaluation de nouvelles méthodes de collecte doit être poursuivi.

### **C – Aménagement des sites de stockage**

Le contexte d'urgence actuel ne saurait faire oublier le statut non caractérisé des algues collectées (teneurs en métaux lourds et chlrodécone très variables en fonction du lieu de ramassage) et les risques de contamination des sols sur lesquelles elles sont stockées ou des produits. L'étude en cours réalisée par le BRGM et financée par l'ADEME permettra de mieux anticiper les éventuels risques sanitaires et environnementaux.

Quoi qu'il en soit, il convient de choisir des sites de stockage présentant le moins de risques d'impact environnementaux et sanitaires (éloignement des cours d'eau, des habitations, ex sites de décharges par exemple) et de déterminer les manières de limiter ces impacts. Il conviendra donc très probablement d'aménager des plateformes de stockage ou de pré-compostage de proximité. Ces plateformes pourraient aussi servir pour le stockage, voire pré-compostage, de déchets verts en cas de cyclones.

### **D- Développement des process de valorisation dans une dynamique d'économie circulaire**

Objectif : Soutenir de nouveaux projets de valorisation

La quasi-totalité des algues collectées sont actuellement stockées sans valorisation. Il conviendra de privilégier les solutions permettant de traiter de gros volumes à court terme. La poursuite de l'évaluation de procédés innovant reste nécessaire. Les projets sélectionnés dans le cadre de l'axe 3 « Valorisation » de l'appel à projets RDI devront être accompagnés.

**E - Caractérisation des impacts**

Des études doivent être mises en œuvre pour améliorer la compréhension des impacts du phénomène mais aussi de la collecte et du stockage : sur les écosystèmes (biocénoses marines, forêts littorales, sols, érosion littorale...), sur la santé et sur l'économie. Ces études permettront d'orienter les politiques de gestion des échouages. Une réflexion prospective peut aussi être menée sur l'évolution de l'aménagement du littoral et des activités économiques à proximité des sites fréquemment impactés.

**Indicateurs :**

- Volume de sargasses collectées
- volume de sargasses valorisées
- Nombre de brevet déposés relatifs à la valorisation des sargasses
- Nombre de capteurs de H2S et NH3 en fonctionnement

**COÛT DU PROJET 2,16M€**

			Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
<b>Coût total</b>	Coût Etat	Investissement :					
		Fonctionnement :					
		ADEME :Contractualisé	540000	540000			1080000
	Coût région Contractualisé	Investissement :					1080000
		Fonctionnement :					
	<b>Coût total</b>	Investissement :					
Fonctionnement :						<b>2 160 000</b>	

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																



**GUADELOUPE**

**FICHE 3-2-01: Unité de valorisation et de traitement des déchets  
CARL/CANGT**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute équipement indispensable**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT)/ Direction de l'Environnement et du développement durable et Communauté d'agglomération Rivière du Levant (CARL)

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

- Communauté d'Agglomération La Rivière du Levant
- Région Guadeloupe
- ADEME
- Europe (FEDER)

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La CANGT a adhéré au SYVADE de la Guadeloupe pour l'exercice de sa compétence « traitement » des déchets ménagers et assimilés en novembre 2014.

Le SYVADE exploite l'un des deux centres d'enfouissement en Guadeloupe. Ce mode de traitement des déchets n'étant pas satisfaisant au regard des orientations fixées par les directives européennes et la législation nationale, le SYVADE a porté le projet de construction d'une plateforme multifilières de traitements des déchets ménagers et assimilés. Dimensionné pour traiter 130 000 tonnes de déchets, le coût de traitement d'une tonne de déchets (tous flux) était estimé à 155,00 €.

Lors de la réunion de la conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) du 15 mars 2017, les exécutifs des Communautés d'agglomération et des Conseils régional et Départemental membres de la CTAP ont pris acte que les conditions requises pour la réalisation de cette plateforme n'étaient pas réunies.

Avec l'annonce d'une forte augmentation de la fiscalité déchets en 2022 sur l'enfouissement, l'enjeu majeur consiste à urgemment valoriser autrement les déchets.

Ainsi, la CANGT et la CARL réfléchissent, dans le cadre d'une entente intercommunale, à la construction mutualisée d'une unité de tri et de valorisation de déchets ménagers et assimilés produits sur leurs territoires. Cette stratégie a été validée en CTAP du 25 mai 2018 et en Commission Consultative d'Elaboration du Plan Régional Prévention et Gestion des Déchets le 02 juillet 2018.

### **DESCRIPTIF DU PROJET**

Le projet d'unité de tri et valorisation des déchets ménagers et assimilés s'inscrit dans les orientations du Plan national des déchets, de la feuille de route pour l'Economie Circulaire, du projet de Plan de Prévention et de gestion des déchets porté par la Région Guadeloupe ainsi que de la révision en cours de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie menée par la Région et l'Etat.

Le process consisterait à trier les ordures ménagères résiduelles, valoriser les matériaux recyclables (plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non ferreux), et valoriser énergétiquement la partie organique par méthanisation et les refus par production de Combustibles Solides de Récupération. À l'horizon 2022, c'est près de 50 000 tonnes d'ordures ménagères et encombrants non recyclables qui seraient traités. Le terrain d'emprise de l'usine a été identifié section Gardel au Moule, à proximité d'Albioma et du centre de compostage de Suez.

Plus de 70% du tonnage actuel enfouis subirait une valorisation matière et énergie. La production de CSR représente près de 30% du tonnage entrant, qui serait ensuite vendue à Albioma. L'électricité produite sur le site à partir du biogaz sera utilisée en autoconsommation. Le surplus éventuel sera redistribué dans le réseau local.

Le projet vise à favoriser la valorisation matière et assurer la valorisation énergétique des déchets ne pouvant être recyclés et qui résultent d'une collecte séparée ou d'une opération de tri.

Les indicateurs d'évaluation sont les suivants :

- Taux de valorisation matière
- Taux de consommation énergétique
- Taux de valorisation énergétique
- Quantité de CSR produit
- Taux de déchets enfouis

#### **Indicateurs de convergence :**

- Part de déchets enfouis
- Part des déchets valorisés
- Poids moyen des déchets par hab/ an
- Poids moyen des déchets par performance de collecte

**COÛT DU PROJET 46M€**

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 Années 2019-2020(études techniques, juridiques, financières, environnementales et acquisition du foncier) : 2 M€ +4 M€
- Phase 2 Années 2020-2022 (travaux/équipement): 40 M€

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total	
<b>Coût total</b>	Coût État BOP 123 Contractualisé	Investissement	0,42 M€	0,84 M€	0,84 M€	0,70 M€	2,80 M€
		Fonctionnement					
	Coût ADEME Contractualisé	Investissement	0,75 M€	0,75 M€	0,5 M€		2M€
		Fonctionnement					
	Coût FEDER Valorisé	Investissement		0,85M€	12,29 M€	14,17 M€	27,30 M€
		Investissement					2,73 M€
		Fonctionnement					
	Coût Région Contractualisé	Investissement					5,585 M€
		Fonctionnement					
	Coût CARL Contractualisé	Investissement					5,585 M€
		Fonctionnement					
	Coût CANGT Contractualisé	Investissement					5,585 M€
		Fonctionnement					
		Fonctionnement					
	<b>Coût total</b>	Investissement	2,32M€	4,1M €	19,1M €	20,39M €	46,00 M€

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action : 3 ans		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																
Calendrier		Etudes / acquisition foncière, début des travaux : 2,32 M€				Travaux : 4,1M€				Travaux : 19,1 M€				Fin des travaux, équipements: 20,39M€			



**GUADELOUPE**

**FICHE 3-2-02**

**Gestion des déchets et développement de l'économie circulaire**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- X Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : La Région Guadeloupe s'est fixée comme objectif un archipel « zéro déchets » à l'horizon 2035. Cela implique en particulier de :**

- **réduire de 10% la production de déchets ménagers et assimilés par habitant entre 2012 et 2026**
- **réduire de 50% de la production d'ordures ménagères résiduelles qui doit passer de près de 146 000 tonnes en 2016 à moins de 70 000 tonnes en 2032**
- **limiter drastiquement le stockage : 91 % des déchets produits doivent être recyclés ou valorisés de manière énergétique.**

*Fiche-cadre relative aux mesures d'accompagnement et de soutien permettant aux projets décrits dans le futur Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) d'être déployés sur le territoire, et aux projets émergent d'être accompagnés jusqu'à leur réalisation, selon 3 volets :*

- A. *Doter le territoire guadeloupéen en équipements structurants de gestion des déchets*
- B. *Accompagner la réduction des déchets et le développement de filières de valorisation*
- C. *Eclairer et évaluer les politiques publiques par l'observation et les études stratégiques.*

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

ADEME

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Acteurs de la gestion des déchets et du développement de l'économie circulaire : Région

Guadeloupe, DEAL, ADEME, Communautés d'agglomération et Communauté de communes, SYVADE, éco-organismes...

## **DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Depuis 2013, la quantité de déchets (hors BTP) produite en Guadeloupe se stabilise autour de 370 000 tonnes par an. En 2017, 64% des déchets sont orientés vers le stockage, sans autre valorisation que le captage du biogaz qui permet la production d'électricité. Les 36% restants sont orientés vers des filières de valorisation matière, qui progresse d'année en année. Les tonnages de déchets stockés ont diminué de 12% entre 2012 et 2017. Plus de la moitié des tonnages valorisés le sont en Guadeloupe, l'autre partie étant réexpédiée vers l'Europe et les marchés internationaux.

La collecte, le traitement et la valorisation des déchets coûte particulièrement cher en Guadeloupe. La médiane des coûts de collecte et traitement tous flux confondus est supérieure de 78% à celle de la France entière. Elle est également supérieure aux coûts constatés dans les autres départements d'Outre-mer.

Les enjeux sont donc de diminuer les quantités de déchets produites, en augmentant particulièrement significativement le taux de valorisation, tout en contenant les coûts associés, afin de véritablement passer à une logique d'économie circulaire.

## **DESCRIPTIF DU PROJET**

### **A – DOTER LE TERRITOIRE GUADELOUPEEN EN EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DE GESTION DES DECHETS**

Le niveau d'équipement de la Guadeloupe en installation de collecte, pré-traitement et valorisation des déchets est encore insuffisant, malgré les progrès substantiels réalisés depuis le début des années 2000. Il s'agit donc de promouvoir et accompagner de nouvelles filières de pré-traitement et/ou de valorisation dont le territoire ne dispose pas encore.

**➔ Une fiche spécifique consacrée au déploiements de déchèteries et quais de transfert sur le territoire de la Guadeloupe est également annexée au Contrat de convergence et de transformation.**

Outre l'équipement en déchèteries, le futur PRPGD de la Guadeloupe devrait prévoir trois unités de pré-traitement pour une valorisation des déchets, potentiellement destinés à la valorisation énergétique, y compris des Combustibles solides de récupération.

**➔ Une fiche spécifique consacrée au projet d'unité de production de Combustibles solides de récupération pour les territoires de la CANGT et de la CARL est également annexée au Contrat de convergence et de transformation.**

Par ailleurs, la création d'unités de valorisation organique des déchets (compostage et/ou méthanisation) est nécessaire, pour une capacité d'accueil a minima de 10 000 tonnes de biodéchets de type restes alimentaires, invendus... Une unité d'hygiénisation et une unité de déemballage / déconditionnement seront également nécessaires.

Outre les déchets ménagers, d'autres filières pourront devront potentiellement faire l'objet d'investissements pour la collecte séparative, le pré-traitement et/ ou la valorisation des déchets (textiles, ameublement, bateaux hors d'usage...).

### **B – ACCOMPAGNER LA REDUCTION DES DECHETS ET LE DEVELOPPEMENT DE FI-**

## **LIERES DE VALORISATION**

L'atteinte de l'objectif d'un archipel « zéro déchets » en 2035 ne pourra pas se concrétiser sans :

- Une réduction drastique des tonnages de déchets produits, nécessitant notamment des incitations fortes aux changements de comportement, et la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Un effort particulier de développement du recyclage, du réemploi et de la réparation, ces deux derniers pouvant donner largement leur place à des activités conduites par des entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- Une gestion optimale des biodéchets, en particulier par la généralisation du compostage domestique.
- Un déploiement à grande échelle de l'économie circulaire : approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable...

Pour tout ou partie de ces thématiques, des appels à projets pourront être lancés par les partenaires territoriaux parties prenantes du Contrat de convergence et de transformation.

## **D – ECLAIRER ET EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES PAR L'OBSERVATION ET LES ETUDES STRATEGIQUES**

La connaissance et l'observation détaillée de la situation concernant la production, la collecte et la valorisation des déchets, ainsi que le coût de leur gestion, et les politiques menées en la matière constituent le socle de l'intervention publique menée sur la thématique. A ce titre, l'Observatoire des déchets de la Guadeloupe (ODG), regroupant l'ADEME, la DEAL, la Région Guadeloupe et le Conseil Départemental, et dont le secrétariat est désormais assuré par la Région Guadeloupe, est un outil essentiel de conduite des politiques publiques, et doit être soutenu.

Dans le cadre de cet observatoire, des études et enquêtes menées, et l'ODG organise des ateliers techniques propres à faire progresser le niveau de connaissance et de technicité des intervenants du domaine.

### **Indicateurs de convergence :**

- Part de déchets enfouis
- Part des déchets valorisés
- Poids moyen des déchets par performance de collecte

### **COUT DU PROJET 2M€**

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	<b>Coût total</b>	
<b>Coût total</b>	<b>Coût État ADEME Contractualisé</b>	Investissement :	250 k€	250 k€	250 k€	250 k€	1 M€
		Fonctionnement :					
	<b>Coût Région Contractualisé</b>	Investissement :	250 k€	250 k€	250 k€	250 k€	1M€
		Fonctionnement :					
	<b>Coût total</b>	Investissement :					<b>2M€</b>
		Fonctionnement :					

<b>PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT</b>																	
<b>Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?</b> <input type="checkbox"/> Oui, en totalité <input type="checkbox"/> Oui, à hauteur de .....																	
<input type="checkbox"/> Non																	
<b>Durée totale de l'action :</b>										2019 - 2022							
<b>Déclinaison du projet</b>		<b>2019</b>				<b>2020</b>				<b>2021</b>				<b>2022</b>			
		<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>T5</b>	<b>T6</b>	<b>T7</b>	<b>T8</b>	<b>T9</b>	<b>T10</b>	<b>T11</b>	<b>T12</b>	<b>T13</b>	<b>T14</b>	<b>T15</b>	<b>T16</b>
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-2-03**

**Construction de déchèteries et de quais de transfert pour une meilleure gestion et valorisation des déchets**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- X Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Région Guadeloupe

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Communautés d'agglomération, ADEME, DEAL.

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Les **déchetteries** jouent un rôle fondamental dans la gestion des déchets ménagers et assimilés dans les territoires. Les déchèteries sont en effet conçues comme des dispositifs indispensables pour la collecte, la valorisation, le réemploi et enfin l'élimination de déchets spécifiques occasionnels qui ne peuvent faire l'objet d'une collecte ordinaire en raison de leur nature, de leur poids, leur quantité et/ou leur taille. En accueillant les déchets encombrants, elles permettent de ralentir le développement des dépôts sauvages. En acceptant les déchets dangereux, elles les soustraient des flux d'ordures ménagères et limitent ainsi les risques de pollution des sols et des eaux. En recevant les déchets recyclables, elles constituent un point d'apport volontaire supplémentaire. Enfin, lieu de tri où les particuliers doivent déposer les déchets dans des bennes

ou des conteneurs spécifiques, en respectant des consignes précises, elles permettent d'orienter les différentes catégories de déchets vers des destinations adaptées et favorisent le développement du recyclage et de la valorisation.

Le territoire guadeloupéen apparaît actuellement largement sous équipé en déchèteries :

- 9 déchèteries fixes sont en service, soit une pour 44 000 habitants (une pour 14 400 habitants sur le territoire national)
- elles collectent 62 kg/habitant/an (198 kg/hab/an en moyenne nationale).

Cette situation présente en Guadeloupe deux inconvénients majeurs :

- La collecte des encombrants en porte-à-porte reste très fréquente, induisant des coûts particulièrement élevés pour les EPCI : 190 €/tonne contre 110 €/tonne en déchèterie.
- Les flux d'encombrants collectés en porte à porte sont principalement traités par enfouissement : ils ne sont donc pas valorisés (contrairement aux déchèteries qui permettent de valoriser plus de 65 % des déchets entrants).

La déchèterie apparaît donc comme un outil indispensable en vue d'une part d'orienter les déchets vers la valorisation et d'autre part maîtriser le coût du service public de gestion des déchets ménagers.

La logistique des déchets constitue un autre axe fort d'optimisation de la gestion des déchets par les collectivités. En effet, comme le relevait en 2011, l'Observatoire Régional des Transports de Guadeloupe (ORT), il n'existe quasiment pas d'étape de transfert dans la chaîne de transport : les BOM (bennes à ordures ménagères) effectuent les trajets de collecte porte-à-porte puis vont directement dans un des deux sites exutoires (SITA ou Grand-Camp). Le nombre de rotations induites par cette organisation est considérable. L'ORT dans son étude comptabilisait pour les seules communes membres du SYVADE (hors Saint-François), plus de 22 000 rotations/an. La distance et l'isolement maritime aux exutoires constituent d'autres facteurs aggravants, particulièrement pour les communes du Sud Basse-Terre et des îles du Sud.

Cette situation contribue à la saturation du réseau routier, à la dégradation de la qualité de l'air ambiant induisant un surcoût important du service public de gestion des déchets ménagers.

L'ORT identifiait ainsi plusieurs leviers permettant de réduire significativement ces impacts, parmi lesquels le développement de **quai de transfert de déchets**. Les scénarios développés montraient, grâce au véhicules évités, des gains économiques immédiats : selon le scénario les économies pouvait s'élevaient à plus de 1,2 millions €/an.

Un appel à projets a été lancé par l'ADEME, la Région et le Conseil départemental en 2017 visant à faire émerger au sein des EPCI des projets de construction de nouvelles déchèteries et de quais de transfert.

## DESCRIPTIF DU PROJET

La Région Guadeloupe a pris la décision en 2017 de proposer aux Communautés d'agglomération de la Basse-Terre de prendre en charge la construction en maîtrise d'ouvrage directe, compte tenu des délais contraints de mise en œuvre de ces équipements et de la volonté de la collectivité majeure de rééquilibrer le territoire en équipements structurants. Les transferts de maîtrise d'ouvrage ont été actés entre les parties, et la construction des équipements doit se réaliser entre 2019 et 2022.

Les huit déchèteries planifiées sont les suivantes :

- Déchèterie de Pointe-Noire

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

- Déchèterie de Petit-Bourg
- Déchèterie de Goyave
- Déchèterie de Bouillante
- Déchèterie et quai de transfert de Baillif
- Déchèterie de Trois-Rivières
- Déchèterie de Terre-de-Bas
- Déchèterie de Terre-de-Haut.

**Indicateurs de convergence**

- Part de déchets enfouis
- Part des déchets valorisés
- Poids moyen des déchets par hab/ an
- performance de collecte

**COÛT DU PROJET 10M€**

Coût total	Coût Etat ADEME Contractualisé	Investissement :	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			Fonctionnement :	1500 k€	1500 k€	500 k€	
Coût total	Coût FEDER Valorisé	Investissement :					
			Fonctionnement :	2M€	2M€	2,5M€	
Coût total	Coût total	Investissement :					10M€
			Fonctionnement :				

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-2-04**

**Terminer la réhabilitation des anciennes décharges**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

État

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Communes

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le CPER 2015-2020 de la Guadeloupe contenait une fiche action déchets et un sous objectif réhabilitation des anciennes décharges. Si l'essentiel des sites a aujourd'hui été traité il reste néanmoins d'anciennes décharges situées dans des milieux fragiles pour lesquelles les études techniques sont en fin de réalisation et les travaux devraient débiter par la suite (par exemple St Louis de Marie-Galante). Il est donc important de poursuivre l'action engagée en réservant des moyens pour financer les mesures préconisées par les études afin d'assurer une protection des milieux.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Finaliser la réhabilitation des anciennes décharges communales entamée lors du CPER : St Louis de Marie Galante ; Désirade ;

**COÛT DU PROJET 500 K€**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			Coût État BOP 123 Contractualisé	Investissement :	125000	125000	125000
		Fonctionnement :					
Coût partenaires		Investissement :					
		Fonctionnement :					
ville							
Coût total		Investissement :					500000
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....500K€  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

## GUADELOUPE

### FICHE 3-3-01 Mise en œuvre du plan Eau Dom

#### IDENTIFICATION

##### Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire.

##### Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire : Très urgent et très structurant – enjeu majeur**

#### DETAIL DU PROJET

##### RESPONSABLE DU PROJET

Conférence Régionale de l'Eau (CRE) regroupant la Région, le Département, les EPCI, l'Etat, l'Office de l'eau de Guadeloupe,

##### AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

l'AFD, AFB, CDC, ARS

#### DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Afin de rétablir une situation acceptable dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Guadeloupe, les financements actuellement dédiés dans le cadre du CPER mais aussi dans les différents plans d'urgence (plan d'urgence, plan d'action prioritaire et plan quinquennal d'investissement en cours d'élaboration) sont insuffisants par rapport aux besoins. Afin de pouvoir ancrer la démarche dans le long terme et rétablir durablement un fonctionnement pérenne un investissement fort intégré aux contrats de progrès est nécessaire. Outre la mise en œuvre du plan d'urgence qui bénéficie de 71 M€, le plan eau DOM a pour finalité de sortir de la politique d'urgence et d'engager avec les collectivités compétentes un travail de renforcement de leurs capacités financières et techniques. Cet engagement se traduira par la signature de contrats de progrès (CP) et de transition avec les collectivités.

#### DESCRIPTIF DU PROJET

En Guadeloupe, l'État a coordonné l'élaboration d'un document stratégique pour la mise en œuvre de ce plan, adopté par la conférence régionale de l'eau (CRE) en septembre 2016. Ce document comporte 4 orientations stratégiques qui seront déclinées dans les contrats de progrès et de transition signés avec les 5 collectivités éligibles au dispositif d'ici fin 2019. Le premier contrat de progrès, celui de la CCMG, a été signé le 2 mars 2018. Par ailleurs, l'État et l'ensemble des collectivités devront définir le plan quinquennal d'investissement qui devrait bénéficier d'environ 450 M€ pour la restauration du service de l'eau en Guadeloupe.

Une ligne de 314,8 K€ est prévue pour l'accompagnement et la mise en œuvre du Plan eau DOM (études, opérations de diagnostics globaux, formations etc.)

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

**Indicateurs de convergence :**

- Rendement des réseaux AEP
- Conformité physico-chimique et bactériologique AEP
- Conformité des agglomérations d'assainissement > 2 000 EH
- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale AEP

**COÛT DU PROJET: 69,714 799 M€**

			Année 1	Année 2	Année 3	Coût total	
			<b>Coût total</b>		Investissement AFB Contractualisé		
	Accompagnement Plan Eau DOM BOP 123 Contractualisé					314,8K€	
	FEI valorisé					10M€	
<b>Total Etat</b>						<b>29,514 800 M€</b>	
<b>Coût partenaires</b>		Région:Contractualisé					<b>9,733 333 M€</b>
		Département Contractualisé					<b>9,733 333 M€</b>
	EPCI Contractualisé					<b>9,733 333 M€</b>	
<b>FEDER Valorisé</b>							<b>11 M€</b>
<b>Coût total</b>		Investissement :					
		Fonctionnement :					<b>69,714 799 M€</b>

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....     Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
		2019				2020				2021				2022			
Déclinaison du projet		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**Nota :** CPER 2015-2020 et du CD avec Saint-Martin 2014-2017, conformément aux maquettes et aux orientations validées dans les contrats, soit 90,8M€ (prévus sur le BOP 123 Conditions de vie dans les outre-mer).

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Nota 2 : pour la Guadeloupe enveloppe CPER prévue au titre du BOP 123 épuisée, reste 5 M€ à mobiliser sur l'enveloppe AFB (ex ONEMA)

Nota 3 : la contribution de l'Etat, du conseil régional du conseil départemental, du FEDER et des autres partenaires, au titre du plan d'action prioritaire 2018-2020, dont le coût total prévisionnel est de 71M, n'est pas intégrée à ces montants.

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-4-01: Mobilité électrique des îles du Sud**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire : Dossier structurant**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Riviera-grand sud caraibes/Communes des îles du sud

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Etat, Région, ADEME, SyMeg, SMT, EDF, Quadran,

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Les îles du sud sont de petits territoires au sein desquels l'approvisionnement en carburant de véhicules qui font peu de km par an est difficile et coûteux. Ces territoires se prêteraient bien au déploiement de la mobilité électrique que ce soit pour les véhicules terrestres ou pour les bateaux de passagers. A ce jour, des projets de mobilité électriques sont déployés sans réelle coordination.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Ce projet a pour objectif de mettre en œuvre un plan d'action coordonné pour le développement d'une mobilité 100 % électrique dans les îles du sud sous 5 ans. Il prévoit une étude de faisabilité dans un premier temps et le déploiement des moyens dédiés dans un second temps. Cette expérimentation sur les

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

îles du Sud permettra de repérer des bonnes pratiques qui seront ensuite transposées en Guadeloupe « continentale » afin d'atteindre les objectifs fixés par la PPE (autonomie énergétique en 2030).

Le projet a été retenu dans le cadre de l'AMI French Mobility. Il comprendra une phase étude, une phase projet et une phase de retour sur expérience et capitalisation des bonnes pratiques avant déploiement en Guadeloupe continentale.

Indicateur :

Pourcentage des véhicules électriques sur immatriculations neuves

**COÛT DU PROJET 2,43M€**

			Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
<b>Coût total</b>	Coût Etat	Investissement : BOP 123 ADEME Contractualisé	500K€	750K€	750K€		500K€
				200K€	200K€	100K€	500K€
		Valorisé ADEME French Mobility Valorisé	30K€	30K€	30K€	10K€	100 K€
	Coût partenaires	Région Contractualisé	55 K€	55 K€	55 K€		165 K€
		Communes Contractualisé					165K€
	FEDER	Valorisé	200 K€	200 K€	200 K€		1M€
<b>Coût total</b>	Investissement : Fonctionnement :					<b>2,43M€</b>	

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action : 3 ans		2019 - 2021															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2				

**GUADELOUPE -**

**FICHE 3-4-02: DIVD Mobilité électrique CCMG**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Communauté de communes de Marie-Galante

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Etat / ADEME/ Europe - **Actions inscrites au DIVD**

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Dans l'objectif de limiter l'empreinte écologique des transports, l'île vise un équipement à 100% de véhicule électrique d'ici 20 ans. Pour entreprendre cette mutation, la communauté de communes souhaite montrer l'exemple dès maintenant en équipant sa flotte de 100% de véhicules électriques d'ici 5 ans. Par ailleurs, et dans l'objectif de limiter l'empreinte écologique des transports individuels et de favoriser les mobilités douces, la CCMG souhaite améliorer les équipements publics favorisant les déplacements doux et souhaite proposer un service de vélos électriques en libre-service.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Action 1. La collectivité se doit d'être vertueuse et de montrer l'exemple. Ainsi, elle souhaite faire évoluer son parc vers 100% de véhicule électrique. Déjà 6 véhicules circulent sur le territoire pour les services publics. L'ambition est maintenant de proposer des véhicules pour la collecte des ordures ménagères 100% électriques. L'avantage de ces véhicules réside dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la pollution sonore, la réduction des charges de fonctionnement.

Objectifs :

- 1 véhicule BOM en 2019
- 1 petit camion de collecte en 2020

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

- 1 véhicule BOM en 2021

Parallèlement, une formation spécifique pour l'entretien et la maintenance des véhicules électriques doit être dispensée aux agents en charge de ces véhicules.

Action 2. La mise en place des modes de transports doux et électriques nécessite l'adaptation des infrastructures et des services du territoire :

- La création de zones de stationnement dédiées au vélo en libre-service et aux véhicules automobiles en autopartages, à proximité des lieux de connexions (ports, marina...)
- L'installation de bornes de recharges électriques alimentées par l'énergie solaire
- Le développement de solution numériques facilitant la location et le règlement des véhicules
- La création de pistes cyclables connectées, reliant les points de départ et les portes d'entrées de l'île aux sites majeurs du territoire (Moulins, lieux d'hébergements, distillerie, paysages, plages...)
- La mise à disposition de vélo électrique sur les 3 communes pour favoriser la connexion vélo entre les plages du territoire

Une étude globale de faisabilité doit permettre de définir les modalités de mise en œuvre de cette action.

Indicateur :

Pourcentage des véhicules électriques sur immatriculations neuves

**COÛT DU PROJET: 1,36M€**

			Année 1	Année 2	Année 3	4	Coût total
<b>Coût total</b>	Coût Etat	BOP 123 Contractualisé	140K€		140K€		280K €
		ADEME Contractualisé			136K€		136 K€
		Valorisé DSIL	100K€	100K€	100K€	100K€	400K€
	Coût partenaires	Région Contractualisé	40K€	40K€	40K€	40K€	160K€
		Département Contractualisé	20K€	20K€	20K€	20K€	80K€
	CCMG	Contractualisé	150K€		154K€		304K €
	Coût total	Investissement :					<b>1,36M€</b>
	Fonctionnement :						

Détail par action

**Action 1**

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Non

Durée totale de l'action : 2019 - 2022

Déclinaison du	2019	2020	2021	2022
----------------	------	------	------	------

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

projet		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																
BOM 1																	
Petit camion																	
BOM 2																	

**Action 2**

PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT																	
Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ? <input checked="" type="checkbox"/> Non																	
Durée totale de l'action :												2019 - 2022					
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																
Etude préalable																	
Pistes /parcs cyclables																	
Bornes de recharges électriques																	
Solution numérique																	
Vélo à disposition du public																	

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-4-03: Territoires durables et transition énergétique**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- X Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : La loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte de 2015 donne pour objectif aux zones non interconnectées, dont la Guadeloupe, une autonomie énergétique à l'horizon 2030. Cet objectif contribue à réduire la dépendance de la Guadeloupe aux importations d'énergies fossiles, et à réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.**

*Fiche-cadre relative aux mesures d'accompagnement permettant aux projets décrits dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) d'être déployés sur le territoire, et aux projets émergents d'être accompagnés jusqu'à leur réalisation, selon trois volets :*

- A. Maîtriser la demande énergétique et développer l'efficacité énergétique
- B. Développer les énergies renouvelables
- C. Accompagner les projets territoriaux de développement durable et l'adaptation au changement climatique
- D. Eclairer et évaluer les politiques publiques par l'observation et les études stratégiques.

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Acteurs de l'énergie et de la mobilité : Région Guadeloupe, DEAL, EDF Archipel Guadeloupe, ADEME, SyMEG, Communautés d'agglomération et Communauté de communes...

## DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

L'objectif d'autonomie énergétique de la Guadeloupe à l'horizon 2030 nécessite de relever deux défis majeurs, en un temps très court :

- Une stricte limitation de la croissance des consommations énergétiques, dans un contexte de développement économique dynamique ;
- Un changement en profondeur du mix énergétique. En ce qui concerne l'électricité, et malgré le développement important des énergies renouvelables ces dernières années (de 8,6% à 20,5% du mix électrique en 7 ans), les énergies fossiles restent prédominantes. Le contenu en carbone de l'électricité produite est encore de 778 gCO<sub>2</sub>/kWh (2016). Une insertion massive des énergies renouvelables doit être effectuée sur le réseau dans les années qui viennent.

De plus, le transport contribue à hauteur de 67% à la dépense énergétique finale régionale, avec une prédominance très forte de la voiture individuelle.

Enfin, la fiscalité locale est largement assise sur les ventes de carburants routiers. Afin de ne pas mettre en danger les ressources des collectivités, des solutions doivent être trouvées dans le cadre de la diminution prévisionnelle des ventes de carburants fossiles.

## DESCRIPTIF DU PROJET

### **A- MAITRISER LA DEMANDE EN ENERGIE ET DEVELOPPER L'EFFICACITE ENERGETIQUE**

Objectif : une stricte limitation de la croissance des consommations énergétiques, compatible avec les objectifs de l'autonomie énergétique à l'horizon 2030.

L'atteinte de l'objectif d'autonomie énergétique ne pourra passer que par la poursuite et l'amplification des efforts de maîtrise de l'énergie et d'efficacité énergétique, qui portent dès à présent leurs fruits : depuis 2010, les consommations électriques ont été stabilisées, et sont en baisse significative depuis désormais 2 ans (2017-2018).

L'Etat, la Région Guadeloupe, l'ADEME et EDF Archipel Guadeloupe ont établi en 2019, dans le cadre d'une délibération de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), un Cadre territorial de compensation permettant de bénéficier de crédits de la Contribution au service public de l'électricité (CSPE) afin d'amplifier les actions de maîtrise de l'énergie sur le territoire de la Guadeloupe.

#### 1) Augmenter la performance énergétique des bâtiments

Dans le contexte de l'habilitation énergie de la Région Guadeloupe et en accord avec le Plan logement Outre-mer, l'impact énergétique et environnemental des bâtiments doit être réduit, par le soutien à des démarches de rénovation des bâtiments existants, et d'encouragement à la performance des bâtiments neufs.

Cela passe par :

- l'adaptation des outils réglementaires existants (RTG) pour un renforcement des exigences énergétiques dans le secteur du bâtiment,
- l'accompagnement de proximité des particuliers (Espaces info énergie) et des collectivités

(Conseil en énergie partagé) dans la maîtrise de leurs consommations,

- la montée en compétences des professionnels du secteur (développement d'un centre de ressources, plateaux techniques de formation, animation de la filière, développement du RGE...),
- de lutte contre la précarité énergétique,
- de soutien au passage aux actions de rénovation,
- de soutien à la démonstration de solutions techniques innovantes.

## 2) Développer l'efficacité énergétique des acteurs économiques

En lien avec les acteurs de l'énergie, les chambres consulaires et les fédérations professionnelles, les entreprises pourront bénéficier d'accompagnements et aides pour :

- une meilleure décision dans leurs actions et investissements (diagnostics, audits énergétiques, études de faisabilité...)
- une montée en compétences sur les thématiques de l'efficacité énergétique (information, animation, formation...),
- la mise en place de systèmes de gestion énergétique,
- la mise en œuvre de politique de gestion de la mobilité et d'émergence de nouveaux services,
- l'investissement dans des procédés plus sobres et plus propres,
- la mise en œuvre du Système de Management de l'Energie (ISO 50 001),
- la valorisation ou la récupération d'énergie,
- la réduction des consommations d'énergie (climatisation, éclairage...) couplée à une amélioration du confort.

## 3) Encourager la maîtrise de l'énergie dans les collectivités

Les collectivités guadeloupéennes pourront être accompagnées pour déployer sur leur territoire des initiatives en matière :

- de management de l'énergie,
- de montée en compétences,
- de réduction des consommations énergétiques,
- de meilleure performance de l'éclairage public,
- de rénovation exemplaire du parc bâti public,
- de modes de déplacements durables et de nouveaux services à la mobilité.

Les acteurs du tertiaire public ou non lucratif sont également concernés par ces actions.

## **B – DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES**

La Loi de Transition énergétique de 2015 fixe des objectifs ambitieux pour la Guadeloupe : 50% d'ENR en 2020 et l'autonomie énergétique à l'horizon 2030. Ces objectifs sont retranscrits dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), en cours de révision.

Objectif : Augmenter la part des ENR dans le mix énergétique en vue de l'autonomie énergétique à l'horizon 2030 avec les contraintes propres à un territoire insulaire, en cohérence avec les objectifs de la PPE aux différentes échéances.

Il s'agira principalement de :

- Soutenir la production d'électricité renouvelable et son intégration sur le réseau électrique
- Soutenir les opérations exemplaires et innovantes de production d'électricité renouvelable
- Soutenir les technologies innovantes en matière de stockage d'énergie et de réseau intelligent permettant d'accompagner l'intégration des énergies renouvelables variables
- Développer un Centre d'excellence pour la géothermie, permettant de valoriser le savoir-faire des acteurs du territoire guadeloupéen dans la Caraïbe et au-delà.

## **C – ACCOMPAGNER LES PROJETS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

La transition énergétique implique un changement de paradigme, d'un modèle énergétique centralisé et « descendant », vers une responsabilisation de tous les acteurs autour de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables. A ce titre, les collectivités territoriales sont en première ligne de la mobilisation et de la coordination des acteurs. A ce titre, l'article 1 de la loi de Transition énergétique promeut l'émergence de territoires à énergie positive qui favorisent l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété énergétique et le déploiement des énergies renouvelables.

Les actions soutenues dans ce contexte doivent permettre :

- d'encourager les démarches territoriales intégrées, cohérentes avec la PPE, permettant une réduction des consommations d'énergie et le développement d'installations d'énergies renouvelables,
- mobiliser au-delà des obligations légales les collectivités territoriales et les entreprises sur les démarches partenariales de lutte contre le changement climatique et d'adaptation des territoires (Plans climat air énergie territoriaux, bilans d'émissions de gaz à effet de serre, adaptation au changement climatique...),
- accompagner les démarches de labellisation Cit'ergie visant à un management énergie-climat dans les collectivités,
- mettre en réseau les collectivités et institutions impulsant des actions d'urbanisme et de ville durable.
- soutenir les opérations exemplaires ou de démonstrations efficaces d'un point de vue technologique ou organisationnel en matière de transports plus efficaces énergétiquement (transport à la demande, autopartage, usage de la marche à pied ou du vélo, covoiturage, plan de déplacement en entreprise, véhicules électriques rechargés par EnR, déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques...).

## **D – ECLAIRER ET EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES PAR L'OBSERVATION ET LES ETUDES STRATEGIQUES**

La connaissance et l'observation détaillée de la situation des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre, de la vulnérabilité au changement climatique, des flux de transport, et des politiques menées en la matière constituent le socle de l'intervention publique menée sur ces thématiques. A ce titre, les observatoires partenariaux de l'énergie et du climat (OREC, animé par Synerg'île) et des transports (ORT, animé par la DEAL) sont des outils essentiels de connaissance et d'évaluation des politiques publiques énergie et climat du territoire et doivent être soutenus.

Dans le cadre de ces observatoires, des études et enquêtes sont également menées, pour éclairer certaines thématiques spécifiques ou anticiper l'action publique : étude ménages-déplacements, caractérisation des consommations énergétiques par secteur, comportements et usages, études économiques...

### **Indicateurs de convergence :**

Part des ENR dans le mix énergétique

Consommation électrique moyenne par habitant

Pourcentage des véhicules électriques sur immatriculations neuves

**COUT DU PROJET 11,789M€**

Coût total	Coût Etat	Investissement :	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
		Fonctionnement :					
	ADEME :						
	Région Contractualisé	Investissement :					6,175M€
		Fonctionnement :					
	ADEME Contractualisé		1625 k€	1625 k€	1625 k€	1625 k€	5,614 M€
Coût total	Investissement :					11,789M€	
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

**Durée totale de l'action :** 2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-5-01: Banque de Graines et de Plantules**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Université des Antilles

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Parc National de la Guadeloupe, conservatoire du littoral et des espaces lacustres, conservatoire botanique, Office national des forêts, DEAL, Associations, ARB, Région Guadeloupe

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La Région Guadeloupe est territoire d'expérimentation pour la mise en place d'une Agence Régionale de la Biodiversité (ARB), en Outre-Mer. Parmi ses diverses compétences, la future ARB aura, potentiellement, l'application des mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser). S'il existe un retour d'expérience avéré dans l'Hexagone, la situation est toute autre en Outre-Mer. Par ailleurs, la taille du territoire, et sa biodiversité singulière (l'archipel Guadeloupe fait partie d'un des 34 hot spots de la biodiversité mondiale) invitent à repenser les modalités d'application des mesures ERC, en particulier les mesures de compensation. Il importe que leurs mises en œuvre contribuent réellement à compenser les services rendus par les écosystèmes avant leur destruction ou leur altération, donc compenser les fonctionnalités qui étaient à la base de ces services écosystémiques. Ceci pose différentes questions de recherche sur ce sujet, encore jeune en outre-mer. Il interroge également le fondement, la base de connaissances scientifiques nécessaires à la mise en œuvre d'opération de restauration d'écosystèmes dégradés, l'identification de l'écosystème de référence et de ses fonctionnalités ainsi que le suivi de ces opérations de restauration écologiques. Les mesures ERC conjuguées aux enjeux du changement climatique interrogent aussi le déploiement de Solutions Fondées sur la Nature (SFN).

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Les espèces endémiques et en danger font l'objet d'une attention et d'un suivi particuliers. Cependant, la première

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

étape est de préserver les écosystèmes et restaurer ceux qui sont encore peu anthropisés. Ces écosystèmes reposent sur une diversité d'espèces et un jeu d'interactions complexes entre les différentes espèces qui y cohabitent. La résilience d'un écosystème est non seulement fonction de la diversité des espèces qu'il abrite mais aussi des cortèges d'espèces caractéristiques des conditions écologiques, de son histoire et de son ancienneté. Autant que les espèces endémiques, ces espèces caractéristiques sont soumises à l'érosion de la biodiversité. Il importe dès lors d'identifier les espèces végétales clés (éventuellement à valeur patrimoniale, ...), qui déterminent la résilience d'un écosystème et de les préserver. Les opérations de gestion environnementales nécessaires passent ainsi par la mise en place d'une banque de graines, de collections vivantes et d'une banque de plantules, qui répond à la grande difficulté technique de conserver (et collecter) les graines des espèces tropicales, sensibles à la dessiccation, selon les méthodes des banques de graines classiques.

Pour la mise en place de cet outil, il conviendra de s'appuyer, non seulement sur les expériences existantes, notamment dans l'Hexagone, en Outre-Mer et à l'étranger, mais aussi sur les résultats de recherche en écologie, restauration et conservation de milieux tropicaux modernes. En effet, le choix des espèces, les modalités de stockage (in situ, ex situ), les conditions (chambre froide, collection de plantules, collections vivantes, etc...), les procédures de multiplication, de diffusion doivent être posés. Le schéma régional du patrimoine naturel et de la biodiversité pourra valablement alimenter la réflexion.

L'outil doit servir les objectifs de la stratégie de conservation et de valorisation de la biodiversité. Il pourra donner lieu à des travaux tant en matière d'écologie, que sur le plan juridique et économique pour assoir la définition de mesures ERC pertinentes vectrices d'un développement économique durable du territoire. Il servira de support pédagogique et de sensibilisation à la biodiversité.

Une base de données dédiée à la reproduction et à la propagation des espèces permettra de gérer les collections de graines et de propagules. Cette base de données sera conçue pour servir aussi à la formation des personnels, aux formations universitaires et à la sensibilisation des publics. Elle constituera un outil de communication et d'information favorable au projet et *in fine*, à la pérennisation du patrimoine naturel antillais.

**Indicateurs de convergence :**

Nombre d'espèces concernées par des plans nationaux d'actions (PNA) – espèces menacées d'extinction  
 Pourcentage du territoire protégé réglementairement, contractuellement ou par des engagements internationaux (espèces menacées et habitats communautaires).

**COÛT DU PROJET (800 k€ hors mise à disposition terrain pour plantules et hors coût personnels permanents des partenaires)**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
	Coût Etat BOP 113 Contractualisé	Investissement :		40000	40000		80000
	Coût Région Contractualisé			40000	40000		80000
	Feder Valorisé			250000	250000	140000	640000
	<b>Coût total</b>			<b>330000</b>	<b>330000</b>	<b>140000</b>	<b>800 000</b>

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE					40 000				40 000							



**GUADELOUPE**

**FICHE 3-5-02 : Territorialisation de la biodiversité, territoires engagés pour la nature**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Collectivité régionale (chef de file en matière de biodiversité)

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Collectivités territoriales (communes, agglomérations),  
Etablissements publics,  
Entreprises,  
Associations

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Consciente des enjeux majeurs en termes de biodiversité dans l'archipel guadeloupéen, la région Guadeloupe a relancé l'élaboration du schéma régional du patrimoine naturel et de la biodiversité qui contient la stratégie régionale pour la biodiversité, le schéma de cohérence écologique et un schéma volontaire visant à préserver la biodiversité ordinaire et les pratiques du jardin créole.

Afin de relever le défi de prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement et le développement du territoire, la région Guadeloupe, en partenariat avec l'Etat, a décidé de faire de la biodiversité un critère d'objectifs des politiques locales d'aménagement (à l'échelle de la commune, voire de la section).

### DESCRIPTIF DU PROJET

En réponse à l'enjeu évoqué ci-dessus, la région Guadeloupe, en partenariat avec l'Etat envisage de :

- Soutenir les démarches territoires engagés pour la nature,
- Soutenir les démarches de territorialisation à l'échelle de la commune et/ou de l'agglomération de la biodiversité (Atlas communaux de la biodiversité, Aires marines/terrestres éducatives...)
- encourager toutes les actions en déclinaison du SRPNB.

La priorité de ce programme est donnée aux opérations menées dans le cadre de Territoires Engagés pour la Nature.

**Indicateurs de convergence :**

Nombre d'espèces concernées par des plans nationaux d'actions (PNA) – espèces menacées d'extinction

Pourcentage du territoire protégé réglementairement, contractuellement ou par des engagements internationaux (espèces menacées et habitats communautaires).

### COUT DU PROJET 672 000€

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			Coût Région Contractualisé	Investissement :		50 000	50 000
Fonctionnement :		50 000		50 000	50 000	50 000	200 000
Coût Etat BOP 113 Contractualisé	Investissement :		18 000	18 000	18 000	18 000	72 000
	Fonctionnement :						
Coût AFB Contractualisé	Investissement :		25 000	25 000	25 000	25 000	100 000
	Fonctionnement :		25 000	25 000	25 000	25 000	100 000
Coût total	Investissement :		<b>93 000</b>	<b>93 000</b>	<b>93 000</b>	<b>93 000</b>	<b>372 000</b>
	Fonctionnement :		<b>75 000</b>	<b>75 000</b>	<b>75 000</b>	<b>75 000</b>	<b>300 000</b>

### PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022														
Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			T16
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Projet	AE																
--------	----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-5-03**

**Gérer les espèces exotiques envahissantes de la Guadeloupe**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

État (DEAL)

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

État (DAAF, ARS, Douanes)  
Collectivité régionale (chef de file en matière de biodiversité)  
Établissements publics (ONCFS, ONF, AFB, CdL, UA, GPMG)  
Associations de protection de la nature  
Acteurs socio-professionnels

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

À l'échelle mondiale, la présence d'espèces exotiques envahissantes est l'un des principaux facteurs d'érosion de la biodiversité, particulièrement dans les milieux insulaires. La Guadeloupe ne fait pas exception et la pérennité de sa biodiversité est impactée par le développement de certaines de ces espèces.

Pour protéger les espèces indigènes et les milieux naturels, des opérations de gestion des espèces exotiques envahissantes doivent être menées.

**A DESCRIPTIF DU PROJET**

En réponse aux enjeux évoqués ci-dessus et conformément aux initiatives internationales en faveur de la biodiversité caribéenne, l'État (DEAL) envisage de :

- soutenir les actions de prévention contre l'importation et la diffusion des espèces exotiques envahissantes ;
- de promouvoir l'utilisation d'espèces indigènes dans les aménagements ;
- d'encourager les opérations ciblées de lutte.

Une partie des financements pourra contribuer au projet porté par le conseil départemental relatif à la lutte contre les fourmis manioc

**Indicateurs de convergence :**

Nombre d'espèces concernées par des plans nationaux d'actions (PNA) – espèces menacées d'extinction

Pourcentage du territoire protégé réglementairement, contractuellement ou par des engagements internationaux (espèces menacées et habitats communautaires).

**COÛT DU PROJET 250K€**

Coût total	Coût Etat BOP 113 Contractualisé	Investissement :	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
		Fonctionnement :					
	Coût partenaires	Investissement :					
		Fonctionnement :					
	ville						
	Coût total	Investissement :	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :

2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															



**GUADELOUPE**

**FICHE 3-5-04 : Conserver les récifs coralliens de l'archipel guadeloupéen**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

État (DEAL)

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

État (DEAL)  
Collectivité régionale (chef de file en matière de biodiversité)

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La Guadeloupe abrite les plus importants récifs coralliens des Petites-Antilles. Selon l'Initiative internationale en faveur des récifs coralliens portée par le Programme des Nations-unies pour l'environnement, les récifs des Antilles françaises ont perdu plus de 50 % du recouvrement corallien depuis les années 1980. La Loi pour la reconquête de la biodiversité, la nature et les paysages, le Livre bleu pour les Outre-mer et le Plan biodiversité encouragent la protection des coraux.

Afin de relever le challenge de la conservation des récifs coralliens de l'archipel guadeloupéen, il

est nécessaire d'agir collectivement et de façon pertinente sur tous les facteurs maîtrisables qui concourent à leur dégradation (hypersédimentation, enrichissement en nutriments, pollutions, diminution des herbivores...).

### DESCRIPTIF DU PROJET

En réponse aux enjeux évoqués ci-dessus, l'État (DEAL) envisage de :

- suivre de façon pérenne la vitalité corallienne ;
- étudier l'impact des échouages de sargasses sur les milieux coralliens ;
- contribuer à l'étude du fonctionnement des écosystèmes coralliens en Guadeloupe ;
- réactiver le comité régional de l'Initiative française en faveur des récifs coralliens ;
- promouvoir, encadrer et mettre en œuvre des opérations de restaurations de la fonctionnalité écosystémique des récifs et des écosystèmes associés.

**Indicateurs de convergence :**

Nombre d'espèces concernées par des plans nationaux d'actions (PNA) – espèces menacées d'extinction

Pourcentage du territoire protégé réglementairement, contractuellement ou par des engagements internationaux (espèces menacées et habitats communautaires).

### COUT DU PROJET 240 K€

Coût total	Coût Etat BOP 113 Contractualisé	Investissement : Fonctionnement :	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			60 000	60 000	60 000	60 000	240 000
Coût partenaires	Coût partenaires	Investissement : Fonctionnement :					
Coût total	Coût total	Investissement : Fonctionnement :	60 000	60 000	60 000	60 000	240 000

### PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-5-05**

**Améliorer l'état de conservation des espèces menacées bénéficiant de PNA**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

État (DEAL)

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

État (Direction de la mer, DAAF, ARS, Douanes)  
 Collectivité régionale (chef de file en matière de biodiversité) et autres collectivités territoriales  
 Établissements publics (ONCFS, ONF, AFB, CdL, UA, GPMG)  
 Comité régional des pêches et des élevages marins  
 Associations de protection de la nature  
 Acteurs socio-professionnels

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Sur les sept espèces de tortues marines contemporaines, les eaux de l'archipel guadeloupéen en abrite cinq qui appartiennent toutes à des catégories de conservation défavorables selon l'Union internationale pour la conservation de la nature.  
 Conformément aux engagements internationaux de la France, les Antilles françaises se sont

dotées d'un Plan national d'action spécifique sur ces espèces. Si sa mise en œuvre a débuté dès la fin des années 2000, de nombreuses actions doivent être déployées et réalisées pour parvenir à améliorer l'état de conservation de ces espèces emblématiques.

Les dernières populations viables d'Iguane des Petites Antilles ne se rencontrent plus guère que sur les îles de la Désirade. La Guadeloupe possède une responsabilité internationale dans la conservation de cette espèce en danger critique d'extinction.

### DESCRIPTIF DU PROJET

En réponse aux enjeux évoqués ci-dessus et conformément aux Plans nationaux d'action en faveur des tortues marines des Antilles françaises et de l'Iguane des Petites Antilles, l'État (DEAL) et la Collectivité régionale envisagent de :

- promouvoir les actions de restauration des milieux naturels utilisées pour la reproduction ou l'alimentation des tortues marines ;
- lutter contre la prédation des œufs, des juvéniles et des adultes ;
- étudier les structures génétiques des populations de tortues fréquentant l'archipel ;
- encourager la transformation des méthodes de pêches qui impactent les tortues ;
- soutenir les actions de prévention contre l'importation et la diffusion de l'Iguane commun à la Désirade ;
- de restaurer les sites de reproduction de l'Iguane des Petites-Antilles ;
- de préfigurer la translocation de cette espèce et de diversifier ses populations ;
- de promouvoir toutes les opérations de connaissances et de gestion de cette espèce.

**Indicateurs de convergence :**

Nombre d'espèces concernées par des plans nationaux d'actions (PNA) – espèces menacées d'extinction

Pourcentage du territoire protégé réglementairement, contractuellement ou par des engagements internationaux (espèces menacées et habitats communautaires).

### COUT DU PROJET 580K€

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
<b>Coût total</b>	Coût Etat BOP 113 Contractualisé	Investissement :	130 000	130 000	130 000	130 000	520 000
		Fonctionnement :					
	Coût Région Contractualisé	Investissement :	20000	20000	20000		60000
		Fonctionnement :					
	<b>Coût total</b>	Investissement :	150 000	150 000	150 000	130 000	580 000
		Fonctionnement :					

### PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

**Durée totale de l'action :** 2019 - 2022

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-5-06**

**Restaurer la fonctionnalité des zones humides de l'archipel guadeloupéen**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

État (DEAL)

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Collectivité régionale (chef de file en matière de biodiversité) et autres collectivités territoriales  
Établissements publics (ONCFS, ONF, AFB, CdL, Office de l'eau)  
Associations de protection de la nature

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Les zones humides constituent des milieux naturels ou semi-naturels qui, en dépit de leurs utilités, connaissent une régression qui reste préoccupante. La sauvegarde des zones existantes et la restauration de ces espaces, nécessitent manifestement une nouvelle impulsion. La richesse de ces milieux de transition les inscrit comme des leviers primordiaux dans la lutte contre les changements climatiques et l'adaptation au réchauffement.

Conformément aux engagements internationaux de la France, la Guadeloupe doit tout mettre en œuvre pour protéger ce patrimoine naturel utile à bien des égards.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

En réponse aux enjeux évoqués ci-dessus et conformément aux initiatives internationales en faveur des zones humides, l'État (DEAL) envisage de :

- promouvoir les actions de restauration des zones humides (mares, cours d'eau, prairies humides, mangroves...), particulièrement en celles qui concourent à améliorer leurs fonctionnalités (levée de rupture de continuité écologique, amélioration de la qualité des eaux... ;
- encourager le développement des zones humides éducatives afin d'impliquer les citoyens ;
- élaborer des méthodes de gestion pour ces espaces naturels.

**Indicateurs de convergence :**

Nombre d'espèces concernées par des plans nationaux d'actions (PNA) – espèces menacées d'extinction

Pourcentage du territoire protégé réglementairement, contractuellement ou par des engagements internationaux (espèces menacées et habitats communautaires).

**COUT DU PROJET 80K€**

Coût total	Coût Etat BOP 113 Contractualisé	Investissement :	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			20 000	20 000	20 000	20 000	80 000
		Fonctionnement :					
	Coût partenaires	Investissement :					
		Fonctionnement :					
	<b>Coût total</b>	Investissement :	20 000	20 000	20 000	20 000	80 000
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-5-07 : Actions de connaissance de la biodiversité  
Gérer durablement les populations d'oiseaux de la Guadeloupe**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

État (DEAL)

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Collectivité régionale (chef de file en matière de biodiversité) et collectivité départementale  
Établissements publics (ONCFS, ONF, AFB, CdL, UA)  
Fédération départementale des chasseurs de la Guadeloupe  
Associations de protection de la nature

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Du fait de sa nature insulaire, son climat tropical, sa diversité écosystémique et sa position géographique situé sur l'axe migratoire transaméricain, la Guadeloupe possède une biodiversité remarquablement riche mais qui demeure, pour certains groupes taxonomiques, paradoxalement méconnue. L'état de conservation de ce patrimoine naturel mérite également d'être évalué et quantifié. Afin de prioriser les interventions publiques sur les pans de la biodiversité méconnus et

menacés, la Guadeloupe doit disposer d'un état de la conservation actualisé et partagé de sa biodiversité.

La Guadeloupe possède tout particulièrement une avifaune riche de plusieurs centaines d'espèces d'oiseaux et a une responsabilité internationale dans leur conservation et leur gestion durable, d'autant qu'une partie de ce patrimoine fait l'objet de prélèvements cynégétiques.

Conformément aux engagements internationaux de la France, la Guadeloupe doit tout mettre en œuvre pour gérer durablement ce patrimoine naturel utile à bien des égards.

### DESCRIPTIF DU PROJET

En réponse aux enjeux évoqués ci-dessus et conformément aux initiatives internationales => en faveur de la biodiversité caribéenne, l'État (DEAL) envisage de :

- soutenir les actions de connaissances sur les groupes méconnus (espèces marines, plantes non-vasculaires, invertébrés...) comme marqueur de l'état de santé des écosystèmes ;
- réaliser une évaluation de l'état de conservation de la faune basée sur les catégories et critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature ;

=> en faveur des oiseaux et de la biodiversité caribéenne, et en vue de la gestion adaptative des espèces chassables, l'État (DEAL) envisage de :

- soutenir le Suivi temporel des oiseaux communs ;
- subventionner le suivi des populations de Grives à pieds jaunes et de Pigeon à couronne blanche ;
- encourager les initiatives régionales en faveur des espèces limicoles ;
- définir des actions pour la conservation des espèces rares et méconnues ;
- promouvoir les actions de restauration des habitats naturels des oiseaux.

#### Indicateurs de convergence :

Nombre d'espèces concernées par des plans nationaux d'actions (PNA) – espèces menacées d'extinction

Pourcentage du territoire protégé réglementairement, contractuellement ou par des engagements internationaux (espèces menacées et habitats communautaires).

### COUT DU PROJET 143 133€

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			<b>Coût total</b>	<b>Coût Etat BOP 113 Contractualisé</b>	Investissement :	357 83	357 83
Fonctionnement :							
<b>Coût partenaires</b>	Investissement :						
	Fonctionnement :						
	<b>Coût total</b>	Investissement :	357 83	357 83	357 83	357 83	143 133
		Fonctionnement :					

### PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

<b>Durée totale de l'action :</b>		2019 - 2022															
<b>Déclinaison du projet</b>		<b>2019</b>				<b>2020</b>				<b>2021</b>				<b>2022</b>			
		<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>T5</b>	<b>T6</b>	<b>T7</b>	<b>T8</b>	<b>T9</b>	<b>T10</b>	<b>T11</b>	<b>T12</b>	<b>T13</b>	<b>T14</b>	<b>T15</b>	<b>T16</b>
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-5-08 : Reconquérir la biodiversité dans les Réserves naturelles de l'archipel guadeloupéen**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

État (DEAL) et association gestionnaire

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Collectivité régionale (chef de file en matière de biodiversité) et collectivité territoriale concernée  
Établissements publics (ONCFS, ONF, AFB, CdL)  
Association Titè et autres associations de protection de la nature

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

L'archipel guadeloupéen abrite deux Réserves naturelles situées sur le territoire communal de la Désirade. Ces aires protégées, qui comptent parmi les sites les plus attractifs de la Guadeloupe, bénéficient chacune d'un plan de gestion pluriannuel élaboré par leur comité consultatif et mis en œuvre par l'association Titè. Le plan de gestion définit le fonctionnement de la Réserve et les actions pérennes (entretien, police, animation...) de ces espaces naturels.

Toutefois, afin de renforcer la capacité de résilience de ces espaces naturels protégés tout en garantissant la pérennité de leur valorisation auprès du public, des interventions spécifiques doivent être conduites pour mettre en œuvre l'ambition portée par la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, le Livre bleu pour l'Outre-mer et le Plan biodiversité.

### DESCRIPTIF DU PROJET

En réponse aux enjeux évoqués ci-dessus, l'État (DEAL) envisage de :

- soutenir les opérations de restauration des écosystèmes ;
- renforcer les populations d'espèces menacées ;
- aménager et sécuriser l'accueil du public, et contribuer à sa sensibilisation ;
- suivre l'évolution des milieux et des espèces ;
- lutter contre les espèces exotiques envahissantes dans les aires protégées.

**Indicateurs de convergence :**

Nombre d'espèces concernées par des plans nationaux d'actions (PNA) – espèces menacées d'extinction

Pourcentage du territoire protégé réglementairement, contractuellement ou par des engagements internationaux (espèces menacées et habitats communautaires).

### COUT DU PROJET 560K€

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			Coût Etat BOP 113 Contractualisé	Investissement :			
Fonctionnement :	140000	140000		140000	140000	560000	
Coût partenaires	Investissement :						
	Fonctionnement :						
Coût total	Investissement :						
	Fonctionnement :	140000	140000	140000	140000	560000	

### PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 3-5-09: Revégétalisation du Canal des Rotours pour accompagner la procédure de classement du site**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

État (DEAL)

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Office national des forêts  
Commune de Morne à l'Eau  
Communauté d'agglomération du nord Grande-Terre  
Acteurs socio-professionnels

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

En raison de son caractère paysager et patrimonial remarquable, le site du canal des Rotours fait actuellement l'objet d'une procédure de classement au titre des articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement. Ce classement, porté par l'État et soutenu par les communes de Morne à l'Eau et Petit-Canal, vise à préserver et valoriser les caractéristiques paysagères du site. Il confèrera au site un label de qualité, vecteur d'attractivité, notamment touristique. Le classement

aura aussi pour effet, à moyen terme, de définir un cahier de gestion du site, dans le cadre d'une gouvernance partagée entre l'État, les collectivités, la population et les acteurs économiques locaux.

### DESCRIPTIF DU PROJET

Afin d'accompagner et de préfigurer le classement du site, le canal et le système des canaux secondaire doivent faire l'objet de travaux de revégétalisation et de confortement des berges. Ils permettront également d'enlever les embâcles et d'élaguer la végétation pour éviter la fermeture du canal et conforter les usages, notamment la navigation qui offre un support de perception des qualités du site. Dans le cadre de la concertation avec la population et les usagers, ces travaux seront de nature à favoriser l'acceptation du classement.

Ils seront réalisés par l'ONF qui dans le cadre de sa mission d'intérêt général (MIG) « risques », a établi un diagnostic des travaux à réaliser sur le canal.

L'établissement pourra également engager des actions de sensibilisation et de formation à l'attention des agents de la collectivité de Morne à l'Eau et des associations d'usagers pour favoriser la pérennité de l'entretien.

Indicateur (réalisation) : Nombre de m linéaires de berges confortées et revégétalisées

### COUT DU PROJET 200K€

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
<b>Coût total</b>	<b>Coût État BOP 123 Contractualisé</b>	Investissement :					
		Fonctionnement :	50000	50000	50000	50000	<b>200000</b>
	<b>Coût partenaires</b>	Investissement :					
		Fonctionnement :					
	<b>Coût total</b>	Investissement :	50000	50000	50000	50000	<b>200000</b>
		Fonctionnement :					

### PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

<b>Durée totale de l'action :</b>		2019 - 2022															
<b>Déclinaison du projet</b>		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-1-01: Mise en place d'un diplôme universitaire et d'un réseau d'acteurs structuré sur l'ESS  
– Université des Antilles**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire : développement de l'économie sociale et solidaire**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Université (IUFC)

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Conseil Régional, Europe (FSE), Collectivité de Saint Martin, (Département de la Guadeloupe ?), Université

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

L'archipel Guadeloupe (Grande Terre, Basse Terre, La Désirade, Marie Galante, Les Saintes) et Saint Martin, territoires où les valeurs d'entraide et de solidarité sont encore très vivaces, présentent, du fait de la conjoncture actuelle, d'importants besoins en termes d'emplois, mais aussi de structures favorisant l'inclusion sociale. L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) constitue une option pertinente pour apporter des solutions constructives et durables en la matière. Alors que l'ESS représente plus de 10 % de l'emploi salarié dans l'hexagone, elle reste encore insuffisamment développée au niveau de l'Archipel Guadeloupe et de Saint Martin, du fait de l'absence de structuration du secteur, d'un manque d'information du public et des acteurs socio-économiques et d'une formation insuffisante des encadrants et des chefs d'entreprises du secteur.

Plusieurs formations en lien avec l'ESS ont été proposées en Guadeloupe en formation continue par l'Université des Antilles au cours de la période 2014 -2018 :

- Master Ingénierie des Actions d'Insertion et Développement Local (IAIDL)
- Licence professionnelle Intervention Sociale (certification Université Côte d'Opale)
- Diplôme Universitaire Médiation
- Diplôme Universitaire Créateur d'Activité

La nouvelle maquette de formation de l'Université des Antilles (2018-2023) accréditée en juillet 2018 propose une Licence professionnelle Gestion de l'Economie Sociale et Solidaire

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Le projet a pour objectifs :

- D'identifier les secteurs économiques où l'ESS peut trouver un essor rapide et générer des emplois
- De participer à la structuration de l'ESS au niveau de l'archipel Guadeloupe et de Saint Martin
- D'informer le grand public et sensibiliser les acteurs économiques et les pouvoirs publics (élus, consulaires...) sur les métiers du secteur de l'ESS et des besoins des territoires via l'organisation de forums, de valorisation de réussites de projets.
- De mettre en place une formation à l'ESS, de type Diplôme d'Université (DU ESS) dans un premier temps, visant à donner aux encadrants et chefs d'entreprises présents et futurs de l'ESS les connaissances et les compétences nécessaires pour la gestion des structures (associations, entreprises...) de l'ESS.
- Cette formation permettra aux candidats d'acquérir les connaissances :
  - sur le contexte économique global et sur l'environnement socio-économique de l'Archipel Guadeloupe et Saint Martin,
  - sur la place de l'ESS sur le territoire, son histoire, ses valeurs et principes d'action, sa structuration actuelle.
- D'acquérir les compétences dans les domaines :
  - du pilotage technique et financier d'une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (initiation à la comptabilité générale, application de la comptabilité et des outils de gestion pour le pilotage d'un projet).
  - de la démarche qualité, communication externe et interne, marketing, lobbying et partenariats.
  - de la gestion des ressources humaines
  - de la gouvernance participative, gestion des compétence, management d'équipes,
  - de la responsabilité et gestion des risques,
  - de la fonction employeur.

Le budget proposé intègre la mise en place et le fonctionnement de la formation pour 3 promotions et la mise en place et l'animation du réseau

**Indicateurs de convergence :**

Nombre de diplômé master/an/100 000 habitants

Nombre de diplômés docteurs/an/100 000 habitants

**COÛT DU PROJET ( 180 k€)**

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
<b>Coût total</b>	Etat BOP 123 Contractualisé	Investissement :					
		Fonctionnement :	14000	18000	18000	15000	65 000
	Région Contractualisé	Investissement :					
		Fonctionnement :	20 000	15 000	15 000		50 000
	FEDER Valorisé	Investissement :					
		Fonctionnement :		22 000	22 000	21 000	65 000
	<b>Coût total</b>	Investissement :					
		Fonctionnement :	34000	55000	55000	36000	<b>180 000</b>

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....     Non

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Durée totale de l'action :											2019 - 2022						
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	14 000				18 000				18 000				15 000			

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-1-02: Extension et transformation de la bibliothèque universitaire  
du campus de Fouillole en learning center**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire :**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Université des Antilles

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

État – Région - Europe (Feder)

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La Bibliothèque de Fouillole a été inaugurée en 1998. C'est une bibliothèque de 2500 m<sup>2</sup> qui fonctionne avec une équipe de 17 agents. Conçue avant le bouleversement apporté par internet, elle a considérablement vieilli. Un rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques de 2016 indique même que la bibliothèque universitaire de Fouillole reste dans un état préoccupant, en dépit d'une opération de réfection de l'étanchéité et de ravalement de façades fin 2016 : « Le site de Pointe-à-Pitre (Fouillole) reste le point faible des bibliothèques de cette université alors que paradoxalement c'est le campus fréquenté par le plus grand nombre d'étudiants. Ainsi si les ratios au niveau de l'établissement sont bons désormais, la bibliothèque de Fouillole ne propose qu'une place pour 17 étudiants<sup>1</sup>. Par ailleurs inaugurée en 1998, elle souffre d'un manque criant de prises électriques, de salles de travail en groupe et l'absence de cafétéria »

La BU de Fouillole est en effet très en dessous du ratio national de m<sup>2</sup> par étudiant. Au niveau national, le ratio le plus bas est de 0.49 alors qu'il est actuellement de 0.35 à la BU de Fouillole. C'est d'autant plus paradoxal que le

nombre annuel des entrées à la BU du Campus de Fouillole représente plus de la moitié de la fréquentation des 7 bibliothèques du Service commun de la documentation de l'université des Antilles (185 000 entrées en 2017 sur 357 145).

## **DESCRIPTIF DU PROJET**

Sur le modèle des learning centers, la BU de Fouillole sera agrandie et transformée en un lieu de vie et de sociabilisation adapté à l'évolution des pratiques pédagogiques, avec le souci d'agréger des compétences documentaires, informationnelles et informatiques en un lieu unique.

L'extension permettra de répondre aux besoins de la communauté universitaire, de rénover l'existant et d'accueillir des services nouveaux :

- des espaces de travail individuel et/ou collectif et collaboratif

Les places des salles de plus de 3 personnes seront connectées et équipées d'un tableau dynamique ou d'écran connecté.

- des espaces pour l'action culturelle et les évènements de prestige du campus

Cet espace fonctionnera en dehors de l'ouverture de la BU de manière autonome, avec un accès indépendant :

- terrasse événementielle ouverte sur la marina
- un auditorium de 80 places
- un hall d'exposition (cimaises, éclairage muséographique)
- des places de travail équipées connectées, électrifiées (80% du total des places)
- une BUvette gérée par le CROUS
- un espace de convivialité avec distributeurs, équipé de casiers connectés vitrés disposant d'une prise de courant fort et d'une prise RJ45 permettant de recharger les portables en sécurité.
- un magasin et lieu de stockage pour la préservation de certaines collections notamment les thèses & une réserve pour les Archives des écrivains de la Guadeloupe
- une salle de formation équipée de 25 postes informatique.
- Une salle de réunion pour 20 personnes

La BU rénovée offrira un espace de travail moderne et modulable, mettant à la disposition du public des collections hybrides constituées de 70 000 ouvrages imprimés, mais également de 100 000 ebooks et de 15 000 e-revues. Les usages technologiques y seront favorisés.

Le projet inclura une extension et un réaménagement de l'existant : augmentation des capacités d'accueil des étudiants, augmentation des places connectées, création de salles de travail en groupe. La bibliothèque devra pouvoir accueillir dans les meilleures conditions un public de 7 300 usagers potentiels (étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, personnel administratif et lecteurs extérieurs) et offrira au total 600 places assises dont 90 places de salle de travail en groupe.

Le calendrier pour la phase étude est le suivant :

- Programme architecturale : de février à mai 2020
- Concours d'architecture : de juillet à novembre 2020
- Attribution lauréat concours et mise au point : janvier à mars 2021
- Etudes Avant Projet Sommaire avril à juillet 2021
- Etudes Avant Projet Définitif : septembre 2021 à mars 2022
- Dépôt Permis de construire et obtention PC : octobre 2022

**Indicateurs de convergence**

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

- Rapport, par an, du nombre de bacheliers de Guadeloupe primo-entrants dans l'enseignement supérieur en Guadeloupe/nombre total de bacheliers Guadeloupe
- Nombre de diplômé master/an/100 000 habitants
- Nombre de diplômés docteurs/an/100 000 habitants

**COÛT DU PROJET ( 257 k€)**

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			2019	2020	2021	2022	
<b>Coût total</b>	Coût Etat BOP 150 Contractualisé	Investissement :		200 000	57 000		257 000
		Fonctionnement :					
	Coût Région Contractualisé	Investissement :					
		Fonctionnement :					
	Coût Europe (Feder)	Investissement :					
	<b>Coût total</b>	Investissement:		200 000	57 000		257 000
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....

Non

**Durée totale de l'action :**

2020 - 2021

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE					200 000					57 000					

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-1-03 : Bâtiment Vie étudiante et formation - UA**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire :**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Rectorat / Université des Antilles

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Etat – Région - Europe (Feder)

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le campus de fouillole nécessite une infrastructure regroupant l'ensemble des espaces nécessaires à la vie étudiante, à la formation ingénieure, à la formation continue, l'administration du pôle universitaire...  
 Actuellement, certains services sont dispersés. D'autres sont dans des locaux insalubres ou qui ne correspondent plus aux normes de sécurité et d'accessibilité actuelles. La vie étudiante est inexistante sur le campus faute de locaux dédiés, c'est la raison pour laquelle les services indispensables à la vie d'un étudiant doivent être regroupés en un seul lieu.☒  
 Sont concernés notamment :Le service commun universitaire d'information et d'orientation, la cellule vie étudiante et culturelle, des locaux dévolus aux étudiants pour la culture (salle à usage de répétitions et spectacles ou autres représentations)

**DESSCRIPTIF DU PROJET**

Du fait du terrain qui va rester vacant après la démolition de l'ancien bâtiment de recherche, l'Université a l'opportunité de réaliser un bâtiment mutualisé comprenant notamment la Maison de l'Etudiant sur le Campus de fouillole. Le terrain d'assiette sera donc disponible.Ce positionnement au sein du campus correspond au point de concentration de l'Université, sur le site Fouillole, à proximité immédiate des Facultés et du CROUS.  
 Le bâtiment, qui sera réalisé dans un lieu porteur de créations architecturales contemporaines significatives,

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

permettra de :

- Regrouper l'ensemble des services liés à la vie étudiante (service culturel, SUAPS, salles de sport et de danse, DOSIP, mutuelles, cafétéria, relations internationales, école doctorale, associations étudiantes, école doctorale et autres).
- Relocaliser l'administration du pôle et des services logistiques au cœur du campus.
- Rapatrier le service de formation continue au sein du campus.
- Offrir un espace pour le personnel du campus.
- Créer un plateau composé de salles de conférences, de salle de cours, de salle de formation.
- Accompagner la création future de l'école d'ingénieur par la mise à disposition d'espaces dédiés (salles de manipulation, hall de technologie, salle de travaux pratiques)

**Le calendrier proposé est le suivant :**

- Étude de faisabilité et de préprogramme : juin à novembre 2020
- Programme architectural : de février à mai 2021
- Concours d'architecture : de juillet à novembre 2021
- Attribution lauréat concours et mise au point : janvier à mars 2022
- Études Avant Projet Sommaire : avril à septembre 2022

**Indicateurs de convergence**

- Rapport, par an, du nombre de bacheliers de Guadeloupe primo-entrants dans l'enseignement supérieur en Guadeloupe/nombre total de bacheliers Guadeloupe
- Nombre de diplômé master/an/100 000 habitants
- Nombre de diplômés docteurs/an/100 000 habitants

**COÛT DU PROJET (250 k€ )**

Coût total	Etat BOP 150-Contractualisé	Investissement :	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			2019	2020	2021	2022	
				75 000	125 000	50 000	250 000
		Fonctionnement :					
	<b>Coût total</b>	Investissement :		<b>75 000</b>	<b>125 000</b>	<b>50 000</b>	<b>250 000</b>
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  
 Non

<b>Durée totale de l'action :</b>		2020 - 2022															
<b>Déclinaison du projet</b>	<b>2019</b>				<b>2020</b>				<b>2021</b>				<b>2022</b>				
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16	
Projet	AE					75000				125 000				50000			

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-1-04: Transformations de locaux ESPE existants en bureaux pour l'IUFC et réhabilitation des bureaux de l'administration de l'ESPE**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire :**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Université des Antilles

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Etat

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Aujourd'hui, l'Institut de Formation Continue de l'Université des Antilles voit son activité augmenter en raison de l'accroissement actuel et futur des besoins de formation tout au long de la vie. Depuis plusieurs années, l'IUFC est installé dans des locaux exigus et inadaptés loués par l'Université. L'accroissement d'activité de l'IUFC et la nécessité de réduire les dépenses de fonctionnement de l'Université impose l'installation des services de l'IUFC dans des locaux adaptés et propres à l'Université. Une possibilité est offerte par la possibilité de réaffectation, après travaux de transformation, de locaux existants au sein de l'ESPE. Une partie de l'opération concernera aussi la réhabilitation des bureaux de l'administration de l'ESPE, qui n'ont subi aucune remise à niveau depuis plus d'un demi siècle afin d'améliorer les conditions de travail des personnels et l'accueil du public.

**DESRIPTIF DU PROJET**

Il s'agit de la transformation de l'ancien réfectoire, situé au sein de l'ESPE, en espaces de travail et de bureaux pour les services administratifs de l'IUFC et la réhabilitation des locaux administratifs existants de l'ESPE.

Les travaux vont consister en :

- la démolition intérieure de tous les aménagements existants
- le désamiantage,
- le remplacement de tous les équipements intérieurs (sièges, tables, tableaux...),
- le remplacement des menuiseries,

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

- la réfection des revêtements de sol, des peintures,....
- la climatisation,
- la remise aux normes des réseaux électriques et des installation de sécurité incendie,
- l'accessibilité aux personnes porteuses de handicaps.

**Le calendrier proposé est le suivant :**

- Programme architectural : juin 2019
- Consultation maîtrise d'œuvre : octobre 2019
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre et mise au point : novembre 2019
- Etudes projet : juin 2020
- Dossier de consultation des entreprises et lancement appels d'offres travaux : juillet 2020
- Notification des marchés de travaux : septembre 2020
- Début et achèvement des travaux : octobre 2020 à mai 2021

**Indicateurs de convergence**

- Rapport, par an, du nombre de bacheliers de Guadeloupe primo-entrants dans l'enseignement supérieur en Guadeloupe/nombre total de bacheliers Guadeloupe
- Nombre de diplômé master/an/100 000 habitants
- Nombre de diplômés docteurs/an/100 000 habitants

**COÛT DU PROJET (632 000 €)**

			Année 1 2019	Année 2 2020	Année 3 2021	Année 4 2022	Coût total
<b>Coût total</b>	Etat BOP 150 Contractualisé	Investissement :	50 000	300 000	282 000		<b>632 000</b>
		Fonctionnement :					
		Investissement :					
		Fonctionnement :					
	<b>Coût total</b>	Investissement :	<b>50 000</b>	<b>300 000</b>	<b>282 000</b>		<b>632 000</b>
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ÉTAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  
 Non

**Durée totale de l'action :**

2019 - 2021

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	50 000				300 000				282 000							

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-1-05: Opérations CPER de l'Université des Antilles reconduites au CCT**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire :**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Université des Antilles

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Etat

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Les opérations concernant des bâtiments services et équipements prévues dans le contrat CPER 2014-2018 et reconduites pour achèvement au CCT sont conduites conformément au schéma directeur du campus. Ce dernier prévoit aussi bien la destruction, la réhabilitation et la construction de différents bâtiments.

Conformément aux préconisations du schéma, une vaste opération de réhabilitation/reconstruction des bâtiments construits en 1974 accompagnée d'une requalification des espaces extérieurs du campus ont été actées. Le programme d'opérations concerne trois bâtiments accueillant les activités d'enseignement, de recherche et administrative les Unités de Formation et de Recherche des Sciences Exactes et naturelles (UFR SEN) et des Sciences Juridiques et Économiques (UFR SJE).

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Les opérations reconduites au CCT pour achèvement sont les suivantes :

**Démolition de l'ancien bâtiment recherche de l'UFR SEN.**

La structure du **bâtiment de Recherche** de l'UFR SEN est gravement atteinte. Cet édifice construit en 1975 avec du sable marin non lavé, a subi une corrosion généralisée et profonde des armatures du béton armé ayant conduit à de nombreuses dégradations qui se caractérisent notamment par la chute de blocs de béton et la mise en danger des personnels y exerçant leurs fonctions.

La remise en état de ce bâtiment autrefois dédié à la recherche scientifique nécessitant de lourds travaux coûteux et ne garantissant pas la pérennité de l'investissement a conduit à la construction d'un nouveau bâtiment recherche.

L'ancien bâtiment sera ainsi détruit afin de libérer un espace dédié à la construction d'un bâtiment vie étudiante et formation.

#### **Réhabilitation du bâtiment enseignement de l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles (SEN)**

L'ancien bâtiment des Sciences Exactes, baptisé « bâtiment enseignement » datant de 1974 est conservé. Pour permettre la remise à niveau de cet ancien édifice, les opérations de réhabilitation telles que la réhabilitation des façades, la réfection de l'étanchéité, le traitement des circulations, la dépose des garde-corps en béton ont déjà été réalisées. Il faut désormais traiter les locaux intérieurs en les réhabilitant car leur vétusté est avérée. En effet, cette partie n'a jamais été réhabilitée depuis sa livraison. Le mobilier, les revêtements de sol, les peintures, les menuiseries sont dans un état de dégradation avancé. Les équipements techniques intérieurs, électricité, ventilation et plomberie, sont devenus obsolètes, voire hors normes. Cette situation de dégradation avancée pose des problèmes de sécurité et de confort pour l'enseignement. Elle doit être corrigée par une remise à niveau complète de tous ces équipements.

Ces locaux seront transformés en salles banalisées pour l'enseignement des sciences dures de l'UFR SEN. Ils comprendront environ 14 salles de cours et des bureaux pour l'administration de l'UFR pour une surface totale restructurée d'environ 1 400 m<sup>2</sup>.

#### **Réhabilitation de l'UFR SJE :**

L'ancien bâtiment de l'UFR des Sciences Juridiques et Économiques, baptisé « Bâtiment enseignement » datant de 1982 est conservé. Pour permettre la remise à niveau de cet ancien édifice, les opérations de réhabilitation telles que la réhabilitation des façades, la réfection de l'étanchéité, le traitement des circulations, la dépose des garde-corps en béton ont été réalisées en 2010. Il faut désormais traiter les locaux intérieurs en les réhabilitant car leur vétusté est avérée. En effet, cette partie n'a jamais été réhabilitée depuis sa livraison. Les menuiseries, les sanitaires, les sièges des amphithéâtres sont dans un état de dégradation avancés. Cette situation de dégradation pose des problèmes de sécurité et de confort pour l'enseignement. Elle doit être corrigée par une remise à niveau complète de tous ces équipements.

#### **Requalification des espaces extérieurs :**

Conçu dans le milieu années 1970, l'aménagement paysager et de la voirie des 12 ha du campus de Fouillole – situé en partie en bord de mer et en partie en haut d'une colline – privilégiait les grands espaces ouverts de pelouse agrémentée de plantations de conifères. Depuis 30 ans, le paysage du campus n'avait subi aucune modification significative hormis la construction de nouveaux bâtiments.

L'Université des Antilles a souhaité mettre en place un nouvel aménagement de ses espaces extérieurs. Pour cela elle a fait appel à un architecte programmate afin de réaliser un diagnostic, une étude de programmation et proposer un scénario de requalification paysagère plus respectueux de l'environnement, une optimisation des places de parkings et une circulation piétonne permettant aux étudiants et usagers de circuler en toute sécurité sur le campus.

#### **Indicateurs de convergence**

- Rapport, par an, du nombre de bacheliers de Guadeloupe primo-entrants dans l'enseignement supérieur en Guadeloupe/nombre total de bacheliers Guadeloupe
- Nombre de diplômé master/an/100 000 habitants
- Nombre de diplômés docteurs/an/100 000 habitants

#### **COÛT DU PROJET (3 196 M€ )**

Coût total			Année 1 2019	Année 2 2020	Année 3 2021	Année 4 2022	Coût total



**GUADELOUPE**

**FICHE 4-2-01 : Plateforme d'expérimentation marine - UA**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie/matériaux
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Université des Antilles

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Région Guadeloupe/Cluster Maritime/CRPMEM/SYPAGUA/GPMG/DEAL

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La Guadeloupe dispose d'une zone économique exclusive dont le potentiel est encore peu valorisé. Par ailleurs, bien que peu valorisée, la ZEE est toutefois soumise à de fortes pressions anthropiques qui dégradent le milieu et donc à terme la ressource. Son potentiel que ce soit en matière de ressources marines, de potentiels énergétiques, de molécules d'intérêt est mal connu.

Parallèlement, les nouvelles réglementations en matière de pêche vont induire un changement profond des pratiques.

La région Guadeloupe a clairement inscrit le développement de la croissance bleue comme l'un des axes prioritaires de son SRDE2I.

Le bassin d'expérimentation marine vise à compléter les équipements présents au sein de l'université des Antilles et à répondre aux nouvelles voies de valorisation du milieu dans une perspective pérenne. Il devra également comporter un volet dédié au monde économique.

**DESRIPTIF DU PROJET**

Le projet consiste en la mise en place de bassins de recherche et d'expérimentations dans le domaine marin à l'attention du monde de la recherche et des acteurs privés.

A terme, il s'agira de développer une expertise locale reconnue autour de sujet tels que :

- Le suivi et la caractérisation des milieux, notamment dans le contexte du changement climatique, afin de disposer de données pouvant abonder un observatoire ;
- L'amélioration des techniques d'élevage d'espèces dédiées à l'alimentation ;
- L'amélioration des techniques de pêche, notamment dans le contexte des nouvelles réglementations ;

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

- L'identification, la caractérisation de molécules d'intérêt, à forte valeur ajoutée et leur valorisation ;
- Le développement et l'expérimentation de différentes techniques de valorisation de l'énergie marine (houle, courant orbitaux, hydrolien, thermique, etc...) dans le contexte du territoire ;
- La simulation des effets de houle sur le littoral et les installations partiellement ou totalement immergées
- ...

L'infrastructure sera ouverte tant au monde académique local qu'international, ainsi qu'à des acteurs privés. Adossé à l'université, ces bassins d'expérimentation auront une triple fonction :

- La formation ;
- La recherche avec le développement de connaissances ;
- La recherche et développement, avec la réalisation de prestations d'analyse, de développement, d'expérimentation, de test de prototypes, de location d'équipements pour des privés, ...

Le projet comprend :

Une phase étude de dimensionnement et fonctionnalités : 75 000 €

Une phase construction d'un bassin : 500 000 €

Une phase acquisition des équipements : 400 000 €

Total 975 000 (sur 3 ans) hors fonctionnement

**Indicateurs de convergence :**

Nombre de publications dans des revues internationales à comité de lecture /pers/an

Nombre de créations d'entreprises issues de la recherche et des formations d'ingénieurs

Nombre de création d'entreprises innovantes

Nombre de participations à des projets retenus au titre des programmes cadres européens/organisme/an

Nombre de porteurs de projets et d'entreprises ayant bénéficié de prestations/plateaux techniques/an

Nombre de porteurs de projets et d'entreprises accompagnés par le réseau régional de l'innovation/an

**COÛT DU PROJET (975 k€)**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	année 4	Coût total
	Coût Etat BOP 150-Contractualisé	Investissement :	75 000	130 000	130 000		335 000
	Coût Région Contractualisé			100 000	135 000	100 000	335 000
	Coût Europe Valorisé			170 000	135 000		305 000
	<b>Coût total</b>		<b>75 000</b>	<b>400 000</b>	<b>400 000</b>	<b>100 000</b>	<b>975 000</b>

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

**Durée totale de l'action : 3 ans**

2019 - 2021

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet AE	75000				130000				130000							

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-2-02: Plateforme d'équipements mutualisés pour la santé**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie/matériaux
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

CHU

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

INSERM/Institut Pasteur/CYMGUA/ARS/UA

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Milieu insulaire tropical fortement anthropisé, l'archipel Guadeloupe est en interaction avec de nombreux pays et territoires (Caraïbe, Amériques, Europe) ayant pour corollaire des transits importants d'hommes, d'animaux, de végétaux sur le territoire, conditions propices à l'émergence et à la dispersion de maladies infectieuses et ou vectorielles. En témoignent, notamment, les émergences des dernières années (Chikungunya, Zika, Dengue...).

Les caractéristiques génétiques des populations présentes en Guadeloupe sont à l'origine de la prévalence de maladies génétiques comme la drépanocytose, le diabète, certains cancers...

L'évolution des habitudes alimentaires associées à une réduction des activités physiques conduisent, comme dans de nombreux pays, à l'accroissement de l'obésité, du diabète et des accidents cardio-vasculaires.

L'activité anthropique passée a entraîné une pollution environnementale rémanente importante qui impacte la santé humaine, comme en témoigne la problématique de la chlordécone.

A l'horizon 2040, la Guadeloupe constituera une des régions françaises où la moyenne d'âge sera la plus élevée impliquant une prise en charge adaptée d'une population croissante de personnes âgées.

Les études épidémiologiques et recherches développées au niveau du territoire afin de comprendre les mécanismes de développement et / ou de transmission de ces différentes pathologies, dans l'objectif de les traiter ou d'en préserver les populations, s'appuient sur des équipements de diagnostic, d'imagerie, d'analyses physiques, chimiques, biologiques, d'un coût élevé disponibles au sein de différentes plateformes de mutualisation. Parmi celles-ci citons le CRB santé, la plateforme de biologie moléculaire, le CICE (centre d'investigation clinique et épidémiologique), le laboratoire de classe 3 mis en place sur la période 2007-2013, ainsi que le CYMGUA inauguré en 2018, qui préfigurent un plateau d'analyses, d'examen, de stockage et de suivi de cohortes de qualité.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Le présent projet vise à compléter le plateau des équipements dédiés à la santé dans une logique collaborative entre les organismes partenaires, conforme au développement du pôle « Santé en Environnement Insulaire Tropical » décliné dans le document de politique du site Antilles, afin de répondre aux enjeux en matière d’alerte et de prévention, de diagnostic précoce, d’interventions rapides, de traitement et de suivi.

Le projet comprend :

- Une phase bilan des réalisations sur la période 2007-2013 et 2014-2020
- Une phase de structuration de l’ensemble des plateformes existante pour constituer la plateforme santé
- Une phase d’acquisition des équipements complémentaires, de jouvence des équipements atteint d’obsolescence
- Une phase d’acquisition de compétences, préliminaire ou en concomitance avec à la phase précédente.

Les équipements mutualisés à acquérir identifiés par les différents partenaires :

- Equipement pour séquençage de Génôme (« MinION Nanopore sequencing technology )
- Equipement de phénotypage
- PCR Quantitative en temps réel (QPCR)
- lasers complémentaires et de logiciels de traitement des données pour cytomètre en flux à haute résolution
- Ultra centrifugeuse
- Equipement informatique complémentaires à la plateforme Centre Commun de Calcul Intensif (C<sup>3</sup>I) de l’Université des Antilles (principalement des logiciels dédiés bioinformatique)

Acquisition de compétences :

- Formation des chercheurs ingénieurs techniciens aux techniques nouvellement acquises
- Formation de chercheurs ingénieurs pour la technologie MinION (dans le cadre de collaborations avec différentes équipes de l’Institut Pasteur à Paris, notamment le Center of Bioinformatics, Biostatistics and Integrative Biology (C3BI). Deux sessions de formation en 2020 et 2022 pourraient être proposées d’abord au niveau du site Antilles puis étendues à la zone caraïbe.

**Indicateurs de convergence :**

Nombre de publications dans des revues internationales à comité de lecture /pers/an

Nombre de créations d’entreprises issues de la recherche et des formations d’ingénieurs

Nombre de création d’entreprises innovantes

Nombre de participations à des projets retenus au titre des programmes cadres européens/organisme/an

Nombre de porteurs de projets et d’entreprises ayant bénéficié de prestations/plateaux techniques/an

**COÛT DU PROJET (615 k€)**

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total	
<b>Coût total</b>	Coût Etat BOP 172 Contractualisé	Investissement :			24000	24000	48000
		Fonctionnement :					
	Région Contractualisé			24000	24000	48000	
	Coût FEDER Valorisé			287000	232000	519000	
	<b>Coût total</b>			<b>335000</b>	<b>280000</b>	<b>615000</b>	

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L’ETAT**

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

<b>Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?</b> <input type="checkbox"/> Oui, en totalité <input type="checkbox"/> Oui, à hauteur de ..... <input checked="" type="checkbox"/> Non																	
<b>Durée totale de l'action : 2 ans</b>											2019 - 2022						
<b>Déclinaison du projet</b>		<b>2019</b>				<b>2020</b>				<b>2021</b>				<b>2022</b>			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE									24000				24000			

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-2-03: Centre Commun de Caractérisation des Matériaux des Antilles et de la Guyane – Université des Antilles**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire : développement de la recherche et de l'innovation et du transfert de ses résultats aux entreprises**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Université des Antilles  
Pr. Olivier GROS, Université des Antilles, Directeur du C<sup>3</sup>MAG

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

INRA, CIRAD, INSERM, Institut Pasteur, OVSG/IPGP, CHU, BRGM

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le Centre Commun de Caractérisation des Matériaux des Antilles et de la Guyane (C<sup>3</sup>MAG) est une structure fédérative de recherche (FED)203 de l'Université des Antilles (UA) disposant d'équipements mi-lourds en imagerie et analyses physiques et chimiques à l'échelle microscopique au service de tous les acteurs, publiques et/ou privés, Français ou étrangers, de la recherche, du développement et de l'innovation.

A ce jour, la plateforme d'équipements mutualisés du C<sup>3</sup>MAG est la seule plateforme de ce type **présente et opérationnelle** au niveau de l'ensemble de la zone Caraïbe (petites et grandes Antilles).

Ses équipements mi-lourds d'observation et de micro-analyse (microscopes électroniques, microscopes Raman et confocal...) répondent aux besoins des différentes thématiques développées au sein du territoire (biologie, santé, biodiversité, agriculture, chimie, matériaux, physique, énergie, géologie, risques...). Pour rester performant par rapport aux plateformes équivalentes de l'Hexagone, le C<sup>3</sup>MAG doit renouveler certains de ces « petits » équipements en fin de vie tels les ultra microtomes pour la préparation d'échantillon pour la biologie (acquis au début des années 1990), les lasers pour les microscopes Raman et confocal acquis en 2011 et 2012, et également équiper les microscopes optiques avec des systèmes de caméra permettant d'améliorer la qualité des images obtenues.

La plateforme technique de caractérisation de la FED C<sup>3</sup>MAG est un outil essentiel aux structures de recherche /développement et d'innovation de la Guadeloupe, et plus largement de la Caraïbe. Elle intervient dans 4 des 6 pôles à chaîne de valeur complète présentés dans le document de politique du site Antilles. Son niveau de performance doit être maintenu afin de permettre aux équipes de recherche et aux entreprises du site Antilles de bénéficier d'équipements et

de services associés au standard international.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Il s'agit de pouvoir renouveler et/ou compléter des équipements structurants acquis lors des PO FEDER précédents, atteints d'obsolescence. Ces appareils étant indispensables pour l'analyse des matériaux et tissus biologiques analysés au sein du C<sup>3</sup>MAG depuis de nombreuses années par les chercheurs de l'UA, des organismes de Recherche et du privé dans le cadre d'expertises et de contrats de recherche développement notamment. Ce projet consiste uniquement en de l'investissement qui sera réalisé au cours de la période 2021-2022. Les équipements seront immédiatement opérationnels puisque complémentaires des équipements mi-lourds du C<sup>3</sup>MAG déjà en fonctionnement.

Détail des équipements à acquérir :

1 Ultramicrotome pour production de coupes ultrafines sériées de 50 à 500nm

1 laser solide de puissance trois longueurs d'ondes (514,5, 532 et 488 nm) pour spectromètre Raman et filtres interférentiels edge et notch

1 microscope déporté couplé par fibre optique au spectromètre Raman équipé longueur d'onde 532nm

1 laser solide (longueur d'onde 405 nm) pour microscope confocal

1 caméra d'acquisition pour microscope conventionnel et à fluorescence

1 logiciel de traitement des images et reconstruction 3D

2 systèmes électroniques de contrôle et d'acquisition de mesures pour permettre de conditionner et d'acquérir des données afin de piloter les différents simulateurs et nanomanipulateurs développés au sein du C<sup>3</sup>MAG pour être couplés aux équipements (spectromètre Raman, Microscope électronique à Balayage Environnemental, microscope confocal, rhéomètre)

1 Logiciel Labview licence site éducation, suite logicielle utilisée pour concevoir tous les programmes de pilotage des électroniques de contrôle et d'acquisition, et pour le traitement et la restitution des données.

**Indicateurs de convergence :**

Nombre de publications dans des revues internationales à comité de lecture /pers/an

Nombre de créations d'entreprises issues de la recherche et des formations d'ingénieurs

Nombre de création d'entreprises innovantes

Nombre de participations à des projets retenus au titre des programmes cadres européens/organisme/an

Nombre de porteurs de projets et d'entreprises ayant bénéficié de prestations/plateaux techniques/an

**COÛT DU PROJET 203 k€)**

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total	
<b>Coût total</b>	Coût Etat BOP 172 Contractualisé	Investissement :			24000	24000	48000
		Fonctionnement :			0	0	0
	Coût Région Contractualisé	Investissement :			24000	24000	48000
		Fonctionnement :			0	0	0
	Coût FEDER Valorisé	Investissement :			80000	27000	107000
		Fonctionnement :					
	<b>Coût total</b>	Investissement :					
		Fonctionnement :			<b>128000</b>	<b>75 000</b>	<b>203000</b>

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de ..... X  
 Non

Durée totale de l'action :												2019 - 2022					
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	0				0				24000				24000			

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-2-04: PLateforme Commune de calcul Intensif, gros volumes de Données, biOinformatique (PLACIDO)**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire :**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Université des Antilles  
Dr. Pascal POULLET directeur du Centre Commun de Calcul Intensif

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

INRA, CIRAD, INSERM, Institut Pasteur, OVSG/IPGP, BRGM

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le Centre Commun de Calcul Intensif (C3I) est la structure fédérative de l'Université des Antilles (UA) permettant l'utilisation de ressources, de moyens de calcul et de stockage nécessaires au développement des projets scientifiques issus de la communauté de chercheurs de l'UA et de leurs partenaires.

Mise en place depuis trois contrats, cette structure (Plan Pluri-Formations pendant 2 contrats puis FEDération de recherche) a pour vocation de servir de plate-forme de développement et d'exploitation. En effet, le contexte local à l'UA de laboratoires d'effectif restreint, permet difficilement d'offrir des ressources confortables de développement à leurs chercheurs en leur sein. De ce fait, le C3I joue le rôle d'un Mésocentre en fédérant les activités qui ont attiré au calcul et au développement d'applications, de manière à servir d'incubateur de nouveaux projets, pour se positionner sur des sujets majeurs mêlant recherche-développement et innovation appliqués aux problématiques de l'environnement géographique de l'UA.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Les objectifs du projet consistent en la pérennisation et la jouvence d'un dispositif autour du calcul intensif (cluster de calcul) adapté aux problématiques des thématiques de recherche développées au sein du site

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Antilles, incluant le stockage et le traitement de gros volumes de données. Une orientation bioinformatique sera développée en liaison avec la plateforme santé.

Afin de jouer son rôle de plateforme numérique au service de la recherche développée sur le site Antilles, les équipements et logiciels à acquérir, en renouvellement des équipements devenus obsolètes, doivent répondre au cahier des charges minimal suivant :

- Un cluster de 500 cœurs environs (≈ 3.5 To de RAM), 3 nœuds graphiques, un réseau Infiniband,
- Une baie de sauvegarde de 300 To,
- Quelques serveurs (passerelle, de licence),
- Un onduleur.
- Logiciels propriétaires : Matlab, Maple, Gaussian 09, ... Suite Intel.

L'activité de soutien à la recherche en termes de services conduit le C<sup>3</sup>I à acquérir de nouvelles compétences pour la mise en service, la formation et la mise à disposition de logiciels dédiés en particulier pour les besoins croissants en bio-informatique.

**Indicateurs de convergence :**

Nombre de publications dans des revues internationales à comité de lecture /pers/an

Nombre de créations d'entreprises issues de la recherche et des formations d'ingénieurs

Nombre de création d'entreprises innovantes

Nombre de participations à des projets retenus au titre des programmes cadres européens/organisme/an

Nombre de porteurs de projets et d'entreprises ayant bénéficié de prestations/plateaux techniques/an

**COÛT DU PROJET (400 k€)**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
	Coût Etat BOP 172 Contractualisé	Investissement :	50 000	50 000			100 000
	Région Contractualisé		50 000	50000			100 000
	Coût FEDER Valorisé		150 000	50 000			200 000
	<b>Coût total</b>		<b>250 000</b>	<b>150 000</b>			<b>400 000</b>

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ÉTAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de 100 k€  
 Non

Durée totale de l'action :

2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Projet	AE	50 000	50 000									
--------	----	--------	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-2-05: IREcoMan**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire : préservation et valorisation de la biodiversité**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Université des Antilles,

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

CNRS, IFREMER, INRA, Université de Saclay

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Avec une surface mondiale estimée à 15 millions d'hectares (The world's mangrove 1980-2005, Rapport FAO 2007), la mangrove occupe près de 75% des côtes et deltas dans les régions tropicales. La pression anthropique forte qui s'exerce sur cet écosystème, par l'urbanisation et le développement de l'aquaculture et de l'agriculture notamment, a conduit à une diminution de près de 20% des surfaces mondiales entre 1980 et 2005, qui se poursuit à un rythme de 1 à 2% par an. Composée majoritairement d'arbres (les palétuviers) se développant à l'interface entre terre et mer, dans des conditions difficiles (salinité variable, milieu pauvre en oxygène, marnage souvent important, sol peu consolidé), la mangrove n'en est pas moins l'un des écosystèmes les plus productifs en biomasse au monde. Dotée d'importantes fonctions environnementales ou socio-économiques, la mangrove a suscité un intérêt croissant ces dernières années, mais certains aspects de son écologie demeurent mal connus : la composition et le rôle fonctionnel des communautés microbiennes et entomologiques ; les interactions plantes-animaux, les interactions fluides (mer et air) - végétation, la place des COV (composés organiques volatils) dans le cycle du Carbone, ou encore l'impact des aléas atmosphériques et du changement climatique à l'échelle régionale.

Nous proposons ici d'aborder la plupart de ces aspects en tenant compte de la continuité fonctionnelle entre la mangrove et les autres principaux milieux côtiers inondables des Antilles : interface maritime avec les écosystèmes marins côtiers, en aval, et continuité structurale et fonctionnelle avec la forêt marécageuse, en amont. Cette étude portera aussi bien sur la diversité microbienne, animale (nématodes, crabes, insectes...) et végétale (palétuviers), que sur les implications

fonctionnelles de cette diversité : production de CoV par les palétuviers ou de méthane par l'activité d'une biomasse bactérienne anaérobie des plus actives aussi bien en milieu marin que terrestre, séquestration du carbone, dynamique du comportement du couvert végétal face aux différentes intensités du vent, et la dynamique induite par les changements climatiques (accélération de la hausse du niveau marin en particulier). Enfin, ce type d'étude permettra de jeter les bases d'un futur observatoire de la mangrove en Guadeloupe afin de pouvoir suivre l'évolution de cet écosystème dans le cadre du changement climatique global sous tous ses aspects (biologique, chimique, socio-économique et géophysique).

Ce projet se veut multidisciplinaire (impliquant des biologistes, des géochimistes, des chimistes, des physiciens, des économistes, des juristes, etc.) et multi-partenarial avec des collaborations entre l'université des Antilles, l'INRA, le CNRS et IFREMER.

Les retombées de cette étude porteront aussi bien sur une meilleure connaissance de la biodiversité intrinsèque à la mangrove et donc sur la nécessité de protéger cet espace. Ces résultats seront essentiellement valorisés par le biais de publications scientifiques mais aussi par un partage collaboratif des données obtenues sur les sites envisagés. Il y aura aussi des retombées appliquées pour les gestionnaires des zones humides (PNG, Office de l'eau, Conservatoire du Littoral, Région Guadeloupe) mais aussi pour les communes concernées par cet écosystème en intégrant les résultats des analyses socio-économiques et l'évolution du trait de côte qui auront été menées.

### DESCRIPTIF DU PROJET

La mangrove est un écosystème complexe, à la fois marin et terrestre, qui abrite des organismes originaux ayant développé des adaptations propres à ce milieu extrême. A travers l'étude du cas de la Guadeloupe, ce projet vise à préciser le fonctionnement écologique de la mangrove aux interfaces sol/végétation et végétation/atmosphère, tout en mettant en lumière sa continuité avec le milieu marin et la forêt marécageuse.

Ce projet s'installe dans le long terme avec comme ambition de pouvoir développer le premier observatoire des mangroves dans les Antilles. Nous proposons dans cette première étape de poser les bases scientifiques (biologiques, chimiques et économiques) de ce futur observatoire. Les résultats de cette première étape permettront d'affiner les objectifs et les attendus de cet observatoire dans les années qui viennent.

Nous nous attacherons à l'aide de modèles animaux terrestres et marins d'une part, à montrer à quel point la mangrove est riche d'une faune encore mal connue. Nous montrerons d'autre part, comment la faible biodiversité végétale de ces espaces supporte l'un des plus efficace puits de carbone de la planète. L'apport de ces connaissances est important pour une meilleure gestion de cet écosystème dans les années qui viennent, dans le contexte du réchauffement climatique.

Concernant la faune, nous étudierons plus spécifiquement les crabes de mangrove (marins et terrestres) ainsi que des insectes hémiptères marins récemment décrits dans les mangroves de Guadeloupe et jusqu'à ce jour non répertoriés (Conjard, 2018). Une analyse fine des protistes marins des mangroves nous permettra de mieux comprendre la nature des producteurs primaires (photosynthétique *versus* chimiosynthétique) le long de gradients lumineux, de niveau d'oxygène et de nutriments (en lien avec la salinité), et d'appréhender la diversité, la stabilité ainsi que le fonctionnement de ces associations. Nous proposons par ailleurs d'établir un bilan de la diversité biologique (faune et micro-organismes) dans les sols des divers faciès de la mangrove de Guadeloupe et d'évaluer l'importance de cette biodiversité dans le fonctionnement de cet écosystème (en termes de décomposition de la matière organique, de recyclage des nutriments et de stockage de carbone). L'environnement et la diversité chimique des mangroves seront également évalués en analysant la Bioturbation, la Chimiosynthèse et les phénomènes de diagenèse précoce en milieux marins ainsi que la nature des émissions de Cov par les ceintures forestières de bord de mer et arbustives des mangroves en Guadeloupe.

A l'aide de modèles numériques et paléo-écologiques nous nous tenterons de prévoir l'impact de la montée des eaux dans cet écosystème dans le cadre du changement climatique global. Ceci permettra d'évaluer la modification quantitative et qualitative des surfaces côtières inondables, ainsi que ses conséquences sur les principaux faciès de mangrove et sur la forêt marécageuse à *Pterocarpus officinalis* dans les Grand et Petit Cul-de-sac Marin. Ce travail de modélisation fera notamment appel aux données obtenues dans la cadre du projet C3AF (PO FEDER 2016-2019). Il s'agira donc de:

- Etablir des prédictions d'inondations des terrains en bordure de côte dans le cadre de la montée des eaux dans les décennies à venir
- Estimer les modifications probables du couvert végétal et la localisation des dégâts occasionnés en cas d'évènements extrêmes
- En tirer des recommandations à destination des gestionnaires de ces espaces quant aux mesures d'adaptation à mettre en place
- Analyser les impacts économiques et juridiques de ces modifications des mangroves dans les années qui viennent

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Ce projet est organisé en cinq Work-Packages thématiques interdépendants afin d'optimiser l'animation scientifique autour des questions de recherches communes aux mangroves terrestre et marine. Les WP1 et WP2 concernent le fonctionnement biologique et chimique de l'écosystème. Le WP3 est axé sur les impacts biologiques et économiques du réchauffement climatique global (augmentation du niveau de la mer entraînant un impact direct sur les milieux naturels et sur les activités humaines). Le WP4 concerne les interactions fluides-végétation. Un WP additionnel (WP5) est destiné à la coordination.

**Indicateurs de convergence :**

Nombre de publications dans des revues internationales à comité de lecture /pers/an

Nombre de créations d'entreprises issues de la recherche et des formations d'ingénieurs

Nombre de participations à des projets retenus au titre des programmes cadres européens/organisme/an

**COÛT DU PROJET Phase 1: 570k€**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total	
	Coût Etat BOP 113 Contractualisé	Investissement :				120 000	30 000	150 000
		Fonctionnement :				20 000	20 000	40 000
	Coût Région Contractualisé				140 000	50 000	190 000	
	Coût Europe (FEDER) Valorisé				140 000	50 000	190 000	
<b>Coût total</b>					<b>420 000</b>	<b>150 000</b>	<b>570 000</b>	

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  
 Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE									140 000				50 000			

<b>GUADELOUPE</b>
<b>FICHE n° 4-2-06 AUDACIA Technopôle Caraïbe</b>
<b>IDENTIFICATION</b>
<b>Type de projet</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation</li> <li><input type="checkbox"/> Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »</li> <li><input type="checkbox"/> Proposition de modification législative ou réglementaire</li> </ul>
<b>Thème</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Agriculture/pêche</li> <li><input type="checkbox"/> Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)</li> <li><input type="checkbox"/> Culture</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Développement économique/emploi/formation</li> <li><input type="checkbox"/> Eau/assainissement/déchets</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Education/enseignement supérieur/recherche</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Innovation</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Energie</li> <li><input type="checkbox"/> Environnement/biodiversité</li> <li><input type="checkbox"/> Jeunesse/sports/vie associative</li> <li><input type="checkbox"/> Logement/foncier</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Numérique</li> <li><input type="checkbox"/> Santé/protection sociale</li> <li><input type="checkbox"/> Sécurité</li> <li><input type="checkbox"/> Transports/infrastructures</li> <li><input type="checkbox"/> Tourisme</li> </ul>
<b>Priorité pour le territoire :</b>
<b>DÉTAIL DU PROJET</b>
<b>RESPONSABLE DU PROJET</b>
CONSEIL RÉGIONAL, CAPEX, BAIE MAHAULT, Etat, Technopole by Retis,
<b>AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES</b>
Acteurs de la recherche, de la formation et de l'innovation (clusters), EPCI , chambres consulaires, représentants sociaux-professionnels, Université des Antilles, plateaux techniques, pépinières, tiers lieux, espaces de coworking, opérateurs locaux et entreprises (EDF, Grand Port Maritime, Orange, Canal+,....) , banques.
<b>DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX</b>
Avec la présence de 7 organismes de recherche ((BRGM, CIRAD, IPGP , INRA, INRAP, Institut Pasteur, Inserm), et du pôle Universitaire Guadeloupe de l'Université des Antilles, l'archipel Guadeloupe possède un des plus importants dispositifs de recherche pluridisciplinaire présent dans les Outre-Mer français (865 personnels de recherche et d'appui à la recherche). Les thématiques de recherche développées sont majoritairement liées à la problématique du développement durable et résilient des territoires insulaires et structurées autour de cinq pôles à chaîne de valeurs complète : « Biodiversité en milieu insulaire tropical », «Risques et Énergie », « Mer et Océan », « Santé en environnement insulaire tropical », « Dynamiques des Sociétés et Territoires Caraïbes» et un pôle transversal « les technologies numériques ». Ces axes s'articulent avec les domaines d'activités identifiés dans la stratégie de spécialisation intelligente de la Guadeloupe. Ils sont également cohérents avec les secteurs économiques visés dans le SRDE2I.

La Guadeloupe abrite aussi différents clusters, dont l'association Synergîle, sur deux thématiques : énergie et matériaux durables, adossée au pôle de compétitivité de la Région PACA, Capénergies, dont le label a été renouvelé au titre de la phase IV des pôles. Il convient de citer également Guadeloupe Tech sur l'économie numérique et le Cluster Maritime Guadeloupe. Enfin, le RITA, réseau d'innovation et de transfert agricole, structure informelle, est leur pendant pour le secteur agricole. Le cœur d'activités de ces structures est de favoriser les collaborations laboratoires/entreprises pour dynamiser l'innovation et la création de valeurs au sein de leurs membres.

Le Morne Bernard, situé aux abords immédiats de la zone d'activité de Jarry à Baie Mahault récemment labellisé territoire d'industrie, abritera « Audacia Technopole Caraïbes » qui, de part son positionnement géographique et sa taille ambitionne d'être le principal site technopolitain du territoire. Cette ambition sera confortée grâce aux infrastructures qui y seront implantées ; incubateurs, plateaux techniques, lieux de formations technologiques, espaces de co-working et entreprises grands comptes, ... Parallèlement, avec le réseau régional d'innovation animé par la technopole de services labellisée par Retis, les interventions coordonnées resteront au plus proche du terrain afin de susciter et d'accompagner l'innovation et de faire vivre cet écosystème au cœur de l'archipel de la Guadeloupe.

L'objectif du projet est de renforcer le continuum formation supérieure <-> recherche <-> innovations <-> transferts par un accompagnement ciblé sur la création et le développement des startups et des entreprises innovantes dans les secteurs prioritaires pour le territoire ou à fortes marges de croissance. AUDACIA Technopole Caraïbe entend ainsi exploiter tous les leviers des technologies numériques pour investir les champs de la transition énergétique, de la valorisation de la biodiversité naturelle et anthropisée, de l'économie circulaire, de la gestion des risques naturels et de la résilience des territoires... Le dispositif vise à atteindre l'objectif inscrit au contrat de convergence de faire de la Guadeloupe le carrefour caribéen des technologies durables et du numérique.

**Audacia Technopole Caraïbe sera l'espace d'émulation et de brassage au service de l'innovation sur le territoire. Living lab, il a vocation, grâce à des infrastructures dédiées et adaptées et à l'animation qui sera déployée à favoriser l'émergence de startups et d'entreprises innovantes développant des services ou produits à partir de techniques ou technologies de ruptures, pour accélérer le développement des filières de l'économie numérique, verte et bleue, de l'énergie décarbonnée, du transport et de l'habitat durable... .** Le projet porte l'ambition de positionner la Guadeloupe, au tout premier rang, dans les domaines susmentionnés, avec un rayonnement international.

Audacia Technopole Caraïbes s'articulera autour de grands axes et mobilisera les acteurs de la quadruple hélice que sont les entreprises, le monde académique, la société civile et les institutions publiques. La participation de la société civile sera d'autant plus importante au regard de la prégnance du numérique et de l'usage des datas pour le développement de services, qu'ils soient privés ou fournis par les collectivités.

Les axes de travail seront :

- Transport multimodal/Bâtiment intelligent/IoT ;
- e-santé en contexte archipélagique/Alimentation et traçabilité/Agroécologie connectée ;
- Restauration écologique/Résilience et prévention des risques ;
- Algorithmes et éthique/Low tech et économie circulaire/Nouveaux services aux usagers et innovation du service public.

Afin de faire vivre ces viviers d'innovations, il conviendra de mettre en place une organisation souple, réactive et dynamique, qui s'appuiera sur les différents espaces qui composent le technopole. A titre d'exemple :

- l'accueil de grands comptes sera adossé au déploiement de programme d'accélération (la teneur de ce programme participera de l'acceptation de leur accueil sur le site Morne Bernard), dont les entreprises bénéficiaires seront sélectionnées par appel à candidatures. Les grands comptes pourront ainsi favoriser l'émergence de spin off et ouvrir certains de leurs

installations pour les entreprises retenues ;

- l'hébergement de porteurs de projets innovants et d'entreprises innovantes, via des appels à projets et bénéficiant des programmes d'accélération mis en œuvre par la Technopole By Retis ;
- l'appel à projets pour l'instrumentation des bâtiments pour tester des équipements sur une durée déterminée et abonder une datatech, véritable base pour le développement de nouveaux services. L'appel peut aussi comprendre un bail pour la valorisation des espaces naturels présents sur Morne Bernard ;
- l'appel à présentation de parcours d'entrepreneurs, de pratiques d'innovation, de nature à bousculer les modes de pensée, favoriser les échanges entre publics différents et susciter l'émergence d'innovation ;
- la programmation de pitch par des étudiants, des entrepreneurs, des artistes ;
- l'organisation de rencontres autour des usages du numérique et des problématiques associées, dans une perspective d'approche éthique et responsable du numérique et de ses nombreuses fonctionnalités ;
- les rendez-vous du Fab Lab, notamment autour de la low tech, des logiques économies circulaires, ou encore de l'appropriation de l'outil Raspberry Pi (résilience des territoires) ;
- l'hébergement d'artistes en lien avec les usages du numérique ;
- etc...

L'idée est que l'utilisateur d'un des services présent sur le Technopole soit également producteur et potentiellement utilisateur des données générées en vue du développement de nouveaux services ou produits. Tous les espaces doivent être des viviers de création et d'activités.

Concernant le volet formation, Audacia Technopole Caraïbes accueillera, notamment :

- Ecole 42 *déclinaison Caraïbes* (via un partenariat ou sous forme de franchise avec l'Ecole 42 de Paris). En cohérence avec l'école Simplon qui s'adresse préférentiellement à un public éloigné de l'emploi, l'école 42 *déclinaison Caraïbes*, alimentera l'incubateur. Toujours dans une perspective « low tech », les projets développés par les élèves répondront à au triple impératif : préservation environnementale, impact sociétal et potentiel économique. Son vivier de recrutement sera la Caraïbe ;
- Un Centre de formation aux métiers transport aérien destiné aux pilotes, aux personnels navigants commerciaux et aux métiers supports ...

Enfin, Audacia Technopole Caraïbes, valorisera sa position géographique centrale et sera connecté aux autres sites du territoire, dans une logique de maillage, d'enrichissement mutuel et de ruissellement des innovations et des actions mises en œuvre.

Les partenaires s'attacheront, le cas échéant, les services d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (CDC et AFD) en vue d'étudier le modèle économique et la viabilité du projet en question, sa gouvernance et l'articulation avec les projets existants. La gouvernance devra tenir compte de celle de la Technopole by Retis dans un souci de cohérence et d'optimisation des ressources, qui sera en charge de l'animation de cet écosystème..

Dans ce contexte de mutation socio-économique, il importe aussi de renforcer une action sociale de proximité et de développer les services existants à l'attention de tous et plus singulièrement à destination des publics les plus exposés, tant par leur fragilité économique que par leur isolement social. L'autre versant du projet vise spécialement à soutenir l'accompagnement des usagers et des acteurs du territoire agissant à l'attention de ces dits usagers, pour développer l'accès à la connaissance et aux contenus et pour renforcer les liens sociaux ( tiers lieux, articulation avec la politique de la ville, ...).

- \* plafond de 45 000 euros État pour le financement de l'AMO précitée
- \* financement Etat hors bâti ( à étudier pour l'école 42) et fonctionnement
- \*financement État axé sur l'essor des filières de l'économie du numérique , verte et bleue, développement durable ( objectif french tech)

**Indicateurs de convergence :**

-----  
 L'économie numérique en masse totale de salariés  
 -Nombre de création d'entreprises dont le cœur d'activité est le numérique  
 -Nombre de startups créées (numérique, économie verte et bleue, développement durable)  
 -----

Nombre de création d'entreprises innovantes  
 Nombre de participations à des projets retenus au titre des programmes cadres européens/organisme/an  
 Nombre de porteurs de projets et d'entreprises ayant bénéficié de prestations/plateaux techniques/an  
 Nombre de porteurs de projets et d'entreprises accompagnés par le réseau régional de l'innovation/an  
 Nombre d'entreprises hébergées sur le site d'Audacia Technopole Caraïbes  
 Nombre d'espaces de co-working et de tiers lieux créés  
 Nombre d'entreprises bénéficiaires de programmes d'accélération  
 -----

**COÛT DU PROJET 4, 6- M€**

Plan de financement			2019	2020	2021	2022	Coût total
			<b>État (contractualisé BOP 123)</b>	Investissement :			1000000
	Fonctionnement						
<b>Conseil Régional (contractualisé )</b>	Investissement :			1 000 000		1 000 000	
	Fonctionnement						
<b>Conseil Départemental</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Coût EPCI (contractualisé)</b>	Investissement			300 000		300 000	
	Fonctionnement						
<b>Commune (-valorisé)</b>	Investissement			300000		300 000	
	Fonctionnement						
<b>Autres partenaires publics (FEDER ET FEADER à parité) (valorisé)</b>	Investissement						
	Fonctionnement			2000000		2 000 000	
<b>Partenaires</b>	Investissement						

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

	<b>privés</b>	Fonctionnement					
	<b>Europe (désignez le fonds)</b>	Investissement					
		Fonctionnement					
	<b>Coût total</b>	Investissement :					
Fonctionnement :					4600000		<b>4600 000</b>

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de 105 000 €  
 Non

<b>Durée totale de l'action :</b>										2019 - 2022							
<b>Déclinaison du projet</b>		<b>2019</b>				<b>2020</b>				<b>2021</b>				<b>2022</b>			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-2-07: Sciences participatives&CSTI – Conseil régional**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Conseil régional

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

- Les organismes de recherche et d'enseignement supérieur
- Les associations du domaine de la CSTI
- Les établissements publics
- Le rectorat

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Tant dans sa S3 que dans son SRESRI, la collectivité pointe l'importance du développement de la culture scientifique technique et industrielle afin de développer l'appétence pour les sciences et les techniques ainsi que pour stimuler un regard critique face aux flux d'informations, éventuels impacts et effets secondaires des techniques et de l'usage des sciences.

Parallèlement, le grand public manifeste le souhait d'être davantage impliqué, de participer plus en amont dans la conception et l'exécution de projets de recherche ayant un impact sur leur qualité de vie. Les outils numériques permettent de nouveaux usages et d'envisager de nouveaux modes de participation au développement de la recherche. De même, face au regain d'intérêt pour les savoirs vernaculaires, le numérique offre différents possibilités telles que les possibilités de numérisation, de stockage de données et d'exploitation de celles-ci, ou que ce soit à des fins de préservation du patrimoine tant matériel, qu'immatériel,

Il s'agit de permettre à chaque citoyen, dès le plus jeune âge, en tout point de la région, d'avoir une meilleure compréhension du monde d'aujourd'hui et de mieux comprendre les grandes transitions du monde à venir, en suscitant la curiosité et en créant du désir de sciences.

## DESCRIPTIF DU PROJET

L'objectif est triple :

- Fédérer et animer le réseau des acteurs de la CSTI,
- Bénéficier des fonctionnalités du numérique pour atteindre et mobiliser un plus large public
- Développer les sciences participatives.

### **Fédérer et animer le réseau des acteurs de la CSTI**

Les organismes de recherche ont désormais obligation dans leur statut d'initier des actions de CSTI. Des associations œuvrent également sur le terrain. Toutefois, il y a peu de coordination, ni d'échanges de pratiques, voire de mutualisation de moyens entre les différents intervenants de la CSTI.

Il conviendrait d'installer ce réseau, d'identifier ses forces et faiblesses. Permettre à chacun de ses membres d'être formé à la médiation scientifique et d'intervenir sur le terrain en toute complémentarité. La finalité est de proposer tout au long de l'année un panel d'activités et d'évènements liés à la CSTI.

### **Bénéficier des fonctionnalités du numérique**

Les outils numériques ouvrent la voie au développement de divers outils en complément des pratiques manuelles nécessaire à l'appropriation ludique de savoirs. Ainsi le soutien à la conception de serious game, d'escape game, de nanosatellite, etc... sera au cours de la dynamique.

De même, la mise en ligne sur un portail du panel d'activités des acteurs de la CSTI, accessible à tout un chacun figure parmi les outils à développer.

Enfin, bien connaître son passé, son histoire et celle du territoire où l'on réside, est également majeur pour bien appréhender le présent et se projeter dans l'avenir, en saisir les opportunités. Les associations de plantes qui fondent les jardins créoles, les contes créoles, les techniques constructives reposent sur des savoirs vernaculaires et une culture dont la richesse et la valeur commencent à être reconnue. Or, ils se perdent. Il importe de collecter, de qualifier et restaurer ce patrimoine immatériel. A cet effet, s'appuyant sur les diverses possibilités qu'offrent les TIC, sera mis en place une galerie des savoirs, vitrine vivante de la culture et de l'histoire du territoire. Elle sera adossée aux résultats scientifiques d'aujourd'hui que ce soient en sciences exactes et naturelles ou en sciences humaines et sociales

### **Développer les sciences participatives**

Les sciences participatives invitent la société civile à être pleinement actrice de la recherche dans une logique collaborative et de co-construction des savoirs. Elles répondent également à de nouvelles attentes, un besoin de connaissances et d'implication des acteurs. La biodiversité, ou encore l'astronomie, offre un champ de travail intéressant pour ce type de pratiques. Elles participent également d'une meilleure appropriation des enjeux liés à la biodiversité.

Des appels à projets, dont les thématiques seront co-définis avec les acteurs de la recherche et les services publics, seront lancés chaque année. Le retour d'expérience du dispositif CO3 (Co-construction des connaissances) co-financé par l'Ademe, sera mis à profit. 5 à 6 projets pourraient être retenus chaque année.

### **Organiser et animer l'évènement annuel Fête de la Science**

Evènement Régional intégré au programme national de la Fête de la Science, la Fête de la Science réunit, sur une période d'une semaine, les acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovations autour d'une thématique généralement nationale. Les actions menées (expériences scientifiques, expositions, concours d'écriture, de projets, ...) dans différents lieux de l'archipel Guadeloupe (instituts de recherche, université, établissements scolaires, musées...) sont ouvertes au public scolaire et au grand public.

### **Indicateurs de convergence :**

Nombre de créations d'entreprises issues de la recherche et des formations d'ingénieurs

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Nombre de création d'entreprises innovantes  
 Nombre de participations à des projets retenus au titre des programmes cadres européens/organisme/an  
 Nombre de porteurs de projets et d'entreprises ayant bénéficié de prestations/plateaux techniques/an

**COÛT DU PROJET (2,6424 M€)**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Années 4	Coût total
			Coût Etat BOP 172 Valorisé	Investissement :			
		Fonctionnement :	13 600	13 600	13 600	13 600	54400
Département Contractualisé		Investissement :					
		Fonctionnement :	13 000	13 000	13 000	13 000	52 000
Région Contractualisé		Investissement :					
		Fonctionnement :	67 000	67 000	67 000	67 000	268 000
FEDER Valorisé		Investissement :	756 000	756 000	756 000		2 268 000
		Fonctionnement :					
Coût total		Investissement :	756000	756000	756000		2268000
		Fonctionnement :	93 600	93 600	93 600	93 600	374 400

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action : 2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022				
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16	
Projet	AE	13 600				13 600				13 600				13 600			

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-3-01: STRUCTURATION DU RÉSEAU D'INNOVATION**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Innovation
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : anticipation et accompagnement des mutations économiques et sociales**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

DIECCTE ET CONSEIL REGIONAL

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Acteurs de la recherche et de l'innovation (clusters), EPCI , chambres consulaires, représentants sociaux-professionnels

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La Stratégie régionale de l'innovation de Guadeloupe a non seulement retenu trois domaines d'activités stratégiques pour une spécialisation intelligente (Valorisation de la diversité des ressources insulaires - Gestion et prévention des risques en milieu caribéen - Promotion des industries créative) selon un principe de fertilisation croisée, mais aussi un mode de gouvernance et d'animation du réseau de développement de l'innovation.

Cette organisation doit permettre d'assurer la promotion et le suivi de « parcours de l'innovation » auprès des TPE et PME régionales : identification de nouveaux marchés, proposition de nouveaux produits ou services, anticipation des besoins des usagers et donneurs d'ordres, compréhension des nouveaux modèles de commercialisation, d'échanges ou d'organisation, logique de gestion de projet.

La région est encore en déficit d'organisation collective, malgré les réunions périodiques de cellules

techniques Etat-Région recevant les entreprises innovantes.

Or la brique de base de la stratégie régionale d'innovation identifiée comme étant **la technopôle de service** (au sens animation du réseau et accompagnement des entreprises innovantes) est encore manquante pour pouvoir garantir la bonne gouvernance et coordination des actions.

Elle a vocation à animer le réseau régional des acteurs de l'innovation d'une part, en charge de l'animation des Domaines d'Activité Stratégiques retenus lors de l'élaboration de la S3, et, d'autre part, assurer la sécurisation du parcours du porteur de projet innovant, de la phase d'émergence à la phase de commercialisation.

La technopôle de services aux entreprises doit par ailleurs être complétée de supports techniques pour assurer une véritable démarche technopolitaine complète :

- sur **l'animation et les services**, elle s'appuiera sur un écosystème renforcé dédié aux projets innovants :

. Incubateur (à créer) et pépinière d'entreprises innovantes (une première existe)

. Cluster d'innovation dans les domaines stratégiques clés : Energie et Matériaux, économie circulaire (Synergîle), numérique (Guadeloupe Tech), économie bleue (cluster maritime), agro-transformation (réseau des RITA)

- sur **les expertises technologiques**, les structures de transfert et d'innovation restent à concevoir et financer :

. Thématique énergie et bâtiment durable (et smartgrids) : projet Béposdom déjà analysé en phase de faisabilité et présenté dans le cadre des assises des outre-mer (tranche 1 évaluée à 350 000 €)

. Thématique agro-transformation : projet de plateau technique de Cap Excellence pour lequel une première étude de la Région a évalué le coût à 5 M€

. Thématique économie bleue dans le cadre du projet COTIAN (complexe technique international des activités navales et maritimes) de Cap Excellence sur Baie-Mahault (budget non validé)

. Thématique numérique dans le cadre de la Cité Eurocaribéenne du Digital (proposée par les entreprises) dont les services et modalités restent à étudier : zone d'activité dédiée au digital (salles de conférence, fablab, espace de prototypage d'outils technologiques novateurs...), un incubateur et un accélérateur de start-up — avec un espace de coworking... — et des services associés, avec à terme un campus d'enseignement et de recherche décentralisé du site de Fouillole.

## DESCRIPTIF DU PROJET

La technopôle sera, d'une part, en charge de l'animation des Domaines d'Activité Stratégiques retenus lors de l'élaboration de la S3, et, d'autre part, de la sécurisation du parcours du porteur de projet innovant, de la phase d'émergence à la phase de commercialisation. Elle intervient en articulation et en synergie avec l'ensemble des structures relevant du périmètre de l'innovation, technologique et non-technologique. Son appui porte tant sur la structuration et la méthodologie de projets innovants que l'ingénierie de financement de projet innovant.

Ainsi, outre l'animation de l'environnement de l'innovation et l'appui aux porteurs, les missions d'une technopole sont les suivantes :

- De promouvoir l'accès à l'international des porteurs de projets innovants ;
- D'assurer la veille et prospective ;
- De promouvoir les expertises, compétences scientifiques et techniques et les savoir-faire locaux

Elle a vocation à être labellisée technopôle par RETIS en 2019.

Les dépenses concernées pourront donc porter sur l'animation des DAS, et les actions d'accompagnement au montage de projets innovants par des porteurs de projets, les formations des acteurs du réseau d'innovation, les actions de communication au bénéfice des entreprises.

Le budget annuel est évalué à 350 000 € (année pleine), hors portage d'actions collectives (financement FEDER). L'un des axes de travail interne sera de diversifier les sources de financement et d'intégrer une part croissante de financements privés, via des sponsors et des prestations.

Les actions collectives pourront être financées sur la fiche action 11 du PO FEDER-FSE. Ces actions porteront sur un domaine spécifique hors des services génériques qu'assurera la technopole, telle que

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

l'appui à l'acquisition d'une compétence, l'intégration d'une brique technologique au sein d'un pool d'entreprises. Elles viseront à stimuler l'émergence d'innovation sous toutes ses formes et renforcer la compétitivité des entreprises bénéficiaires. A titre d'exemple, les actions collectives pourront porter sur le développement de la créativité, à la mise en place du lean management, le développement des éco-innovations, etc...

Le financement des structures de transfert doit faire l'objet d'une validation tant sur le contenu et moyens exacts que sur les budgets à mobiliser.

La technopole de services sera implantée physiquement sur le site du Technopole de Morne Bernard, tout en ayant un rayonnement régional. Elle sera force de propositions quant aux modalités d'aménagement pour l'accueil de futurs plateaux techniques et les locaux d'accueil de futures entreprises innovantes, en particulier leurs fonctionnalisations. A ce titre, elle participera à la sélection des entreprises innovantes qui seront hébergés dans ces locaux. Concernant les autres structures dédiées à l'innovation, tels que l'espace de co-working, et les plateaux techniques, une mutualisation des fonctions supports (accueil, secrétariat, ...) sera recherchée.

**Indicateurs** : Nombre d'accompagnements d'entreprises dans leurs actions à l'international

**COÛT DU PROJET 1,002M€**

			<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Coût total</b>
<b>Plan de financement</b>	<b>État</b> BOP 123 et 172	BOP 172 contractualisé	19045	19045	19045	19045	76180
		BOP 123 contractualisé	24705	24705	24705	24705	98 820
	<b>Conseil Régional Contractualisé</b>	Investissement :					
		Fonctionnement	65000	149000	149000	149000	512000
	<b>Conseil Départemental</b>	investissemen					
		Fonctionnement					
	<b>Coût EPCI Contractualisé</b>	Investissement nt					
		Fonctionnemen	45 000	90000	90000	90000	315000
	<b>Commune</b>	Investissement					
	<b>Autres partenaires publics (désignez le partenaire)</b>	Investissement					
		Fonctionnement					
	<b>Partenaires privés (désignez le partenaire)</b>	Investissement					
		Fonctionnement					
<b>Europe (désignez le fonds)</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Coût total</b>	Investissement :						
	Fonctionnement :	<b>135000</b>	<b>289000</b>	<b>289000</b>	<b>289000</b>	<b>1002000</b>	

<b>PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT</b>																	
<b>Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?</b> <input type="checkbox"/> Oui, en totalité <input checked="" type="checkbox"/> Oui, à hauteur de 105 000 €																	
<input type="checkbox"/> Non																	
<b>Durée totale de l'action :</b>											2019 - 2022						
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE PROJET 4-3-02**

**Création et aménagement d'espaces de travail aménagés et équipés visant à encourager le télétravail et éviter les mouvements pendulaires importants vers l'agglomération centre: espace de co-working, tiers-lieux, pépinières, clusters - CANGT**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

**Priorité pour le territoire :**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

CANGT  
Direction Développement Economique  
M. Patrick GRAVE  
TéL. : 0690580706  
Mail : patrick.grave@cangt-guadeloupe.fr

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Conseil Régional pour cohérence au niveau de l'ensemble du territoire, Etat, ADEME

---

## **DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

---

- La CANGT a lancé une étude visant à :
  - Etudier la pertinence de créer des tiers-lieux sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre
  - Identifier et/ou faire émerger les « communautés » qui soutiendront/initieront/porteront ultérieurement les démarches en phase conception et investiront les lieux
  - Déterminer la forme du tiers-lieux (espaces co-working, télétravail, café associatif, ressourcerie, fablab...) et les éventuelles thématiques pouvant cohabiter, se compléter ou se développer conjointement
  - Accompagner la collectivité dans le développement d'un ou plusieurs projets (aide à la décision) : étude(s) de faisabilité financière, juridique et technique, avec une attention particulière sur la viabilité économique et financière des projets à termes.

---

## **DESCRIPTIF DU PROJET**

---

A partir de l'analyse des capacités du territoire et de l'étude d'implantation, il s'agira de construire et/ou d'aménager des locaux destinés à recevoir des pépinières, tiers-lieux, espace de co-working, fablab dans les domaines qui relèvent des ambitions du territoire (agriculture/agro-transformation, énergie/écologie, attractivité).

---

## **OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION**

---

### **I - AU TITRE DU CONTRAT DE CONVERGENCE :**

Volet V : Cohésion sociale et employabilité

Objectif 3 : Accès aux services

Grandes orientations :

- Développement des filières à enjeux,
- Investissement dans les compétences

### **II- PROPRES AU TERRITOIRE DU NORD GRANDE-TERRE**

Réduire les effets pendulaires du transport en rapprochant l'emploi de l'habitat. C'est un enjeu prioritaire afin d'échapper au phénomène dortoir peu propice au développement harmonieux des communes et plus particulièrement des commerces et du tissu associatif qui les composent.

Développer l'économie endogène et l'innovation sur les secteurs prioritaires : environnement, énergie, agro-industrie, innovation sociale.

---

**COÛT DU PROJET (380 000 €)**

---



*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Projet	Mise en service sur Anse-Bertrand et Morne-à-l'eau centre 60 K€. Aménagement et équipements pour 8 postes de travail à Anse-Bertrand et 6 postes à Morne-à-l'Eau	Mise en service sur le Moule 50 K€. Aménagement et équipement de 7 postes sur le Moule	Mise en service sur Petit-Canal 50 K€. Aménagement et équipement de 6 postes	Mise en service sur Morne-à-l'eau ZA de Blanchet 70 K€. Aménagement et équipement de 8 postes de travail	Mise en service sur Petit-Canal ZA de VERMONT 150 K€. Aménagement et équipement de 14 postes de travail						
--------	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--

Les coûts tiennent compte de l'état d'aménagement existants des locaux.

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-4-01: Création de plateformes mobiles d'agro-transformation multifonctions**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

---

## **MOBILAG : Une plateforme mobile d'agro-transformation multifonction**

L'ampleur et la diversité des besoins locaux en matière d'agro-transformation, nous ont amené à proposer MOBILAG, une plateforme d'agro-transformation, mobile comme le Cyberbus pour l'accès à des technologies numériques ou le Sismobus pour la prévention des risques sismiques.

Cette plateforme mobile multifonction, est conçue de manière à rendre possible la mise en œuvre d'opérations unitaires du génie des procédés, broyage, mélange, séchage, mise en forme et conditionnement sous vide, de ressources végétales (bois, herbes, fourrage, fruits, légumes, ...):

- pour l'étude de la production d'aliments destinés aux humains ainsi qu'aux animaux d'élevage,
- pour mettre en œuvre des partenariats autour de la gestion de problématiques environnementales en lien avec la biomasse et la diversification de ses usages (combustible, litière, ...).

Cette plate forme permettra également de procéder au compostage et à la méthanisation des matières organiques afin d'être complètement intégré dans un système d'économie circulaire et de produire de l'énergie.

### **MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET INDICATEURS D'EVALUATION**

**MOBILAG** sera un outil de mise au point d'itinéraires de transformation et de valorisation de biomasses diverses à travers des fabrications de produits alimentaires et non-alimentaires. Les produits innovants en découlant pourront être étudiés et ultérieurement pris en compte par des start-up pour bâtir et développer des unités de fabrication de produits innovants.

1. Ces différentes études pourront être menées avec des étudiants de différents niveaux (IUT, Master2, Doctorants, au cours de leur cursus, en lien avec les établissements locaux de formation : Formations agricoles, IUT, Master et école doctorale de l'UA. Des brevets, des licences sur savoir-faire pourront en émerger. Les rapports de formation, les diplômes, les brevets, les licences sur savoir-faire, des conventions et rapports de réalisation de conventions seront autant d'indicateurs d'évaluation possibles.
2. A la demande des acteurs économiques locaux que sont des exploitants agricoles, des groupements professionnels, des porteurs de projets, des prestations de service payantes pourront être effectuées, après l'établissement de conventions de prestations de service définissant toutes les conditions et droits des signataires des conventions.
3. Des instituts, des groupements professionnels pourront définir, sous convention, avec la structure de gestion de MOBILAG, des opérations de formations et/ou de démonstration pour leurs bénéficiaires

---

**Priorité pour le territoire :**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

---

INRA CENTRE ANTILLES-GUYANE 0143URZ

M. Louis FAHRASMANE / Convention de collaboration INRA - CANGT

La CANGT entreprend le projet Lizin Santral (LS) avec la volonté d'un développement agricole et rural durable visant à renforcer la sécurité alimentaire en favorisant les circuits courts. La CANGT entend ainsi permettre à la population de son territoire de recouvrer une liberté fondamentale : celle de bien manger. Bien manger, c'est-à-dire manger sain, propre et juste, c'est librement choisir de mieux manger par rapport aux routines ancrées dans les standards de production et de consommation du régime conventionnel (Angeon et Barraud, 2018).

Dans la perspective de la TAE (Transition Agroécologique), au-delà des aspects sanitaires et quantitatifs, la sécurisation de l'alimentation implique que l'offre alimentaire repose sur des modes de production et de distribution respectueux de l'environnement, observe des principes éthiques et de justice distributive, rende compte du contexte socio-culturel dans lequel elle s'ancre et se consomme. Lizin Santral, s'inscrit dans un système concret d'action visant à promouvoir la production et la consommation locales, autour de pratiques à tendance agro-écologique, avec une vision du « bien manger » qui tend à l'alignement des valeurs sanitaire, éthique et écologique (Angeon et Barraud, 2018).

En prolongement de la chaîne d'agro-transformation de LS, il apparaît opportun de contribuer à l'émergence, dans le bassin de production, d'une activité de fabrication d'aliments pour animaux, valorisant en économie circulaire les centaines de tonnes de coproduits de LS. La nécessité s'impose de s'assurer du traitement de ses coproduits (pelures, graines, écarts de triage, ...). Les valoriser en économie circulaire dans le développement de l'élevage est une possibilité intéressante des points de vue socio-économique et environnemental. MOBILAG est un projet support pour permettre une dynamique d'économie circulaire autour de LS.

---

#### **AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

---

##### **CANGT**

Direction Développement Economique

M. Patrick GRAVE

TéL. : 0690580706

Mail : [patrick.grave@cangt-guadeloupe.fr](mailto:patrick.grave@cangt-guadeloupe.fr)

**UNIVERSITE DES ANTILLES,**

**CHAMBRE D'AGRICULTURE,**

**ADEME**

---

#### **DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

---

Avec 40% des surfaces agricoles utiles de la Guadeloupe et un nombre élevé d'agriculteurs, la CANGT a décidé de faire de l'une de ses ambitions majeures l'agriculture et l'agro-transformation.

A ce titre elle entreprend dès 2019 la construction de son Atelier de Transformation Agroalimentaire et à partir de 2020 le lancement de la réalisation de l'unique cuisine centrale du territoire (objectif de mutualisation des moyens et des coûts en mettant fin à l'activité des 3 petites cuisines centrales existantes).

Elle se positionne par ailleurs comme un territoire d'excellence dans ce domaine et va, en collaboration avec la ville de Petit-Canal, créer sa Technopole dédiée à la recherche, développement et innovation en Agro-transformation.

Afin d'être parfaitement intégré en matière d'économie circulaire, elle souhaite développer tous les outils permettant de valoriser les coproduits.

C'est à ce titre qu'elle se positionne avec l'INRA, l'Université des Antilles, la Chambre d'Agriculture pour créer une plateforme de valorisation des déchets (coproduits).

---

## **DESCRIPTIF DU PROJET**

---

Création de MOBILAG, une plateforme mobile multifonction, d'étude, de démonstration, d'agro-transformation ayant pour finalité :

- L'élaboration d'itinéraires de production d'aliments pour les aliments d'élevage à partir des coproduits de Lizin' Santral et les fonds de cuve des distilleries.

Le traitement va consister à mettre en œuvre des opérations permettant de préserver les propriétés alimentaires des coproduits dérivant de la transformation de ressources agricoles, en les traitant et en **les stabilisant**.

Ces produits seront **enrichis en protéines**, par le biais des fonds de cuves de fermentation des distilleries qui constituent des puits importants de matière protéique de bonne qualité nutritionnelle qui ne sont pas exploités.

- La production de compost destiné au retour à la terre
- La production d'énergie par la méthanisation.

La CANGT porte le projet d'investissement et contractualisera avec l'INRA pour le projet de fonctionnement.

## OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

### I - AU TITRE DU CONTRAT DE CONVERGENCE :

Volet IV : Territoires d'innovation et de rayonnement

Objectif 4 : Soutien aux filières de production

Grandes orientations :

- Promouvoir une agriculture durable engagée dans la transition écologique et développer les pratiques agricoles éco-respectueuses (agriculture biologique, agro-écologie, agroforesterie)
- Re-territorialiser l'agriculture (projets alimentaires territoriaux) et développer les productions de diversification dans les filières animales et végétales afin de répondre à la consommation locales,

### II- PROPRES AU TERRITOIRE DU NORD GRANDE-TERRE

I) Réduire la production de déchet de Lizin' Santral

Valoriser économiquement les coproduits de l'atelier d'agro transformation et de la future cuisine centrale unique du territoire

Développer, améliorer et expérimenter les différentes étapes de production, de transformation et de valorisation des coproduits de l'activité de Lizin' Santral (biomasses)

Produire de l'énergie grâce à la méthanisation.

Indicateurs de suivi

Réalisation :

- *Mise en place de la plateforme*
- *Recrutements de deux personnes*
- *Elaboration d'itinéraires de fabrication et de formulations d'aliments*
- *Tests nutritionnels sur modèles animaux d'élevage pour qualification*
- *Approche socio-économique*
- *Rapports/COPIL intermédiaires et final*

Résultats :



**GUADELOUPE**

**FICHE 4-4-02: «EXTENSION RESEAU IRRIGATION GRANDE TERRE» Conseil départemental**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : EXTENSION DU RESEAU D'IRRIGATION GRANDE TERRE / COTE AU VENT**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Conseil Départemental de la Guadeloupe

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

FEADER

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le conseil départemental dispose d'un périmètre d'irrigation collectif sur la Grande Terre et la côte au vent, permettant l'irrigation de plus de 8 000 hectares de terre agricole.

**Orientation stratégique : faciliter l'installation d'agriculteurs, conforter leurs revenus et favoriser la diversification agricole par le biais de l'irrigation, favoriser la structuration de la profession agricole.**

Tant sur ses propres terrains à vocation agricole, que de manière globale, l'objectif poursuivi est de permettre l'installation d'agriculteurs formés et de leur permettre de diversifier et de valoriser leurs cultures.

C'est la raison pour laquelle ont commencé en 2018 les travaux d'extension (24 km) du réseau d'irrigation dans les communes de Petit-Canal et Anse-Bertrand en Nord Grande-Terre et que cette nouvelle opération d'extension de réseaux est programmée

Un autre objectif est aussi de favoriser la mise en pratique de comportements soucieux de l'environnement et de la santé des consommateurs (agriculture biologique et raisonnée).

### **DESCRIPTIF DU PROJET**

Ce projet d'extension couvre plusieurs zones en eau agricole, actuellement non desservis par le réseau d'irrigation du Département :

- Le Moule
- Petit-Canal
- Port Louis
- Anse-Bertrand
- Sainte-Anne
- Saint-François
- Goyave

La surface totale irrigable de cette extension couvrirait plus de 500 hectares avec la pose de 50 nouvelles bornes d'irrigation pour une centaine d'agriculteurs.

La consistance de l'ensemble des travaux est la suivante :

- Fourniture et pose de DN 300 fonte sur 900 m
- Fourniture et pose de DN 200 fonte sur 9 500 m
- Fourniture et pose de DN 150 fonte sur 9 750 m
- Fourniture et pose de bornes d'irrigation
- Fourniture et pose d'équipement hydraulique.

**Coût estimatif global : 3 100 000 € HT**

#### **Indicateurs de convergence**

Nombre de projets alimentaires territoriaux mis en œuvre

– Part des surfaces en agriculture biologique et conversion en % de la SAU

– Part de la production locale dans la consommation de produits agricoles

COÛT DU PROJET 3,1M€					
<b>Coût total</b>	<b>Coût Etat BOP 123 Contractualisé</b>	Investissement :	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Coût total</b>
			<b>310k€</b>	<b>310k€</b>	<b>620K€</b>
		Fonctionnement :			
	<b>Coût FEADER Valorisé</b>	Investissement :	<b>930k€</b>	<b>930k€</b>	<b>1,86M€</b>
			Fonctionnement :		
	<b>Conseil Départemental Contractualisé</b>	Investissement :	<b>465k€</b>	<b>155k€</b>	<b>620k€</b>
		Fonctionnement :			
	<b>Coût total</b>	Investissement :	<b>1, 705M €</b>	<b>1,395M€</b>	<b>3,1M€</b>
		Fonctionnement :			

PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT																
<b>Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?</b> <input type="checkbox"/> Oui, en totalité <input type="checkbox"/> Oui, à hauteur de ..... <input checked="" type="checkbox"/> Non																
<b>Durée totale de l'action :</b>											2019 - 2022					
<b>Déclinaison du projet</b>		<b>2019</b>				<b>2020</b>				<b>2021</b>				<b>2022</b>		
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Projet	AE		X	X	X	X	X	X	X							

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-4-03: CARL - Chantier école agricole**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Madame Penda MARIE-DEMBELE, Chargée du Pôle Social et Politique de la Ville de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

- École Régionale de la 2<sup>ème</sup> Chance
- Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La Communauté d'agglomération Riviera souhaite développer les approvisionnements directs en produits de l'agriculture et de l'agro transformation au bénéfice des cantines scolaires de son territoire. Elle est aussi soucieuse d'offrir des opportunités aux jeunes via la valorisation des métiers agricoles. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de mettre en œuvre un partenariat pour le montage et la conduite à bonne fin d'un Chantier École de production agricole.

Cette démarche de projet constituera à terme une suite de parcours au public relevant du profil de l'ER2C dans le sud Grande -Terre.

Développer la production agricole et la rendre apte à répondre aux critères et exigences des cantines scolaires s'ins-

## Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

crit dans la nécessité de nourrir les enfants du territoire avec des aliments issus de leur environnement géographique et en adéquation avec leurs besoins. Une production et consommation de proximité participe et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

Les productions réalisées compléteront ou abonderont ainsi l'offre des agriculteurs du territoire de la CARL. Cette expérimentation devrait permettre à plus d'une vingtaine de jeunes du territoire d'être accompagnés vers l'emploi.

Cette démarche est rendue possible grâce à la mise à disposition par la Ville de Saint-François, d'une parcelle de 2 hectares cadastrée B0 817 dans la section de May.

De même la Chambre d'Agriculture, partenaire de l'opération accompagnera les étudiants d'une part durant la formation en les accueillant dans le cadre de stages sur les plantations, et d'autre part sur la partie opérationnelle du chantier école en participant au suivi de la production.

### DESCRIPTIF DU PROJET

Après une Pré qualification assurée par l'École Régionale de la deuxième chance, pendant au moins 450 heures, les participants intégreront le chantier école. Ils bénéficieront d'un CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion). L'ER2C de la Grande-Terre, maître d'ouvrage sera le partenaire légitime pour la mise en œuvre de la formation CAPA Production Agricole Utilisation des Matériels.

Objectifs en matière de formation :

- Former les jeunes à la préparation des sols
- Former les jeunes aux semis, plantation et entretien des plantations (aubergines, haricots, ignames, patates douces, malanga, giraumon, poivrons, cives, laitues,...).
- Former les jeunes aux techniques de récolte conformes au guide de bonnes pratiques d'hygiène des fruits et légumes frais non transformés
- Former les jeunes aux techniques d'élevage et de soins aux petits animaux.
- Mettre les jeunes en situation d'utilisation du petit matériel agricole

#### Indicateurs de convergence

- Nombre de projets alimentaires territoriaux mis en œuvre
- Part des surfaces en agriculture biologique et conversion en % de la SAU
- Part de la production locale dans la consommation de produits agricoles

### COUT DU PROJET 130K€

		Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
	Investissement :	32 500	32 500			65 000
	Fonctionnement :					
	Investissement :					
	Fonctionnement :					
<b>Ville (CARL) Contractua lisé</b>		32 500	32 500			65 000
	Investissement :	<b>65 000</b>	<b>65 000</b>			<b>130 000</b>
	Fonctionnement :					

PJ : Plan de financement de l'action.

<b>PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT</b>																	
<b>Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?</b> <input type="checkbox"/> Oui, en totalité <input checked="" type="checkbox"/> Oui, à hauteur de 134 000€ <input type="checkbox"/> Non																	
<b>Durée totale de l'action : 2 ans</b>										2019 - 2022							
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

## Priorité pour le territoire :

### DETAIL DU PROJET

#### RESPONSABLE DU PROJET

A compléter

#### DIRECTION EN CHARGE DU PILOTAGE DE LA BNGT

##### DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Madame CYPRIEN-VOUSEMER Lisa Directrice de l'Aménagement du Territoire Courriel : lisa.cyrien-vousemer@cangt-guadeloupe.fr ☎ : 0590 48 77 91 📠 : 0690 65 14 58	Monsieur CORENTHIN Cédric Agent de développement en charge de la BNGT Courriel : cedric.corenthin@cangt-guadeloupe.fr ☎ : 0590 48 77 91 📠 : 0690 32 50 33
---	--

#### AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

A compléter, en précisant si partenariat financier ou autre

Pilote : Direction de l'aménagement du territoire CANGT

Partenaires CANGT : - Direction Politique de la ville et Direction du Développement Economique

Partenaires externes : Communes membres – Conseil départemental – Conseil régional – ONF – Etat (DEAL, SGAR, ....),

#### DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le territoire NGT avec un fort potentiel agricole et un patrimoine naturel encore préservé se doit de développer une politique visant à garantir un développement harmonieux et équilibré entre la zone urbanisée des centres-bourgs et des sections et les terres agricoles. L'objectif prioritaire étant de renforcer l'attractivité de l'agglomération vis-à-vis du reste du territoire guadeloupéen.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pas de pollution au chlordécone du foncier agricole</li><li>▪ De nombreux GFA, un secteur agricole prédominant</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Agriculture : secteur fragile (cyclique et subventionné) et peu structuré</li></ul>
MENACES	ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Poursuite de la dévitalisation de certains centres-bourgs</li><li>▪ Des secteurs laissés en dehors du développement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Maintenir et encourager la diversité de l'offre commerciale</li><li>▪ Mettre en place des espaces de vente directe pour les producteurs locaux</li><li>▪ Développer l'agro-transformation</li><li>▪ Développer le tourisme vert et un complexe touristique « phare »</li><li>▪ Faire du concept « boucle NGT » un projet</li><li>▪ Faire du NGT une destination touristique</li><li>▪ Structurer l'offre d'hébergement (plus de 300 gîtes et locations meublées)</li></ul>

#### DESCRIPTIF DU PROJET

La Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) dans le cadre de sa politique environnementale aménage le long du littoral et à l'intérieure des terres un parcours accessible à pieds, à cheval et à vélo tout terrain dénommée la Boucle du Nord Grande-Terre (BNGT).

Outre un réseau d'itinéraires de promenades et de randonnées, la CANGT entend faire de la BNGT un produit d'appel touristique qui contribuera au développement et à l'animation du territoire Nord Grande-Terre.

## OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

### I - AU TITRE DU CONTRAT DE CONVERGENCE :

Volet IV : Territoires d'innovation et de rayonnement

Objectif 5 : Développement de projets touristiques / Promouvoir la destination Guadeloupe et assurer la qualité des infrastructures touristiques

Grandes orientations :

- Développer les hébergements, les infrastructures et les services qui permettent l'accueil d'un million de touristes en 2022 ;
- Promouvoir un tourisme durable et respectueux des ressources et des milieux naturels de la Guadeloupe ;

### II- PROPRES AU TERRITOIRE DU NORD GRANDE-TERRE

La mise en œuvre de la BNGT, outil de développement territorial se décline au travers un programme de travaux à mener sur une période de 5 ans :

**1°) Période 2017 à 2019 : Etudes et travaux financés hors contrat de ruralité et/ou contrat de convergence :**

Actions	Sous-projets/déclinaisons	contributeurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ouverture et l'aménagement des tronçons de la BNGT entre La Mahaudière et Beauport sur 42 kms</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ACI : Signalétique et Aménagement des sentiers, Construction des Carbets</li> <li>▪ Construction des 4 premières Kaz de repos</li> <li>▪ Définition d'un discours interprétatif pour valoriser le patrimoine naturel, bâti, culturel et immatériel</li> <li>▪ Déclinaison du discours au travers de topoguides, podcats, films, site internet : Notions d'unités spatio-historiques</li> </ul>	Union européenne (FEDER, FSE et FEADER) Etat (DETR) Conseil départemental Communes membres
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etude visant à définir les modalités d'extension des tracés de la BNGT aux communes de Morne-à-l'eau et du Moule et à réaliser des tracés transverses entre la côte atlantique et le Grand Cul-de-sac marin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification des tronçons,</li> <li>▪ Programmation des travaux</li> <li>▪ Expérimentation</li> </ul>	Union européenne (FEDER, FSE et FEADER) Etat (DETR) Conseil régional Conseil départemental Communes membres

**2°) Période 2019 à 2021 : Aménagements complémentaires suite étude extension du tracé de la BNGT financés dans le cadre du contrat de ruralité et/ou du contrat de convergence**

Travaux pour aménagement et animation de 205 kms de traces sur l'ensemble des communes de la CANGT pour balade à pied, équestre, VTT ou en charrette à bœufs	Sous-projets/déclinaisons	Contributeurs à solliciter
<i>a) Ouverture des sentiers situés sur les communes du Moule et de Morne-à-l'Eau</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signalétique et Aménagement des sentiers, Construction des Carbets et Kaz de repos</li> </ul>	Union européenne (FEDER) Etat (Contrat de ruralité) Conseil régional Conseil départemental Communes membres
<i>b) Ouverture des sentiers reliant l'Est et l'Ouest du territoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signalétique et Aménagement des sentiers, Construction des Carbets et Kaz de repos</li> </ul>	
<i>c) Aménager des hotspots de la BNGT</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en valeur de sites patrimoniaux naturels et/ou historiques</li> </ul>	
<i>d) Expérimentation : Appels à manifestation d'intérêt pour l'animation des tronçons</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valorisation des différents usages des tracés</li> <li>▪ Gestion de carbets et des sites majeurs</li> </ul>	

**Indicateurs de convergence**

- Nombres de touristes par an
- Nombre de croisiéristes par an

**Fiche à mettre au format**

**COÛT DU PROJET 3M€**

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- **Phase 1 (2019 et 2020) : 1,8 M€**
  - Ouverture des sentiers situés sur les communes du Moule et de Morne-à-l'Eau
  - Ouverture des sentiers reliant l'Est et l'Ouest du territoire
  - Aménagement des hotspots de la BNGT (Tranche 1)
  - Expérimentation : Appels à manifestation d'intérêt pour l'animation des tronçons
- **Phase 2 (2021) : 1,2 M€**
  - Aménagement des hotspots de la BNGT (Tranche 2)

		Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
		2019	2020	2021		
Coût État	Investissement					660 000,00 €
	BOP 123 Contractualisé					
1 380 000 €	Valorisé DSII contrat de ruralité Valorisé					720 000€
<b>Coût total</b>	Valorisé	180000	180000	600000		960 000 €
<b>3000000 €</b>	Investissement	FEDER	FEDER	FEDER		
<b>Pour les phases 1 et 2</b>	<b>Coût partenaires</b>					
	<b>Europe</b>					
	Fonctionnement					
		180 000	180 000	300 000		660000,00 €
	Investissement					
	<b>Coût CANGT</b>					
	Contractualisé					
	Fonctionnement					

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non



**BOUCLE DU NORD GRANDE-TERRE: Aménagement d'un réseau de sentiers de randonnées pédestre, équestre et cycliste**

Plan de financement par phase

	Participation des Financeurs en €							
<b>Phase 1</b>	<b>Etat</b>	<b>Dispositif</b>	<b>Etat</b>	<b>Dispositif</b>	<b>Europe</b>	<b>Dispositif</b>	<b>CANGT</b>	<b>Total</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture des sentiers situés sur les communes du Moule et de Morne-à-l'Eau</li> <li>• Ouverture des sentiers reliant l'Est et l'Ouest du territoire</li> <li>• Aménagement des hotspots de la BNGT (Tranche 1)</li> <li>• Expérimentation : Appels à manifestation d'intérêt pour l'animation des tronçons</li> </ul>	360 000	<i><b>Contrat de convergence</b></i>	720 000	<i><b>Contrat de ruralité 2017/2020</b></i>	360 000	<i><b>FEDER</b></i>	360 000	<b>1800 000</b>
<b>Phase 2</b>	<b>Etat</b>	<b>Dispositif</b>			<b>Europe</b>	<b>Dispositif</b>	<b>CANGT</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement des hotspots de la BNGT (Tranche 2)</li> </ul>	300 000	<i><b>Contrat de convergence</b></i>			600 000	<i><b>FEDER</b></i>	300 000	<b>1200 000</b>
<b>TOTAL Ph1 + Ph 2</b>	<b>660 000</b>	<i><b>Contrat de convergence</b></i>	<b>720 000</b>	<i><b>Contrat de ruralité 2017/2020</b></i>	<b>960 000</b>	<i><b>FEDER</b></i>	<b>660 000</b>	<b>3000 000</b>

**GUADELOUPE**

**FICHE 4-5-02 - Programme OCEAN**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Conseil régional de la Guadeloupe

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Ce programme fait suite à un diagnostic réalisé en 2012-2013 et portant sur 81 plages identifiées par l'ARS comme site de baignade présentant une bonne qualité des eaux.

Ce diagnostic couvre les domaines suivants :

- propriété du sol
- des servitudes d'urbanisme et environnementales
- les équipements existants

**DESRIPTIF DU PROJET**

Lancé en 2011, **OCEAN** (Opération Coordinée d'Entretien et d'Aménagement des plages est un programme régional de développement durable qui s'inscrit dans **l'économie bleue** pour la mise en valeur, l'entretien, l'animation et la gestion des plages et des sites remarquables du littoral de Guadeloupe tourné vers l'attractivité touristique, l'efficacité économique et la création d'emploi.

C'est un programme pluriannuel qui se déploie entre 2014 et 2021 et qui émerge Programme Opérationnel 2014-2020 avec l'objectif de concerner 25 sites et plages.

Le taux de financement FEDER envisagé est de 33 %

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Une participation de l'Etat à hauteur de 12 % est envisagée sur la ligne 123 "condition de vie outre mer"  
Afin d'atteindre cet objectif de 25 sites et plages tout en visant le rééquilibrage du territoire le programme OCEAN met en œuvre une stratégie qui maximise son impact tout en minimisant l'investissement. Pour cela on distinguera d'une part les plages et sites voués à un rayonnement régional - à raison d'une entité par agglomération ou par île du sud – qui bénéficieront d'un aménagement complet et d'autre part les plages et sites d'attractivité locale qui se limiteront à un aménagement sommaire.

Excepté pour la Baie de Saint-Louis qui comprend l'aménagement d'une Halte Légère de Plaisance et le site de VIARD que l'on dédie aux grands événements, le programme concerne principalement les équipements suivants :

- Accès stationnement
- Réseaux : éclairage- pluvial -EP- EU
- Aménagements légers : carbets-tables
- Poste de secours et de surveillance de la baignade
- Balisage de sécurisation en mer
- Signalétique

A ceux-ci s'ajoute un programme d'équipements innovants permettant d'approcher le concept de **plage intelligente** en mesurant en temps réel et en diffusant les données sur la fréquentation de la plage, la micrométéorologie, l'état de la houle, la qualité des eaux de baignade, la présence de sargasses, et l'ouverture des commerces.. .

Le coût prévisionnel est de 21 millions d'euros à raison de 300 000 € par plage d'attractivité locale, 900 000 € par plage de rayonnement régional, et 2M€ pour la baie de Saint Louis et 7 M€ pour le site de Viard

**Indicateurs de convergence**

- Nombres de touristes par an
- Nombre de croisiéristes par an

**COUT DU PROJET 20,7 M€**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			<b>Coût Etat 12% BOP 123 Contractualisé</b>	2 484 000	474 000	948 000	864 000
			0	0	0	0	<b>0</b>
<b>FEDER 33 % Vaoirisé</b>		6 831 000	1 303 500	2 607 000	2 376 000	544 500	<b>6 831 000</b>
			0	0	0	0	<b>0</b>
<b>REGION 55 % Contractualisé</b>		11 385 000	2 172 500	4 345 000	3 960 000	907 500	<b>11 385 000</b>
<b>Coût total</b>		20 700 000	3 950 000	7 900 000	7 200 000	1 650 000	<b>20 700 000</b>
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

**Durée totale de l'action :** 2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-1-01: PROJETS EN PARTENARIAT AVEC LA DRDFE**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire : HAUTE**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Etat (DRDFE), Conseil régional, Conseil départemental, EPCI

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

CAF

**DIAGNOSTIC**

Quelques chiffres de 2018 en comparaison avec 2017 :

- 1326 femmes ont été victimes de violences physiques, contre 1164 en 2017 sur la même période;
- 543 femmes ont fait l'objet de menaces ou chantages contre 528 en 2017;
- 6 femmes ont été séquestrées en 2018 contre 16 en 2017;
- 51 femmes majeures ont été victimes de viols contre 48 en 2017;
- 64 viols ont été perpétrés sur des mineures contre 73 en 2017 sur la même période;
- 63 cas de harcèlements sexuels et autres agressions sexuels ont été enregistrés contre des femmes majeures contre 35 en 2017;
- 76 harcèlements sexuels et autres agressions sexuels contre des mineures, contre 77 en 2017;

- Il y a eu 8 tentatives d'homicides à l'encontre des femmes en 2018 et 8 en 2017.
- 2276 faits de violence faites aux femmes ont été répertoriés en 2018, contre 2056 en 2017, soit une augmentation de 11% du nombre de plaintes déposées.

#### **DESCRIPTIF DU PROJET**

Les projets consistent notamment à

- Lutter et prévenir contre les violences sexistes et sexuelles : accueil et centres d'information des femmes et des familles, CIDFF, lieux d'écoute, d'accueil et d'orientation des femmes, aides aux femmes victimes de violences-LEAO, parcours de sortie de la prostitution, établissements d'information, de consultation et de conseil familial ....
- Promotion de l'égalité professionnelle : plan interministériel d'égalité professionnelle, plans mixité, plans d'action régionaux, bureau d'accompagnement vers l'emploi ...
- Promotion de l'égalité dans la vie politique et sociales
- Diffusion de la culture de l'égalité.

Pour ce faire, la mise en place d'un comité technique pouvant apprécier les projets proposés pour l'ensemble du territoire et tenant compte des problématiques locales aura pour objectif de créer une synergie autour de ces questions afin pour cofinancer des actions pertinentes et répondant à des besoins ciblés et identifiés répondant aux priorités nationales et aux besoins identifiés.

Ce qui contribuera à répondre d'une part, à une meilleure synergie et lisibilité des partenaires engagés dans la lutte contre ces violences (phase d'évaluation des actions menées) et d'autre part, à rééquilibrer l'offre de prévention pouvant bénéficier à l'ensemble du territoire (certains territoires sont en dehors de la géographie prioritaire et territoires ruraux moins impliqués).

#### **Indicateurs de convergence**

- Part des femmes dans l'entrepreneuriat
- Différence taux d'emploi des femmes/ taux d'emploi des hommes
- Part des femmes actives en emploi étant en contrat précaire
- Nombre de femmes victimes de violences conjugales
- Nombre de femmes ayant fait l'objet de menaces ou chantages

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

<b>COÛT DU PROJET (1 752 000 €)</b>																		
				Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	<b>Coût total</b>										
<b>Coût total</b>	Coût Etat (P 137)	Investissement :							800000									
		Fonctionnement :																
	Coût Région	Investissement :							295000									
		Fonctionnement :																
	Coût Département	Investissement :							219 750									
		Fonctionnement :																
	Coût EPCI	Investissement :							119 750									
		Fonctionnement :																
Coût public valorisé	Investissement :							11 500										
	Fonctionnement :																	
Coût Etat valorisé	Investissement :							306 000										
	Fonctionnement :																	
<b>Coût total</b>	Investissement :							<b>1752000</b>										
	Fonctionnement :																	
<b>PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT</b>																		
Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ? <input type="checkbox"/> Oui, en totalité <input type="checkbox"/> Oui, à hauteur de ..... <input type="checkbox"/> Non																		
Durée totale de l'action :											2019 - 2022							
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022				
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16	
Projet	AE																	

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-2-01 : RECONSTRUCTION DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ENFANCE – Conseil départemental**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale/ Médico-social - Protection de l'Enfance en danger
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :** La reconstruction totale de la de la Maison Départementale de l'Enfance (MDE - établissement social et médico-social de statut public autonome sous compétence tarifaire du Conseil Départemental) est une priorité pour le territoire de la Guadeloupe car cet établissement est la structure pivot pour l'organisation de la protection de l'enfance en danger dans notre département. En effet la MDE assure pour l'ensemble de l'Archipel des missions d'accueil d'urgence des mineurs qu'il faut extraire de leur milieu familial en raison des dangers auxquels ils y sont exposés.

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Le Directeur de la Maison Départementale de l'Enfance – Conseil départemental

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

L'autorité de tarification et de contrôle : le Conseil Départemental de la Guadeloupe

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La Maison Départementale de l'Enfance, plus communément appelée M.D.E, est un établissement public autonome. Créée en 1949, la M.D.E intervient dans le champ de la protection de l'enfance et de la famille, assurant ainsi ses missions dans le respect des orientations et préconisations inscrites au schéma départemental de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.

La vétusté des installations a conduit le Département à décider de la reconstruction totale de l'établissement afin de garantir la sécurité des personnes accueillies, de meilleures conditions de travail pour le personnel et surtout les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un projet éducatif personnalisé pour

chaque enfant et jeune mère hébergés.

### **DESCRIPTIF DU PROJET**

Par une délibération du 10 Mars 2003, le conseil d'administration de la Maison départementale de l'Enfance a confié à la SEMAG la réalisation de nouveaux bâtiments ainsi que la rénovation de certains bâtiments existants.

Le projet de reconstruction doit permettre d'installer dans des équipements adaptés l'ensemble des pôles d'activités de la structure pour une capacité de 127 personnes accueillies et de 149 ETP:

1. Le pôle petite enfance (pouponnière et groupe 3-6 ans);
2. Le foyer pour les moyens 7-12 ans, filles et garçons;
3. Le foyer pour les grands 13 ans et plus ;
4. Sas d'accueil d'urgence ;
5. Les services généraux (magasin, cuisine, buanderie, atelier);
6. Le garage;
7. Les jardins;
8. L'administration (service social, service pédagogique, accueil, salle du conseil, archives, etc...).

**Le démarrage des travaux est prévu en Janvier 2019**

**Indicateur** : Nombre d'enfants mis en sécurité face au risque sismique

COÛT DU PROJET 14,2M€								
Coût total			Année 1 2019	Année 2 2020	Année 3 2021	Année 2022	Coût total	
	Coût État FPRNM	Investissement :		<b>3 500 000 €</b>	<b>3 500 000 €</b>			<b>7 000 000 €</b>
		Fonctionnement :						
	Coût partenaires (Conseil Départemental)	Investissement :		<b>6 367 000 €</b>	<b>6 367 000 €</b>			<b>12 734 000€</b>
Fonctionnement :								
<b>Coût total</b>	Investissement :		<b>9 867 000 €</b>	<b>9 867 000 €</b>			<b>19 734 000 €</b>	
	Fonctionnement :							

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	X															

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-2-02: «LIEU DE VIE D'ACCUEIL (LVA) POUR LES JEUNES EN DIFFICULTE» Conseil départemental**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »**
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale**
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :** Diversification de l'accompagnement des mineurs en très grande difficulté

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLES DU PROJET**

Le directeur de l'enfance, de la famille et de la jeunesse, le Directeur de la Tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux – Conseil départemental de Guadeloupe

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

- La Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ 971)
- La Maison des adolescents de la Guadeloupe (MDA Guadeloupe)
- L'établissement public de santé mentale (EPSM)

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ont à connaître la situation de mineurs qui sont repérés comme porteurs de handicaps sociaux multiples qui peuvent impacter leur santé mentale et générer des troubles de la personnalité.

Ces jeunes mettent à l'épreuve, et souvent en échec, les institutions et les équipes professionnelles qui les prennent en charge (Education nationale, MDE, MECS, Accueil familial...). Leurs parcours sont marqués par des ruptures violentes ou des exclusions à répétition. Ils représentent environ 2 % des effectifs d'enfants confiés à l'ASE. Ce qui correspond, pour le territoire de Guadeloupe, à un chiffre avoisinant 50 mineurs.



*Contrats de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

projet et Installation effective des places d'hébergement)																	
		2019				2020				2021				2022			
Déclinaison du projet		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE						X	X	X	X	X	X	X				

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-2-03: FONDS D'INVESTISSEMENT POUR L'ADAPTATION DU CADRE DE VIE DES PERSONNES AGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES»**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :** La population guadeloupéenne est vieillissante. A l'horizon 2030, La Guadeloupe sera parmi les départements les plus âgés de France, comptant 134 séniors pour 100 jeunes (Source-Insee 2017). Au vu des problématiques grandissantes en termes de perte d'autonomie des séniors et des personnes en situation de handicap, le Conseil Départemental de la Guadeloupe a mis en place l'Aide à l'Adaptation du Cadre de Vie, afin de répondre aux besoins prégnants de ces publics pour se maintenir à domicile.

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Le Directeur des Personnes Agées Personnes Handicapées – Conseil Départemental

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Dans le cadre du programme coordonné de la conférence des financeurs, la Caisse Générale de Sécurité Sociale attribue également des aides pour l'adaptation du cadre de vie des personnes âgées ne bénéficiant pas de l'allocation personnalisée d'autonomie.

## **DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Les personnes âgées et les personnes handicapées souhaitent le plus souvent continuer à vivre à leur domicile. Toutefois, dans de nombreuses situations, le cadre de vie est mal adapté à l'état particulier de la personne en perte d'autonomie : accessibilité au logement, hauteur des sanitaires ou des prises électriques, sol glissant, largeur des cadres de portes pour fauteuil ou déambulateur... etc.

L'aide à l'adaptation du cadre de vie (AACV), vise à permettre l'accessibilité du domicile des personnes âgées ou handicapées, afin de prévenir les effets de la perte d'autonomie, tout en favorisant le maintien à domicile le plus longtemps possible, dans des conditions optimales de sécurité et de confort.

Depuis sa mise en place en 2016, plus de 300 usagers ont bénéficié de la mesure, pour un montant moyen de 4 090 € par personne.

## **DESCRIPTIF DU PROJET**

Reposant sur une politique volontariste du Département, un budget de 300 000 €/an est dédié à l'AACV.

Cette aide à caractère social est attribuée :

- aux personnes âgées de 70 ans et plus, dont les ressources mensuelles ne doivent dépasser 1,5 fois le plafond fixé pour l'allocation de solidarité aux personnes âgées,
- aux personnes handicapées de 20 ans et plus, dont les ressources mensuelles ne doivent dépasser 1.5 fois le plafond fixé pour l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

L'aide est actuellement plafonnée :

- 5000 € pour les bénéficiaires de l'APA (GIR 1 à 4),
- 3500 € pour les non bénéficiaires de l'APA (GIR5 et6),
- 3500 € pour les personnes handicapées.

Elle est versée en 2 fois, à l'artisan choisi par le bénéficiaire, après évaluation réalisée par un ergothérapeute au domicile du demandeur.

Dans le cadre de la présente contractualisation, l'objectif est de doubler le nombre de bénéficiaires.

Indicateur (réalisation) : Nombre de bénéficiaires du fond d'adaptation du cadre de vie

<b>COÛT DU PROJET 2,4M€</b>																		
<b>Coût total</b>			Année 1 2019	Année 2 2020	Année 3 2021	Année 2022	<b>Coût total</b>											
	Coût État BOP 123	Investissement :		<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>300000</b>	<b>1 200000</b>										
		Fonctionnement :																
	Coût partenaires (Conseil Départementa l)	Investissement :																
		Fonctionnement :		<b>300000</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>1200 000</b>										
	<b>Coût total</b>	Investissement :		<b>300000</b>	<b>300000</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>1 200 000</b>										
Fonctionnement :			<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>1200 000</b>											
<b>PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT</b>																		
Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ? <input type="checkbox"/> Oui, en totalité <input type="checkbox"/> Oui, à hauteur de ..... <input checked="" type="checkbox"/> Non																		
Durée totale de l'action :										2019 - 2022								
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022				
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16	
Projet	AE																	

## GUADELOUPE

### FICHE 5-2-04: «Soutenir la création de tiers –lieu dans des territoires afin de faciliter la création d’activité et l’échange des pratiques et savoirs–faire des bénéficiaires du RSA»

#### IDENTIFICATION

##### Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l’objet d’une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »**
- Proposition de modification législative ou réglementaire

##### Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l’ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation**
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :** faire revivre des métiers traditionnels ou lancer des activités innovantes axées sur les nouvelles technologies, le développement durable pour donner de l’emploi au public en difficulté.

#### DÉTAIL DU PROJET

##### RESPONSABLES DU PROJET

La directrice de l’insertion par l’activité, la directrice des antennes et l’animation territoriale – Conseil départemental de Guadeloupe

##### AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

- Conseil Régional,
- Les EPCI
- Les communes
- Les acteurs de l’accompagnement à la création d’activité
- La SEM, bailleurs sociaux, fondations, associations

##### DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les bénéficiaires du RSA souffrent souvent d’isolement, résident parfois loin des agglomérations ou des bassins d’emplois ont des difficultés à accéder aux informations, à la culture. Les tiers lieux sont des espaces de sociabilité, fréquentés quotidiennement par ses usagers, qui ne sont ni la maison, ni le lieu de travail classique. Ils permettent de travailler de manière collaborative, c’est-à-dire en mutualisant les savoirs et les compétences, les réseaux au sein

d'ateliers mais aussi de partager des moments de détente et de convivialité, dans des cafés et cantines solidaires, de se cultiver dans les espaces dédiés à l'art et à la culture. L'émergence de ces lieux est favorisée par le développement du numérique mais aussi la volonté d'aller à la rencontre de l'autre.

Ces espaces peuvent être permanents ou éphémères. (ex à Paris Le Centquatre ou Les grands Voisins, site de l'Hôpital Saint-Vincent de Paul.), tournés vers des thématiques différentes, implantés sur différents territoires. Ils permettent de faire revivre des métiers traditionnels ou de se lancer dans des activités innovantes axées sur les nouvelles technologies, le développement durable.

Ils permettent aux usagers d'accéder à des services (conseil en création d'activité, mise à disposition de locaux facilitant le développement d'une activité, outils informatiques, connexion haut débit...)

### DESCRIPTIF DU PROJET

La mesure vise à accompagner les porteurs de projet publics ou privés qui vont mettre en place des tiers -lieux accueillant des personnes souhaitant créer une activité, plus particulièrement des bénéficiaires du RSA :

- Mettre à la disposition des bénéficiaires du RSA des espaces d'échanges d'information, de coworking et culturels afin de faciliter la création d'activité sur des territoires éloignés des grandes agglomérations, frappés par la double insularité ou des quartiers prioritaires.
- Favoriser la qualification et l'amélioration du niveau de compétences des bRSA pour un retour à l'emploi durable

Lancement d'un appel à projet pour la création de tiers lieu sur le territoire destiné tout particulièrement à accueillir des bénéficiaires du RSA :

- Accompagner la création de lieux facilitant la création d'activité par des bénéficiaires du RSA (2 maximum par EPCI)

#### Indicateurs de convergence

- Part des jeunes 18-25 ans n'ayant ni emploi ni formation (NEET)
- Taux de chômage 15-24 ans
- Taux de chômage des 25-49 ans
- Taux de chômage des 50 ans et plus
- Part des 16 – 25 ans en apprentissage

### COUT DU PROJET 450 000€

			Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
			Coût Etat	Investissement :	10 000	10 000	10 000
Fonctionnement:	2 000	2 000		2 000		6 000	
Coût partenaires CD	Investissement :	45 000	45 000	45 000		135 000	
	Fonctionnement:	15 000	15 000	15 000		45 000	
Autres partenaires CR	Investissement :	45 000	45 000	45 000		135 000	
	Fonctionnement:	15 000	15 000	15 000		45 000	
Autres partenaires Public (EPCI /	Fonctionnement:	10 000	10 000	10 000		30 000	



**GUADELOUPE**

**FICHE 5-2-05: HANDI DAY – Conseil régional**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative**
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Forte (projet de dimension régionale)**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Conseil régional de la Guadeloupe

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

ETAT

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

**Le Handicap en Guadeloupe**

En Guadeloupe, 12 % des personnes sont concernées par le handicap qu'il soit reconnu administrativement ou simplement ressenti. Le taux observé est plus faible que celui de la France métropolitaine (16 %) ou de la Martinique (17 %). L'âge est un élément déterminant quant à l'apparition d'un handicap. L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap est particulièrement difficile, surtout pour le handicap reconnu. Dans leurs activités quotidiennes, les personnes en situation de handicap sont majoritairement assistées par un de leurs proches. (Source INSEE, 2011)

Ces personnes ont tendances à être marginalisées par un regard négatif à leur encontre. Changer les regards stigmatisant envers ces catégories sociales, les intégrer dans le travail, le monde social reste un enjeu majeur en Guadeloupe.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

**HANDY DAYS**

Est une manifestation annuelle unique dans la zone Antilles-Guyane qui est à sa troisième édition. Elle vise à promouvoir des activités physiques et sportives adaptées pour les personnes en situation de handicap, les seniors et les populations en surpoids. Elle offre pendant deux jours au public aux établissements et aux professionnels de santé, aux collectivités territoriales, aux écoles un moment de vivre autrement la différence. Il s'agit de faciliter la pratique d'activités diverses et variées au quotidien avec tous et pour tous. Cet évènement est un grand moment de cohésion sociale et lien inter générationnel. Ces deux jours consacrés à l'accessibilité offrent de nombreux ateliers découvertes, du sport, des animations, un village exposition en toute convivialité. Cette manifestation est portée par l'association Handi Defis.

**Une association dynamique et primée : Handi Defis**

Handi Défis est une association guadeloupéenne qui œuvre au quotidien pour la mobilité et le bien-être des personnes en situation de handicap et les personnes valides. Nous accompagnons et faisons la promotion de programmes où les personnes ont besoin de structures, de matériel et de budget pour vivre leur passion. Son engagement est aussi d'aller vers le plus grand nombre de personnes en difficulté, dans un esprit de cohésion et de solidarité pour démystifier le regard porté sur les différences.

L'association Guadeloupéenne Handi Défis fait partie des six finalistes de l'appel à projets lancé par le Conseil National de l'Handicap : les sésames Ultramarins de l'accessibilité positive. C'est une reconnaissance au niveau national pour le travail accompli pour améliorer et garantir une accessibilité à tous et pour tous : les aménagements physiques dont l'accessibilité des plages, la formation des professionnels et la sensibilisation par des handi days ; l'ouverture et la mise en accessibilité d'activités culturelles, artistiques ou sportives à tous les publics.

Hand DEFi a représenté les DOM les 9 et 10 octobre 2018 au salon E-TONOMY, salon porté par INVIE (plateforme spécialisée dans les services d'aide à la personne), un rendez-vous annuel international de l'innovation dans les secteurs des services à la personne, de la santé et du médico-social. Cet événement, porteur d'innovation sociale, fédère les acteurs professionnels et non professionnels de la filière du prendre soin autour des technologies du digital, de la domotique, de la robotique.

**COÛT DU PROJET: 150 000 €**

		Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
<b>Coût total</b>	Coût Etat	Investissement :	25 000 €	25 000 €	25 000 €	75 000 €€
		Fonctionnement :				
	Coût Région	Investissement :	25000 €	25 000 €	25 000 €	75 000 €€
		Fonctionnement :				
	...					
	<b>Coût total</b>	Investissement :	50 000€	50 000 €	50 000 €	
Fonctionnement :						

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui, en totalité <input checked="" type="checkbox"/> Oui, à hauteur de ..... <input checked="" type="checkbox"/> Non																	
Durée totale de l'action :										2019 - 2022							
Déclinaison du projet		: K€				: M€				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE			X	X	X	X	X	X								

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-3-01 : Centre de formation Caraïben des métiers de la mer**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/**emploi/formation**
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute compte tenu du potentiel d'emploi dans le secteur de l'économie bleue et des besoins de formations dans ce secteur**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Conseil régional-Direction de la formation professionnelle-Service de gestion des opérations de formation et d'apprentissage

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Etat (Direction de la mer), Guadeloupe Formation, Cluster Maritime Guadeloupe, Comité des Pêches, Rectorat

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le schéma de développement économique a retenu l'économie de la mer comme un axe stratégique prioritaire. Il convient dès lors de doter la région d'infrastructures performantes permettant de faire de la mer un véritable outil de développement, de création de richesses et d'emplois durables dans les différentes filières de l'économie maritime :

- Formation des navigants dans le cadre de la réforme STCW
- Développement durable des activités de pêche et d'aquaculture
- Valorisation des produits aquatiques ;
- Sports et loisirs nautiques ;
- Développement de la construction, maintenance et déconstruction navale
- Développement des transports ;
- Ouverture dans la Caraïbe et Coopération dans la Caraïbe...

**DESRIPTIF DU PROJET**

Le projet consiste à construire, développer et valoriser une offre de formation maritime et para-maritime pour répondre aux besoins de qualifications dans les différentes filières et métiers offrant des gisements d'emplois. En effet dans l'axe 2 du CPRDFOP (schéma de la formation de la Région), l'un des objectifs stratégiques est de permettre l'accès à la qualification du public, mais aussi d'adapter l'offre de formation en fonction des secteurs porteurs d'emplois dont fait partie l'économie bleue. Ce projet ambitieux vise un accès aux qualifications du niveau infra V au niveau I visant l'excellence par l'accès à la VAE et la formation professionnelle. Le projet comporte un

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

volet investissement qui gravite autour d'un site spécifique doté de toutes les installations pour permettre de disposer des matériels de simulation, des plateaux techniques, des moyens à la mer nécessaires. Cette offre de formation devra être déployée au plus près des apprenants : territorialisation des actions de formation, mobilisation des outils pédagogiques numériques, modes hybrides de formation ... Ce projet vise à développer un axe de coopération au sein des DFA, pour des offres de formation complémentaires, et plus largement avec les partenaires de la Caraïbe. Cette ambition répond à un enjeu majeur du CPRDFOP qui incite au développement et la dynamisation des partenariats. Prioritairement, le projet devra répondre aux besoins de formation des demandeurs d'emplois candidats et des navigants pour satisfaire aux réformes des standards STCW (dont les marins pêcheurs) : l'objectif est de renforcer la cohérence et la qualité de l'offre de formation en Guadeloupe en fonction des besoins des filières en développement (axe 1 objectif 1.3 du CPRDFOP). A moyen terme, l'offre sera élargie pour satisfaire aux ambitions de croissance bleue de la région et toujours dans l'optique de répondre à l'enjeu du retour à l'emploi du public, au vu des études et diagnostics des filières porteuses. Une étude de préfiguration de ce centre de formation des métiers de la mer sera réalisée en 2019.

Indicateur de convergence :

Part des sorties précoces du système scolaire parmi les 18-24 ans

Indicateurs (de réalisation) :

Nombre de marins avec un titre conforme à la réglementation

Nombre de personnes formées sur un métier de la mer

**COUT DU PROJET 17M€**

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
<b>Coût total</b>	Coût REGION	Investissements :	<b>2 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>5 000 000</b>		<b>11 000 000</b>
		Etude de préfiguration Acquisition de plateaux techniques, simulateurs, Moyens nautiques pédagogiques Réhabilitation locaux					
	Coût partenaires ETAT	Fonctionnement :	<b>800 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>6 000 000</b>
		-Dépenses directes et indirectes: -personnel permanents, extérieurs -achats de fournitures -frais liés au centre : entretiens, eau, électricité, taxes, impôts,					
Coût total	Investissement :					<b>17M€</b>	
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

**Durée totale de l'action :** 2019 - 2022

Déclinaison du projet	2019				2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-3-02 : FORMATION PROFESSIONNELLE - MOBILITÉ dans la Caraïbe**

**Conseil régional**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/**emploi/formation**
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

conseil régional direction de la formation professionnelle-Service de gestion des opérations de formation et d'apprentissage

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Etat, Pôle emploi, CRIJ, Consulat , CIEP (Centre International d'Etudes pédagogiques)

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La coopération régionale vise l'ancrage du territoire dans le bassin caribéen dans toutes les dimensions. La dimension du développement humain et de l'innovation sociale constituent un enjeu qui permettra de valoriser les expertises, nouer des partenariats sur les champs de la formation, apprentissage, créations d'activités, accès aux marchés des autres états. Adapter l'appareil aux besoins du territoire

**DESRIPTIF DU PROJET**

Le projet vise à élaborer un véritable programme de coopération et d'échanges en matière de formation et d'apprentissage avec Etats du bassin caribéen. Il comporte un volet destiné à procéder au recensement des potentialités et opportunités de formation (Connaissance du potentiel du marché de la formation dans Caraïbe et marketing /création d'activités) ; la connaissance de l'offre de formation des États de la Caraïbe.

Le second volet relève de la mise en œuvre opérationnelle des échanges sur la base des engagements partenariaux

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

entre les Etats pour sous forme d'expérimentations élargies au domaine sanitaire et social : coopération de formation avec un institut de formation sanitaire cubain.

Un autre volet du projet est la création d'une collection d'éditions de « Se Former dans la Caraïbe » destiné à être diffusé largement.

Il est prévu un programme d'initiation et de perfectionnement dans les langues courantes des États concernés par cette coopération.

Indicateurs (de réalisation) :

- Nombre de coopération et d'échanges déployés avec les États de la Caraïbe en matière de formation et d'apprentissage

**COÛT DU PROJET : 3 M€**

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4...	Coût total
<b>Coût total</b>	Coût Région	Investissement :					
		Fonctionnement :					1500000
	Coût partenaires (Etat)	Investissement :					
		Fonctionnement :					
	Fonds européens						1500000
<b>Coût total</b>	Investissement :						
	Fonctionnement :	<b>400 000</b>	<b>600 000</b>	<b>800 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>3 000 000</b>	

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action : 2019 - 2022

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**Fiche 5-3-03 : MOBILITE DES STAGIAIRES FPC**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/**emploi/formation**
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Haute**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

conseil régional direction de la formation professionnelle-Service de gestion des opérations de formation et d'apprentissage

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Etat, LADOM, Conseil départemental, Pôle emploi,

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Face à l'insuffisance de l'offre de formation territoriale qui oblige les différents candidats à rechercher ailleurs des organismes de formation disposant des moyens pour réaliser les actions, les pistes d'intervention et d'amélioration consistent à adapter l'appareil de formation aux besoins du territoire et accompagner les stagiaires dans la prise en charge des frais liés aux charges de mobilité. L'enjeu est aussi de faire face à la double insularité et à la double mobilité lorsque les formations se déroulent dans un autre pays de l'UE.

**DESRIPTIF DU PROJET**

Les actions et dispositifs qui seront mis en place dans ce projet consistent à soutenir les personnes ayant des projets professionnels nécessitant une formation en réduisant le poids des frais liés à la mobilité tant sur le territoire que vers les autres régions extraterritoriales.

Le projet envisage la création de Pass/Chèques Mobilité, les prises en charges de billets d'avion pour les déplacements nécessaires à l'intégration d'une action de formation organisée en dehors du territoire : prise en

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

charge des frais annexes liés à la délocalisation des sessions de formation ; et l'expérimentation de l'organisation en Guadeloupe des sessions de formation avec des ressources pédagogiques des autres régions (transports ; hébergements ; pédagogie).

Indicateurs (de réalisation) :

- Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide dans la réalisation de leur projet professionnel (heure de formation, frais de déplacement ...).

**COÛT DU PROJET 20 M€**

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4...	Coût total
			Coût Région	Investissement :		5M€	5M€
Fonctionnement :							
Coût partenaires (Etat)	Investissement :						
	Fonctionnement :						
...							
Coût total	Investissement :						
	Fonctionnement :		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	20 000 000

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-3-04 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DES FORMATIONS**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

DIECCTE ET CONSEIL REGIONAL

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Membres du CREFOP (partenaires sociaux, collectivités locales, chambres consulaires...)

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

**Le constat :**

En 2015 le taux de chômage était de 23.7 % et 56% chez les moins de 26 ans .

82% des entreprises n'ont pas de salarié. 70% travaille dans la zone d'emploi de Pointe à Pitre.

2.7% seulement des 16/25 ans sont en apprentissage (4.8% moyenne nationale) ; 25 % des guadeloupéens de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme et 31% des 18/24 ne sont ni à l'école ni à l'emploi

Cependant, même si le tissu économique peut s'avérer moins dynamique que sur d'autres territoire, de nombreuses opportunités contribuent à la diminution du chômage en Guadeloupe. Par exemple la population active vieillissante obligera les entreprises à recruter de nouveaux salariés et les artisans devront être accompagnés pour la reprise de leur activité ; l'économie du développement durable (économie circulaire et énergie verte) va être obligatoirement amenée à se développer ; le tourisme et l'agro transformation seront aussi de forts leviers de développement de la

croissance et de l'emploi.

La problématique en terme d'emploi est donc principalement d'adapter l'offre et la demande d'emploi pour que la croissance à venir puisse bénéficier aux personnes présentes sur le territoire et, pour parvenir à une plus grande égalité, il conviendra d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi et les plus fragiles vers les emplois de demain.

**Objectif global :**

**Mettre en œuvre pour tous et de manière opérationnelle la notion de parcours vers l'emploi durable**

*C'est-à-dire mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi, en étudiant et en anticipant les besoins pour répondre à la demande des entreprises ne formant et accompagnant les jeunes aux métiers de demain et les personnes en demande d'emploi*

Pour réussir cet objectif il sera important d'associer toutes les collectivités locales (Communauté d'agglomération, département et Région) afin de bâtir une politique coordonnée et complémentaire, pour que chacun, dans le respect de ses compétences propres, concourt à l'objectif commun de réduction du chômage par l'augmentation des compétences et la mise en réseau des différents acteurs.

Nous manquons cependant de données d'observation (pas de CARIF /OREF , AFPA ,de maison de l'emploi ,PLIE et les communautés d'agglomération n'ont pas de système d'information performant sur l'activité économique de leur territoire) . Des études existent mais il n'y a pas de suivi en continu des évolutions. Ce manque de données est préjudiciable à l'analyse et à l'évaluation des dispositifs d'emploi et de formation déployés sur le territoire.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Mettre en place un observatoire de l'emploi et des formations

L'objectif général est de fournir des éléments de connaissance territorialisés sur les champs de l'emploi de la formation et du marché du travail de mettre en place l'outillage statistique avec des mesures d'impact adaptés pour l'aide à la décision :

- ✓ Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives sur les relations emploi-formation.
- ✓ Analyser les trajectoires professionnelles des publics cibles.
- Développer et améliorer la connaissance sur l'offre de formation.
- ✓ Développer et diffuser l'information sur la formation professionnelle.
- ✓ Mettre en place des outils qui renseignent sur les métiers et les parcours professionnels.

Pour les formations il conviendrait de mettre en place les outils d'évaluation des coûts et d'adaptation des cahiers des charges en associant les acteurs économiques pour répondre aux mieux aux besoins des entreprises.

**Descriptif technique**

- ✓ Développement d'un système d'information décisionnel accessible.
- ✓ Partenariat méthodologique avec les branches professionnelles, les producteurs de données,.
- ✓ Veille documentaire pour capitaliser les informations.
- ✓ Enquête et guide d'entretien pour l'analyse qualitative.
- ✓ Ateliers de travail et de réflexion sur les différentes thématiques.
- ✓ Diffusion des travaux par le biais de supports matérialisés et dématérialisés.

*Contrats de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Indicateurs (de réalisation) :

- Nombre d'études réalisées dans le domaine de la formation et de l'emploi
- Nombre d'outils d'aide à la décision déployés dans le domaine de la formation et de l'emploi

**COUT DU PROJET 2,52M€**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			Coût État BOP 103 hors PIC BOP 123	Investissement :	260 000	260 000	260 000
		Fonctionnement :					
Coût Région		Investissement :	580 000	580 000	580 000		1 740 000
		Fonctionnement :					
...							
Coût total		Investissement :	840 000	840 000	840 000		2 520 000
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de 800 000 €  Non

Durée totale de l'action :

2019 - 2022

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-3-05: Plan d'investissement dans les compétences (PIC)**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire :**

**DETAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Etat / Région

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le Plan d'investissement compétences (PIC) sera déployé sur cinq ans (2018-2022) avec comme objectifs de former **1 million de jeunes sans emploi ni formation, et 1 million de demandeurs d'emploi longue durée, peu ou pas qualifiés**. Doté d'un budget de **15 milliards d'euros**, il vise à transformer en profondeur l'offre de formation.

Le PIC a vocation à être piloté au plus près des besoins des entreprises et des territoires et à promouvoir les expérimentations dans l'offre de formation.

**Son déploiement régional se base sur une démarche en deux temps :**

- En premier lieu, **une convention financière d'amorçage entre l'État et les Régions**. En Guadeloupe, cette convention **a été signée le 19/10/2018**. Son objectif est de porter les entrées en formation par la Région à 3 212 actions, contre un objectif propre (« de référence ») fixé à 2 200 entrées, soit 1 012 actions

supplémentaires. Sous condition de maintien de cet effort propre par la Région, l'État s'engage à financer toute entrée en formation supplémentaire à hauteur d'un plafond de 4 500 euros par action. L'effort financier de l'État peut dans ce cadre atteindre 4 554 000 euros.

- En second lieu, **le pacte régional d'investissement dans les compétences** couvrant la période 2019-2022. Ce pacte doit traduire l'ambition du PIC sur les territoires. Il doit tenir compte des spécificités du marché du travail de chaque région et des réalisations déjà conduites.

### DESCRIPTIF DU PROJET

Le Pacte régional d'investissement dans les compétences est prévu sur la période 2019-2022. Il est conclu entre l'État, et la Région

**Les signataires du Pacte régional d'investissement dans les compétences sont garants du respect du cadre de contractualisation et s'engagent à :**

- 1. Mettre en œuvre les actions correspondant aux axes d'intervention du Pacte,**
- 2. Respecter la répartition entre les différents axes d'intervention sur la durée du Pacte, dans les conditions définies ci-dessous :**

Axes d'intervention du Pacte régional d'investissement dans les compétences		Valeur cible
<b>Axe 1.</b>	Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective	50 %
<b>Axe 2.</b>	Garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés	43 %
<b>Axe transverse.</b>	S'engager dans l'accélération de la modernisation de l'ingénierie de formation, des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant la formation	7 %

- 3. Assurer l'évaluation du Pacte régional et notamment déployer trois projets expérimentaux dont les évaluations seront assurées sous l'égide du comité scientifique du Plan d'investissement dans les compétences.**
- 4. Mettre en œuvre l'accrochage des systèmes d'information de la Région à la plateforme Agora et recourir à un outil de dématérialisation des orientations en formation dans les conditions et échéances fixées par l'annexe « Système d'information » du présent Pacte.**
- 5. Assurer la gouvernance du Pacte et notamment organiser un rendez-vous annuel tout au long des 4 ans sur la mise en œuvre des engagements contractualisés et du cap de transformation du Pacte**

#### Indicateurs (de réalisation)

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un parcours qualifiant

Nombre de personnes issues des publics fragiles ayant bénéficié d'un parcours qualifiant

Nombre de retours à l'emploi après une formation qualifiante ?

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

**COUT DU PROJET 88 837 967 €**

<b>Coût total</b>	<b>Coût État 103 PIC</b>	Investissement :	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	<b>Coût total</b>	
		Fonctionnement :						<b>88 837 967</b>
	<b>Coût Conseil départemental</b>	Investissement :						
		Fonctionnement :						
	<b>Coût Conseil régional</b>	Investissement :						
Fonctionnement :								
<b>Coût total</b>	Investissement :							
	Fonctionnement :							

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....  
 Non

**Durée totale de l'action :** 2019 - 2022

<b>Déclinaison du projet</b>		<b>2019</b>				<b>2020</b>				<b>2021</b>				<b>2022</b>			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-3-06 : « Simulateur de vol » - Conseil régional**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

**Thème**

FORMATION

**Priorité pour le territoire : HAUTE**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

La SEM Patrimoniale Région Guadeloupe est à l'initiative de ce projet

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

CONSEIL REGIONAL  
AIR CARAÏBES et autres compagnies aériennes

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Création d'un centre de formation aux métiers de l'aéronautique permettant de former des professionnels ou des futurs professionnels de la zone Caraïbes aux métiers de l'aérien (pilotes, hôtesses de l'air et stewards, agents d'assistance aéroportuaire, mécaniciens aviation, métiers support de l'aérien)

Création de 14 emplois à temps plein (cadres, administration, maintenance, informatique), de 30 emplois à temps partiel (formateurs cours sol et simulateurs) et création d'activité pour les entreprises locales (entretien, surveillance, informatique, comptabilité, hôtellerie, transports des stagiaires, ...). Le centre peut former en entraînements périodiques annuels environ 5000 pilotes, 3000 hôtesses et stewards ainsi que 4000 personnels sols des compagnies aériennes. Toutes ces personnes résideront en Guadeloupe entre 2 et 8 jours par an en provenance des pays d'exploitation des compagnies aériennes

**DESRIPTIF DU PROJET**

Construction en 2019/2020 d'un bâtiment de 2000 M2 au sol permettant d'héberger le centre de formation (6 M€) exploitant à terme 4 simulateurs de vol et une maquette d'entraînement aux évacuations et à l'utilisation des matériels de sécurité/sauvetage (collaboration avec les services de secours et sécurité incendie locaux).

Implantation et Mise en service d'un simulateur ATR 72/42 600 neuf en 2020 pour qualification et entraînement des pilotes ATR (8 M€)

Indicateurs de réalisation :

Nombre de pilotes ayant bénéficié de la formation

Nombre de sessions de formation déployées pour les pilotes

*Contrats de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

--

**COUT DU PROJET 19,45M€**

			Année 1	Année 2	Année 3	...	<b>Coût total</b>
			<b>Coût total</b>	Coût Etat	Investissement :		
Fonctionnement :							
Coût Région	Investissement :			14,25			14,25
	Fonctionnement :			5,2			5,2
...							
<b>Coût total</b>	<b>Coût total</b>	Investissement :		<b>14,25</b>			<b>14,25 M€</b>
		Fonctionnement :		<b>5,2</b>			<b>5,2 M€</b>

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

<b>Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?</b>																Non	
<b>Durée totale de l'action :</b>											2019 - 2022						
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-4-01 : ZAC de Fromager – Conseil Régional**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- x Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Le CONSEIL REGIONAL DE LA GUADELOUPE est initiateur et maitre d'ouvrage du projet.

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

ETAT  
 COMMUNE DE CAPESTERRE BELLE EAU  
 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND SUD CARAIBE

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

En 2004 après le constat d'une perte d'activité dans le centre bourg provoquée par la mise en service de la déviation de Capesterre Belle-Eau La région décide alors d'**accompagner la mutation urbaine** qui s'impose au territoire de Capesterre Belle-Eau notamment en créant un nouveau pôle économique sur les terrains délaissés de la déviation.

Les principaux objectifs d'intérêt général auxquels doit répondre ce projet sont :

- permettre le desserrement des activités qui soit parce qu'elles nécessitent plus d'espace ou parce qu'elles créent des nuisances ne sont plus compatibles avec la vie urbaine.
- créer une opportunité pour l'installation d'activités nouvelles qui n'existent pas dans la commune.
- créer un pôle d'activité secondaire entre Pointe-à-Pitre et Basse-Terre combinant commerce, artisanat, restauration, services aux entreprises, mécanique, services de proximité, travaux publics et construction

**DESRIPTIF DU PROJET**

Cette opération consiste à équiper des parcelles et à promouvoir la construction de bâtiments constituant une

zone d'activité économique pour accueillir artisanat, semi-industrie, commerce et services.

## **1. Le programme des équipements publics**

### **1.1 Les voies**

- **L'accès à la ZAC** est assuré principalement depuis la RN1, en direction de Pointe-à-Pitre, par une double bretelle d'entrée et de sortie. Un accès secondaire existe à l'Est par la route de Fromager qui est raccordée au centre ville.

Enfin en dehors du périmètre et du bilan de la ZAC un accès depuis la RN1 en direction de Basse-Terre via le pont qui surplombe la RN1 est envisagé ultérieurement afin que sa mise en circulation corresponde à l'ouverture des premières activités de la ZAC.

- **La voie principale** : d'un calibre très confortable (13 m) cette voie qui anime la zone comprend
  - o 6,5 m de chaussée
  - o 2 m de trottoir
  - o 2 m de banquettes végétale
  - o 2,5 m de stationnement longitudinal
- **Le stationnement public** : il est concentré dans le secteur nord le long de la voie principale pour un total de 60 places ; Par ailleurs le besoin en stationnement de chaque activité sera assuré sur la parcelle. La mutualisation des places de stationnement est préconisée sur l'ensemble du périmètre y compris celles qu'apportera le Pôle commercial situé au sud.
- **Les circulations piétonnes**

L'ensemble du réseau viaire de la ZAC bénéficie d'un traitement paysager

Un trottoir de 2 m de large d'un côté de la voie principale

Des itinéraires récréatifs et sportifs sont créés le long des noues qui délimitent la zone à l'Est.

Le merlon qui borde la nationale recevra un alignement de palmiers et un parcours de promenade ou sportif

### **1.2 Les réseaux**

#### **1.2.1. Réseau électrique**

L'électrification de la ZAC se fait depuis la ligne HTA aérienne qui longe la route de Fromager, via un raccordement sur un poste projeté en bordure de cette même route. Le réseau de distribution est enterré.

#### **1.2.2. Eclairage public**

La RN1 n'est actuellement pas éclairée, les bretelles ne seront donc pas éclairées.

Seules les voies de la ZAC seront éclairées dans le respect de la norme NF EN 13201.

#### **1.2.3. Alimentation en Eau Potable**

L'alimentation en eau potable de la ZAC sera assurée par une extension du réseau en place sous la route de Fromager, depuis le réservoir existant, en y adjoignant un surpresseur installé dans la conduite primaire, permettant d'assurer la pression nécessaire aux besoins de la ZAC ainsi qu'à la protection incendie.

### **1.3 L'assainissement**

#### **1.3.1 Le pluvial**

L'étude d'impact initiée en 2009 par une concertation active avec la commune, l'association des artisans et commerçant et le Siaeg a été achevée en 2011. Cette étude est conforme aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 24 mai 2005 stipulant que "le débit de rejet ne pourra pas être supérieur au débit actuel du bassin versant, calculé sur le terrain avant urbanisation ou imperméabilisation. En cas d'aggravation, un dispositif de stockage sera obligatoirement prévu pour limiter les augmentations de débit au niveau du point de rejet, dues à l'urbanisation ou à l'imperméabilisation des sols ».

par conséquent l'étude d'impact a retenu la rivière des Pères/rivière Saint Denis comme exutoire final des eaux de ruissellement résultant de l'imperméabilisation des surfaces aménagées et préconisé que les trois bassins versant identifiés soient collectées par un réseaux de noues de surface convergeant vers deux bassin de rétention totalisant 1000 M3 ;

Le projet de programme d'équipement public est conforme aux prescriptions de l'étude d'impact qu'il renforce avec le dispositif suivant :

Un réseau de noues recueille toutes les eaux collectées sur les parcelles et le long des voies et les achemine dans un seul bassin d'écrêtement de plus de 3 000 M<sup>3</sup> de volume (2 100 m<sup>2</sup> X 1,5m) dimensionné pour écrêter les débits décennaux et gérer les surcharges liées aux débordements lors de pluies exceptionnelles. L'ouvrage de sortie du bassin sera équipé d'une surverse permettant de contrôler l'ensemble des débits évacués par la canalisation de rejet vers la rivière Saint-Denis.

En outre les eaux de la pointe sud de la zone couvrant une surface de 0,5 ha seront évacuées directement vers la rivière via la noue paysagère.

Enfin à l'échelle de la parcelle, le règlement d'urbanisme réduit l'imperméabilisation en imposant au moins 15 % d'espaces végétalisés, engazonnés, plantés de plantes de haute tige (une pour 25 m<sup>2</sup>) et constitués de pleine terre et sur au moins 80 cm d'épaisseur.

### **- 1.3.2 Le traitement des eaux usées**

La construction d'une station d'épuration initialement prévue a été abandonnée au profit d'un raccordement du réseau créé à la nouvelle station d'épuration de la commune via un poste de relevage à créer.

## **2-Le projet de programme global des constructions à réaliser dans la zone**

Ce programme regroupe les bâtiments qui seront construits sur les parcelles aménagées par leurs acquéreurs respectifs. Les surfaces dédiées aux constructions mobilisent une assiette foncière de près de six hectares (59.025 m<sup>2</sup>). Le programme des constructions vise la création d'un peu plus de trois hectares de (30.635 m<sup>2</sup>) d'emprise au sol représentant une surface globale de plancher de près de cinq hectares (49.000 m<sup>2</sup>).

### **2.1 Secteur de services et équipements privés : Secteur central Ouest**

En entrée de ZAC, une unité foncière de 16.000 m<sup>2</sup> participe à l'offre d'installation d'entreprises artisanales et commerciales implantées en front de RN, contre le merlon.

Le secteur d'entrée constituera la porte de la zone économique et regroupera un programme de restauration, de services ouvert en coeur de ZAC. Sa situation en entrée de ZAC la destine à supporter l'essentiel de l'animation de ce futur pôle d'activités. Le projet prévoit la réalisation d'une offre de petites surfaces commerciales, avec notamment celle d'unités de restauration, de locaux professionnels proposés en prolongement de la pépinière d'entreprises.

#### **LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES – EPA 01**

Sur une emprise au sol d'environ 1.500 m<sup>2</sup>, il est proposé d'y réaliser une pépinière d'entreprises afin de favoriser l'installation de jeunes créateurs d'entreprise. La pépinière est un outil de développement économique local. Elle offre un soutien au porteur de projet et au créateur d'entreprise jusqu'au développement de l'entreprise, et son insertion dans le tissu économique.

Dans la perspective d'optimiser le taux de réussite des entreprises nouvellement créées, il s'agit, dans une démarche qualitative, de permettre l'hébergement, l'accompagnement et d'assurer aux nouveaux entrepreneurs un ensemble de services pour faciliter leur installation et leur développement durant leur séjour en pépinière: secrétariat, reprographie, accueil des visiteurs, standard téléphonique, Internet haut débit, mise à disposition de salles de réunion et de conférence équipées ...

### **2.2 Secteur Central-Est**

Face à la pépinière d'entreprises, le secteur central accueillera essentiellement des ateliers artisanaux, des locaux destinés à l'hébergement professionnel des créateurs d'entreprises.

Ces locaux, en lien avec la pépinière d'entreprises, sont destinés à accompagner les entrepreneurs dans des conditions de location de courte à moyenne durée.

Ce secteur, d'une surface globale d'environ 8.300 m<sup>2</sup>, accueillera des constructions pouvant s'élever sur deux niveaux. Essentiellement destinés aux activités artisanales et industrielles, les locaux sont développés sur une emprise au sol totale d'environ 2.000 m<sup>2</sup>.

### **2.3 Secteur Nord**

Le secteur Nord recevra des bâtiments destinés à des activités artisanales ou industrielles pérennes. Les parcelles vouées à être vendues sont de belles dimensions ; elles cumulent une surface de 8.200 m<sup>2</sup>, pour accueillir une emprise globale de bâtiments dont la hauteur est limitée à 10m, d'environ 2.000 m<sup>2</sup>.

**2.4 Secteur d'activités commerciales Secteur Sud**

Le secteur Sud est destiné à accueillir des activités commerciales et de services, n'excluant pas les activités artisanales compatibles avec la vocation générale de ce secteur. Sur une entité globale de près de 28 .000 m2, les emprises bâties sont limitées à environ 10.000 m2.

Le projet prévoit la réalisation d'une offre de moyennes à grandes surfaces commerciales, dont la hauteur est limitée à dix mètres, avec notamment celle d'une grande surface commerciale

**Indicateur :**

- Nombre d'entreprises créées
- Nombre d'emplois créés
- Nombre d'entreprises accompagnées

**COÛT DU PROJET 10,3M€**

**Les modalités prévisionnelles de financement de l'opération**

Le programme des équipements publics porté par la région Guadeloupe est estimé à **4,8 M €** et le programme global des constructions envisagées dans la zone estimé à 41 M€ comporte une part région (la pépinière) estimée **5,5 M€**.

Coût total	Coût État valorisation FEI	Investissement	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			Fonctionnement				
<b>REGION</b>							9,2M€
<b>Coût total</b>							10,3M€
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

**Durée totale de l'action :** 2019 - 2022

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-4-02 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – AMÉNAGEMENT DE L'AGROPARK  
CARAÏBE EXCELLENCE – CAP EXCELLENCE**

**IDENTIFICATION**

**TYPE DE PROJET**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Communauté d'agglomération Cap Excellence  
Estelle LEJUEZ – Directrice de l'investissement et du contrôle de gestion

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Europe, État, Conseil Régional, Villes des Abymes, de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La communauté d'agglomération Cap Excellence a inscrit la construction d'un Marché de Gros et d'une Plateforme de transformation au sein de son Plan d'Action Stratégique et Économique Communautaire (PASEC). Afin de s'assurer de la cohérence entre son projet et les besoins prioritaires des opérateurs économiques, elle a diligenté une étude de faisabilité dont les conclusions ont **indiqué de fortes attentes partagées par le monde économique concernant en priorité l'aménagement d'un espace de valorisation des produits locaux ou de productions agroalimentaires artisanales ; de transformation des produits locaux. Cette analyse a conduit à l'évolution du projet vers un parc d'activités agro-alimentaires.**

Ces enquêtes de terrains menées par notre bureau d'études ont mis en évidence le caractère hétéroclite des entreprises avec par conséquent des besoins différents :

- Les entreprises plus ou moins matures, en phase de croissance et en capacité d'investir.
- Les entreprises créées depuis peu et encore fragiles sur le plan financier, avec un besoin d'accompagnement

Le projet présent a pour ambition de répondre de manière opérationnelle à ces besoins concrets.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

L'AgroparK Caraïbes Excellence repose sur les 5 pôles suivants :

**Une moyenne surface de vente aux particuliers** (magasin d'usine) qui réunira en un seul lieu les productions réalisées au sein du parc et celles issues de l'agglomération voire du reste du département. Ce bâtiment comprendra également une salle de réception pour la promotion des entreprises de restauration valorisant la production locale et sera également destiné à répondre aux opérateurs de la zone.

**Un Pôle « Plateforme de transformation et pépinière d'entreprises » destiné aux petits agro-transformateurs.** Il leur permettra d'accéder à un local et de multi-services (matériel de transformation, formations,...) à des prix avantageux pour consolider leur développement notamment vers l'export.

**Le Pôle Zone d'Activités Agroalimentaires** qui permettra à des entrepreneurs confirmés d'acquérir des parcelles viabilisées et équipées notamment en très haut débit internet

**Un Pôle de Recherche et Développement destiné à des entreprises ou des organismes** qui souhaitent développer des activités de recherche et développement appliquées pour mieux valoriser les produits agricoles locaux

**Un Jardin botanique Créole (Smart Garden)** à vocation notamment pédagogique permettant la découverte de tous les arbres fruitiers locaux et les productions vivrières.

**MATURITE DU PROJET :** le projet bénéficie d'une large concertation en comité de pilotage et lors de rencontres thématiques initiées par Cap Excellence. L'intérêt manifeste des agriculteurs et porteurs de projet est en partie d'ores et déjà concrétisé par la signature des premières conventions de mises en œuvre. Le foncier est maîtrisé.

**OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION**

Du fait de la pluralité de ses pôles, l'Agropark Caraïbes Excellence poursuit tant des objectifs : de création d'activités et d'emplois ; de cohésion sociale grâce au jardin créole qui y est intégré. Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de projets accompagnés en pépinière
- Pourcentage d'augmentation de la production agricole du territoire

**Indicateurs :**

- Nombre d'entreprises créées
- Nombre d'emplois créés
- Nombre d'entreprises accompagnées

**COÛT DU PROJET (8,879 M€)**

Coût total		2019	2020	2021	...	Coût total
		Investissement : 2 000 000€	Investissement : 1 890 793€	Investissement : 109 207€	Investissement : 0€	
Coût État BOP 123 contractualisé	Investissement : 2 000 000€	Investissement : 1 890 793€	Investissement : 109 207€	Investissement : 0€		Investissement : 2 000 000€
Coût Europe (FEDER/FEADER)	Investissement : 5 547 150€	Investissement : 277 357€	Investissement : 2 769 793€	Investissement : 2 500 000€		Investissement : 3M€
Coût Cap Excellence	Investissement : 1 331 850€	Investissement : 1 331 850€	Investissement : 0€	Investissement : 0€		Investissement : 3 879 000€
<b>Coût total</b>	<b>Investissement : 8 879 000€</b>	<b>Investissement : 3 500 000€</b>	<b>Investissement : 2 879 000€</b>	<b>Investissement : 2 500 000€</b>		<b>Investissement : 8 879 000€</b>

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

**Durée totale de l'action : 3 ans**

2019 - 2022

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	3 500 000€				2 879 000€				2 500 000€							

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-4-03 : Redynamisation des zones d'activités économiques de l'agglomération – CAPEX**

**IDENTIFICATION**

**TYPE DE PROJET**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Communauté d'agglomération Cap Excellence  
Estelle LEJUEZ – Directrice des investissements et du contrôle de gestion

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Europe  
État  
Conseil Régional  
Villes des Abymes, de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Grâce à son positionnement au centre du territoire et à la présence en son sein d'équipements structurants (port ; aéroport ; CHU ; nombreuses administrations ; principales zones d'activité : Jarry, la Providence ; équipements culturels...) la communauté d'agglomération Cap Excellence bénéficie d'une attractivité pouvant être un atout au développement ou à la redynamisation de zones d'activités économiques « intermédiaires. »

L'action de requalification et de dynamisation économique des ZAE « intermédiaires » (Petit-Pérou ; Dugazon de Bourgogne ; La Jaille ; Beausoleil) ou en processus de relance (centre-ville de Pointe-à-Pitre), correspond à une forte volonté de Cap Excellence de reconquête des territoires d'implantation des entreprises. Elle s'appuie sur les premières orientations initiées par la Région Guadeloupe à travers le Schéma d'Aménagement Régional (SAR), le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et les études pour la requalification des zones d'activités de la Guadeloupe, réalisées par cette même collectivité. **Consciente du potentiel en emploi et en création d'activités offert par ces ZAE, la Cap Excellence a souhaité se positionner en tant que maître d'ouvrage** de la redynamisation de ces zones confrontées à des difficultés lourdes d'aménagement et d'environnement qui au mieux pénalisent leur activité et au pire les mettent en difficulté.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Le projet consiste à initié un programme de requalification des parcs d'activités du territoire de Cap Excellence qui connaissent des difficultés principalement liés aux infrastructures d'accès, de circulation, de gestion des eaux, d'éclairage, etc. Les zones concernées sont les suivantes : Dugazon de Bourgogne et Petit-Pérou ; La Jaille-Destrellan Beausoleil ; les rues Lamartine et Sadi Carnot à Pointe-à-Pitre.

Il consiste plus précisément à identifier puis réaliser les travaux suivants :

- Mise aux normes au niveau de la gestion des eaux pluviales, de l'aménagement des espaces (acquisition foncière diverses, recalibrage des voies, nouvelles circulations...
- Définition d'un parti pris architectural et paysager visant à renforcer la viabilité des zones concernées (requalification des entrées ; signalétiques ; mise en scène urbaine ; végétalisation...) dans le but de fabriquer un espace commun.
- Clarification et structuration de la répartition domaine public/domaine privé (problématiques de stationnement, d'airs de livraison, de gestion des déchets ; harmonisation des limites séparatives
- D'orienter les acteurs économiques de ces zones vers des pratiques exemplaires du point de vue de la maîtrise énergétique et de l'accessibilité (rénovation thermique ; rénovation des façades.

Le programme de requalification et de redynamisation s'étend sur la durée du plan. **En 2019 et 2020 sont priorisées les ZAE de Petit-Pérou et de Dugazon de Bourgogne pour un coût total de 10 M€.**

**MATURITE DU PROJET** : ces deux dernières zones d'activité sont en effet les plus abouties du point de vue de la faisabilité. Les études techniques sont consolidées (elles ont complété les études préalables initiées par la Région Guadeloupe) ; le foncier public est maîtrisé ; le programme d'aménagement lié au schéma hydraulique ainsi et aux VRD est finalisé.

**OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION**

- Consolidation des zones d'activité économique par l'augmentation de 50% des entreprises qui y sont implantées et de 50% du nombre d'emplois
- Création et mise en exploitation de zones d'activité spécialisées exploitant des filières nouvelles et innovantes

**Indicateurs :**

- Nombre d'entreprises créées
- Nombre d'emplois créés
- Nombre d'entreprises accompagnées

**COÛT DU PROJET 10M€**

			2019	2020		...	Coût total
<b>Coût total</b>	<b>Coût Etat</b>	Investissement :	Investissement :	Investissement :			
		Fonctionnement :					
	<b>Coût Cap Excellence</b>	Investissement : 10 000 000	Investissement : 5 000 000€	Investissement : 5 000 000€			Investissement : 10 000 000€
		Fonctionnement :					
	...						
	<b>Coût total</b>	Investissement : 10 000 000€	Investissement : 5 000 000€	Investissement : 5 000 000€			Investissement : 10 000 000€
Fonctionnement :							

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

<b>PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT</b>																	
<b>Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?</b> <input type="checkbox"/> Oui, en totalité <input type="checkbox"/> Oui, à hauteur de .....    XNon																	
<b>Durée totale de l'action : 3 ans</b>										<b>2019 - 2022</b>							
<b>Déclinaison du projet</b>		<b>2019</b>				<b>2020</b>				<b>2021</b>				<b>2022</b>			
		<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>T5</b>	<b>T6</b>	<b>T7</b>	<b>T8</b>	<b>T9</b>	<b>T10</b>	<b>T11</b>	<b>T12</b>	<b>T13</b>	<b>T14</b>	<b>T15</b>	<b>T16</b>
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-4-04 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - STRUCTURATION DES FILIÈRES STRATÉGIQUES**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : anticipation et accompagnement des mutations économiques et sociales**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

DIECCTE ET CONSEIL REGIONAL

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

EPCI , chambres consulaires, représentants sociaux-professionnels, OPCA

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Les atouts de la Guadeloupe se situent sur des filières traditionnelles porteuses (agriculture et agro-transformation, pêche et activités marines, tourisme, artisanat), sur des secteurs en croissance (énergies renouvelables et construction en milieu tropical, TIC) et sur des secteurs en émergence (services à la personne, silver économie, numérique et industries culturelles et créatives, déchets, eau et assainissement), dont la structuration est à poursuivre et à développer pour en maximiser les retombées économiques sur le territoire.

L'organisation en filière, en clusters, en pôles d'excellence, les démarches collectives inter-entreprises, la capacité à agir en réseau au sein de ces filières sont des défis importants à relever, pour faciliter notamment la pénétration des innovations, mieux accompagner les entreprises dans leur processus de transformation (digitalisation, transition écologique et énergétique, nouveaux modèles économiques, modernisation et d'adaptation de leurs outils

productifs...), et dans leur internationalisation.

Or à ce jour, L'économie guadeloupéenne souffre d'un manque de structuration de ses filières stratégiques, de lieux de débats et de réflexion partagée entre acteurs économiques permettant de définir des orientations et actions concertées.

Dans un contexte de mutations économiques et sociales fortes et rapides, il est important de pouvoir se doter de moyens d'analyses économiques ou techniques prospectives complémentaires et sectoriels afin d'identifier l'impact des changements à venir sur les champs de l'emploi, de la formation et du marché du travail.

Une fois ces analyses partagées, il convient d'accompagner les chefs d'entreprises, d'associations et les structures favorisant le développement économique sur leurs choix stratégiques et sur les modes d'organisation cohérents avec le développement de l'emploi.

L'axe stratégique priorisé est la production d'études stratégiques sectorielles ou thématiques et la mise en œuvre de plans d'actions en découlant :

- Fournir des éléments de connaissance territorialisés sur les champs de l'économie, de l'évolution du contexte concurrentiel international, des évolutions technologiques ou organisationnelles impactant l'emploi local
- Favoriser la prise de décision sur la mise en œuvre de plans d'actions stratégiques adaptés
- Éclairer les incidences sur l'emploi et les compétences futures
- Proposer des dispositifs d'accompagnement stratégiques des décideurs économiques
- Former les chefs d'entreprises, d'associations, de structures de soutien au développement économique sur les nouvelles pratiques (techniques, commerciales, organisationnelles).

## **DESCRIPTIF DU PROJET**

### **Descriptif technique**

- Réalisation d'études sectorielles et thématiques sur les champs économiques et techniques faisant appel à une expertise locale ou externe qualifiée, apportant un éclairage amont et complémentaire des études sur les emplois et compétences
- Ateliers de travail et de réflexion sur les différentes thématiques.
- Définition de plans d'actions au bénéfice des acteurs économiques
- Engagement d'actions d'accompagnement des décideurs économiques permettant la mise en œuvre de stratégies et d'organisations consolidant les savoir-faire et emplois locaux
- Formation des décideurs économiques
- Diffusion des travaux par le biais de supports matérialisés et dématérialisés
- Suivi et évaluation des actions

### **Bénéficiaires**

TPE-PME, associations sur tous les secteurs économiques

Fédérations, groupements d'entreprises, consulaires pour le montage d'actions collectives

Structures privées, SEM ou EPIC dont l'activité est dédiée au développement de l'activité économique et de l'emploi.

### **Résultats attendus**

- Analyse partagée des mutations économiques et sociales touchant le territoire
- Capacité de mise en œuvre de plans d'actions performants
- Amélioration des stratégies et organisations en cohérence avec les enjeux identifiés
- Amélioration de la performance des acteurs économiques
- Consolidation et développement des emplois et compétences

*Contrats de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

**Indicateurs de convergence recherchés :**

– Nombre d’entreprises accompagnées

**COÛT DU PROJET 1,2m€**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
			Coût État BOP 123	Investissement :	150000	150000	150000
		Fonctionnement :					
Coût total	Coût Région	Investissement :	150000	150000	150000	150000	600000
		Fonctionnement :					
	...						
Coût total	Coût total	Investissement :	300000	300000	300000	300000	1200000
		Fonctionnement :					

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....     Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-4-05 : GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DE COMPÉTENCES**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : anticipation et accompagnement des mutations économiques et sociales**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

DIECCTE ET CONSEIL REGIONAL

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

représentants sociaux-professionnels, Membres du CREFOP (partenaires sociaux, collectivités locales, chambres consulaires...)

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Le contexte actuel se caractérise par un marché de l'emploi contraint et des mutations économiques importantes. Aussi afin d'anticiper et d'accompagner ces mutations et soutenir les initiatives propices au développement du territoire il convient de mener une politique concertée et cohérente de développement des compétences.

L'économie guadeloupéenne reste fragile c'est pourquoi il convient de saisir, encourager et accompagner toutes les perspectives de développement du territoire, partir des besoins locaux pour rapprocher l'offre et la demande d'emploi. Au-delà de la GPEC dédiée aux entreprises, les grands chantiers en prévision sur le territoire de la Guadeloupe représentent une opportunité à saisir. Une démarche d'analyse et d'anticipation des besoins du territoire doit être encouragée en partenariat avec tous les acteurs, institutionnels, chefs d'entreprises, branches, etc.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

**Objectif général**

Les plans de gestion des emplois et compétences (GPEC) ont pour objectif de mieux anticiper les effets sur l'emploi des mutations économiques, technologiques, sociales et démographiques, Ils permettent aux entreprises de répondre à des problématiques à moyen terme en matière d'adaptation et évolution des compétences, gestion des âges, organisation du travail, etc.

**Descriptif technique**

Le financement consiste à prendre en charge les coûts externes des prestations de conseil supportés par les entreprises pour la conception et l'élaboration d'un plan de GPEC.

Une étude des besoins en formation, des métiers émergents et des compétences transférables entre les différents chantiers structurants sur le territoire de la Guadeloupe est envisagée.

Le secteur du BTP connaît des difficultés conjoncturelles et structurelles, un travail de soutien des compétences individuelles et collectives pourrait être envisagé comme facteur clef de leur compétitivité.

Dans d'autres secteurs, les entreprises ou les branches pourraient être incitées à engager des démarches anticipées et concertées de gestion des emplois et des compétences, notamment le tourisme, l'environnement, les services, etc.

Les démarches financées pourront prendre la forme de conseil RH aux entreprises au plus proche de leurs besoins d'anticipation, d'engagements de développement des emplois et compétences avec un volet d'étude prospective puis un volet de déploiement du plan d'actions.

La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale(GPECT) vise à anticiper les évolutions structurelles des secteurs d'activité d'un territoire cible, pour orienter les politiques de formation professionnelle vers des métiers et des compétences en adéquation avec les besoins actuels et futurs des entreprises. Il s'agit ainsi de préserver l'emploi sur le territoire mais aussi la compétitivité des entreprises, notamment les PME.

La construction de nombreuses infrastructures structurantes sur le territoire de Guadeloupe doit permettre, dès 2015, de créer cette synergie entre les acteurs locaux pour anticiper les besoins de main-d'oeuvre et de compétences.

**Bénéficiaires**

les mesures d'aide au conseil sont accessibles à toutes les entreprises, en particulier les PME et pour tous les secteurs TIC, tourisme.

Pour la GPECT les bénéficiaires peuvent être des regroupements d'entreprises, les collectivités territoriales, les acteurs du secteur associatif, les consulaires, ...

Indicateurs :

- Nombre d'actions GPEEC
- Nombre d'entreprises accompagnées

**COÛT DU PROJET 1,1M€**

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total	
<b>Coût total</b>	<b>Coût État BOP 103 hors PIC</b>	Investissement :					
		Fonctionnement :	100000	100000	100000	100000	400 000
	<b>Coût partenaires Région</b>	Investissement :					
		Fonctionnement :	175000	175000	175000	175000	700000
	<b>Coût total</b>	Fonctionnement :	275000	275000	275000	275000	1100000

*Contrats de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

<b>PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT</b>																	
<b>Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?</b> <input type="checkbox"/> Oui, en totalité <input checked="" type="checkbox"/> Oui, à hauteur de 100 000 € par an <input type="checkbox"/> Non																	
<b>Durée totale de l'action :</b>											2019 - 2022						
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-4-06 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DE L'ARACT**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : anticipation et accompagnement des mutations économiques et sociales**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

DIECCTE ET CONSEIL REGIONAL

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

ARACT, représentants sociaux-professionnels, Membres du CREFOP (partenaires sociaux, collectivités locales, chambres consulaires...)

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

L'amélioration des conditions de travail est un enjeu de la prévention, de la gestion des risques, de la préservation de savoir-faire traditionnels et de spécificités, de la sécurisation des parcours professionnels et du développement économique.

De nombreux secteurs d'activité – industrie et services -, de nouvelles formes d'activité, de services aux entreprises et aux personnes ont besoin de l'apport de notre réseau Anact-Aract pour maintenir l'emploi, le développer, créer les conditions de l'allongement des carrières et de l'égalité professionnelle, fidéliser les personnels en améliorant leur qualité de vie au travail et la compétitivité des entreprises.

L'activité du réseau Anact-Aract se structure pour la part Etat, autour du contrat d'objectifs et de performance (COP) signé entre le ministre du travail et l'ANACT et visant entre autres, à renforcer l'appui au tissu économique et social dans le cadre d'interventions centrées sur les problématiques organisationnelles et leur impact sur les populations au travail (jeunes, seniors, hommes/femmes...). L'Accord national interprofessionnel (ANI) de juin 2013 signé par les partenaires sociaux vise à promouvoir l'innovation sociale, et à concilier les enjeux de performance globale des organisations et de bien-être des salariés (conditions physiques de travail, relations de travail, santé, management responsable, etc.).

**DESCRIPTIF DU PROJET**

**Objectif général**

Les conditions de travail du public senior pourront faire l'objet de focus particuliers dans le contexte guadeloupéen où le taux de chômage de cette population est particulièrement préoccupant. Les études financées auront pour thème les objectifs suivants:

- Accompagner les acteurs du territoire guadeloupéen dans la prise en compte des enjeux du travail d'aujourd'hui
- Favoriser, développer les méthodes contribuant à développer les pratiques de concertation et le dialogue social
- Mettre à disposition des acteurs du travail des outils et méthodes d'accompagnement au changement
- Participer à l'élévation du niveau d'expertise des partenaires sociaux

**Descriptif technique**

- Diagnostics / appuis aux organisations
- Actions collectives notamment pour sensibiliser les TPE/PME
- Travaux d'études et de recherche portant sur le travail et/ou valorisant les bonnes pratiques
- Supports / outils de communication pour mailler le territoire (site Internet, newsletter...)
- Outils opérationnels mis à la disposition des acteurs du travail

**Indicateurs**

- Nombre d'entreprises, d'organisations accompagnées sur la période
- Nombre d'outils, d'actions de transfert réalisées
- Nombre de partenaires mobilisés
- Nombre de supports, d'outils de communication produits
- Nombre de travaux d'études conduits
- Nombre de sessions collectives organisées et typologie des bénéficiaires

**Résultat attendu**

Actions visant le long terme le changement des représentations des différents acteurs, la refondation des règles du jeu dans et hors de l'entreprise, la prise en compte de la dimension sociale dans la réussite des organisations publiques ou privées.

**Indicateurs de convergence recherchés :**

- Nombre d'emplois créés
- Nombre d'entreprises accompagnées

**COÛT DU PROJET 800 000€**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
	Coût État	Fonctionnement :	100000	100000	100000	100000	400 000
BOP 103 hors PIC							
Coût Région	Fonctionnement :	100000	100000	100000	100000	400000	

*Contrats de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

	<b>Coût total</b>	Fonctionnement :	200000	200000	200000	200000	800000
<hr/>							

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de 100 000 € par an  
 Non

**Durée totale de l'action :** 2019 - 2022

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**Fiche 5-4-07 : ACCOMPAGNEMENT DE LA CRÉATION  
REPRISE TRANSMISSION D'ENTREPRISES**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- xDéveloppement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

DIECCTE ET CONSEIL REGIONAL

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

- réseaux consulaires et organisations professionnelles, BGE, CRESS
- experts-comptables, avocats, notaires, cabinets d'affaires, banques
- BGE, Initiative Guadeloupe, Initiative Guadeloupe, Réseau Entreprendre...
- Partenaires institutionnels: BPI, CDC, Pôle Emploi, services fiscaux, EPCI

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La Guadeloupe reste performante en niveau de création d'entreprises : cependant les nouveaux entrepreneurs peinent à créer d'autres emplois que le leur, et le développement des start-up innovantes reste encore très timoré : le soutien à la création d'entreprises en particulier innovantes reste donc un axe majeur de la modernisation de notre économie pour nous positionner sur de nouveaux marchés et produits ou services.

Cet accompagnement être aussi bien financier que méthodologique avec un réseau d'accompagnement plus performant comme déjà évoqué pour l'innovation. Le transfert du dispositif NACRE de l'Etat à la région doit être une occasion de réfléchir aux évolutions nécessaires.

Il est aussi important de définir de nouveaux dispositifs d'accueil des jeunes pousses (couveuses, incubateurs, accélérateurs de startups, pépinières, hôtels d'entreprises) sans tomber dans une surenchère concurrentielle entre territoires.

La transmission d'entreprises constitue un potentiel de consolidation de l'activité et des emplois de tout premier plan, et un enjeu majeur au regard de la pyramide des âges de nos dirigeants. Or le marché de la reprise des petites et très petites entreprises, appartenant notamment aux secteurs de l'artisanat, du

commerce de proximité ou de l'agriculture, est très peu organisé, sans dispositif d'observation et de suivi : la coordination des initiatives déjà engagées, notamment des chambres consulaires, et l'accompagnement des cédants et repreneurs, doit être organisée sur le territoire. L'Etat souhaite travailler étroitement avec la Région sur cet enjeu fondamental pour la survie de nos TPE.

Sur le sujet de l'accès au financement et en fonds propres en particulier, il est important que l'animateur du réseau régional des accompagnants facilite la mise en contact et l'accompagnement des PME, en recensant les interlocuteurs selon leurs dispositifs, en facilitant les rencontres et éventuellement en permettant l'accès à de l'expertise spécifique, sur toutes les situations rencontrées : création d'entreprise, capital-développement, capital-risque, retournement, transmission...

**DESCRIPTIF DU PROJET**

- Développer le PIJ (projet initiative jeune), dispositif propre à l'outre-mer distribué par la DIECCTE aux jeunes créateurs d'entreprises, et étendre le champ des bénéficiaires du dispositif
- créer une prime de 10 000 € à l'encouragement à la reprise innovante par des jeunes présentant des dossiers de reprise les plus innovants, porteurs et durables
- Constituer un réseau efficace de l'ensemble des acteurs de la création reprise transmission : identification de conseillers « maison » de la création-transmission, accompagnement pré-transaction ou post-reprise
- Réaliser un diagnostic partagé et un plan d'actions concerté
- Garantir la mise à jour du portail régional des entreprises
- Exploiter et valoriser les plateformes de reprise en ligne existantes, les outils d'autodiagnostic en ligne – en particulier site AFE
- Faciliter le recours aux expertises (forme juridique, procédure à suivre, situation matrimoniale, fiscalité, protection sociale, plan de financement...)
- Mettre en place des formations à la reprise et gestion d'entreprise
- Conforter et diversifier l'offre de financement existante : mise en place et valorisation de prêts et garanties spécifiques (prêts d'honneurs, prêts BPI/région, prêts solidaires pour salariés, garanties, apports en capitaux)
- Mise en place d'un tableau de bord

**Indicateurs :**

– Nombre d'entreprises accompagnées

**COÛT DU PROJET 800 000€**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
	Coût État	Fonctionnement :	100000	100000	100000	100000	400 000
BOP 123							
Coût Région	Fonctionnement :	100000	100000	100000	100000	400000	
<b>Coût total</b>	Fonctionnement :					<b>800000</b>	

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de  Non

<b>Durée totale de l'action :</b>			2019 - 2022	
<b>Déclinaison du</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

<b>projet</b>		<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>T5</b>	<b>T6</b>	<b>T7</b>	<b>T8</b>	<b>T9</b>	<b>T10</b>	<b>T11</b>	<b>T12</b>	<b>T13</b>	<b>T14</b>	<b>T15</b>	<b>T16</b>
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-4-09: Chèques TIC – Conseil régional**

**IDENTIFICATION:**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :** l'objectif est d'amener les TPE/PME régionales à négocier la révolution technologique que constitue le numérique dans leurs projets de développement.

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Région Guadeloupe  
 Direction du désenclavement numérique  
 Le projet est porté par le Service du développement des projets numériques des entreprises et des administrations. D'autres services pourraient intervenir.

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Dieccte – CCI IG – Associations et syndicats professionnels – Acteurs de la filière numérique

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Le dispositif vise à aider les TPE/PME régionales à se développer à l'aide des technologies numériques. Il leur permet de financer des équipements TIC et logiciels, ainsi que des prestations de services TIC. Il doit faciliter la mobilisation de cofinancements en vue de l'acquisition de certains types de matériels ou services, sous une procédure souple, et ce dans un délai optimal.

L'objectif in fine est de moderniser les entreprises au moyen du numérique qui de plus aura un impact positif recherché sur l'écosystème de la filière numériques). L'aide régionale entend donc accompagner les TPE dans la transition numérique et digitale de leurs entreprises. Cette aide financière leur permettra d'accéder à des technologies numériques pour innover et accroître leur compétitivité.

*Contrat de convergence et de transformation*

Des actions de communication seront menées en parallèle en partenariat avec les institutions représentatives des professionnels.

**Indicateurs** : Nombre d'entreprises informatisées ( transition numérique)

**COUT DU PROJET 3 729 000 €**

			2019	2020	2021	2022	Coût total
Plan de financement	<b>État BOP 123</b>	Investissement :		90000			90000
		Fonctionnement					
	<b>Conseil Régional</b>	Investissement :	238000	163000	88000		489000
		Fonctionnement	27000	18000	8000		53000
	<b>FEDER</b>	investissement	1346000	921000	533000		2800000
		Fonctionnement	153000	102000	42000		297000
	<b>Coût total</b>	Investissement :	<b>1584000</b>	<b>1164000</b>	<b>621000</b>		<b>3379000</b>
		Fonctionnement :	<b>180000</b>	<b>120000</b>	<b>50000</b>		<b>350000</b>

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....     Non

**Durée totale de l'action :** 2019 - 2022

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**  
**Fiche 5-4-10: Karugéo**  
**Poursuite formalisée avec les partenaires**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire** L'infrastructure de données géographiques a été mise en place en 2016 et a démarré en 2017. L'État et les partenaires se sont engagés à poursuivre jusqu'en 2022 le partenariat. Cet engagement a été validé en juin 2018 par l'État, le conseil régional et le conseil départemental.

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Etat/Conseil régional/conseil départemental

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

EPCI- COMMUNES-ASSOCIATIONS  
 ENTREPRISES RECHERCHÉES

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

La plateforme d'information géographique de la Guadeloupe cofinancée par l'État, la Région et le Département et animée par le Parc National. Le dispositif KaruGéo est organisé autour d'un site portail internet ouvert à tous les acteurs du territoire.

Le dispositif a démarré véritablement en 2017. Les partenaires ont décidé en juin 2018 de poursuivre leur action

jusqu'en 2022 alors fixée à 2020. L'enjeu vise à établir une stratégie de terrain proche des EPCI et des communes. Les taux d'intervention de chaque financeur avaient été définis en 2016 et ne peuvent être que reconduits. Un emploi est à maintenir celui de l'animatrice Karugéo.

#### **DESCRIPTIF DU PROJET**

Le projet consiste :

- Poursuivre l'action de progression relative aux obligations Inspire : la plateforme constitue l'outil de mise en œuvre de l'obligation de mise à disposition de données fiables et établir des passerelles avec l'open data.
- permettre aux collectivités de produire leurs données dans un cadre harmonisé et de fiabilité. Les EPCI ne disposent, pour la plupart, ni d'agent spécialisé en SIG ni de logiciel SIG.
- Une démarche de démocratisation de l'outil est nécessaire pour le grand public. A savoir valoriser des données « citoyennes » (prix du foncier, maillage des établissements de santé, transport, etc.)

Pour atteindre ses objectifs, KaruGéo va :

- Réaliser une action ambitieuse d'information pour sensibiliser ses membres et partenaires sur la qualité des données et leur partage. Des formateurs seront ainsi mobilisés lors de séminaires réunissant de manière régulière les différents partenaires,
- Améliorer l'interface Prodigé / KaruGéo pour réduire les délais d'affichage des couches et faciliter l'usage du site Internet proposé par KaruGéo et accroître son attractivité pour les usagers non spécialistes.
- Conduire sur 2019-2022 un programme de rattrapage du retard du territoire (Guadeloupe + Saint-Martin et Saint-Barthélémy) en matière de bases de données, en veillant à la constitution ou à la complétude des couches géoréférencées suivantes :
  - Établissements recevant du public,
  - Servitudes d'utilité publique,
  - Délimitation de la zone des 50 pas géométriques,
  - Logement social public,
  - Accessibilité aux services publics
- Solliciter la mise en place d'un programme de prises de vues satellitaires semestrielles. Ces images, plus fréquentes que les orthophoto livrées tous les 3 à 4 ans, et suffisamment précises pour suivre l'artificialisation des sols, repérer les constructions illicites, les carrières non autorisées... représentent la solution technique aujourd'hui mise en avant par les ministères pour visualiser l'évolution des territoires. Elles permettent d'améliorer l'action de contrôle menée tant par l'État que par les communes, par un meilleur ciblage des opérations de police et une réaction plus rapide. Ce programme contribuera à assurer une plus grande effectivité des normes sur un territoire très exposé aux risques et où l'adhésion à la règle de droit est traditionnellement faible.

**L'investissement, sauf pour l'hébergement, couvrira également les postes des dépenses annuels suivants :**

-IGN APL + LED

-Hébergement / Assistance Serveur Alkante

-Formation + frais de déplacements Animatrice en métropole

-AFIGEO, inscription

**Ceux-ci s'élèvent annuellement à 24 838,87 €**

**Coût total du projet : 756 892€**

**Indicateurs :** Nombre d'entreprises ou administrations informatisées ( transition numérique)

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

			2019	2020	2021	2022	Coût total
<b>Plan de financement</b>	<b>État</b>	Investissement :	49608	49608	49608	49608	198432
		Fonctionnement	25692,8 2924,03	25692,8 2924,03	25692,8 2924,03	25692,8 2924,03	102771,2 +11696,13
	<b>Conseil Régional</b>	Investissement :	49596	49596	49596	49596	198384
		Fonctionnement	25686,6 2923,32	25686,6 2923,32	25686,6 2923,32	25686,6 2923,32	102746,4 + 11693,28
	<b>Conseil Départemental</b>	investissement	20796	20796	20796	20796	83184
		Fonctionnement	10770,6 1225,77	10770,6 1225,77	10770,6 1225,77	10770,6 1225,77	43082,4 + 4903,09
	<b>Coût EPCI</b>	Investissement nt					
		Fonctionnement					
	<b>Commune</b>	Investissement					
<b>Autres partenaires publics (désignez le partenaire)</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Partenaires privés (désignez le partenaire)</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Europe (désignez le fonds)</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Coût total</b>	Investissement :	120000	120000	120000	120000	480000	
	Fonctionnement :	62150 + 7073,12 €	62150+707 3,12	62150+ 7073,12	62150 +7073,1 2	248600 + 28292,48	

**COÛT DU PROJET**

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de  Non

**Durée totale de l'action : expérimentation sur 1 puis en fonction du résultat, 2 ans pour consolidation** 4 ans

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE NUMÉRIQUE 5-4-11: Riviera 3.0**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Communauté d'Agglomération Riviera du Levant - (CARL) Direction du Cabinet

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

CARL/FEDER

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté D'Agglomération la Riviera du Levant s'engage dans une démarche de transition numérique en concrétisant sa stratégie numérique.

Elle se base sur cinq piliers :

- I- Les infrastructures indispensables au territoire
- II- Les nouveaux services pour les usagers pour améliorer leur cadre de vie
- III- Le développement économique et social
- IV- Repenser la relation avec l'administrer client
- V- Améliorer la performance interne de l'administration

Suite à l'état des lieux et au diagnostic numérique du territoire de la CARL, trois grandes orientations thématiques ont été retenues pour constituer le Plan d'action « Riviera 3.0 » :

- Appui au développement du numérique
- Le numérique au service du développement économique et de l'innovation
- Le numérique au service de la citoyenneté et du mieux vivre ensemble

Dans une logique d'ancrage de cette stratégie dans la réalité du territoire, la CARL a initié une dizaine de rencontres avec les acteurs du numérique local, les opérateurs télécoms, les acteurs institutionnels, les socio-professionnels et les associations de son territoire sous deux formats, des groupes de travail et des réunions de concertation :

- Neuf groupes de travail orienté Smart city, d'une dizaine d'experts et référents dans leur domaine respectif ;
- Deux réunions de concertation avec près de soixante socio-professionnels de l'agriculture et du tourisme pour une sensibilisation aux enjeux de la transition numérique ;

## DESCRIPTIF DU PROJET

La mise en commun de compétences et d'idée des acteurs lors de ces rencontres a permis de définir collégialement vers le concept de territoire d'intelligences qui se décline concrètement par les projets suivants :

### ❖ Le CAR LAB : 200 000 €

Le Car Lab (laboratoire itinérant de fabrication et d'innovation) est un espace modulable, proposant une offre variée telle que :

- le Laboratoire comprenant un poste d'impression 3D et de découpage vinyle, une machine d'usinage numérique, une découpeuse laser- l'Eco-design: atelier consacré à la conception d'objets et de services respectueux de l'environnement par la réparation d'objets
- le Smart Art, une galerie sur supports numériques mettant en avant des artistes locaux
- une bibliothèque virtuelle entièrement consacrée à l'innovation

2019	2020
100 000€: dont 50% CARL et 50% Etat	100 000€: dont 50% CARL et 50% Etat

### ❖ L'implantation de points d'accès Wi-Fi : 80 000 €

Afin de renforcer l'attractivité des territoires ruraux, un minimum de 15 hot spots wifi sera déployé sur le territoire de la CARL d'ici à fin 2018 sur un programme de 40 points d'ici à 2020.

Le projet d'implantation de nouveaux points d'accès wifi gratuit ne vise pas à remplacer les abonnements internet souscrits individuellement mais a été pensé comme un service complémentaire offert dans certains lieux fort fréquentés ou à des personnes de passage tels que des visiteurs recherchant des informations touristiques.

C'est un atout supplémentaire pour la CARL dans sa stratégie de développement, car il s'agit là d'un vecteur d'attractivité pour les acteurs du numérique, les touristes mais également les potentiels nouveaux résidents de la CARL.

### ❖ Open Data : 250 000€

Le partage des données publiques prévoit la création de focus group (20 personne) dès le début 2019 et la mise en place d'un projet pilote entre 2019 et 2020. L'open data permettra la mise en ligne de données de l'EPCI dans une logique inclusive en direction du citoyen.

**Indicateurs** : Proportion d'entreprises ou administrations informatisées ( transition numérique)

60 keuros sur le Car Lab ( hors salaire et dépenses de fonctionnement)

**COUT DU PROJET 530 K€**

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
			Coût État BOP 112	Investissement :		60000	
		Fonctionnement :					
Coût partenaires Conseil régional	Investissement :	102500	102500				205000
	Fonctionnement :						
EPCI	Investissement	132500	132500				265000
<b>Coût total</b>	Investissement :						<b>530000</b>
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action :		2019 - 2022															
Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

2019 : premier semestre acquisition du bus de Car lab

2019 : second semestre, aménagement du Car Lab / déploiement de l'Open Data et début de l'installation des bornes Wifi

2020 : finalisation de l'Open DATA , Car LAB et installation des bornes WI-FI

**GUADELOUPE**

**FICHE NUMÉRIQUE 5-04-12: DÉMONSTRATEUR NUMÉRIQUE ÉDUCATIF**

**KaruLab-educ**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Rectorat – Délégation académique au numérique éducatif (DANE)

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

EPCI, Conseil départemental, Région, Direction du numérique pour l'Education, SGAR, Canopé, associations de loi 1901, fondations, personnes physiques, la filière numérique, CCI, MEDEF

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Plusieurs actions ont été conduites ces dernières années à travers un dialogue renouvelé entre l'académie et les collectivités territoriales.

Force est cependant de constater de nombreuses carences au plan de la qualité du réseau et du débit,

mais également une coordination parfois insuffisante entre les différents acteurs et une mise en valeur inégale des moyens mobilisés, voire suivant les cas, faute d'un suivi régulier, une obsolescence du matériel.

Cependant, le déploiement depuis 2015, avec les collectivités, du Plan numérique pour l'éducation, conjugué à une politique académique ambitieuse en matière de formation au et par le numérique des enseignants et de mise à disposition de ressources pédagogiques en lien avec Canopé mais également l'expérimentation d'un ENT à l'échelle académique ont marqué une évolution significative mais révélant encore de fortes disparités au plan des usages du numérique au sein des établissements scolaires.

Aussi, à l'heure où le recours au numérique est devenu incontournable, l'enjeu est bien de contribuer à réduire les fractures territoriales, en matière d'usages pédagogiques du numérique au sein des établissements, d'impulser de nouvelles pratiques, souvent motivantes, tant pour les professeurs que pour leurs élèves et de contribuer à terme, à une orientation choisie vers des métiers d'avenir.

## DESCRIPTIF DU PROJET

La **démarche** vise à lancer un appel à manifestation d'intérêt pour développer un projet d'expérimentation d'un démonstrateur du numérique éducatif à l'échelle régionale ayant un véritable effet de levier sur l'orientation des élèves vers les métiers du numérique.

Au sein de la « maison commune » des projets éducatifs menés avec le numérique qu'entend incarner l'incubateur académique, il s'agit de créer au sein d'un collège de l'académie, dans un esprit d'émulation et d'essaimage des bonnes pratiques, un espace attractif de démonstration, de mutualisation et de valorisation des savoir-faire de nos écoles, collèges et lycées en lien avec la filière numérique.

Le démonstrateur du numérique éducatif de la Guadeloupe, baptisé Gu@DéNum aura pour **objectifs** de contribuer à :

- ✓ « Mettre en scène » les initiatives et projets éducatifs innovants des établissements du territoire régional, en veillant à valoriser les différents partenariats qui auront pu se nouer à cette occasion ;
- ✓ fournir aux équipes pédagogiques de terrain du 1er et 2nd degrés, un espace d'échange, d'auto-formation et d'acculturation numérique ;
- ✓ veiller à promouvoir l'accès des élèves à un lieu attractif d'expérimentation, d'équipements en partie inspiré du modèle du FabLab et de ressources utiles à l'éducation, via un outillage numérique innovant ;
- ✓ intégrer ces équipements, services et ressources numériques dans les pratiques quotidiennes des enseignants et des élèves, pour mettre le numérique en phase avec des usages pédagogiques innovants ;
- ✓ valoriser ces usages à travers la collecte, l'analyse et la diffusion des retours d'expérience.

Pour appuyer le déploiement de ce démonstrateur, l'**incubateur académique**, piloté par la DANE exercera sa mission d'accompagnement des usages, de suivi et d'expertise, en lien avec le conseiller académique en recherche développement innovation et expérimentation (CARDIE), le réseau Canopé, l'ESPE, l'Université des Antilles, les collectivités et les différents acteurs du milieu associatif et ceux relevant du secteur privé, associés à la démarche.

**Lieu proposé** : le collège du Raizet (les Abymes) sous réserve des contraintes imposées par le plan de confortement parasismique.

**Les technologies**

Le projet s'appuiera sur les innovations technologiques appliquées à la pédagogie, telles que les technologies 3D et la réalité virtuelle (immersive, augmentée), les services sans contact (NFC, QR codes, etc.), la robotique pédagogique, les technologies mobiles (API, nouvelles interfaces, IHM, etc.), les objets connectés, etc.

Le porteur de projet devra s'appuyer notamment sur la filière numérique et startups, en lien avec la Direction du numérique pour l'éducation, dans la perspective de développement d'une filière des EdTech à l'échelle régionale cf. <http://www.observatoire-edtech.com>.

Le candidat sera retenu sur la base d'un dossier à concevoir selon un cahier des charges sur sa capacité à mobiliser des ETP compétentes en matière d'EdTech et de sa capacité à développer des coopérations territoriales. Les candidatures regroupées en partenariat privé et public seront privilégiées.

**Etapas du projet**

Phase 1 : L'expérimentation est liée aux coopérations de travail entre responsables de projet et candidat retenu pour élaborer le projet. Il conviendra en particulier de définir un modèle économique viable relatif à l'exploitation et à la maintenance des coûts inhérents au projet.

Phase 2 : Présentation des résultats à l'ensemble des acteurs concernés

Phase 3 : Lancement des travaux et implémentation du projet dans l'établissement retenu, communication autour du projet.

Phase 4 : pérennisation du dispositif

**Indicateurs** : -Proportion d'entreprises ou d'administrations informatisées ( transition numérique)

**COÛT DU PROJET 135 000€**

Plan de financement			2019	2020	2021	2022	Coût total
			État	Investissement :	10000 Dont 5000 (rectorat)	55000 Dont 15000 (rectorat)	
Fonctionnement							
Conseil Régional	Investissement :	5000	20000			25000	
	Fonctionnement		10000			10000	
Conseil Départemental	investissement	5000	5000			10000	
	Fonctionnement						
Coût EPCI	Investissement						
	Fonctionnement						
Commune	Investissement						
	Fonctionnement						

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

	<b>Autres partenaires publics (CANOPE)</b>	Investissement		5000			5000
		Fonctionnement					
	<b>Partenaires privés (désignez le partenaire)</b>	Investissement					
		Fonctionnement					
	<b>Europe (désignez le fonds)</b>	Investissement					
	<b>Cout total</b>	Fonctionnement		10000			10000
		Investissement	20000	105000			125000

**PROJECTION BUDGÉTAIRE POUR L'ÉTAT**

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....     Non

<b>Durée totale de l'action :</b>		2019 - 2022															
<b>Déclinaison du projet</b>		<b>2019</b>				<b>2020</b>				<b>2021</b>				<b>2022</b>			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

<b>GUADELOUPE</b>	
<b>Fiche 5-4-13: Ouverture de données publiques</b>	
<b>IDENTIFICATION</b>	
<b>Type de projet</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation <input type="checkbox"/> Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation » <input type="checkbox"/> Proposition de modification législative ou réglementaire	
<b>Thème</b>	
<input type="checkbox"/> Agriculture/pêche <input type="checkbox"/> Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles) <input type="checkbox"/> Culture <input type="checkbox"/> Développement économique/emploi/formation <input type="checkbox"/> Eau/assainissement/déchets <input type="checkbox"/> Education/enseignement supérieur/recherche <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Environnement/biodiversité <input type="checkbox"/> Jeunesse/sports/vie associative <input type="checkbox"/> Logement/foncier <input checked="" type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Santé/protection sociale <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Transports/infrastructures <input type="checkbox"/> Tourisme	
<p><b>Priorité pour le territoire :</b> L'<i>open data</i>, compte tenu des écarts à combler en la matière et des enjeux liés aux risques naturels et aux questions relatives à l'eau, constitue un enjeu prioritaire. Il s'agit aussi au moyen de l'<i>open data</i> de contribuer à amorcer l'essor de la filière numérique.</p>	
<b>DÉTAIL DU PROJET</b>	
<b>RESPONSABLE DU PROJET</b>	
État/Conseil régional/conseil départemental	
<b>AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES</b>	
EPCI- COMMUNES-ASSOCIATIONS FILIÈRE NUMÉRIQUE OPERATEURS TELECOM	
<b>DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX</b>	
<p>Le projet <i>open data</i> peut s'appuyer sur les atouts identifiés au niveau de la région :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Une compétence récemment acquise, notamment dans l'animation d'acteurs divers à travers le portail de données géographiques KaruGéo</li> </ul>	

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

- ☛ Des acteurs publics à l'échelle de la région volontaires dans la démarche d'ouverture des données publiques
- ☛ Une filière numérique soucieuse d'apporter son expertise en la matière et de réutiliser les données
- ☛ La volonté de participation des acteurs locaux comme GuadeloupeTech
- ☛ Des thèmes porteurs pour expérimenter l'ouverture des données, notamment autour de l'eau, des services publics et privés, les lieux touristiques

La plateforme Guadeloupe-numérique répertoriant l'ensemble de l'information communicable sur le territoire, active depuis 4 ans sera implémentée d'un espace dédié à la mise à disposition des données produites par l'ensemble des acteurs du territoire.

Une passerelle sera établie avec « Etalab »

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Le projet vise à créer et animer le dispositif d'ouverture des données et est constitué de trois volets

principaux :

- ☛ La mise en place d'un portail de mise à disposition et de valorisation des données publiques de la région. Ce portail permet de recenser et de présenter les données publiques de la Guadeloupe qui sont stockées soit sur un portail déjà existant, soit au sein d'un service de l'État ou d'une collectivité.
- ☛ Offrir un support aux collectivités territoriales et aux services de l'État pour l'ouverture et la valorisation de leurs données publiques.
- ☛ La définition et l'animation d'une gouvernance avec l'ensemble des acteurs nécessaires pour assurer la meilleure production et valorisation des données.

**Indicateurs :** Proportion d'entreprises ou d'administrations informatisées ( transition numérique)

Hors salaires pour l'État : **Coût total 220 000€**

Plan de financement			2019	2020	2021	2022	Coût total
			État	Investissement :	30000 €	20000,00 €	20000,00 €
Fonctionnement	20000,00 €					20000,00 €	
Conseil Régional	Investissement :	30000 €				30000 €	
	Fonctionnement	20000 €	20000 €	20000 €	20000 €	80000 €	
Conseil Départemental	investissement						
	Fonctionnement						
Coût EPCI	Investissement nt						
	Fonctionnement						
Commune	Investissement						
Autres partenaires publics (désignez le partenaire)	Investissement						
	Fonctionnement						



**GUADELOUPE**

**FICHE 5-4-14: TIERS LIEU NUMÉRIQUE ET PÉPINIÈRE – Conseil régional**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire : Priorité du besoin intéressant compte tenu des caractéristiques guadeloupéennes (infrastructures de transport, environnementale, mobilité) et qui, par ailleurs, pourra être croisée avec les diverses politiques conduites par l'État telles que celles relatives à la revitalisation des centres bourg, des schémas d'accessibilité au service public et des QPV**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Le cluster numérique et le conseil régional

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

SGAR-PREFECTURE-DIECCTE - Collectivités et EPCI - Associations d'entreprises - CGET

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

L'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail et la création de nouveaux espaces à mi-chemin entre le bureau et le domicile prennent de l'ampleur et deviennent, depuis quelques années, un véritable

mouvement de fond qui vient bouleverser les habitudes établies. Le renforcement de l'appropriation du numérique par la population active, et la population au sens large, conduisent à des pratiques plus fréquentes du travail en dehors du lieu habituel. Par ailleurs, un nouveau tissu d'entrepreneurs, souvent lié à la filière numérique, sont à la recherche de lieux d'accueil plus flexibles et plus ouverts que l'immobilier d'entreprise traditionnel.

C'est dans ce contexte que la notion de tiers lieux prend son essor. Il s'agit d'un espace proposant différentes formules d'accueil et d'hébergement de professionnels et d'entreprises, allant d'un espace ouvert et partagé (l'espace de coworking) à la mise à disposition temporaire de bureaux et de salles de réunions, le tout organisé selon un modèle de tarification adapté et flexible.

Ainsi, deux courants complémentaires peuvent venir alimenter le flux d'affaires des tiers lieux :

Les professionnels (souvent les indépendants, start-ups et créateurs d'entreprises issus de la filière numérique) intéressés par un environnement ouvert et propice au partage et aux collaborations ;

Les salariés dans une logique de télétravail et de réduction des contraintes liées aux déplacements quotidiens domicile-travail s'avèrent plus prégnants, ici, compte tenu des caractéristiques guadeloupéennes (infrastructures de transports, environnemental).

La complexité principale réside dans la capacité des porteurs de projets à présenter un modèle économique viable pour le territoire de la Guadeloupe. Pour ce qui relève du télétravail classique, on note pour autant que malgré son intérêt sa mise en œuvre encadrée par un accord d'entreprise reste encore marginal. Toutefois, la récente publication du décret portant sur les conditions de mise en place du télétravail au sein de la fonction publique est une réelle opportunité pour expérimenter ces nouvelles pratiques en Guadeloupe. Les collectivités et administrations publiques peuvent de ce point de vue jouer un rôle de levier vis-à-vis du démarrage de l'activité de tiers-lieux en prenant en compte la dimension liée à la mobilité.

## DESCRIPTIF DU PROJET

L'objectif de l'action vise à accompagner la mise en place de tiers-lieux sur le territoire :

L'action s'inscrit dans une démarche d'accompagnement du démarrage de l'activité de tiers-lieux. En effet, une des contraintes le plus souvent relevée pour les tiers-lieux concerne leur difficulté à élaborer un modèle économique solide, notamment pour les premières années d'exercice. Ainsi, en fonction de la pertinence de projets qui seront présentés, un soutien pourrait s'envisager quant à l'accès à l'immobilier, ou encore une prise en charge pour partie de l'animation du tiers-lieu. Il revient toutefois au porteur de projet de démontrer la manière dont le tiers-lieu pourrait être organisé, son offre de services, la ou les cibles visées, son modèle économique envisagé.

Le SDUN (schéma de développement des usages) prévoit le lancement d'un appel à projets sur le thème du tiers-lieu, compris à la fois sous l'angle coworking et télétravail.

**L'État sera moteur dans le cadre d'une expérimentation au titre de la modernisation d'une MSAP ou dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs, de la politique de la ville.**

**Indicateurs :** Proportion de centres publics d'accès internet

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

**(Hors salaires pour l'Etat) Coût total 170 000€**

Plan de financement			2019	2020	2021	2022	Coût total	
	<b>État</b>	Investissement :						
		Fonctionnement		60 000 +65000				60 000 +65000
	<b>Conseil Régional</b>	Investissement :						
		Fonctionnement		45 000				45 000
	<b>Conseil Départemental</b>	investissemen						
		Fonctionnement						
	<b>Coût EPCI</b>	Investissement nt						
		Fonctionnemen						
	<b>Commune</b>	Investissement						
<b>Autres partenaires publics (désignez le partenaire)</b>	Investissement							
	Fonctionnement							
<b>Partenaires privés (désignez le partenaire)</b>	Investissement							
	Fonctionnement							
<b>Europe (désignez le fonds)</b>	Investissement							
	Fonctionnement							
<b>Coût total</b>	Investissement :							
	Fonctionnement :		<b>105 000 +65 000</b>				<b>105000 +65000</b>	

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?  Oui, en totalité  Oui, à hauteur de .....  Non

Durée totale de l'action : expérimentation sur 1 puis en fonction du résultat, 2 ans pour consolidation 2019 - 2022

Déclinaison du projet		2019				2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE		30 000														

## GUADELOUPE

### FICHE NUMÉRIQUE 5-4-15: LE NUMERIQUE EDUCATIF

#### IDENTIFICATION

##### Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

##### Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures

**Priorité pour le territoire : une perspective de généralisation attractive et efficace des usages du numérique éducatif**

#### DÉTAIL DU PROJET

##### RESPONSABLE DU PROJET

Conseil régional de la Guadeloupe

##### AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

L'Etat  
Le département de la Guadeloupe  
Le Rectorat

##### DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Dans les écoles comme dans les collèges, l'équipe de la Délégation académique au numérique éducatif assure un accompagnement et des actions de formation, permettant à un nombre croissant d'enseignants de se former et de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques intégrant le numérique.

Les espaces numériques de travail (ENT) : BENEYLU pour le 1er degré (écoles maternelles et élémentaires) ou IGUANE 2D pour le 2nd degré (collèges et lycées), ont fait l'objet d'une forte impulsion académique et ont fait évoluer, grâce à la formation et à l'accompagnement qui a été déployé, une orientation des usages désormais plus marquée dans le domaine de la pédagogie que dans celui de la vie scolaire. La pérennisation des ENT doit, suite à une période de transition au cours de l'année 2018-2019, s'accompagner d'une prise en charge financière assurée par les collectivités, envisagée à compter de l'année scolaire 2019-2020.

La Région souhaite généraliser les ENT dans l'ensemble de ses lycées dès 2019 touchant ainsi une population

scolaire de 18 000 lycéens.

### DESCRIPTIF DU PROJET

La généralisation des espaces numériques de travail - ENT

Au regard des évolutions récentes, tant au plan technique qu'à celui des usages, il importe de repenser avec l'ensemble des partenaires, de façon globale et à moyen terme, la problématique des ENT, en veillant, tout en tenant compte des exigences de chaque niveau d'enseignement, écoles, collèges, lycée.

Les Espaces numériques de travail des lycées déployés par la Région en lien avec le Rectorat à compter de 2008, se révèlent aujourd'hui obsolètes.

Afin de répondre aux exigences actuelles en termes d'usages comme en termes de sécurité, une expérimentation baptisée IGUANE 2nd degré (Internet Guadeloupe Académie numérique pour l'Education) a été déployée depuis l'année 2016-2017, touchant une dizaine de lycées, corrélée avec celle portant sur les collèges et associant potentiellement le cycle 3, il s'agit de veiller à promouvoir les usages à caractère pédagogique que l'on peut déployer à travers l'ENT et à prévoir, dans une perspective de généralisation, le déploiement d'un ENT commun à l'échelle du second degré. Eu égard aux résultats encourageants, nous entrons désormais dans une année de transition ouverte désormais à l'ensemble des lycées, financée par la DANE, en préparant le relais envisagé au plan du financement, à compter de l'année scolaire 2019-2020.

**Indicateurs :** Proportion d'entreprises ou d'administrations informatisées ( transition numérique)

### COÛT DU PROJET 520K€

Hors salaires pour l'Etat

			2019	2020	2021	2022	Coût total
<b>Plan de financement</b>	<b>État</b>	Investissement :					
		Fonctionnement	65000 €	65000 €	65000 €	65000 €	260000
	<b>Conseil Régional</b>	Investissement :					
		Fonctionnement	65000 €	65000 €	65000 €	65000 €	260 000
	<b>Conseil Départemental</b>	investissement					
		Fonctionnement					
	<b>Coût EPCI</b>	Investissement nt					
		Fonctionnement					
	<b>Commune</b>	Investissement					
	<b>Autres partenaires publics (désignez le partenaire)</b>	Investissement					
		Fonctionnement					
	<b>Partenaires privés (désignez le partenaire)</b>	Investissement					
		Fonctionnement					
<b>Europe (désignez le fonds)</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Coût total</b>	Investissement :						
	Fonctionnement :	130 000 €	130 000 €	130 000 €	130 000 €	520000	

### PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT

**Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?**     Oui, en totalité     Oui, à hauteur de .....     Non

<b>Durée totale de l'action :</b>			2019 - 2022	
<b>Déclinaison</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>

*Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe*

<b>du projet</b>		<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>T5</b>	<b>T6</b>	<b>T7</b>	<b>T8</b>	<b>T9</b>	<b>T10</b>	<b>T11</b>	<b>T12</b>	<b>T13</b>	<b>T14</b>	<b>T15</b>	<b>T16</b>
Projet	AE																

**GUADELOUPE**

**FICHE 5-4-16 : Appel à manifestations d'intérêt pour développer des Services numériques innovants destinés au tourisme**

**IDENTIFICATION**

**Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

**Thème**

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

**Priorité pour le territoire :**

**DÉTAIL DU PROJET**

**RESPONSABLE DU PROJET**

Conseil régional

**AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Les collectivités territoriales et EPCI, CTIG  
 -établissements publics,  
 -associations de loi 1901,  
 -fondations,  
 -personnes physiques  
 -La filière numérique  
 -CCI  
 -MEDEF

**DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX**

Selon les chiffres de 2016 Les dépenses des touristes pèsent pour 4 % du PIB en Guadeloupe. En 2015, 2 089 760 passagers, transit inclus, sont partis ou arrivés de l'aéroport Pôle Caraïbe en Guadeloupe, soit + 3,0 % en un an.

Le tourisme est un des piliers économiques du territoire. Et nécessairement à le renforcer et le diversifier.

**DESCRIPTIF DU PROJET**

La démarche vise à lancer un appel à manifestation d'intérêt pour développer un projet d'expérimentation d'e-tourisme à l'échelle d'un EPCI ou d'un regroupement entre EPCI avant généralisation et ayant un effet de levier sur le développement et l'attractivité touristique de la Guadeloupe

et avec impacts économiques sur le territoire.

**Les objectifs du projet :**

1 : -renforcer l'attractivité touristique du territoire, de services numériques pour le touristique depuis l'arrivée sa réservation jusqu'à sa pratique sur les lieux de vacances

2 : diversifier l'offre touristique en saisissant l'opportunité de positionner la Guadeloupe comme une destination innovante et attractive au niveau international à travers le spectre du tourisme de points d'intérêt (acteurs institutionnels du tourisme, collectivités, musées, produits locaux, spectacles culturels, biodiversité, tourisme culinaire, etc.)

**Les technologies**

Plusieurs types de services numériques de médiation et de découverte du territoire peuvent bénéficier d'un soutien dans le cadre de cet appel à projets :

Le projet à vocation d'être mutualisé s'appuiera sur les innovations technologiques appliquées au tourisme et à la valorisation du patrimoine, telles que les technologies 3D et la réalité virtuelle (immersive, augmentée), les services sans contact (NFC, QR codes, etc.), la robotique (robots de visite), les technologies mobiles (API, nouvelles interfaces, IHM, etc.), les enrichissements de contenu (réalité augmentée, etc.), les objets connectés, etc. ;

- S'adapter aux attentes et aux nouveaux usages de différents types de publics visés (jeunes, scolaires, familles, amateurs, experts, visiteurs étrangers, etc.) ;

- Proposer des contenus multilingues adaptés aux marchés touristiques ciblés (traduction français/anglais obligatoire, allemand, néerlandais, autres langues, LSF, audio description, etc.) ;

-S'appuyer sur des contenus historiques et touristiques qualifiés ;

- Proposer des fonctionnalités adaptées aux nouveaux usages (mobilité, tourisme expérientiel, interaction avec le visiteur/tourisme participatif, mise en réseau, etc.).

**L'approche intégrée**

Le projet e-tourisme, mutualisé à terme entre institutions publiques, entend conjuguer un ou plusieurs programmes d'appui à savoir les programmes de développement durable, de rénovation urbaine, du patrimoine, de politique transport/mobilité, etc. Une attention particulière sera donnée pour développer un programme pour la confiance et la sécurité des touristes.

Il conviendra cependant de veiller à ce que les projets qui seront retenus ne soient pas redondants avec la plateforme numérique du CTIG et s'articulent de manière intelligente avec les fonctionnalités de cette plateforme.

**Rationalisation des dépenses**

La rationalisation des dépenses s'entend par le fait que l'exploitation et de maintenance de l'outil est mutualisé. Laquelle rationalisation pourra être élargie à une mutualisation d'action liée à l'approche intégrée susmentionnée.

Les solutions de type saas, open source seront à étudier.

**La filière numérique et interopérabilité**

Le porteur de projet devra s'appuyer sur la filière numérique et startups compte tenu de l'innovation technique recherchée. Le projet devra être pensé dans une évolution permanente et rapide des supports et être par conséquent transposables sur différents médias tels que :

-Le Web et les médias sociaux ;

-Les terminaux mobiles (téléphones, iOS et Android, tablettes) ;

les bornes interactives ;

les tables /écrans tactiles/tableaux numériques ;

les objets connectés/mobilier urbain interactif ;  
les bâtiments intelligents, etc.

Dans cet objectif, une attention particulière devra être portée sur la propriété des données sources et des technologies employées.

#### **Open data**

L'ensemble des données produites par le projet sera mise à disposition de la plateforme de données géo localisées Karugéo.

#### **Sélection de l'EPCI ou d'un regroupement pour l'expérimentation en question**

Le candidat sera retenu sur la base d'un dossier à concevoir selon un cahier des charges sur sa capacité à mobiliser des ETP compétentes en matière de tourisme, d'aménagement du territoire, de capacité à développer des coopérations territoriales. Les candidatures regroupées en partenariat privé et public seront privilégiées. Le dossier comportera la stratégie de développement de-tourisme du territoire. La culture et le patrimoine, l'hébergement, services et mobilités, nature, sport, randonnée, famille et loisirs, inclusion des personnes handicapées devront être abordés dans le dossier.

Une convention partenariale d'engagement de réciprocité signée par les partenaires vise à prévoir des financements pour les thèmes évoqués ci-dessus et hors crédits du plan de convergence sauf si le candidat dispose déjà projets inscrits au plan. Les acteurs rechercheront à articuler leur action avec le CTG.

#### **Phasage du projet et description de l'expérimentation**

Phase 1 : L'expérimentation est liée aux coopérations de travail entre responsables de projet et candidat retenu pour élaborer le projet, définir un modèle économique viable relatif à l'exploitation et à la maintenance des coûts inhérents au projet. Il s'agit ici de conjuguer l'appui des autres politiques publiques pour que le projet ne soit pas seulement une suite d'équipements numériques innovants.

Phase 2 : Présentation des résultats à l'ensemble des acteurs concernés

Phase 3 : Lancement des travaux et implémentation du projet dans le territoire du lauréat, communication autour du projet.

Phase 4 : généralisation du déploiement du dispositif

#### **Numérisation et digitalisation des services des collectivités**

Afin de favoriser l'intégration performante du numérique au sein des collectivités du territoire et d'en tirer le meilleur bénéfice tant pour le fonctionnement qu'au service des administrés et autres publics cibles, il s'agirait de déployer les dispositifs pilotés par la DINSIC tels que Start-Up d'Etat, d'Entrepreneurs d'intérêt général (EIG) et de hackers d'intérêt général (HIG) au sein des collectivités. En suivant des procédures de sélection similaire et adaptées aux besoins des collectivités et aux données accessibles, ceci permettra notamment d'accélérer l'intégration des diverses fonctionnalités du numérique, développer de nouveaux services au profit des administrés, déployer de process de gestion optimisé et proposer un champ d'exploitation des données aux entreprises locales.

**Indicateurs** : Proportion d'entreprises ou d'administrations informatisées ( transition numérique)

**Coût total du projet 460 000€**

Plan de financ ement			2019	2020	2021	2022	Coût total
	<b>État</b>	Investissement :	30 000	100 000			130 000
		Fonctionnement					
	<b>Conseil Régional</b>	Investissement :	30 000	100 000			130 000
		Fonctionnement					
	<b>Conseil Départemental</b>	investissemen					
		Fonctionnement					
	<b>Coût EPCI</b>	Investissement nt					
		Fonctionnemen					
	<b>Commune</b>	Investissement					
<b>Autres partenaires publics (désignez le partenaire)</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Partenaires privés (désignez le partenaire)</b>	Investissement						
	Fonctionnement						
<b>Europe (désignez le fonds)</b>	Investissement		200 000			200 000	
	Fonctionnement						
<b>Coût total</b>	Investissement :	60 000	400 000			460 000	
	Fonctionnement :						

**PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT**

<b>Les financements prévus figurent-ils déjà au CPER en cours ?</b> <input type="checkbox"/> Oui, en totalité <input type="checkbox"/> Oui, à hauteur de ..... <input checked="" type="checkbox"/> Non																	
<b>Durée totale de l'action :</b>										2019 - 2022							
<b>Déclinaison du projet</b>		<b>2019</b>				<b>2020</b>				<b>2021</b>				<b>2022</b>			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																